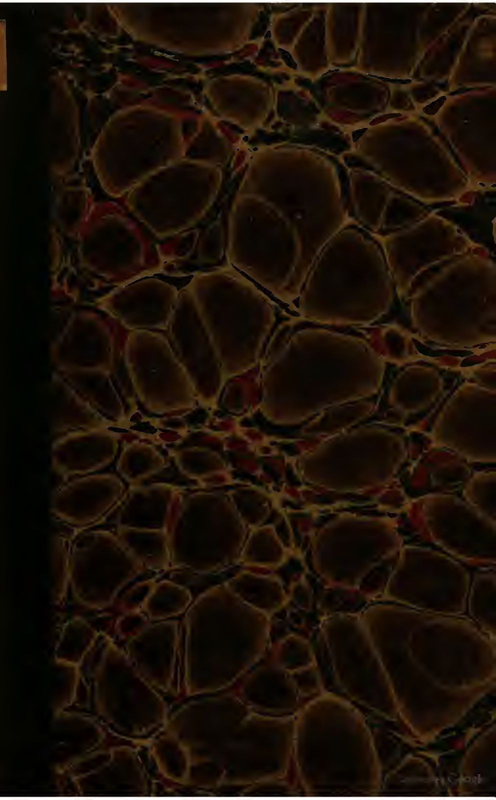






COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MÉMOIRES

SUR L'AFFAIRE DE VARENNES.

DE L'IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

MÉMOIRES

SUR

L'AFFAIRE DE VARENNES,

COMPRENANT

LE MÉMOIRE INÉDIT

DE M. LE MARQUIS DE BOUILLÉ

(COMTE LOUIS);

DEUX RELATIONS ÉGALEMENT INÉDITES DE MM. LES COMTES DE RAIGECOURT ET DE DAMAS; CELLE DE M. LE CAPITAINE DESLON,

ET LE PRÉCIS HISTORIQUE

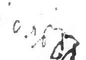
DE M. LE COMTE DE VALORY.

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

1823.



AVANT-PROPOS
DES ÉDITEURS.

Le départ du roi pour Varennes, son arrestation et son retour, les causes de cet événement et ses résultats, ont toujours été placés au nombre des faits les plus importans de la révolution. L'intérêt qui s'attache au sort d'une pareille entreprise devait nécessairement en multiplier les Relations. Parmi celles qu'on trouvera dans ce volume, les trois premières, que nous devons à la bienveillance de MM. de Bouillé, de Raigecourt et de Damas, étaient restées inédites; et quant au rapport fort remarquable de M. Deslon, il n'avait, jusqu'à ce moment, été publié qu'en partie. Écrites par des hommes dignes de la plus entière confiance, et retraçant chacune des circonstances nouvelles, ces quatre Relations répandent le plus grand jour sur un événement qui fut décisif dans la vie de l'infortuné Louis XVI. Les dispositions relatives à son voyage avaient

été arrêtées avec sagesse et maturité par M. le marquis de Bouillé, l'un des chefs les plus distingués de l'armée française à cette époque ; le sort et les hommes se plurent à renverser ses desseins. Il ne faut pas être surpris que la vivacité des souvenirs qui s'y rattachent ait donné à deux des témoignages dont profite l'histoire, ceux de M. le duc de Choiseul et de M. le comte Louis, aujourd'hui marquis de Bouillé, le caractère et quelquefois la forme de la polémique. Éditeurs d'un recueil dont nous connaissons l'importance, c'était une obligation pour nous d'accueillir ces dépositions contradictoires, et nous devons, par le même motif, nous interdire toute opinion sur un débat historique dont le public a les pièces sous les yeux, et dont lui et le temps seront les véritables juges.

MÉMOIRE

DU

MARQUIS DE BOUILLÉ

(C^{TE} LOUIS),

LIEUTENANT-GÉNÉRAL,

SUR LE DÉPART DE LOUIS XVI

AU MOIS DE JUIN 1791;

AVEC DES NOTES ET OBSERVATIONS,

EN RÉPONSE

A la Relation de M. le duc de Choiseul, pair de France, extraite de ses Mémoires inédits.

Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit.
(ENEID. Lib. II.)

AVANT-PROPOS.

Trente-un ans sont révolus depuis qu'un grand effort fut tenté pour délivrer Louis XVI et son auguste famille, relever le trône qui s'écroulait, et, en arrachant la France à ses malheurs présens, la préserver de ceux plus affreux encore dont l'avenir la menaçait : vingt-cinq années se sont écoulées depuis la première publication des Mémoires de mon père, le marquis de Bouillé, sur la révolution française, où sont rapportées les circonstances de l'évasion et de l'arrestation du roi. D'autres Mémoires, justement estimés, ont confirmé ou développé ces circonstances par de nouveaux détails qui, à quelques variations près, s'accordent sur les points principaux : déjà cet événement est entré dans le domaine de l'histoire qui, en consacrant l'honneur et le mérite du chef qui le dirigea, a proclamé que, dans un noble projet, on succombe encore avec gloire. Tous ceux qui ont été acteurs dans ce drame si intéressant et si tragique, avaient le droit de rendre compte

de la part qu'ils y ont eue, et personne assurément n'y était plus intéressé que M. le duc de Choiseul. Cependant, après avoir, par un silence réfléchi sans doute, laissé à l'opinion le temps de se former et de marquer sa trace ineffaçable dans des ouvrages aussi multipliés qu'accrédités, tout-à-coup il élève la voix, et c'est moins pour éclairer le public, à ce qu'il semble, que pour attaquer le général qui lui accorda sa confiance, qui lui remit en grande partie le sort de l'entreprise où sa gloire était le plus intéressée, et pour troubler la famille de ce fidèle défenseur de la monarchie dans le souvenir honorable de son dévouement.

Fort du sentiment que ce souvenir m'inspire, sentiment que rien ne saurait m'enlever et que justifie le témoignage public, j'ai hésité si, pour répondre à une attaque qu'une cruelle infirmité ne me permet guère de soutenir, je sortirais de la retraite qui est mon seul asile, et de la philosophique résignation qui est ma seule défense contre le malheur. Je pensais d'ailleurs que la réponse (1) de M. de Bouillé

(1) Voyez à la fin la réclamation de M. de Choiseul et la réponse de M. de Bouillé, sous les numéros 11 et 12.

aux réclamations que M. de Choiseul lui adressa en août 1800, et que celui-ci a eu la bonté de rapporter, pourrait suffire aux yeux des personnes éclairées et impartiales; car cette arme, qu'il a peut-être cru émousser en la présentant, n'en a pas moins conservé toute sa force. Cette réponse même semblait m'imposer l'obligation de ne point entrer dans de nouvelles explications, si M. de Choiseul n'eût lui-même dirigé de nouvelles attaques que mon père ignorait et qu'il eût repoussées; si l'avant-propos, plus hostile encore que le Mémoire, ne contenait un défi qu'il ne refusait jamais, des démentis qu'il n'était pas plus accoutumé à mériter qu'à recevoir.

Pressé par le double devoir que m'imposent la piété filiale et l'attachement fraternel, mais encore plus par celui que me commande la vérité, je présenterai celle-ci avec la modération qui lui est propre et qui convient à ma situation actuelle autant qu'à celle où j'ai été vis-à-vis de M. de Choiseul, à l'époque sur laquelle il me force si péniblement de revenir. Je tâcherai d'opposer le raisonnement à la critique, et la froide exactitude des faits à des dénégations ou à des prétentions calculées. A l'appui des sou-

venirs qu'une si importante circonstance a dû graver dans mon esprit, il me sera permis, à l'exemple de M. de Choiseul, de tirer de mon porte-feuille un Mémoire que j'y ai déposé, dès 1793, afin de conserver la fidèle impression des faits que, malgré leur intérêt, le temps altère toujours plus ou moins. Ce Mémoire n'a jamais été destiné à l'honneur dangereux de la publicité, et n'avait pour but que de me rendre compte des circonstances de cette entreprise, depuis la première ouverture qui en fut faite, d'en tracer la marche secrète jusqu'au dénoûment, et de transmettre ces renseignemens à ma famille pour laquelle ils doivent être toujours précieux; et certes je ne pouvais avoir l'intention d'en imposer ni à elle ni à moi-même. M. de Choiseul ne me contestera pas d'avoir été assez avant dans cette affaire et assez intimement associé au travail de mon père, dans tout ce qui l'a concernée, pour avoir été à même de la connaître à fond.

Peut-être même ma narration aura-t-elle le mérite d'offrir quelques détails que mon père a cru devoir omettre, et qui auront encore l'intérêt de la nouveauté après tous les écrits publiés sur ce sujet.

Une considération puissante paraissait devoir m'arrêter : c'est le caractère sacré dont M. de Choiseul a voulu revêtir son récit ; c'est cette sanction royale qu'il a voulu lui donner, en assurant que *le feu roi et la feue reine lurent et rectifièrent cette relation* (page 1re). Cette raison même, loin de me fermer la bouche, doit au contraire me donner le droit comme le désir de ne rien négliger pour balancer, autant qu'il est permis à un sujet respectueux, des témoignages qui seraient si imposans s'ils avaient pu être éclairés par la discussion et par un examen contradictoire. Mais, quoique je ne puisse penser que M. de Choiseul ait voulu se prévaloir du double avantage de faire parler et d'attaquer à la fois ceux qui ne sont plus, j'avoue que je suis embarrassé de concilier son assertion avec mon respect pour les vertus de Louis XVI, dont une des premières était la justice. En effet, il me serait aussi pénible que difficile d'admettre que le roi eût porté un jugement sur cette affaire, sans avoir entendu M. de Bouillé qui en avait eu toute la conduite. Comment croire que, sachant très-bien que les dispositions n'avaient pas été suivies par M. de Choiseul, puisqu'il ne l'avait

pas trouvé à son poste, ce prince eût pu lui fournir, non pas seulement une excuse, ce qui eût été digne de sa bonté naturelle, mais même une arme contre le général qui avait donné, indépendamment de cette occasion, tant de preuves de son dévouement comme de sa capacité? Ce doute est fortifié par l'extrait d'une lettre de M. de Choiseul à M. de Bouillé, et encore plus par celle du roi à celui-ci, rapportée, avec une note malignement généreuse, par son ancien subordonné devenu son adversaire (1). Cette lettre, qui est un titre moins profitable, mais aussi précieux que certain diplôme obtenu pour des services réels ou prétendus, reconnaît que M. de Bouillé *a fait son devoir*, et exprime le regret du roi de ne pouvoir lui *témoigner toute sa reconnaissance*. Si ce prince avait eu quelques reproches à faire à M. de Bouillé, lui eût-il donné un gage de sa satisfaction plus authentique que ceux invoqués par d'autres, mais uniquement fondés jusqu'ici sur leur propre allégation? Au reste, ce témoignage honorable n'est pas le seul que M. de Bouillé

(1) Pièces nos 4 et 9.

ait reçu au sujet de cet événement dont M. de Choiseul veut si libéralement lui attribuer le blâme. Dans une lettre que la personne la plus éminente daigna m'écrire à la mort de mon père (le 19 décembre 1800), sa main auguste a tracé ces mots qui répondent à tout : *Un événement bien funeste, qui ne serait pas arrivé si les avis du marquis de Bouillé eussent prévalu, et que tous ses efforts ne purent réparer, causa sa prompte sortie de France.* Si après une telle autorité, il était permis d'en citer une autre, ce serait celle du modèle et du guide des braves, du prince de Condé écrivant à M. de Bouillé sur le même sujet (le 25 juin 1791) : *Ah! Monsieur, quel affreux événement! à peine laisse-t-il la force d'écrire. Ce n'est assurément pas votre faute s'il n'a pas mieux tourné, et vous vous êtes conduit avec votre courage et votre talent ordinaires.*

On pourrait encore y ajouter les suffrages et les marques d'estime de la plupart des souverains de l'Europe, dont je crois inutile de rapporter ici les preuves écrites.

En admettant toutefois que M. de Choiseul ait obtenu cet assentiment du roi et de la reine, je

me permettrai de lui demander pourquoi il n'en fit point usage vis-à-vis de M. de Bouillé, lorsque celui-ci lui fit connaître les torts qu'il croyait être en droit de lui imputer. Outre que, selon les règles militaires, il devait à son général un rapport qu'il a toujours négligé ou dédaigné de lui adresser, M. de Choiseul, dans son intérêt même, ne lui devait-il pas cette communication qui eût servi à modifier ou à rectifier, s'il y avait lieu, l'opinion que M. de Bouillé lui manifestait sur sa conduite? Ne se souvient-il plus de cette conversation si vive qu'ils eurent ensemble (en décembre 1792) à Helvoetsluys où nous étions retenus par les vents contraires, lors de notre passage en Angleterre, et qui eut lieu en présence de plusieurs personnes encore existantes? Pourquoi, demanderai-je aussi, connaissant très-bien les reproches que lui faisait M. de Bouillé, et devant s'attendre que quelque jour il les rendrait publics, M. de Choiseul ne s'empressa-t-il pas d'en détruire l'effet dès-lors, comme il l'entreprend aujourd'hui? Pourquoi se borna-t-il à des réclamations qui devaient rester secrètes, et dans quel temps les adressa-t-il ces réclamations? A l'époque où M. de Bouillé, accablé de souffrances, allait succom-

ber sous le poids d'un malheur dont M. de Choiseul, auquel il l'attribuait en grande partie, venait lui renouveler l'impression. Ensuite *il respecta*, dit-il, *sa tombe*...... S'il n'eut pas plus d'égards pour les agonies de la mort, quel respect pouvait-il avoir pour des cendres insensibles, pour un silencieux tombeau? Mais sa lettre à Monsieur, frère du roi (page 117) prouve que ce n'était pas son respect pour cette tombe qui l'empêchait de publier sa relation. Et cependant, au même moment, paraissait la nouvelle édition en français des Mémoires de M. de Bouillé, revus par lui et avec des corrections, mais non celles que M. de Choiseul désirait et avait réclamées. Serait-ce que les personnes qu'il était utile de prévenir l'étaient alors suffisamment, et qu'il ne pouvait être désormais question de ce conseil de guerre où la supériorité victorieuse du colonel devait réduire le général au silence et à la confusion, où la réputation de M. de Bouillé devait s'éclipser devant l'éclat naissant de celle du duc de Choiseul? Serait-ce aussi qu'il était bon de laisser écouler la génération témoin fidèle et incommode des faits, pour les présenter à une nouvelle, plus indifférente à ce

débat historique, et les établir sous la protection si partiale des opinions, qui se mêle à tout, même à ce qui est le plus étranger à l'intérêt et à l'action du moment?

Ce qui frappe dès le début de la relation de M. de Choiseul, c'est la prépondérance qu'il veut se donner dans la conduite de la grande entreprise dont elle est l'objet. Il semble qu'il en fut le chef, l'ame, le héros. Il était l'homme du roi, le directeur, le commandant même général, le dispensateur des grâces; enfin il semble que M. de Bouillé n'était que son instrument. Il se place toujours au premier plan, quoiqu'il ne dût être qu'au *premier poste*. Tout cela rappelle assez une fable dont chacun fera facilement l'application; mais cette prétention rend essentiel d'indiquer la manière dont M. de Choiseul fut introduit dans cette affaire, et de rectifier sa mémoire à cet égard, ainsi que l'opinion que son inexactitude pourrait établir. *M. de Bouillé m'écrivit*, dit M. de Choiseul (page 56), *de me rendre à Metz deux mois avant l'époque du départ, et me confia ses plans*. Il me dit que *le roi, comptant sur ma fidélité, m'avait choisi pour un des principaux officiers employés dans cette opéra-*

tion. M. de Choiseul est dans l'erreur : il ne fut point choisi par le roi, il fut désigné et proposé par M. de Bouillé à S. M. qui voulut bien l'accepter, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce Mémoire.

En présentant le texte fidèle de mon récit, je ne puis me dispenser de l'accompagner de notes pour répondre à quelques assertions contenues dans la relation de M. de Choiseul, et qui, je l'espère, les réfuteront suffisamment. Ma vénération pour le souvenir de mon père m'interdit cependant de relever certaines insinuations, trop mal adressées pour pouvoir porter coup. D'ailleurs ses Mémoires sont dans les mains de tout le monde, et ont acquis le degré d'autorité que le caractère de leur auteur devait leur donner. Il est facile de les consulter ainsi que sa vie entière, et de les comparer à tout ce que M. de Choiseul peut leur opposer; j'oserai même dire, aux instructions particulières qu'il dit avoir reçues du roi; car il ne se peut que ce prince, qui avait approuvé les dispositions du général dans lequel il avait placé sa confiance, eût donné des ordres qui fussent contraires à ces dispositions. Si cependant il en était ainsi, l'intérêt de la chose comme

les règles du service ne prescrivaient-ils pas à l'officier employé par ce général de l'en prévenir à temps, pour qu'il pût en conséquence changer ou modifier ses mesures? En y manquant, n'était-ce pas lui ôter toute responsabilité et la prendre entièrement sur soi-même? J'aurais pu relever aussi des *discordances d'heures, de distances, de faits*, etc., et une infinité de particularités également contradictoires, tant dans la relation que dans les rapports dont elle est appuyée; mais je n'ai dû m'arrêter dans mes notes qu'aux circonstances principales qui démontrent suffisamment d'où est partie la première et la plus importante des fautes, celle dont toutes les autres ont été la conséquence, et dont le résultat a été si funeste.

La défense me commandait l'offensive, et c'est à regret que je me suis vu forcé de m'y livrer. Je ne présume pas que M. de Choiseul veuille prolonger une polémique qui n'aurait aucune convenance dans un tel sujet; d'ailleurs on ne doit point supposer que telle soit son intention en consignant son récit, comme il m'oblige à insérer le mien, dans un ouvrage devenu en quelque sorte les archives de la révolution française. Assez de pièces sont ainsi

déposées sur le greffe de l'histoire; elle confirmera ou rectifiera, s'il y a lieu, le jugement qu'elle a déjà porté. Quelles qu'aient été les fautes, elles seront toujours couvertes par le mérite du dévouement et de la loyauté. D'ailleurs leur influence a été moins grande encore que celle d'une fatalité trop marquée dans les moindres circonstances, et peut-être même d'une trahison dont il est difficile de ne pas apercevoir les indices, et dont la postérité seule pourra découvrir le fil, lorsque le temps aura fait tomber le voile des convenances et des intérêts contemporains.

Pour nous, victimes de toutes ces causes réunies, ne donnons plus à la génération présente le spectacle de nos divisions, et ne léguons point à nos descendans leur triste héritage. Respectons les décrets de la Providence qui ne nous permit pas de détourner ses voies, et qui réservait encore, sans doute, de terribles exemples aux peuples, de grandes leçons aux rois. Confondons sur la tombe de Louis XVI et de Marie-Antoinette nos regrets de n'avoir pu les arracher à la fureur aveugle de leurs ennemis; honorons et consolons leurs mânes par notre résignation sur le passé, et réunis-

sons nos sentimens ainsi que nos espérances sous les auspices d'un roi sage, d'une dynastie qui fit long-temps prospérer la France, et lui eût encore épargné tant de maux, si le monarque vertueux, qui fit toujours des vœux pour son peuple, eût pu les réaliser à Montmédy.

MÉMOIRE

DU

MARQUIS DE BOUILLÉ

(Cte LOUIS),

LIEUTENANT-GÉNÉRAL,

SUR LE DÉPART DE LOUIS XVI AU MOIS DE JUIN 1791.

Ce fut au mois d'octobre 1790, que le roi et la reine adoptèrent le projet de se délivrer de l'esclavage où ils étaient retenus à Paris depuis la honteuse et horrible journée du 6 octobre 1789. Ce projet leur fut suggéré par M. d'Agoult, évêque de Pamiers, revenu de Suisse où il l'avait concerté avec M. le baron de Breteuil, qui, forcé par les événemens de juillet 1789 de quitter le ministère et la France, s'était retiré à Soleure, et de-là entretenait toujours, dans l'intérêt de Louis XVI, quelques correspondances avec les cabinets étrangers. Il faut avouer que déjà à cette époque il était bien tard pour relever l'autorité royale, et que les moyens de réaction en faveur du roi étaient au moins usés. L'esprit du peuple était corrompu par les clubs; les premiers ordres de l'État et les Cours de justice étaient anéantis ; les troupes étaient de toutes parts en insurrection ou prêtes à s'y remettre malgré la catastrophe récente de

Nancy. Enfin le monarque lui-même, entraîné dans de fausses démarches, avait, par l'incertitude qui en résultait dans sa conduite, perdu de sa dignité en proportion du décroissement de sa puissance. Il n'en était pas ainsi de la reine dont le maintien, relevé encore par les cruelles épreuves qu'elle avait à subir, annonçait un sentiment de désapprobation et même d'impatience, qui ne demandait qu'une occasion de se développer. Ce fut d'après son désir que le comte de Fersen, qui avait accès auprès du roi, fit parvenir à ce prince le projet de sa délivrance.

Ce projet, exposé dans un mémoire qui fut mis sous ses yeux, consistait à lui prouver l'urgence d'adopter un plan quelconque qui mît fin à la méfiance générale que donnait à tous les partis sa marche incertaine, et à lui démontrer que le seul qui pût remplir cet objet, était de quitter Paris où il était retenu prisonnier, pour se retirer dans un lieu sûr au-dedans du royaume, et s'y entourer de troupes fidèles; que de cette retraite seule il pourrait espérer mettre fin aux entreprises criminelles de l'Assemblée nationale et aux malheurs de la France. On lui proposait en conséquence, 1° de s'assurer l'appui des puissances étrangères, de sonder leurs dispositions respectives, et de charger de cette négociation une personne capable qu'il semblait plus convenable de choisir parmi celles que la révolution avait déjà fait sortir de France; 2° pour l'intérieur, pour le lieu de la retraite

du roi, ainsi que pour les troupes qui devaient le protéger, de s'adresser à M. de Bouillé qui seul pouvait fournir cette ressource première, par la confiance que l'armée lui marquait, et par la certitude que sa conduite donnait de son dévouement; 3° de charger également une personne sûre de sonder ce général et de lui faire les propositions au nom du roi. Le mémoire contenait en outre différentes questions sur la situation politique de ce prince vis-à-vis des puissances de l'Europe, principalement à l'égard de l'empereur, et lui promettait un plan pour son évasion des Tuileries et de Paris, dans le cas où il n'y aurait pas déjà pensé lui-même.

L'abandon, l'ingratitude, la perfidie même que Louis XVI avait rencontrés dans quelques-uns de ceux qu'il avait le mieux traités, les piéges dont il se voyait environné à chaque pas, sa méfiance et sa timidité naturelles, peut-être même le sentiment du malheur, tous ces motifs le rendirent incertain pendant quelques jours, et il ne répondit point. Enfin, pressé par les instances de la reine, assuré du dévouement de ceux qui lui proposaient ce plan, fatigué des persécutions journalières de ses ennemis, il fit les réponses et observations suivantes:

« Le roi n'a encore pensé à aucun plan de re-
» traite ou de fuite, mais il approuve l'idée qu'on
» lui en donne, et il compte sur les dispositions
» favorables de l'empereur et de l'Espagne.

» Il choisit le baron de Breteuil pour traiter, en
» son nom, avec les puissances étrangères, d'après
» un plein pouvoir qu'il consent à lui envoyer.
» Il ne connaît point les dispositions de M. de
» Bouillé, et craint qu'il n'entre point dans son
» plan. Il ne connaît personne à lui envoyer. »

Il est certain qu'à cette époque le roi n'avait pas encore expliqué ses intentions à M. de Bouillé, quoique celui-ci, dans sa correspondance comme dans sa conduite, eût toujours cherché à lui faire entendre qu'il n'attendait qu'un ordre, qu'un signe de sa volonté pour lui donner toutes les preuves qu'il pouvait exiger de sa fidélité. Les termes les plus clairs dans lesquels ce prince se fût encore exprimé vis-à-vis de lui, étaient ceux contenus dans la lettre qu'il lui avait écrite après l'affaire de Nancy : « Soignez, lui mandait-il, votre popula-
» rité ; elle peut m'être utile et au royaume ; je la
» regarde comme l'ancre de salut, et que ce sera
» elle qui pourra servir un jour à rétablir l'ordre. »

La réponse du roi au mémoire, quoiqu'elle fût assez vague, était beaucoup pour son caractère et pour sa position; et, une fois obtenue, il fallut en profiter pour l'engager par de nouvelles démarches. M. l'évêque de Pamiers se chargea de faire passer à M. le baron de Breteuil le plein pouvoir de la main du roi, qui fut aussi authentique et aussi entier qu'on pouvait le désirer; et il fut question d'envoyer quelqu'un vers M. de Bouillé. Les choix que fit le roi ne paraissant pas propres à remplir le

but, l'évêque se chargea encore de cette commission: il arriva à Metz le 26 octobre 1790, muni d'une lettre de créance de la main du roi, ainsi conçue :

« Saint-Cloud, ce 23 octobre 1790.

» J'espère, Monsieur, que vous continuez à être
» content de votre position avec les troupes dans
» ce moment-ci. Je saisis avec plaisir les occasions
» de vous renouveler l'assurance de tous mes sen-
» timens d'estime pour vous. Louis. »

L'évêque avait en outre les pouvoirs nécessaires pour faire à M. de Bouillé toutes les offres les plus brillantes de la part de ce prince, si habitué à trouver des hommes perfides ou intéressés, qu'il ne croyait pas que l'amour de la gloire et le sentiment du devoir pussent seuls décider à une action qui portait avec elle sa récompense.

Avant de faire connaître à M. de Bouillé l'objet de sa mission, l'évêque voulut sonder ses dispositions. Il trouva dans ce général la réserve que commandait sa position, et qui était naturelle dans un entretien dont il ignorait l'objet, mais un mécontentement extrême de ce qui se passait et un attachement sans bornes pour le roi. Ces dispositions lui montrèrent qu'il pouvait s'ouvrir, et M. de Bouillé reçut cette ouverture avec les sentimens d'un fidèle sujet, pénétré du désir de relever l'État de sa ruine. Mais en même temps il crut de son

devoir de représenter à l'évêque qu'il craignait que cette démarche décisive ne compromît ce prince encore davantage, et ne l'éloignât beaucoup plus du retour de son autorité qu'il paraissait possible de regagner pied à pied depuis que l'esprit des administrations départementales semblait s'améliorer. Au reste, il l'assura qu'il serait fidèle aux ordres du roi, et que, malgré qu'il eût le projet de quitter la France et l'espoir d'un sort brillant en Russie, il n'abandonnerait pas un poste qui lui donnait les moyens et les occasions d'être utile.

Quoique cette première conversation ne fût que très-générale, et n'eût pour objet que de connaître les sentimens de M. de Bouillé, cependant l'évêque développa l'état des négociations entamées avec les différentes puissances; et comme il parut que les dispositions du corps helvétique, à cette époque, assuraient les secours les plus efficaces, il fut proposé que le roi se retirât à Besançon dont la citadelle lui offrait un asile respectable et une communication facile avec la Suisse. Il fut convenu aussi que, pour faciliter à M. de Bouillé les moyens de disposer de ce côté tout ce qui était nécessaire à la retraite du roi, on joindrait à son commandement, qui comprenait déjà plusieurs provinces, celui de la Franche-Comté. Effectivement l'évêque étant reparti le lendemain matin pour Paris, les lettres de commandement furent expédiées peu de jours après son retour.

Les préparatifs, tant extérieurs qu'intérieurs,

exigeant du soin et du temps, il était vraisemblable que ce projet ne pourrait avoir d'exécution qu'au printemps suivant, et cette première conférence n'étant que pour s'assurer les uns des autres, il fut décidé que, lorsque les négociations avec les puissances seraient plus avancées, le roi le ferait savoir à M. de Bouillé, afin qu'il envoyât quelqu'un à Paris pour entrer dans de plus grandes explications sur cet objet. Quoique cette entrevue n'eût aucun rapport avec les intentions ultérieures du roi après sa délivrance, cependant M. de Bouillé voulut en avoir quelque connaissance, parce que, encore qu'il fût décidé à tout sacrifier pour sauver le roi et la monarchie, il n'était pas dans ses principes de servir le despotisme qu'il détestait autant que l'anarchie, et il faut ici rendre au roi la justice de dire que ses intentions étaient les plus pures, et que le général n'eut point à les combattre.

Deux mois se passèrent tranquillement depuis la visite de M. l'évêque de Pamiers, M. le baron de Breteuil usant de son plein pouvoir auprès des puissances étrangères, le roi faisant ses arrangemens provisoires pour sa fuite, M. de Bouillé combinant ses moyens et ses plans, pour les lui soumettre quand le moment de lui envoyer la personne convenue serait arrivé. Vers la fin de décembre, l'évêque, qui était resté en correspondance avec le général, lui manda que le roi et la reine désiraient qu'il m'envoyât pour traiter; car, du premier moment que ce projet lui avait été communiqué, M. de Bouillé

avait exigé que j'y fusse initié, et m'avait désigné pour cette mission. Il me chargea donc d'aller à Paris pour juger et convenir des choses par moi-même, et le mettre en rapport direct avec le roi.

En conséquence je partis de Metz dans la nuit du 25 décembre; j'arrivai à Paris le 26 au soir, et, pour rendre mon voyage moins suspect à M. de La Fayette et aux différens partis populaires qui devaient épier mes démarches, je me logeai, ainsi que je l'avais fait la première fois que j'étais revenu à Paris depuis la révolution, chez M. Achille du Chastellet, qui, malgré ses liaisons avec les révolutionnaires, et conséquemment malgré la différence décidée de nos opinions, était resté jusqu'alors mon ami. Il ne se trouvait point à Paris : il voyageait en Angleterre, sans doute pour les affaires de la révolution, et il me paraissait aussi bizarre que profitable que la même demeure servît à un des plus fervens amis de ce parti, et à celui qui était envoyé pour concerter les moyens de le combattre.

Je n'étais porteur d'aucun écrit, mais seulement d'instructions verbales très-étendues pour recevoir et donner toutes les informations nécessaires. Je trouvai à mon arrivée un billet de M. l'évêque de Pamiers qui me demandait un rendez-vous pour le lendemain. Ce rendez-vous eut lieu effectivement, et, pendant une conversation de deux heures, dans laquelle l'évêque me renouvela les assurances de la reconnaissance dont le roi comptait donner

à M. de Bouillé les marques les plus éclatantes, et de la confiance absolue que le rapport de son entrevue avec lui avait inspirée à Leurs Majestés, nous entrâmes en explication sur les moyens d'exécution du projet et sur la position actuelle des affaires. Il me dit que le roi et la reine étaient instruits de mon arrivée, et que, comme il serait trop dangereux pour moi, aussi bien que pour eux, que je les visse en particulier, le comte de Fersen était chargé de me voir de leur part, et de me mettre au fait de toutes les relations intérieures et extérieures, afin que je pusse en rendre un compte exact à mon retour à Metz. Je commencai par lui objecter qu'il était possible que le roi, qui ne me connaissait guère, eût quelque méfiance de mon âge (j'avais alors vingt-un ans et demi), et que quoiqu'au point où j'en étais de la confidence il valût peut-être mieux me la laisser tout entière, je remettrais mes pouvoirs à un homme plus mûr, si on le jugeait plus propre à cette négociation. L'évêque répondit, de la part du roi, à mes scrupules de la manière la plus flatteuse. De mon côté, je lui fis part aussi des craintes que me laissait, pour l'exécution de notre plan, le caractère indécis du roi. Il me tranquillisa autant qu'il put sur ce point qui fut toujours, je l'avoue, le plus grand sujet de mes inquiétudes pendant la marche de cette affaire. Il me donna les détails les plus satisfaisans sur l'intérieur du roi, et, entre autres preuves des sentimens de ce prince sur la révolution, et de la fatigue qu'il éprouvait de sa

position, il me cita que le jour où il avait sanctionné dernièrement le décret relatif au serment du clergé, il avait dit au comte de Fersen : « J'aimerais mieux être roi de Metz que de demeurer » roi de France dans une telle position ; mais cela » finira bientôt. » Il me confia en outre que, depuis le 6 octobre, ce prince avait envoyé au roi d'Espagne sa protestation contre tout ce qu'il pourrait sanctionner par la suite comme n'étant point libre de ses volontés : je n'ai pas entendu parler depuis de cette protestation.

Nous passâmes ensuite rapidement sur l'état des négociations entamées. Il me confirma les bonnes dispositions du corps helvétique, celles de l'Espagne qui promettait de faire avancer incessamment des troupes pour appuyer la démarche du roi, et les promesses de secours d'hommes et d'argent de la part de l'empereur.

Les émigrés qui se trouvaient alors à Turin et leurs projets nous occupèrent un moment. Je témoignai mes craintes à leur égard, et persuadé que, dans toute grande combinaison, rien ne nuit plus au but général que la multiplicité des moyens, je représentai à l'évêque combien toute entreprise mal concertée de leur part embarrasserait et pourrait même rendre impossible la conduite du plan adopté par le roi. Il me répondit que ce prince en était si convaincu et si inquiet, surtout d'après la fausse démarche que l'on venait d'essayer à Lyon, qu'il avait envoyé à Turin trois courriers dont le

dernier avait été adressé au roi de Sardaigne directement, pour défendre à ceux que les plus chers intérêts unissaient à sa cause dans ce pays, de rien tenter pour entrer en France dans la conjoncture actuelle, et qu'il avait mandé qu'il gardait copie de sa lettre pour lui servir de justification vis-à-vis de la France, en cas que l'on refusât de se rendre à ses ordres et à ses prières. La connaissance de cette démarche me rassura d'autant plus qu'elle fut appuyée de l'expression de la volonté formelle du roi de ne rien communiquer de son projet actuel aux chefs des émigrés, dans la crainte d'une indiscrétion que l'excès même de leur zèle pouvait occasioner. Il avait fait part en même temps de son message à Turin aux meneurs du parti révolutionnaire, et cette ouverture lui avait attiré une popularité momentanée qui ne laissa pas d'être utile à cacher ses desseins.

Cependant la position du roi était toujours la même dans Paris. Prisonnier dans son palais, décrédité aux yeux du peuple, humilié à chaque occasion par l'Assemblée nationale, par la municipalité et par le chef de la force-armée, il ne présentait plus que le fantôme d'un monarque que tous les succès de ses partisans eussent pu difficilement rendre à son existence première. Au reste, il s'était occupé, quoique trop tard encore, à gagner Mirabeau, et il y était parvenu. Ce factieux le servait lentement en travaillant les esprits, principalement par les moyens de séduction que lui fournis-

sait l'argent qu'on lui donnait à répandre pour cet objet, et dont il faisait plus souvent un emploi personnel. Il s'apercevait facilement que la cour n'avait en lui qu'une demi-confiance, calcul bien faux dans toute affaire de parti et bien dangereux surtout avec des esprits de la trempe de celui-ci. Aussi Mirabeau disait-il assez plaisamment pour justifier la méfiance que lui inspiraient les allures secrètes du château, qu'il en était là comme dans les cuisines de grandes maisons *qui ont toujours quelque pot-au-feu caché*. M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, était un de ceux qui travaillaient au rapprochement de cet homme important avec la cour, et il essayait de réparer par ce genre de service les torts réels ou apparens qu'il avait eus envers le roi, son bienfaiteur et même son ami.

Tel est le tableau de la situation tant extérieure qu'intérieure de Louis XVI, ainsi qu'il me fut présenté à mon arrivée à Paris. M. l'évêque de Pamiers termina notre première entrevue par me dire qu'étant au moment de se retirer lui-même en Suisse, Leurs Majestés désiraient que je traitasse dorénavant avec M. de Fersen qui avait toutes leurs instructions. Ce fut donc chez celui-ci qu'il me promit d'arranger le premier rendez-vous.

Pour détourner de moi les soupçons que pouvait occasioner ce voyage, je me montrai dans le monde et dans les sociétés les plus opposées. J'évitai d'aller aux clubs d'aucun parti, malgré les instances que

j'en reçus; et quoique mon opinion fût bien connue, tout jeune que j'étais, je travaillai à établir celle de ma modération.

M. Du Portail, officier du corps du génie, qui avait aidé M. de La Fayette en Amérique, et que celui-ci avait à son tour fait connaître, était alors ministre de la guerre. Je lui portai des lettres que j'avais pour lui. Dans une conversation assez patriotique qu'il eut avec moi, je ne vis dans ce ministre qu'un homme nul qui cachait sous un air dur et sévère une profonde médiocrité. Ses dispositions défavorables pour M. de Bouillé, et dont sa liaison avec M. de La Fayette m'était un garant suffisant, ne l'empêchèrent pas de me communiquer avec une apparente confiance un projet de divisions pour l'armée, qui réduisait infiniment le commandement du premier. Il faut convenir que ce commandement était en effet d'une étendue bien extraordinaire dans un temps où un homme du caractère de ce général, et qui avait acquis tant d'influence, pouvait être si dangereux pour le parti dominant : aussi ce projet n'avait-il d'autre but que de remédier à cet inconvénient. Quoique M. Du Portail m'assurât que le général ferait lui-même sa part, il n'était pas difficile de sentir la portée du coup qu'on lui préparait. C'est pourquoi M. de Bouillé, pour qui il était essentiel de rester dans les Évêchés où l'habitude et sa conduite lui avaient donné une grande consistance, s'empressa, sur le rapport que je lui en fis, de marquer un désintéres-

sement bien étonnant aux yeux de ses ennemis, en renonçant à l'espèce de dictature qui lui était confiée. J'en fis avertir en même temps le roi pour qu'il lui fît conserver le commandement des Évêchés, et évitât qu'on l'éloignât davantage de Paris; comme auraient pu et même dû le faire les démocrates, s'ils avaient été conséquens à leurs principes.

Pour mieux cacher l'objet de mon voyage, j'avais aussi des lettres de M. de Bouillé pour M. de La Fayette, et quoique je susse combien celui-ci était dangereux à nos projets, j'avais eu l'imprudence de passer trois jours à Paris sans les lui remettre. Il me fit témoigner son regret de ne m'avoir pas encore vu et son désir de me parler. Je m'empressai de réparer la faute où m'avait entraîné mon sentiment sur le rôle qu'il jouait. Je me rendis chez lui. Il me demanda d'abord l'objet qui m'amenait à Paris. Ma jeunesse, le goût des plaisirs, etc., m'offraient de bons prétextes dont je me servis pour éluder une question sur laquelle il ne pouvait espérer de moi une réponse franche.

Comme je pensais que mon accès chez lui pouvait être utile aux intérêts du roi, j'en fis prévenir ce prince, et je demandai son agrément que j'obtins facilement, ainsi que j'avais fait lors de mon voyage à Paris l'été précédent.

Dès notre premier abord, M. de La Fayette me renouvela les plus aimables assurances de sa tendresse pour moi. Effectivement il m'en avait toujours témoigné beaucoup, et j'avoue que l'amé-

nité de son caractère, jointe au prestige de sa renommée, m'avait rendu, jusqu'à l'époque de nos troubles, fort sensible à la distinction qu'il me marquait. Je lui en voulais même peut-être plus, en raison de l'effort qu'il m'avait fallu faire pour me détacher de lui, et je voyais avec regret que nous fussions placés dans des rangs si opposés; car quelles que soient les dissidences politiques, elles ne doivent pas rendre injuste pour les qualités privées. M. de La Fayette me fit aussi les plus belles protestations de considération et d'amitié pour M. de Bouillé, ainsi que d'attachement pour la monarchie, particulièrement pour la personne du roi, enfin de modération et de désintéressement; mais ces démonstrations ne purent vaincre ma réserve.

Pendant le peu de jours que je passai à Paris, j'eus avec lui plusieurs conférences semblables, dans lesquelles il donna un libre cours aux faux principes qui faisaient la base de ses discours, et, malheureusement pour lui comme pour les autres, la règle de sa conduite. Ce fut dans une de ces conversations que lui ayant demandé comment il était avec le château, il me répondit : « Le roi » sert la constitution, c'est vous dire assez si j'en » suis content. D'ailleurs vous le connaissez, c'est » un bon homme qui n'a nul caractère, et dont je » ferais ce que je voudrais, sans la reine qui me » gêne beaucoup. Elle me témoigne souvent de la » confiance, mais elle ne se livre point assez à mes

» avis qui assureraient sa popularité. Elle a ce
» qu'il faut pour s'attacher le cœur des Parisiens,
» mais une ancienne morgue et une humeur qu'elle
» ne sait point assez cacher les lui aliènent plus sou-
» vent. Je voudrais qu'elle y mît plus de bonne foi.»
J'ignore si M. de La Fayette en mettait beaucoup lui-même dans cette confidence; mais comme elle était aussi remarquable de sa part qu'elle pouvait être profitable au roi et à la reine, je crus de mon devoir de ne pas la leur tenir secrète.

J'eus occasion de lui parler des moyens que lui donnait sa position pour contribuer au bien public et pour arr:ter le mal dont le cours incalculable de la révolution menaçait notre patrie. Je tâchai de lui présenter, sous un point de vue séduisant pour son ambition comme pour son amour-propre, la gloire de sauver le monarque et la monarchie, ainsi qu'il en avait le pouvoir, et je lui montrai sur quelles bases solides il était à même d'élever à la fois son nom et sa fortune. J'en reçus les mêmes réponses qu'à mon précédent voyage, et je me confirmai dans la triste certitude qu'il pouvait encore nuire long-temps à la chose publique, mais qu'il ne la servirait jamais. Il n'est peut-être pas indifférent de rapporter ici les propres paroles d'un personnage qui a acquis tant de célébrité, par l'influence qu'il a exercée sur nos destinées. Comme je lui offrais, ainsi que j'en avais été chargé, toutes les récompenses et tous les honneurs qui lui seraient assurés, s'il terminait la

révolution, ou la dirigeait vers un but également avantageux au roi et à l'État, il me dit « qu'il n'a-
» vait aucune ambition que celle du bien public
» et de l'achèvement d'une heureuse et libre cons-
» titution; qu'il ne demandait d'autre récompense
» de ses services que le suffrage et l'estime de ses
» concitoyens; qu'une fois sa tâche remplie, il
» reprendrait son rang militaire, et se retirerait à
» la campagne où, jouissant de l'approbation et
» de l'affection publiques, il attendrait que la na-
» tion en danger l'appelât pour combattre le des-
» potisme, s'il voulait reparaître. Alors, ajoutait-
» il, je jouirai de tous mes travaux; alors j'aurai
» acquis une existence que je ne devrai qu'à la
» pureté de mes principes, à la simplicité de mon
» caractère, et la confiance générale me mettra
» au-dessus du roi lui-même. » A quoi je répondis : Je ne suis pas autorisé, mon cousin, à vous offrir d'être plus que le roi.

C'est ainsi que M. de La Fayette croyait cacher son ambition par son exagération même, et il parlait d'abdiquer avant d'avoir su usurper.

Pour revenir à l'objet de ma mission, au bout de quelques jours mon entrevue avec le comte de Fersen fut arrangée par M. l'évêque de Pamiers, ainsi que nous en étions convenus. Je pris les plus grandes précautions pour qu'on ne pût me voir entrer chez une personne qui, par son assiduité au château, devait être suspecte au parti opposé; mais, soit négligence, ou excès de confiance, il

est certain qu'on observait peu ses démarches.

J'arrivai donc de nuit dans une maison très-retirée, au coin de la rue de Matignon, faubourg Saint-Honoré, et après nous être assurés que nous ne pouvions être entendus, nous entrâmes en matière.

D'après les ordres qu'il en avait reçus du roi, M. de Fersen me mit d'abord au fait de l'état des négociations que Sa Majesté avait déjà entamées, pour sa délivrance, avec les puissances étrangères, et qui n'étaient encore guère avancées. On avait des raisons de compter sur les bonnes et utiles dispositions des cantons suisses, quoique la forme du gouvernement helvétique, presque incompatible avec le secret, eût empêché de s'en procurer la certitude complète. On avait aussi reçu des marques d'intérêt des cours de Vienne, de Madrid et de Stockholm, mais qui se bornaient à des promesses bien éloignées et assez vagues de services. Indépendamment de l'insouciance que rencontre presque toujours le malheur auprès des hommes et surtout auprès des cours, celles-ci paraissaient encore, si ce n'est refroidies, au moins ralenties par l'influence de la Prusse et de l'Angleterre. Il ne semblait pas douteux alors que cette dernière n'eût suscité et n'entretînt les troubles de la France, et que, pour distraire entièrement l'empereur de la part qu'il pourrait y vouloir prendre, ces deux puissances réunies ne fomentassent la guerre qu'il avait alors à soutenir tant contre les Turcs

que contre ses propres sujets du Brabant. Les secours d'hommes qu'il pouvait donner n'étaient donc que très-incertains, et le devenaient encore davantage par la condition que ce prince paraissait y mettre, que le roi de France se fût assuré d'un parti dans l'intérieur et eût fait une démarche décisive avant que l'on pût ou que l'on voulût l'aider. Il était aisé de découvrir que ce souverain désirait engager le roi et plonger la France dans une guerre civile pour y prendre une part toujours avantageuse aux auxiliaires, plutôt que de faciliter les moyens de faire rentrer les factieux dans le devoir par un appareil auquel ils n'avaient ni la force ni la volonté de résister. C'était cependant sur cet allié que l'on me parut compter le plus; et les intrigues de M. de Mercy, alors ministre dans le Brabant, qui avait conservé de l'influence sur la reine, ainsi que l'illusion que cette princesse cherchait naturellement à se faire sur l'appui qu'elle devait attendre de sa famille, ne permettaient pas au roi ni à ses agens d'avoir de la méfiance envers le cabinet de Vienne, et me permettaient encore moins d'en témoigner. Ainsi il fallut se contenter des espérances vagues, des promesses conditionnelles et spécieuses que l'on recevait; mais il était difficile d'y compter entièrement, et, si les mauvaises intentions des cours de Berlin et de Londres présentaient des embarras aussi évidens que puissans, le peu de bonne foi et d'empressement de celle de Vienne

n'en offrait pas un moins grand ni moins dangereux, comme la suite de toute cette affaire le prouvera.

Les moyens d'argent, cette base fondamentale de toute entreprise, n'étaient ni plus avancés ni plus assurés pour les mêmes raisons que je viens d'indiquer, et je vis que, sur de tels aperçus, il était impossible de s'engager dans une démarche aussi grave. Je conçus donc (et ce fut l'opinion du comte de Fersen, ainsi que de Leurs Majestés, quand il la leur eut communiquée) qu'il ne fallait rien entreprendre pour le moment, mais seulement gagner du temps et en profiter pour s'assurer des ressources plus solides. En effet, au point de corruption où en était l'armée, il eût été déraisonnable de compter sur les troupes seules du roi. Quelques régimens fidèles jusqu'à cette époque, et qui peut-être le seraient encore au moment de l'exécution du projet, pouvaient bien accompagner sur la route et recevoir le roi et sa famille dans le lieu de leur retraite; mais il était indispensable d'avoir des troupes étrangères à portée pour pouvoir les mêler aux nôtres, s'il devenait nécessaire, et encourager ou contenir même, par leur exemple, nos soldats dont la fidélité était exposée à tous les genres de séduction, et ne savait guère y résister.

Quelque précieux que fussent les momens, et quelque pressantes que fussent les circonstances pour exiger un coup de vigueur de la part du roi, ces vérités étaient trop évidentes et trop fortes pour

qu'on n'y cédât point, et il fut convenu que l'on ne pouvait agir avant trois mois, c'est-à-dire avant le commencement du printemps. Cependant comme je ne devais pas avoir de fréquentes conférences avec M. de Fersen, ni ne pouvais faire d'autre voyage à Paris sans exciter des soupçons, il fallut discuter et déterminer d'avance le lieu où le roi se rendrait, et ce fut ce qui nous occupa le plus.

Il se présentait plusieurs points susceptibles de le recevoir et dont le choix changeait entièrement le plan du projet. Le roi pouvait en effet :

Se retirer sur Besançon, dont la citadelle offrait un poste très-fort et très-avantageux pour rassembler une armée et donner le signal et la main aux Suisses, dont le voisinage et les dispositions facilitaient la jonction; de-là s'avancer sur la Bourgogne où le parti royaliste était puissant, et ensuite sur Paris;

Se rendre à Valenciennes ou telle autre place de la Flandre, occupée par une garnison sûre, où M. de Bouillé se porterait lui-même et ferait arriver les troupes de son commandement qui auraient été fidèles jusque-là;

Sortir par les Ardennes et la Flandre autrichienne; rentrer en France par cette frontière, en se portant sur une des places que M. de Bouillé livrerait dans son commandement et où il ferait un rassemblement de troupes;

Ou enfin se porter directement par l'intérieur

dans les Évêchés, soit à Sedan, soit à Montmédy, où le général s'environnerait de troupes, si on lui laissait le temps de cacher ses dispositions, et s'il pouvait être soutenu d'un corps autrichien sur la frontière.

Tous ces projets avaient des avantages et des inconvéniens presque égaux. Le plus grand de ceux-ci était la distance, particulièrement pour Besançon, et c'est ce qui rendait le choix de Valenciennes plus séduisant et plus agréable au roi que les deux autres; d'ailleurs le bon esprit de cette ville l'y encourageait. Je le combattis cependant par des raisons qui le rendaient presque impraticable, malgré l'inclination de ce prince, et qui finirent par l'en détourner. Effectivement, si le roi avait eu dans le Hainaut un commandant à sa disposition, la proximité de cette province eût demandé la préférence; mais M. de Rochambeau, qui y commandait, étant entièrement livré au parti démocratique, et le roi ayant placé toute sa confiance et son espérance dans M. de Bouillé, celui-ci ne pouvait faire aucune disposition militaire que dans son commandement, ni fournir à Sa Majesté, si elle allait dans celui d'un autre, que le secours impuissant de son zèle personnel; elle se privait ainsi des ressources que lui offrait l'influence que M. de Bouillé avait conservée sur les troupes et sur la majeure partie des habitans des provinces où il commandait. Il se joignait encore à ce motif des avantages de localité que j'expliquerai plus bas, en

faveur du poste de Montmédy que ce général proposait au roi pour sa retraite.

Après cet aperçu sur l'asile que le roi pouvait et devait choisir, nous traitâmes des moyens d'y arriver, et la sortie du château des Tuileries, dont toutes les issues étaient gardées avec une vigilance extrême, me parut le point le plus difficile. Cependant le comte de Fersen se chargeait et répondait de cette opération délicate. Il me donna assez de détails sur l'intérieur du château pour me faire voir la possibilité d'en tirer secrètement la famille royale.

Le voyage et la route de Leurs Majestés étaient aussi deux objets fort épineux. Nous les discutâmes également, et je proposai que, pour diminuer le danger, on le partageât en faisant voyager la reine avec M. le dauphin séparément du roi, ce qui avait le double avantage de procurer des moyens plus lestes et moins suspects de les transporter, et de ne pas réunir sur le même point tous les intérêts. Mais cette proposition ne fut pas agréée, et elle fut particulièrement rejetée par la reine. Cette princesse fortifiait les autres motifs de son refus par la résolution très-noble et très-courageuse de partager constamment les dangers et le sort du roi, et me fit faire cette réponse assez remarquable, que *si nous voulions les sauver, il fallait que ce fût tous ensemble ou point du tout.*

Jugeant cette détermination invariable, j'insistai trop faiblement peut-être, et il fut arrêté entre

M. de Fersen et moi que le roi, la reine, madame Élisabeth et les enfans de France voyageraient dans une même voiture qui devait être construite exprès. Je crus remédier aux inconvéniens que devait avoir cette réunion, en demandant, d'après les instructions que j'en avais, qu'en outre des trois gardes-du-corps qui devaient l'accompagner en habit de courriers, le roi prît dans sa voiture quelqu'un qui pût parler aux postes et se montrer. Cette précaution était nécessaire pour que, dans aucun cas, le roi ne se fît voir, et que le peu d'habitude qu'il avait des voyages et de l'incognito ne pût lui nuire. Sa Majesté me fit dire et promit formellement qu'elle emmènerait avec elle, pour cet objet, le marquis d'Agoult, major des gardes-françaises, homme de tête et de courage, tel qu'il le fallait dans cette circonstance, et dont le choix avait été indiqué par M. de Bouillé.

Ces différentes réponses me furent portées par M. de Fersen, dans une maison tierce (chez la comtesse de Souza, ambassadrice de Portugal, ma cousine), pendant l'intervalle de quelques jours qui se passa entre la première conférence dont je viens de rendre compte, où furent posées les bases du projet, et la seconde qui devait être la dernière. Celle-ci était destinée à me rendre les réponses définitives du roi, et à me donner la certitude de sa résolution. Dans la crainte qu'elle ne changeât, et qu'il n'en résultât autant d'inconvénient pour sa cause que pour ceux qui la servaient, j'avais

pris la liberté de demander un écrit de sa main, qui fût un gage assuré de la fermeté de sa détermination pour l'entreprise. Cette demande, qui causa quelque étonnement aux intermédiaires qui la transmirent, fut accueillie avec une extrême bonté par Sa Majesté, qui voulut bien même y satisfaire avec empressement. M. de Fersen me communiqua en conséquence un billet que lui adressait la reine avec la lettre du roi pour moi, dont l'original devait lui être remis quand j'en aurais pris copie. La reine disait dans ce billet que le désir de se tirer de l'affreuse position où le roi et elle se trouvaient, était retenu par la nécessité de s'assurer davantage les secours des puissances étrangères, et que l'on allait y travailler avec chaleur. Elle voulait bien ajouter que l'on avait une entière confiance dans M. de Bouillé, et que, *pour la reconnaissance qu'on lui aurait, c'était à lui d'en juger par l'étendue du service.*

La lettre du roi était de sa main et détaillée. Il y répétait les assurances de sa confiance dans M. de Bouillé, qu'il avait toujours regardé comme le principal instrument de sa délivrance. Il disait qu'il fallait s'assurer des secours étrangers et patienter jusque-là; *qu'une fois sa résolution de quitter Paris prise et annoncée, elle serait invariable, et que l'on pouvait y compter;* qu'il pensait que le secret le plus grand était nécessaire pour le succès de cette entreprise, et qu'en conséquence moins on emploierait de personnes, plus on serait sûr de l'ob-

tenir. Sa Majesté désignait différentes routes pour s'éloigner de Paris, et disait qu'elle avait toujours songé à se rendre à Valenciennes, mais assurait qu'elle irait volontiers à Montmédy si M. de Bouillé persistait à croire ce lieu le plus sûr et le plus convenable; que toutefois, dans les routes qu'il prendrait pour y arriver, le roi ne pouvait adopter celle qui l'eût fait sortir et rentrer par les Ardennes, parce qu'*il ne voulait point mettre le pied hors de son royaume, et qu'il tenait absolument à n'en point sortir;* qu'une telle démarche pourrait irriter son peuple, et qu'il voulait au contraire la paix et la tranquillité. Ces derniers mots, qui sont l'expression libre et désintéressée des sentimens et des principes de Louis XVI, doivent faire rougir les perfides et imposer silence aux ignorans qui ont calomnié ou dénaturé ses intentions.

Telle était la substance de ces deux écrits dont je regrette infiniment de n'avoir osé conserver la copie que je pris alors en encre sympathique, ainsi que j'en étais convenu, pour la porter à Metz. Je remis les originaux à M. de Fersen, et je trouvai que c'était beaucoup, d'après le caractère à la fois méfiant et loyal du roi, de l'avoir décidé à se prononcer et à s'expliquer ainsi.

Dès que j'eus reçu ces réponses et posé ces premières bases, je m'empressai de retourner près de M. de Bouillé. Je partis de Paris le 8 janvier, et j'arrivai à Metz le lendemain soir. Je remis au général les lettres du roi et de la reine, et l'on peut

juger de l'intérêt avec lequel il entendit le rapport que je lui fis de mon voyage. Il entrevoyait bien des difficultés pour le succès avant mon départ; mon retour ne lui en présentait pas moins; mais son vif attachement à la personne du roi, l'intérêt du salut de ce prince et l'avantage qui devait en résulter pour l'État, lui donnèrent le courage et la patience nécessaires dans une pareille entreprise.

J'avais concerté avec M. de Fersen des moyens sûrs pour notre correspondance. Nous avions un chiffre que je regarde comme impossible à deviner, et quoique toutes nos lettres passassent par la poste, il est remarquable que, pendant une correspondance de six mois sur un aussi grand intérêt, pas une de ces lettres ne fut interceptée, et qu'il n'arriva qu'un seul mal-entendu qui fut heureusement sans conséquence. M. de Fersen avait oublié d'indiquer la page du livre convenu entre nous pour trouver le mot qui servait à la combinaison du chiffre; mais je parvins, à force de travail, à remédier à cette omission qui eût été d'autant plus importante que la lettre indiquait le jour fixé par le roi pour son départ. Je fus chargé de toute cette correspondance. Les lettres m'étaient adressées par M. de Fersen pour le baron de Hamilton, Suédois et colonel du régiment de Nassau en garnison à Metz : j'adressais les miennes pour M. de Fersen à la baronne de Korff, femme de cinquante ans, intime amie de celui-ci, et entièrement dévouée au roi et à la reine; d'autres fois à M. de Silverspare,

secrétaire de l'ambassade de Suède. Tels, étaient les canaux par où cette grande affaire se conduisait, et quoique ces détails puissent paraître minutieux, je crois cependant ne devoir pas les omettre par l'importance de l'objet auquel ils se rapportent.

Le premier usage que je fis de tous ces moyens de correspondance, fut pour témoigner au roi toute la reconnaissante satisfaction que M. de Bouillé éprouvait de sa confiance en lui et de sa détermination, et pour insister, 1° sur la nécessité d'obtenir de l'empereur qu'il fît des démonstrations hostiles sur la frontière une quinzaine de jours avant celui où le roi sortirait de Paris ; 2° sur l'avantage de la retraite à Montmédy, et 3° sur l'impossibilité que M. de Bouillé fît, ailleurs que sur ce point, tous les préparatifs que demandaient la réception et la sûreté du roi.

Je dois ajouter que le roi ayant porté la confiance jusqu'à me faire témoigner, pendant mon séjour à Paris, le désir que M. de Bouillé lui désignât les personnes à employer avec les armées que la Suisse et l'Espagne fourniraient au moment de son évasion, et que je lui indiquasse moi-même les choix que je pensais qui lui conviendraient, j'avais répondu que je n'avais aucune instruction ni aucune donnée sur ce sujet, et que je satisferais à cette demande lorsque je serais de retour à Metz. Pressé cependant de fournir quelques renseignemens à cet égard, j'avais insinué que le baron de Falkenhayn,

lieutenant-général, né en Alsace et employé dans cette province, pouvait convenir au commandement des Suisses, et pour les Espagnols, j'avais indiqué le comte de La Tour-du-Pin qui, depuis son ministère de la guerre, commandait les divisions militaires de la partie méridionale de la France, et qui, secondé par M. de Gouvernet, son fils, ne pouvait que faire honneur au choix du roi, pour lequel ils étaient l'un et l'autre pénétrés de sentimens de dévouement dont ils avaient donné les preuves les moins équivoques. Sa Majesté, tout en approuvant ces choix, désira, avant de s'y arrêter, connaître l'avis de M. de Bouillé, qui me chargea de répondre dans ma première lettre que, quoiqu'il pensât que M. de Falkenhayn était presque le seul officier-général à employer avec l'armée que l'on espérait des Suisses, il était d'avis qu'il fallait mettre à leur tête un homme d'une plus grande consistance et dont la dignité pût faire taire toutes les prétentions particulières; qu'ainsi M. le maréchal de Castries, qui se trouvait alors en Suisse, lui paraissait convenir parfaitement, tant à cause des considérations ci-dessus, que par son caractère, ses talens et ses principes, et que M. de Falkenhayn, ainsi que M. de Gelb, lieutenant-général et Alsacien comme le premier, pourraient être employés sous lui.

Quant à l'Espagne, il lui paraissait que les rapports entre cette cour et M. de La Tour-du-Pin seraient trop difficiles à établir; et que d'ailleurs la

jalousie des Espagnols pour le commandement ne permettant de placer auprès d'eux qu'un négociateur propre à entretenir les relations nécessaires entre le roi et leur armée, il préférait à tout autre M. le duc de La Vauguyon, ambassadeur à cette cour où il avait un grand crédit et dont il avait une parfaite connaissance.

Le roi donna son approbation à tous ces choix, et agit aussitôt en conséquence. Quoiqu'on laissât ignorer le secret à M. de La Vauguyon, plusieurs négociations qui y étaient relatives passèrent par lui.

Sa Majesté adopta également l'avis de M. de Bouillé relativement à sa retraite sur Montmédy, et lui demanda seulement de lui indiquer la route la plus courte et la plus sûre, et de lui envoyer l'itinéraire le plus exact.

Il se présentait plusieurs routes pour se rendre de Paris à Montmédy. Celle de la sortie du royaume et de la rentrée par les Ardennes ayant été entièrement rejetée par le roi, comme je l'ai dit, ces routes furent indiquées et soumises à Sa Majesté, et quoiqu'elles n'offrissent pas de grandes différences entre elles, leur choix pouvait influer et influa effectivement beaucoup sur l'issue de l'entreprise.

La première était celle de Paris à Metz, que l'on quittait, après avoir traversé Verdun, pour prendre, le long de la Meuse, celle de Stenay dont Montmédy n'est distant que de trois lieues.

La seconde était par Reims, Isle, Pauvre, Réthel

et Stenay : c'était celle sur laquelle M. de Bouillé insistait le plus, parce qu'elle était moins sujette à être découverte que l'autre ; que par conséquent elle eût été plus aisée à assurer ; que le pays, étant pauvre et presque désert, exigeait par cela même moins de précautions, et que le régiment de royal-allemand, qui était resté le meilleur de l'armée, étant en quartier à Stenay, pouvait être chargé à lui seul de l'escorte du roi depuis Isle ou Rethel. L'on évitait ainsi l'inconvénient et le danger même d'un trop grand mouvement de troupes, pour former les détachemens que le roi exigeait sur la route qu'il devait prendre, et qu'il avait fallu lui promettre tant pour affermir sa résolution que pour céder à la demande positive qu'en faisait, par je ne sais quel motif, M. de Mercy, ministre de l'empereur, quoique M. de Bouillé fût contraire à cette mesure. Il objectait avec raison que ces détachemens, s'ils étaient faibles, ne pouvaient être utiles, et s'ils étaient forts, éveillaient l'inquiétude publique et devenaient dangereux. Cependant il céda sur ce point, comme il avait fait sur celui du voyage en commun de la famille royale, et comme il fit sur la répugnance du roi à prendre la route de Reims, toute préférable qu'elle était à tous égards, dans la crainte que Sa Majesté témoignait d'être reconnue dans cette ville où elle avait été sacrée. Ainsi il fut décidé que le roi suivrait la route de Châlons par Varennes pour éviter Verdun, et que les détachemens seraient placés dans les trois ou quatre

petites villes qui partagent l'espace entre Montmédy et Châlons. Cependant telle était l'inquiétude du roi, que cette disposition ne le rassurant pas encore suffisamment, il fit dire à M. de Bouillé, par M. de Goguelat, qu'il verrait avec plaisir qu'il plaçât un détachement jusque dans la ville de Châlons, et même encore par-delà. Mais le général se refusa absolument à cette mesure dont il démontra l'impossibilité, quoique, par une sorte d'accommodement entre les craintes du roi et le désir de lui complaire, il promît d'en envoyer un à *Pont-de-Sommevelle*, première poste après Châlons, où il ne fut, comme on ne le verra que trop par la suite, d'aucune utilité, mais au contraire d'un grand inconvénient.

On doit être étonné de la condescendance de M. de Bouillé pour les inquiétudes du roi, et on pourrait trouver qu'il y avait une sorte de faiblesse de sa part à ne pas insister davantage sur la direction exclusive d'une opération dont toute la responsabilité roulait sur lui. Mais, outre qu'il était dans son caractère loyal et courageux de ne pas vouloir paraître écarter les dangers personnels que lui offraient les diverses volontés du roi, et, entre autres, celle relative aux détachemens, il était aussi trop désintéressé pour marchander le service qu'il voulait rendre au monarque et à l'État, au-delà de ce qui lui semblait nécessaire pour assurer les probabilités du succès; et quoiqu'il ne portât pas dans cette entreprise des motifs d'ambition per-

sonnelle tels qu'on les lui a supposés, il ne voulait pas décourager le prince faible auquel il désirait être utile, en lui présentant trop de contradiction. Il faut dire de plus qu'il pensait que les dangers étaient égaux de Paris à Reims ou à Châlons; que cet espace offrait même les plus grands du voyage; qu'ils seraient conséquemment passés, lorsque le roi trouverait les détachemens, et que jusque-là ils seraient diminués ou surmontés par la personne de tête qu'il avait engagé ce prince à mener avec lui. D'anciennes idées nourries par l'habitude du gouvernement sous lequel il avait vécu, d'anciens ménagemens que les circonstances auraient pu écarter, le rendirent moins absolu et moins opiniâtre, qu'il semble qu'il aurait dû l'être dans ses conditions. Il se prêta avec trop de soumission à tout ce qui pouvait satisfaire ou rassurer le roi, tandis que ce prince se laissa entraîner trop facilement à mettre de côté la principale précaution qui lui avait été demandée, et qu'il avait formellement promise; de sorte que M. de Bouillé, sans être courtisan, fut forcé de laisser prendre à cette affaire les couleurs d'une affaire de cour, sans doute dans la crainte de faire soupçonner son zèle et son dévouement en présentant trop d'objections: malheureusement ces considérations eurent de grandes conséquences.

Cependant le général, en cédant sur plusieurs points, avait toujours et irrévocablement tenu à celui qu'il regardait avec raison comme la base

principale de son projet, et il demandait, comme condition presque exclusive de l'exécution, le rassemblement d'un corps de troupes autrichiennes de quinze mille hommes au moins sur la frontière. C'est pour cette raison qu'il avait tant insisté sur les avantages de la position de Montmédy, qu'il faut faire connaître, afin que l'on puisse comprendre comment elle était liée au concours des Autrichiens, et comment ces deux parties essentielles du plan s'aidaient mutuellement.

Montmédy, place de la frontière de France, du côté des Ardennes, est situé sur la Chiers, rivière très-profonde et fort encaissée, qui prend sa source à cinq ou six lieues de Longwy, autre place de la même frontière, et se jette dans la Meuse près de Sedan. La partie qui est adossée à la Chiers se nomme Médy-Bas, et ne contient qu'une très-faible population. Cette ville est entourée d'une muraille crénelée qui se joint, par la montagne, à la forteresse située sur un escarpement de cinq à six cents pieds. Celle-ci ne renferme que le nombre d'habitans nécessaire aux besoins de la garnison qui peut être de sept à huit cents hommes; et quoiqu'elle ne fût pas alors dans un état très-redoutable, cependant elle était facile à défendre contre les ennemis que nous aurions eu à combattre, et présentait un fort bon poste et une excellente tête de position. La montagne sur laquelle elle est située forme un plateau couvert par le canon de la place. Elle s'appelle le Camp des hautes Forêts ou de Thonelle, et a

toujours été reconnue pour une des meilleures défenses de cette partie de la frontière. Le front en devait être changé, puisque nous devions nous garantir contre ceux que, dans des temps plus heureux, nous aurions eu à défendre; mais, par une circonstance rare, cette position pouvait être retournée sans perdre de son avantage, et la Chiers, qui en couvrait le front, le rendait pour le moins aussi imposant du côté de la France, qu'il l'était, de l'autre sens, pour les États de l'empereur. C'était là que M. de Bouillé se proposait de rassembler les troupes qu'il destinait pour la réception et pour le soutien du roi, en laissant seulement dans la place la garnison suffisante pour la défendre et composée du régiment le plus sûr qu'il aurait eu dans son armée. Il ne voulait pas que le roi lui-même s'enfermât dans la forteresse où il eût pu être victime de la trahison; mais il comptait le placer dans un quartier-général d'où, gardé par l'élite de la cavalerie et par ce qui se serait sur-le-champ rassemblé de gentilshommes, il eût été à même de se mettre en sûreté si cela fût devenu nécessaire. Ce quartier-général était le village de Thonelle, situé au pied du plateau sur lequel devait camper l'infanterie, et placé dans un fond où devait être la cavalerie pour profiter d'un ruisseau qui coule de ce côté, et pour veiller de plus près sur le roi. Ce village est à l'entrée de la gorge qui forme le débouché de Virton distant de trois lieues seulement, et où M. de Bouillé voulait qu'un

corps autrichien fût placé, tant pour servir d'asile au roi, en cas de malheur, que pour soutenir, et même contenir les troupes françaises, si elles chancelaient.

On voit donc que ces deux dispositions tenaient l'une à l'autre, et que le voisinage des troupes autrichiennes appuyait et renforçait la position de Montmédy, comme celle-ci couvrait et secondait l'approche de ces troupes. Mais malheureusement l'importance de ce mouvement jetait dans la dépendance de la cour de Vienne qui, peu empressée de secourir le roi de France, et peu sincère dans les protestations qu'elle lui faisait, l'embarrassait dans un labyrinthe de difficultés d'autant plus affligeantes qu'elles étaient bien capables d'altérer la détermination d'un prince naturellement vacillant. Tantôt c'était la Prusse qui inquiétait l'empereur; tantôt il témoignait redouter l'Angleterre, dont les dispositions pouvaient être contraires aux intérêts du roi. Une autre fois, il accusait l'Espagne (la plus franche des alliées de Louis XVI à cette époque) de ne pas agir de bonne foi. Il était évident que l'empereur, en lui supposant même des vues plus favorables qu'elles ne l'étaient véritablement, ne voulait aider Louis XVI que quand ce monarque serait hors de Paris, et c'est ce que nous pûmes bien juger par un plan qu'il lui envoya et qui nous fut communiqué. Il y était dit qu'il était nécessaire que le roi se formât un parti de troupes fidèles et de gentilshommes dans une province dont il fût as-

suré ; qu'il sortît de Paris et engageât la guerre civile, ce qui était aussi contraire aux sentimens de ce prince qu'au projet qui semblait arrêté : ce plan indiquait que la nouvelle face qu'il donnerait ainsi à ses affaires faciliterait l'entremise de ses alliés. Sans doute la faiblesse connue du roi portait l'empereur à ne vouloir se déclarer pour lui que lorsqu'il serait sorti de sa prison, afin de n'être pas exposé à une reculade honteuse, si la résolution ou le succès manquaient dans l'exécution, ou à engager à lui seul une guerre avec la France, lorsqu'il en avait déjà d'autres sur les bras. Probablement aussi la cour de Vienne n'était pas fâchée d'entretenir le désordre en France, en y laissant allumer une guerre civile, qui, quelque favorable qu'elle eût pu devenir aux intérêts du roi, eût entraîné des malheurs que ce prince, ainsi que M. de Bouillé, pensaient éviter par l'appareil des forces étrangères. Cependant l'empereur ne refusait point positivement le mouvement qu'on lui demandait sur la frontière, et l'espoir qu'il en laissait encourageait toutes nos démarches au milieu des dangers qui nous entouraient. Mais toutes ses objections qu'il fallait combattre apportaient des retards indispensables et tels que cette entreprise, projetée depuis le mois de décembre, et qui aurait dû être exécutée au commencement d'avril, n'était pas encore en train dans les premiers jours de mai, tant pour ces raisons que parce que le roi avait demandé jusqu'au 15 pour recevoir une réponse

positive de l'Espagne, qui fermât la bouche à l'empereur et assurât la diversion que cette puissance, ainsi que la Suisse, avait promise. Je dois dire que, malgré toutes ces entraves et tous ces contre-temps, les lettres du roi annoncèrent toujours une détermination invariable dans son projet et un vif désir de l'exécuter. Mais ces délais ajoutaient chaque jour aux difficultés qu'ils étaient censés devoir lever. Les troupes, principal instrument de cette opération, se perdaient de plus en plus et s'attachaient davantage à la révolution par l'établissement des clubs auxquels elles étaient invitées, et dont nous étions redevables à cette entreprise de Lyon, que j'ai mentionnée : de sorte qu'à force d'attendre le moment favorable et de traîner pour réunir toutes les précautions qui devaient le rendre tel, on le manquait et l'on se faisait peut-être plus de tort par excès de prudence, qu'on n'aurait pu s'en faire par une sorte de témérité. On justifiait bien dans cette circonstance ce que dit Machiavel, *que le délai est toujours préjudiciable, et qu'il n'y a jamais de conjoncture entièrement favorable dans toutes les affaires qu'on entreprend; de sorte que qui attend jusqu'à ce qu'il rencontre une occasion parfaite, jamais n'entreprendra une chose, ou, s'il l'entreprend, en sortira souvent mal.*

Pendant que cette négociation et les préparatifs de l'exécution marchaient à l'ombre du secret, la position de M. de Bouillé, à Metz, devenait

chaque jour plus délicate et plus intéressante. La résistance courageuse qu'il avait opposée avec un succès constant aux persécutions et aux menées de ses ennemis, c'est-à-dire, de ceux de la chose publique, qui redoutaient son attachement à la royauté, les avait enfin lassés. Cette conduite, en lui attirant la confiance et le respect des troupes et du peuple, l'avait rendu nécessaire à ceux qui voulaient dominer et qui lui auraient fait les conditions les plus brillantes (ainsi que le lui proposa le député Emmery, avocat de Metz), si, se livrant à eux, il avait abandonné le roi et la noblesse. Les diverses tentatives que firent auprès de lui tous les partis, à cette époque, n'étant pas de mon sujet, je n'en donnerai point ici le détail, quoiqu'il pût servir à expliquer un jour le rôle qu'il jouait alors et qu'il devait à la solidité de son caractère ainsi qu'à la superiorité reconnue de son courage et de ses talens.

Je ne ferai qu'une remarque sur les personnages qui recherchèrent tour à tour l'appui ou l'alliance de M. de Bouillé : c'est que presque tous étaient des intrigans dont il fit très-bien de se méfier également, et qui n'avaient que des vues trop courtes et des moyens trop faibles pour s'y associer. Un seul était un vrai factieux, à la hauteur des circonstances : c'était Mirabeau. Aussi M. de Bouillé, sans se livrer à cet homme à la fois habile et dangereux, comptait-il plus sur lui que sur aucun autre, et avec raison. Car si la corruption de son carac-

tère avait fait passer Mirabeau successivement dans chaque parti qui menait la révolution, un homme tel que lui trouvait un intérêt et une gloire plus solides à rétablir l'ordre et un gouvernement légitime, et ne pouvait s'être fait autant craindre que pour se rendre nécessaire et utile. Telles étaient effectivement les dispositions de Mirabeau qui s'avançait vers un grand projet digne de lui et du général qui lui avait promis son concours, lorsque la mort vint l'arrêter au premier pas qu'il avait fait en dénonçant les vingt-trois factieux avec cette impétueuse éloquence qui lui était naturelle. Soit, comme on l'a cru, que ceux-ci aient détourné leur perte en consommant leur vengeance, soit que la nature ait servi leurs intérêts à point nommé, il est certain que cette mort fut un malheur pour la France dont elle remit les destinées au hasard du projet que nous suivions, et que les mesures de Mirabeau eussent remplacé plus solidement.

Si les ménagemens et les avances même des factieux envers M. de Bouillé, augmentaient ses moyens de servir le roi, et lui faisaient moins désespérer de sa cause, la situation de ce prince s'embarrassait de plus en plus à Paris, par les intrigues et les mouvemens partiels de quelques agens auxquels il n'avait pas la force de s'opposer. Au lieu d'endormir l'attention du public, il la réveillait ainsi par des démonstrations peut-être impolitiques qui occasionèrent plusieurs scènes fâ-

cheuses. L'une eut lieu le 28 février, où, après avoir laissé se réunir aux Tuileries et autour de sa personne, pendant une révolte suscitée près de Vincennes, un grand nombre de gentilshommes armés qui lui formaient une garde dont le zèle honorable était aussi inutile qu'imprudent, il eut la douleur de les voir désarmer et chasser avec dureté par M. de La Fayette qui, revenant avec toute l'arrogance de la victoire et avec le ressentiment de ce qu'il croyait une tentative manquée, réclama pour la garde nationale le droit exclusif de garder le château, et saisit ainsi l'occasion et le prétexte d'humilier le roi dans la personne de ses serviteurs. On n'a jamais bien su quel pouvait être le but de cette réunion. Il est probable que ceux même qui la dirigèrent n'en calculaient guère l'objet ni le résultat; et le roi n'en parla pas dans ses lettres à M. de Bouillé. Une autre scène, plus violente, en attaquant encore plus sa personne, manifesta davantage sa captivité. Le roi, après une légère maladie qu'il venait d'éprouver, ayant voulu aller passer quelques jours à Saint-Cloud avec sa famille, les factieux, dont la vigilance avait été réveillée récemment par le départ de Mesdames, tantes de Sa Majesté, lui supposèrent le projet de s'échapper. Ils ameutèrent la populace dans la cour des Tuileries, au moment où le roi montait en voiture. Quoique M. de La Fayette assurât que la constitution était dans le plus grand danger, si le monarque ne faisait pas usage de la

liberté qu'elle lui accordait; quoiqu'il donnât à l'un et à l'autre l'appui de la force publique, avec cette apparence de zèle tiède, aussi dangereux pour lui-même que pour ceux qui en étaient l'objet; quoique le roi réclamât en sa faveur les simples droits de l'homme, il fût forcé de rentrer dans sa prison après une résistance de deux heures, pendant lesquelles lui, la reine et ses enfans furent menacés, et quelques-uns de ses serviteurs, entre autres le jeune marquis de Duras, furent maltraités.

Dans ces deux occasions, on soupçonna le roi d'avoir eu le projet de s'éloigner de Paris, mais d'avoir manqué de force dans l'exécution. Ce qui est certain, c'est qu'au mois de février rien n'était encore préparé pour le recevoir, et qu'il n'avait rien annoncé à M. de Bouillé, ni rien concerté avec d'autres; et qu'au mois d'avril Sa Majesté attendait encore les démonstrations des Autrichiens, que ceux-ci retardaient de jour en jour. Seulement le roi manda, après cette fâcheuse journée, que la colère qu'il en avait ressentie avait failli le décider à risquer le tout pour le tout, et à profiter des moyens véritables qu'il avait de s'évader. Et plût à Dieu qu'il eût suivi l'impulsion d'un si noble ressentiment! Il est vraisemblable que la sécurité que causait à ses ennemis le triomphe qu'ils venaient de remporter, l'eût plus servi que toutes les précautions et toutes les lenteurs de la prudence. Quoi qu'il en soit, nous fûmes très-

alarmés à Metz de ce qui venait d'arriver au roi le 18 avril, moins à cause du redoublement de surveillance qui devait en résulter, qu'à cause de l'impression que le roi pouvait en recevoir et dont il était à craindre que sa détermination fût ébranlée. Mais l'époque de son départ ayant été reculée jusqu'à la fin de juin, par des circonstances que je dirai ensuite, l'effet de celle-ci, tant sur l'esprit de ce prince que sur celui de ses adversaires, eut le temps de se détruire, et elle ne put rien ajouter à la surveillance de M. de La Fayette qui, tirant sa force de la captivité du roi, mettait, depuis le 6 octobre, toute son attention et tous ses efforts à la prolonger.

Cependant M. le baron de Breteuil, impatient de voir le dénoûment d'un projet dont il s'attribuait la plus grande part, et se méfiant du caractère incertain du roi, se désolait à Soleure des délais qu'éprouvait le départ, et écrivait à M. de Bouillé pour le presser, tandis que celui-ci, exigeant toujours des secours étrangers, se bornait à se mettre en mesure jusqu'à ce qu'ils fussent prêts pour appuyer ses démarches. Ce général avait employé ce temps à faire des marchés secrets de fourrages avec des marchands des environs de Stenay et de Montmédy. Il avait fait passer dans cette dernière ville, en outre de l'artillerie que la place contenait habituellement pour son armement, un train extraordinaire de douze pièces de canon, avec des munitions de guerre, des farines et des tentes

pour un corps de quinze mille hommes, sans qu'aucune de ces dispositions eût fait naître le moindre soupçon, tant il avait su forcer la confiance de ses ennemis même, et tant il avait mis d'adresse à répandre, dans le pays où il commandait, l'opinion d'une guerre qui n'avait aucune probabilité. Il serait fastidieux et superflu de raconter ici toutes les contrariétés, tous les incidens, toutes les difficultés qui embarrassèrent la marche secrète de ce plan. Combien de fois M. de Bouillé eut à tromper la surveillance des uns, à vaincre la méfiance des autres! Que de fois il fallut abuser de l'ignorance de ceux-ci, égarer les lumières de ceux-là! Que de personnes il fallut conduire, malgré elles ou à leur insu, au succès des dispositions que chacun voulait interpréter et que nul ne devait deviner! De quel masque pénible, pour un homme aussi franc, aussi loyal, il fallut se couvrir pour faire traverser Metz par les troupes qu'il rassemblait pour la délivrance du roi, non-seulement sans donner la moindre inquiétude à la municipalité la plus soupçonneuse, mais encore en lui persuadant tellement que l'ennemi allait envahir la frontière, qu'elle dépêcha le plus ardent de ses membres, M. Gell, notaire, pour demander des secours à Paris, et éloigna, par cette mission, cet observateur trop clairvoyant! Si, dans un temps ordinaire, la conduite d'une expédition secrète exige des talens rares, combien n'en fallait-il pas pour faire, pendant trois mois, tous les approvi-

sionnemens, tous les préparatifs de tout genre pour le rassemblement d'un corps d'armée, au milieu d'une telle méfiance, en dépit de l'inquisition populaire et municipale, et à l'insu des agens indispensables qu'il fallut employer et qui ne virent leur propre ouvrage que lorsque la catastrophe eut fait tomber le rideau? Outre les espions dont on était entouré, les aides-de-camp, les secrétaires, les familiers, tant de la ville que de la garnison, étaient autant de témoins importuns dont il fallait faire des instrumens aveugles. J'étais le seul excepté de ce nombre et le seul qui, recevant les confidences du général et partageant ses peines, ses dangers et ses inquiétudes, ait pu en juger la mesure et apprécier tous ses travaux. Aussi le succès incroyable de cette longue disposition, dont les obstacles se renouvelaient à chaque instant et étaient aussitôt surmontés par l'active fertilité des ressources de M. de Bouillé, m'a toujours paru un plus grand titre pour sa réputation, que n'eût pu l'être le succès même de l'exécution qui dépendait tant des autres et du hasard. Si la fortune se refusa à couronner ses efforts, du moins la victoire fut à lui lorsqu'il y avait le plus à combattre, et lui resta assez long-temps pour rendre son entreprise mémorable et glorieuse. Parmi les difficultés de toute espèce qui nous embarrassaient, les moindres n'étaient pas celles qui venaient du ministre de la guerre, M. Du Portail, qui ne travaillait qu'à

diminuer la force militaire du commandement de M. de Bouillé et à lui retirer les régimens suisses et allemands sur lesquels il comptait presque exclusivement. Ce ne fut qu'avec une peine infinie que le général put conserver le peu de troupes étrangères qui lui restaient encore à l'époque du départ du roi. Combien de fois nous eûmes à regretter ce bon et vertueux M. de La Tour-du-Pin, dont le véritable patriotisme eût si efficacement aidé le nôtre! Il n'était pas facile en effet de faire approuver à un ministre, démocrate ardent et soupçonneux, tous ces préparatifs de guerre sur une frontière qui n'était point menacée. Cependant M. de Bouillé reçut plusieurs fois des témoignages d'approbation de la part de M. Du Portail, quoiqu'il l'assurât constamment, ainsi que M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, d'une vérité que nous n'ignorions pas plus qu'eux, que la guerre n'aurait point lieu, et que les craintes des frontières n'avaient aucun fondement. M. Du Portail retira donc à M. de Bouillé le régiment de Saxe-hussards, placé dans le Clermontais, et sur lequel il comptait le plus, celui de Royal-dragons, quelques autres encore assez fidèles jusque-là, et lui refusa constamment des régimens suisses qui lui étaient promis depuis long-temps. Le général réussit du moins à conserver un régiment étranger dans la forteresse de Montmédy qui était le point principal, pour recevoir le roi et le protéger, ainsi que l'armée qui devait camper sous le

canon de cette place. Ce régiment était celui de Bouillon-infanterie. Il était parvenu également à conserver jusqu'au moment de l'exécution douze bataillons allemands qui devaient former toute l'infanterie du premier rassemblement, et quinze escadrons étrangers qui faisaient la plus grande partie de la cavalerie. Quoique M. de Bouillé comptât augmenter son armée de quelques bataillons français, selon l'effet qu'aurait produit sur eux la délivrance du roi, il ne pouvait s'y fier avant qu'elle fût opérée. Mais pour que la nation n'eût pas à reprocher au roi de ne s'entourer que d'étrangers, et comme la conduite des troupes à cheval avait été généralement meilleure depuis la révolution que celle de l'infanterie, le général désigna quelques escadrons pour les mêler aux troupes allemandes qui, d'ailleurs, étaient en assez grand nombre pour imposer aux corps français qui eussent voulu manquer de fidélité, et pour contenir le détachement d'artillerie placé à Montmédy, tiré d'un régiment très-mal disposé (celui d'Auxonne), mais dont il était impossible de se passer. Au surplus, comme je l'ai dit, les dispositions relatives à la formation de cette armée n'étaient que pour le premier moment, et il était raisonnable de croire que les circonstances, l'étonnement, l'enthousiasme ou même la peur, produiraient mille ressources que l'on ne devait pas calculer, mais qu'il fallait espérer.

Il restait à s'occuper des moyens d'entretenir



ces troupes pendant les premiers instans. Il fallait se précautionner contre la séduction que le défaut de solde pouvait introduire parmi elles, et avoir en même temps assez de fonds pour récompenser ou intéresser leur fidélité s'il était nécessaire. En conséquence M. de Bouillé à qui le roi avait fait offrir, dès le commencement de la négociation, toutes les sommes qu'il jugerait utiles au projet, lui demanda vers le milieu d'avril de lui envoyer un million dont il pût disposer, tant pour les premières dépenses du camp, que pour les gratifications nécessaires aux troupes qui seraient employées dans les escortes, et pour la paie des autres pendant les premières semaines. Il reçut aussitôt une somme de 995 mille livres en assignats, qu'il fut chargé de réaliser, ce qui était coûteux, les assignats perdant alors vingt pour cent, et difficile sans donner de soupçons. Cependant M. de Bouillé y parvint avec bonheur et avec adresse; et, comme il eût été également dangereux qu'il s'en chargeât lui-même ou qu'il confiât cette somme à une seule personne dont les démarches eussent éveillé promptement l'attention publique, il prit une mesure qui remplissait doublement son objet, en distribuant une partie de la somme aux commandans des différens régimens qui devaient être rassemblés au camp de Montmédy. De cette manière il réalisait ce papier sans qu'on s'en aperçût, et il plaçait dans les caisses des régimens l'argent tout prêt pour leur subsis-

tance. Aucun des chefs n'étant dans le secret de son projet, il fallut les tromper sur la véritable destination de ces fonds. Il donna aux uns le prétexte que l'armée étant menacée d'être payée en assignats et même de ne l'être plus du tout, il voulait se ménager ce moyen de soutenir quelque temps la sienne. Il fit croire à d'autres que ces sommes provenaient des remboursemens qu'il avait reçus d'une vente de biens, et qu'il voulait mettre en sûreté. Plus de trois cent mille livres se trouvèrent ainsi placées. Mais il fallut confier à un agent particulier une somme de six cent et quelques mille livres, trop considérable pour être déposée dans les caisses militaires. Cette commission délicate fut donnée au jeune baron de Tschoudy, lieutenant dans le régiment suisse de Castella, officier plein de courage, d'honneur et de vertus. Sans connaître le véritable objet de sa mission, il se rendit à Paris où après avoir tenté inutilement de réaliser la somme, à cause du danger qu'un tel revirement aurait produit pour ceux qui s'en seraient chargés, il obtint du banquier Perregaux des lettres-de-change sur Francfort, où il les porta et les fit accepter à MM. Bethmann. Ces voyages se passèrent avec un succès étonnant; mais ce qui ne nous le parut pas moins, c'est que, malgré les opinions révolutionnaires de M. Perregaux, et malgré la malheureuse issue de l'entreprise, les lettres-de-change furent payées exactement lorsqu'après sa sortie de France, M. de

Bouillé s'empressa de remettre ces sommes aux princes, frères du roi.

Jusqu'au commencement de mai, le secret était resté de notre côté entre M. de Bouillé et moi; mais le moment d'agir approchant, il fallait s'ouvrir à quelques personnes dont la coopération devenait nécessaire. Il valait mieux les lier par une confidence entière, que de s'exposer aux effets indiscrets de l'agitation où les eût jetées une demi-confidence. Le choix de ces personnes était assez important pour que je doive en développer les motifs. Les deux premières qui furent initiées à cette époque seulement, et qui eurent une part principale dans l'entreprise, furent M. de Goguelat et le duc de Choiseul. M. de Goguelat fut envoyé à M. de Bouillé par la reine, avec ordre de l'employer et de l'instruire du projet. Déjà il était venu à Metz, porteur de douze blancs-seings qui avaient été demandés au roi pour remplir les ordres nécessaires pour la disposition et les mouvemens des troupes le jour de son départ. Cet officier ignorait alors l'objet de la mission dont il était chargé; mais M. de Bouillé, qui n'avait eu jusque-là aucun rapport avec lui, le voyant appuyé des plus fortes recommandations de la reine qui témoignait un grand intérêt pour lui, n'hésita plus à se soumettre à la volonté de Leurs Majestés trop intéressées au succès de l'événement, pour qu'il dût craindre qu'elles eussent choisi légèrement ceux à qui leurs

personnes et leur sort devaient être confiés. M. de Goguelat était un officier de l'état-major, qui avait été introduit chez la reine par le comte Esterhazy en qui cette princesse avait beaucoup de confiance : on voit donc que M. de Bouillé était tout-à-fait étranger à ce choix. Il n'en est pas de même pour celui du duc de Choiseul, et ce choix a fourni une des armes les plus fortes aux détracteurs ou aux censeurs de M. de Bouillé, qui ont rejeté sur le général les torts trop décisifs de celui qu'il avait employé. Ils lui ont reproché d'avoir remis le sort d'une affaire aussi importante entre les mains d'un homme auquel l'opinion générale, fondée ou non, n'accordait ni la maturité de l'expérience, ni celle du caractère. Mais cette opinion était balancée par les considérations qui présentaient dans M. de Choiseul un colonel qui avait le mérite d'être du très-petit nombre de ceux qui, dans ces momens dangereux et difficiles, étaient restés à leur régiment; un colonel qui avait jusque-là conduit le sien avec assez de fermeté et de succès, et avait montré un zèle honorable en accourant de Paris où il était alors, pour se trouver avec ce régiment à l'affaire de Nancy. Cet empressement, qui l'avait surtout noté avantageusement auprès de M. de Bouillé, fut un des principaux motifs qui lui firent jeter les yeux sur lui, et qui me décidèrent à le déterminer en sa faveur; car je dois avouer que j'y eus une grande part, et ce sera un regret de toute ma vie. Au reste

M. de Bouillé n'avait à choisir que parmi les colonels de cavalerie placés dans son commandement, et il crut pouvoir confier à celui-ci un détachement de quarante hommes, ainsi que l'exécution de dispositions bien clairement expliquées et strictement prescrites. Il voyait de plus en lui un homme d'un nom illustre, attaché à la cause du roi par ses principes, par sa dignité de pair qu'il avait intérêt de recouvrer, par une grande fortune qu'il avait le désir de conserver, et dévoué à la reine par les relations de sa famille, ainsi que par des obligations particulières. Dans ces temps malheureux où l'on marchait entouré de la trahison et de la délation, où la corruption était si active et si puissante, il était doublement important de choisir un agent qu'elle ne pût atteindre, et qui, au lieu de chercher, comme des subalternes pouvaient le faire, à s'assurer, par la révélation du secret, une fortune que les préjugés qui environnaient encore le trône ne leur permettaient pas d'espérer, appuierait des avantages de sa naissance les droits que ce nouveau service lui donnerait. Les relais et les premiers besoins de l'établissement du roi exigeaient aussi des préparatifs qui eussent été suspects de la part de M. de Bouillé, et que la fortune et la position de M. de Choiseul le mettaient dans le cas de faire avec convenance et sûreté : ce fut même cette unique raison qui lui fit donner la préférence sur le comte Charles de

Damas, autre colonel, d'une naissance égale, qui avait eu plus d'occasions de se distinguer militairement, et dont la loyauté n'était pas moins assurée, mais qui, n'ayant point alors à son régiment un état aussi considérable que M. de Choiseul, ne pouvait remplir aussi bien cet objet. Cette considération prévalut sur l'estime particulière que M. de Bouillé faisait du caractère et de la capacité de M. de Damas. Il fut cependant admis dans le secret, mais plus tard, et ne fut malheureusement employé qu'en seconde ligne. Au reste M. de Choiseul montrait une telle satisfaction de l'être en première, une telle confiance, une telle ardeur de s'illustrer, que son enthousiasme ne permettait pas de concevoir de l'inquiétude sur la manière dont il remplirait le rôle qui allait lui être confié.

Dès que M. de Bouillé eut instruit M. de Goguelat du projet, il l'envoya à Paris pour bien connaître les dispositions du roi, les rapporter verbalement à Metz, et faire différer le départ qui était annoncé, ainsi que le général l'avait demandé à Sa Majesté, pour les premiers jours de juin. Car, sur les lettres de M. le baron de Breteuil et d'après le décret qui prescrivait à l'armée un nouveau serment plus embarrassant encore que les précédens, il avait écrit au roi qu'il ne fallait plus éloigner l'époque du départ; que le 1er juin passé, il était presque impossible de le sauver; que les troupes se corrompaient de jour en jour,

et que d'ailleurs il voulait prévenir le moment où le serment serait exigé. Le roi l'avait pris au mot, et lui avait répondu qu'il partirait avant le 8 juin. Mais cette réponse étant venue trop tard pour que toutes les dispositions du camp pussent être faites, les Autrichiens n'effectuant d'ailleurs aucune de celles qu'ils avaient promises, M. de Bouillé avait craint d'exposer le roi témérairement ; il lui avait dépêché M. de Goguelat pour le retenir, tandis que ce prince lui annonçait, de son côté, qu'une femme de chambre de M. le dauphin, très-démocrate et qui ne sortait de service que le 11 au matin, le forçait de remettre son départ au dimanche 12, jour de la Pentecôte (1), et qu'il désirait attendre le paiement du mois de la liste civile, qui ne devait se faire que dans les premiers jours. Le roi lui promit d'ailleurs de l'informer plus positivement du jour de son départ, et M. de Bouillé avait prévenu Sa Majesté qu'une fois qu'il aurait reçu cet avis, il ne pourrait plus se prêter à aucun retard, à cause des dispositions qu'il aurait faites, ainsi que des ordres qu'il aurait à donner pour la marche des escortes, et qu'il était nécessaire qu'il sût à quoi s'en tenir invariablement quatre jours d'avance.

Sur le compte que M. de Goguelat rendit au roi de la position des choses à Metz, et d'après

(1) La même circonstance se renouvela le 19, et occasiona le retard jusqu'au 20.

l'état où il les trouva à Paris, il fut décidé (1) que le roi ne partirait que le dimanche 19 à minuit, et cet officier en rapporta la nouvelle certaine à M. de Bouillé qui fit ses derniers arrangemens en conséquence. Il lui annonça aussi, de la part du roi, la promesse que ce prince avait reçue de l'empereur que quinze mille Autrichiens occuperaient, le 15 juin, les débouchés d'Arlon. Ainsi nous touchions au moment de l'exécution, et comme il restait beaucoup de détails particuliers et de précautions à prendre, relativement au voyage, qui n'eussent pu être assez expliqués par lettres, le duc de Choiseul fut envoyé par M. de Bouillé, le 9, à Paris, pour en traiter avec le roi, s'assurer de ses dernières intentions, les rapporter si elles changeaient, et, si elles se maintenaient, précéder Leurs Majestés de douze heures jusqu'au premier détachement placé à Pont-de-Sommevelle dont il devait prendre le commandement et où il devait les attendre avec d'autant plus de confiance qu'il connaîtrait leur marche mieux que personne. Je dois dire que, lorsque M. de Bouillé fit connaître à Leurs Majestés la mission qu'il devait donner à M. de Choiseul près d'elles, le roi et la reine en furent alarmés et témoignèrent une inquiétude fondée sur les préventions qu'on leur avait données au sujet de sa légèreté

(1) Et non fait *espérer*, comme le dit M. de Choiseul dans sa Relation (page 39).



ainsi que sur ses nombreuses relations à Paris. Mais je dois ajouter aussi que, lorsque M. de Choiseul les eut approchés, qu'il eut fait éclater devant eux tous ses sentimens, ils crurent, comme nous, qu'ils en verraient les plus brillans effets, et le roi remercia M. de Bouillé de ce choix.

M. de Choiseul ne devant rejoindre M. de Bouillé qu'avec le roi, il fallut arrêter, avant son départ, les dernières dispositions tant pour ce qui lui était personnel que pour ce qui concernait le reste de la chaîne dont il allait former le premier et principal anneau, afin qu'il ne pût avoir aucune incertitude sur la conduite qu'il aurait à tenir, et qu'il soumît tous les arrangemens à l'approbation de Sa Majesté (1). En conséquence il porta à ce prince l'état des troupes et relais distribués sur la route pour les escortes qu'il avait demandées, avec le nom des personnes qui devaient y être employées; et M. de Bouillé reçut, dès que cet état fut présenté à Sa Majesté, son entière sanction et le témoignage même de sa satisfaction.

(1) Cependant, arrivé près du roi pour y remplir sa mission, M. de Choiseul nous apprend qu'il lui fit observer « combien il était » à regretter d'avoir à faire quatre-vingt-dix lieues pour aller à » Montmédy au lieu de passer par la Flandre (page 52.) » Par cette observation aussi inutile que gratuite, puisqu'il savait qu'il n'était là qu'en conséquence d'un parti pris, M. de Choiseul ne risquait-il pas (car je ne puis croire qu'il essayait) d'ébranler ce prince à qui malheureusement la résolution manquait pour compléter et faire triompher toutes ses autres qualités?

Quant à ce qui regardait personnellement M. de Choiseul, il fut arrêté qu'il se rendrait de Paris à Pont-de-Sommevelle, à trois lieues au-delà de Châlons, où il trouverait un détachement de quarante hussards qui y serait conduit le 21 au matin par M. de Goguelat; qu'il en prendrait le commandement pour attendre le roi dont il aurait précédé la marche de douze heures, afin d'être assuré de sa dernière résolution et de se conduire en conséquence; qu'il prendrait tous les moyens pour faire passer la famille royale si elle arrivait à son poste, ou pour la délivrer si elle était retenue à Châlons, comme on en avait avec raison l'inquiétude; qu'il ferait tout pour l'empêcher de retomber entre les mains de ses ennemis; qu'à cet effet, il lui serait remis, par M. de Goguelat, un ordre signé du roi et apostillé de M. de Bouillé, pour ne lui laisser que le soin d'une soumission aveugle et le soulager de toute responsabilité envers ce prince et envers la nation; que, le roi passé, il laisserait son détachement sur la route pour arrêter tous les voyageurs et tous les courriers qui, sans doute, suivraient ses pas, afin d'intercepter ainsi toute communication avec la capitale jusqu'à l'arrivée de Sa Majesté dans son camp, et qu'il dépêcherait M. de Goguelat en courrier sur toute la ligne, ou la parcourrait lui-même pour prévenir les détachemens, ainsi que les relais, et les faire préparer. Il devait aussi prendre les ordres du roi à Pont-de-Sommevelle sur la

manière dont il désirerait continuer son voyage : si c'était incognito, chaque détachement, qui devait en être prévenu par M. de Choiseul, laisserait passer la voiture sans faire aucun mouvement, et la suivrait d'une demi-heure ou une heure au plus. Si le roi voulait être reconnu et escorté, les détachemens, également prévenus par M. de Choiseul ou par M. de Goguelat, seraient prêts à monter à cheval à l'arrivée de ce prince, et se réuniraient successivement autour de lui : telles sont les instructions qui furent données verbalement (1) à M. de Choiseul, et que M. de Bouillé me chargea de lui répéter, pensant avec raison qu'un plus grand degré de liberté qui devait régner entre nous me donnerait la facilité de mieux juger jusqu'à quel point il les avait saisies, et était pénétré de toute leur importance. Cet entretien eut lieu dans ma chambre où M. de Choiseul se rendit, et en présence de M. le comte Charles de Damas. Ces instructions qui étaient positives parurent, comme on devait s'y attendre, gravées profondément, non-

(1) M. de Choiseul se borne à dire, dans sa Relation, que « la » journée du 9 fut employée, *par M. de Bouillé*, à lui donner ses » instructions, ses ordres secrets et son *ultimatum*; » mais il n'explique point quels furent ces instructions et ces ordres secrets que malheureusement la nature de l'opération ne permettait pas de donner par écrit ni de conserver en minute. Cette omission est d'autant plus remarquable et d'autant plus importante, que c'est là le nœud principal de l'affaire et de la question qu'il veut élever aujourd'hui.

seulement dans l'esprit, mais dans le cœur de M. de Choiseul, et la seule inquiétude qui pût rester était que sa courâgeuse ambition ne cherchât avec trop d'ardeur l'occasion de dégager le roi à Châlons (1).

M. de Choiseul eut la bonté de témoigner à M. de Bouillé le désir que je fusse avec lui à Pont-de-Sommevelle, et un vif regret, lorsque le général s'y refusa en voulant bien lui dire qu'outre la crainte de donner des soupçons en envoyant si loin l'un de ses fils, il ne pouvait se passer de la seule personne qui avait eu toute sa confiance dans la conduite de cette affaire. J'ai eu lieu de regretter que cette destination m'eût été refusée par M. de Bouillé, car j'aime à croire qu'entre M. de Choiseul et moi (qui nous entendions si bien alors), nous aurions eu plus de patience, plus de confiance dans la détermination du roi, et surtout plus de soumission aux ordres précis de notre général. Celui-

(1) Je ne crains pas d'invoquer à ce sujet la mémoire et la loyauté de M. de Damas. Il peut dire si ces instructions n'étaient pas positives, ainsi que je l'assure, et telles que je les rapporte; si M. de Choiseul, bien loin de ridiculiser, comme il le fait aujourd'hui, l'entreprise sur Châlons, n'était pas exalté par le désir et même par l'espoir d'avoir l'occasion d'y délivrer le roi; si enfin nous pûmes démêler dans ses discours cette haute prudence qui, pour faciliter, dit-il, le passage de Sa Majesté dans cette ville, lui fit lever le poste du Pont-de-Sommevelle, sans rester lui-même ni laisser personne en arrière pour avertir le roi de ses motifs, et le porta même à s'égarer dans les bois avec le détachement pour rejoindre ce prince à Montmédy en passant par Varennes.

ci, pour répondre au désir que M. de Choiseul montrait que je fusse employé avec quelqu'une des escortes, lui promit que je le serais au relais de Varennes, et il l'annonça à Leurs Majestés qui restèrent quelque temps persuadées que j'y avais été. Les mêmes raisons qui avaient porté M. de Bouillé à vouloir me retenir près de sa personne lui firent désirer que je cédasse à mon frère ce poste que l'on jugeait alors de peu d'importance, puisqu'il n'était que le quatrième que le roi devait trouver, et celui où les autres détachemens, en s'y repliant sous la direction de chefs supérieurs, devaient le plus faciliter son passage. Ce fut, le 20, à Stenay (1), que je consentis à cet arrangement, mais non sans quelque déplaisir. Cependant quelques personnes, aussi mal instruites que malveillantes, ont fait à M. de Bouillé le reproche d'avoir placé par ambition l'un de ses fils à Varennes, tandis que, comme on vient de le voir, il refusa de m'envoyer à Pont-de-Sommevelle où j'aurais été bien plus en évidence (2). Quel avantage cette ambition, même

(1) On voit donc que M. de Choiseul ne pouvait, sur l'état qu'il portait au roi des différens postes, indiquer le chevalier de Bouillé comme devant être chargé de celui de Varennes. Je ne relève cette petite inexactitude que pour montrer que la mémoire de M. de Choiseul, quoique sa Relation, à ce qu'il dit, soit écrite en août 1791, n'était pas déjà très-fidèle.

(2) Le témoignage de M. de Choiseul lui-même qui convient (page 66) qu'il avait exprimé le désir que je fusse à Varennes, vient ici se joindre au mien pour démontrer l'injustice de ce reproche.

qu'on veut bien lui supposer, eût-elle donc pu retirer, dans un service aussi éminent, de la présence d'un de ses fils sur la route du roi? Cette disposition ne pouvait provenir au contraire que de la confiance qu'il devait assez naturellement avoir, que personne n'apporterait plus de zèle qu'eux à le seconder.

Enfin le moment du dénoûment arriva, et, comme je l'ai déjà dit, sur la promesse des Autrichiens qui devaient se trouver, le 15 juin, au nombre de quinze mille hommes, aux débouchés d'Arlon et de Virton, le départ du roi fut fixé au 19 à minuit. M. de Bouillé fit en conséquence tous les préparatifs pour la marche des troupes. Il expédia des ordres aux régimens de Royal et de Monsieur dragons, qui devaient former la plus grande partie des escortes, et qui étaient alors à Commercy et à Saint-Mihiel, pour se rendre à Mouzon par Clermont, séjourner le 20 dans cette dernière ville, et se trouver ainsi sur le passage du roi sans donner aucun soupçon. Le comte Charles de Damas, qui les commandait et qui partit de Metz le 15 au matin, avec cet ordre, était seul instruit de leur véritable destination, et devait envoyer un détachement à Sainte-Menehould. Tout était ainsi ordonné, et le départ de M. de Bouillé était annoncé, lorsqu'il reçut, le 15 au soir, une lettre du roi, qui différait le sien de vingt-quatre heures, et obligeait ce général à retarder également ses dispositions. Des courriers furent envoyés

en conséquence, dans la nuit (1), aux régimens qui devaient former les escortes, et la fortune sembla nous sourire assez pour permettre que ce contre-ordre ne produisît aucun effet défavorable sur les troupes. Il n'en fut pas de même pour les équipages de M. de Choiseul, qui devaient former le relais du roi à Varennes. M. de Bouillé ne pouvait comprendre dans son ordre un aussi petit détail, sans éveiller la curiosité et s'exposer aux indiscrétions qu'elle aurait fait naître. Je ne sais par quelle méprise l'officier qui était chargé de ce soin laissa partir en avant un palefrenier avec deux

(1) On pourra remarquer ici quelque contradiction entre mon récit et ce que dit mon père dans ses Mémoires, relativement à cette circonstance. La multiplicité des détails dont il avait alors la tête remplie, et la distance de l'époque où il écrivait à celle de l'événement, ont pu faire qu'il se méprît sur la date précise de son départ de Metz. Au reste, l'essentiel est que le contre-ordre ait été expédié dans la nuit du 15; peu importe que ce fût de Metz ou de Longwy; et, sur ce fait, M. le comte Charles de Damas, à qui les deux ordres furent adressés, pourrait encore me fournir son témoignage. La confusion que M. de Choiseul veut établir (page 43) sur la date où ils durent être donnés, et celle où ils le furent effectivement, s'évanouit au premier examen, et même par sa propre Relation, si je voulais en relever toutes les contradictions. Il savait très-bien que sa lettre ne pouvait trouver M. de Bouillé à Metz le 16, puisqu'il était prévenu que ce général en devait partir le 15 au plus tard; et ce fut en effet dans la nuit du 15 au 16 que, sur l'avis du retard, le second ordre fut expédié. On sent aisément que si, comme le dit M. de Choiseul, M. de Bouillé n'avait eu que des espérances pour le 19, il n'aurait pas donné des ordres positifs de mouvemens de troupes, pour s'exposer ensuite à tous les graves inconvéniens que pouvait avoir leur révocation.

chevaux de M. de Choiseul, qui arriva, dès le 20, à Varennes, et, par ses propos autant que par son séjour, attira l'attention et causa de l'inquiétude dans cette ville (1); ce qui gêna beaucoup les officiers envoyés le lendemain pour disposer le relais et le diriger.

M. de Bouillé ne changea rien à son départ de Metz qu'il quitta le 16 de grand matin, avec très-peu de suite et d'équipages, sous le prétexte d'une tournée sur la frontière pour visiter les cantonnemens qu'il y établissait. Il prit sa route par Longwy, Montmédy et Stenay où il se trouva le 19 au soir. Il avait reçu, dans la matinée du même jour 19, un billet du roi, qui lui confirmait sa résolution

(1) Ce fait est exact malgré les déclarations très-imposantes sans doute que présente M. de Choiseul, celles de son palefrenier et de son valet de chambre, qui ne s'accordent même pas, à neuf heures près, sur l'instant auquel ils arrivèrent à Varennes. L'un dit, en effet, qu'il trouva, le matin, le chevalier de Bouillé dans cette ville; l'autre le fait arriver à cheval, après leur souper: ce qui prouve du moins que le premier n'eut pas besoin de réveiller cet officier à huit heures du soir, comme il dit l'avoir fait.

Le nommé James Brisac dit même dans sa déclaration: « Un cocher et deux chevaux nous attendaient à Varennes » (page 157). Je suis de plus certain que M. de Goguelat, en passant le 20 à Clermont, dit à M. de Damas qu'il y avait eu un moment d'inquiétude à Varennes, à cause d'un palefrenier et de deux chevaux appartenant à M. de Choiseul, qui étaient arrivés dans cette ville; mais qu'il l'avait facilement calmée: ce qui ne prouve pas que cette inquiétude ne se soit point renouvelée, et n'empêcha pas qu'elle ne se manifestât le lendemain, lorsqu'on vit paraître et s'arrêter à Varennes les gros équipages de M. de Choiseul.

de partir dans la nuit du 20, et une lettre du ministre de la guerre Du Portail, qui lui faisait des éloges de la part de Sa Majesté sur les préparatifs de défense que son activité et sa prudence lui avaient dictés. Le ministre était donc bien loin de deviner combien ces préparatifs étaient offensifs contre lui et son parti : ainsi le plus grand mystère, la plus parfaite sécurité semblaient conduire l'entreprise à sa fin. Cependant la fortune commençait à chanceler, et elle nous l'annonça par un contre-temps bien inattendu, qui vint ajouter aux embarras inséparables de notre position, et aux inquiétudes de plus d'un genre qui nous tourmentaient. Au moment de l'arrivée de M. de Bouillé à Montmédy où était le régiment allemand de Bouillon, sur lequel il croyait pouvoir compter, il s'y manifesta un esprit d'insurrection qui lui fit craindre avec raison de livrer le roi et cette place qui devait être son point d'appui et le nôtre, à une troupe aussi peu sûre. Il fallut en conséquence faire un travail qui dérangea tout-à-fait la première disposition, et dont la précipitation pouvait avoir de grands inconvéniens, pour éloigner aussitôt ce régiment. Il fut envoyé à Mezières en remplacement de celui de Hesse-Darmstadt qui venait au camp, et Montmédy fut occupé par un bataillon de Nassau venant de Thionville. Je ne cite cette circonstance, qui fut peu importante et qui paraît peu considérable par elle-même, que comme un exemple de l'incertitude de tous les calculs, sur-

tout dans des temps pareils, et pour montrer à combien d'incidens, autres que ceux qui entrent ordinairement dans une combinaison militaire, nous étions exposés. Elle servit aussi à convaincre M. de Bouillé de quelle nécessité il était pour lui de se tenir le plus à portée possible du centre de mouvement des troupes qu'il rassemblait, afin de veiller par lui-même sur leurs dispositions, et de pouvoir, si elles venaient à s'altérer, en prévenir les effets, ou même y remédier. Il se résolut donc, plus fortement encore par ce motif, à rester de sa personne à Stenay, ainsi qu'il en avait prévenu le roi. Il survint une autre circonstance aussi imprévue et qui eut des conséquences plus graves. M. de Bouillé fut averti, en arrivant à Stenay, que le capitaine commandant le détachement des hussards de Lauzun, à Varennes (M. Deslon), paraissait peu disposé pour la cause du roi. Ces soupçons, justes ou non, étaient assez importans pour mériter d'être vérifiés, et M. Deslon fut mandé à Stenay où M. de Bouillé le sonda. Le général fut très-content de cet officier, lui rendit toute la justice qu'il méritait, et lui en donna la preuve en lui confiant le poste beaucoup plus important de Dun, qui gardait le passage de la Meuse. Mais, par ce déplacement, celui de Varennes, qui paraissait moins intéressant et qui devint si essentiel, fut abandonné à un jeune sous-lieutenant (M. Rohrich) dont l'inexpérience fut si funeste à la France entière. C'est encore ici que l'on voit

combien les causes les plus improbables et les plus éloignées influèrent sur cet événement, et combien l'assistance directe ou indirecte des subordonnés fut contraire à M. de Bouillé, au lieu de lui être utile, comme il eût dû l'espérer. Ce fut alors en effet qu'il apprit que les détachemens de hussards de Lauzun, au lieu d'être commandés par les premiers capitaines du régiment, ainsi qu'il l'avait ordonné, étaient abandonnés à des jeunes gens sans fermeté et sans expérience, par la négligence blâmable du major de ce régiment (le baron de Malsen), qui, attachant peu d'importance à l'ordre qu'il avait reçu quinze jours avant de rappeler tous les congés, en avait donné de nouveaux aux plus vieux officiers : ce qui prouve qu'un subordonné quelconque doit se garder de vouloir expliquer et interpréter l'ordre qu'il reçoit, et à quel point il s'expose même à se rendre involontairement coupable, quand il se dispense d'une obéissance aveugle. Mais comment échapper à cet esprit raisonneur si dangereux et trop commun dans nos armées, dans un temps où le service militaire n'était plus fondé sur les lois du devoir, mais sur celles très-vacillantes de l'opinion et de l'esprit de parti, où nulle autorité, nul tribunal n'imposait, et où les fautes de tous genres étaient assurées de la protection de ceux qui alors étaient les plus puissans? Heureux encore si, dans cette occasion, on n'avait éprouvé que cet exemple du manque de soumission des subordonnés !

M. de Bouillé fit partir, le 19, de Montmédy M. de Goguelat avec des ordres pour tous les détachemens de la route, annonçant qu'ils devaient attendre et escorter un trésor envoyé de Paris pour la subsistance des troupes. Cet ordre était le même pour tous les commandans qui, à l'exception du comte Charles de Damas, en ignoraient le véritable objet. Le prétexte dont on se servait avait d'autant plus de vraisemblance, que, depuis quelque temps, on parlait de plusieurs vols d'envois d'argent sur cette route, que toute la surveillance de la maréchaussée n'avait pu empêcher. Au reste il était assez indifférent puisque, un peu avant l'arrivée de la famille royale, l'ordre du roi, pour protéger et assurer son passage, devait être montré, et M. de Goguelat était également porteur de plusieurs expéditions de cet ordre. Il dut prendre, à son passage à Varennes, un détachement de quarante hussards et le conduire, le 21 au matin, à Pont-de-Sommevelle pour y attendre l'arrivée du duc de Choiseul. Il dut aussi reconnaître, *pour la seconde fois*, la route jusqu'à ce dernier poste, afin d'éviter tout retard et toute méprise pour la marche de Leurs Majestés ; examiner l'emplacement de chaque détachement, et, d'après la connaissance exacte qu'il prendrait du terrain, y faire les changemens qu'il jugerait nécessaires ; indiquer aux gens de M. de Choiseul, qu'il devait rencontrer le 20 à Clermont, la maison où ils devaient s'arrêter avec ses équipages, et qui était la première

auberge à l'entrée de la ville, afin que le roi ne fût point retardé; enfin distribuer ses propres relais de chevaux de selle, et ceux de M. de Choiseul sur la route, pour devancer Leurs Majestés et avertir toute la chaîne des postes jusqu'à M. de Bouillé. Telle était la commission de M. de Goguelat (1). Elle était entièrement du ressort d'un officier d'état-major, et n'exigeait que les premières notions du métier qui ne lui manquaient assurément pas. M. de Goguelat marcha avec les quarante hussards, arriva, le 21 dans la matinée, à Pont-de-Sommevelle, et y trouva M. de Choiseul qui avait

(1) M. de Goguelat ne pouvait se dispenser et ne négligea certainement pas de faire connaître la mission qu'il avait eu à remplir et ses instructions ultérieures à M. de Choiseul. Il se trouva nécessairement sous ses ordres dès qu'il l'eut rejoint. C'était donc à celui-ci à surveiller l'exécution de ceux que cet officier avait reçus de son général. M. de Goguelat, appartenant à l'état-major, n'avait point de commandement direct sur la troupe. Il n'était là que pour être dépêché lorsque le moment serait venu de porter des ordres ou des avis aux détachemens en arrière, et il en résulte la conviction que, si on lui eût fait suivre cette destination tout naturellement indiquée, au lieu de lui faire faire route avec les hussards qui quittèrent Pont-de-Sommevelle, et que, s'il eût été dirigé de sa personne, comme ses instructions le portaient, sur le poste de Sainte-Menehould, pour y donner au roi les renseignemens sur le chemin de Varennes, il aurait évité à ce monarque et à ses courriers les questions qui eurent un effet si nuisible. Quant à l'autorisation que M. de Goguelat avait reçue pour le déplacement des postes s'il le jugeait nécessaire, il est également évident que sa mission à cet égard était terminée lorsqu'il eut amené le détachement à Pont-de-Sommevelle, et l'eut remis sous les ordres de M. de Choiseul.

quitté Paris la veille avec l'assurance que la famille royale était partie à minuit. Il lui remit l'ordre du roi et le commandement de cette troupe qui devait escorter Leurs Majestés, de près ou de loin, selon qu'elles voudraient se faire reconnaître ou non, et selon la disposition des soldats. C'est de-là que ces deux officiers durent donner le signal et l'exemple aux autres, et devenir, en quelque sorte, les intermédiaires et la première barrière entre les oppresseurs et les libérateurs du roi (1).

---

(1) Que l'on veuille bien rapprocher les instructions données à M. de Choiseul et celles à M. de Goguelat, la position et la destination de l'un et de l'autre, et l'on sentira de quelle importance était le poste de Pont-de-Sommevelle, et surtout la mission de ces deux officiers qui devaient donner de-là le branle à tout le reste. Il n'est pas non-seulement de personnes un peu versées dans les connaissances militaires, mais même de lecteur impartial et éclairé qui n'en conviennent. Si à la guerre le général qui doit se trouver avec le gros de ses troupes se repose, pour être éclairé et averti des mouvemens de l'ennemi, sur la vigilance et la persistance de ses postes avancés, combien celui qui dirigeait une opération de ce genre n'avait-il pas plus besoin de compter sur cette surveillance et sur cette ponctualité de la part de ceux qui étaient en première ligne? Ah! si un autre officier que M. de Choiseul, si surtout un des fils de M. de Bouillé, chargé du poste de Pont-de-Sommevelle, l'eût abandonné comme lui; si, au lieu de se replier sur les postes suivans, il se fût fourvoyé dans les bois sans laisser personne pour rassurer sur les motifs de sa retraite; si, chargé de prévenir les autres détachemens et d'avertir ou faire avertir les relais, il eût, au contraire, donné l'avis à Sainte-Menehould, à Clermont et même à Varennes, que l'on ne devait plus attendre l'arrivée du roi; et si, sur cet avis et sur les apparences que donnait la non-



Telle fut la disposition générale, et tandis que chacun était distribué à son poste, M. de Bouillé se tenait au sien à Stenay, ainsi qu'il en était convenu avec le roi, pour être au centre de ses troupes et des opérations que la circonstance exigerait. Il avait avec lui les généraux d'Hoffelize, de Klinglin et Heyman, qui tous trois étaient dans une parfaite ignorance de ce qui se préparait. M. d'Hoffelize commandait à Stenay, M. de Klinglin à Thionville d'où il avait été mandé, et M. Heyman était parti avec nous de Metz où il commandait en second.

Le 21, à huit heures du matin, le roi devant être en route et le régiment de royal-allemand sortant de Stenay pour manœuvrer devant le général, comme dans le temps de la plus parfaite tranquillité, M. de Bouillé assembla ces trois généraux et leur confia l'objet de son attente et de ses espérances. Leur joie, leur enthousiasme, augmentés encore par leur surprise, prouvèrent assez combien ils étaient dignes de coopérer à cette grande entreprise. En même temps il envoya à Varennes le chevalier de Bouillé, son second fils, et le comte de Raigecourt, officier de

arrivée des courriers, M. de Choiseul, placé à Varennes, eût cru, avec cette même prudence qui l'inspira à Pont-de-Sommevelle, devoir se retirer, c'est alors qu'il n'eût pas manqué de rejeter tout le tort et tout le malheur sur celui qui commandait le premier détachement.

royal-allemand, pour attendre le courrier du roi et diriger le relais de manière à accélérer le passage de Sa Majesté dans cette ville. Ils étaient porteurs d'un ordre à cet effet, qu'ils ne devaient remettre au commandant du détachement que lorsqu'ils seraient avertis de l'arrivée de Leurs Majestés par le courrier qui devait les précéder d'une heure au moins; ils devaient aussi laisser le relais où M. de Goguelat l'aurait placé, dans la ferme persuasion qu'il aurait suivi les instructions qu'il avait reçues à ce sujet; enfin ils durent, jusqu'au moment d'agir, donner le moins de soupçons qu'il leur serait possible.

Dans la même journée, M. de Klinglin fut envoyé à Montmédy avec M. de Rodais, aide-de-camp de M. de Bouillé, pour y tracer le camp; disposer tout pour qu'il fût tendu aussitôt qu'il serait nécessaire; faire cuire le pain pour l'armée qui devait arriver, et préparer le logement du roi dans le château de Thonelle. On ne pouvait choisir deux officiers plus propres à cette mission, qu'ils remplirent avec toute l'activité et toute l'intelligence qu'elle exigeait et qu'on devait attendre d'eux.

M. Heyman fut envoyé à Sarre-Louis pour connaître les dispositions des troupes qui étaient de ces côtés; ramener celles qui lui paraîtraient fidèles; faire marcher le régiment de Bercheny hussards, sur lequel il avait de l'influence, et reprendre, en revenant par Thionville, celui



de Dauphin dragons, qui y tenait garnison.

Il fallut aussi confier le secret du voyage de Leurs Majestés au commandant de royal-allemand, M. de Mandell, dont le régiment devait leur servir d'escorte pendant la nuit. Ce chef eut ordre d'en instruire également les principaux officiers de son corps, et de disposer tout de manière à ce qu'il fût prêt avant le point du jour, et pût être à cheval au premier signal qu'il recevrait. Si les officiers et soldats de ce brave et fidèle régiment justifièrent pleinement la confiance que M. de Bouillé mettait en eux, il n'en fut pas de même de M. de Mandell dont la négligence eut toutes les apparences et tous les effets les plus défavorables. Il est cependant possible qu'elle ne soit provenue que de l'étourdissement causé par une nouvelle aussi grande et aussi imprévue. Car j'ai observé dans cette circonstance combien les grands événemens trouvent peu d'hommes en état de les soutenir, et combien la surprise d'un bonheur inespéré peut déranger les organes humains et absorber toutes les facultés. Les effets de cette confidence inattendue furent aussi remarquables que variés, selon le caractère de chaque individu; mais aucun n'était plus le même homme; et c'est peut-être à cette révolution subite, causée par l'étonnement qu'éprouvèrent les acteurs de cette scène, qu'il faut attribuer la plus grande partie des fautes qu'ils firent dans l'exécution.

Le roi était effectivement parti le 20 à minuit,

ainsi qu'il l'avait annoncé. Le comte de Fersen, qui avait dirigé tout le projet de cette évasion, qui avait surveillé les différens préparatifs et fait construire la voiture de voyage de Leurs Majestés, se chargea de les sortir de Paris. En conséquence il prit une voiture de remise qu'il conduisit lui-même le 20, à dix heures et demie du soir, dans la cour des Princes, à la porte de l'escalier qui menait chez la reine. Il attendit quelque temps, déguisé en cocher, et, malgré la surveillance d'une sentinelle nationale qui la gardait conjointement avec un soldat suisse, il fit monter dans la voiture M. le dauphin et madame Royale avec madame de Tourzel, leur gouvernante; il les conduisit hors de la cour des Princes, traversa le Carrousel et se rangea au coin de la rue de l'Échelle pour y attendre le roi et la reine qui ne devaient sortir qu'à minuit. Un peu avant cette heure, madame Élisabeth sortit à pied du château, accompagnée d'un vieux et fidèle valet de chambre, et rejoignit la voiture où elle monta aussitôt. Dans cet instant, M. de La Fayette passe : des flambeaux éclairent sa marche et jettent l'effroi parmi ses captifs; mais il n'aperçoit point sa proie qui va lui échapper. Le roi, de son côté, ne tarde pas à paraître, déguisé autant que sa figure et sa tournure remarquables le permettent. Il sort seul au milieu de ses gardes, après avoir trompé le valet de chambre qui couchait près de lui, et qui, l'ayant vu entrer dans son lit, s'était mis dans le sien. Il passe devant plusieurs

sentinelles, traverse la grande cour sans rencontrer le moindre obstacle, et arrive au lieu désigné, tandis que la reine, donnant dans cette occasion l'exemple du courage et du dévouement le plus noble, ne sort que la dernière, après avoir assuré l'évasion de tous les objets de son intérêt : elle se fit même attendre assez long-temps pour causer les plus vives inquiétudes. L'ignorance de cette princesse et de son guide sur le chemin qui conduisait du château au lieu où était la voiture, fit qu'elle s'égara pendant près d'une demi-heure, et perdit ainsi involontairement un temps trop précieux. Au moment où elle traversait le Carrousel, M. de La Fayette repassa près d'elle sans la reconnaître; enfin elle joignit la voiture qui s'éloigna aussitôt : il était alors minuit et demi.

On a prétendu et l'on trouve encore des personnes portées à croire que M. de La Fayette était instruit de l'évasion du roi, et voulut la favoriser. Quant à moi, je ne puis partager cette opinion, et je pense que le plus simple raisonnement suffit pour la détruire. En effet, quand M. de La Fayette eût assez méconnu son intérêt pour fermer les yeux sur une mesure qui le perdait, quand il eût pu mettre de côté son ambition au point de laisser à un autre le mérite de sauver le roi, quel compte terrible n'eût-il pas eu à rendre aux chefs de la révolution et au peuple qui regardaient la captivité de ce monarque comme leur sûreté! Ne sa-

vait-il pas qu'il y allait de sa tête, et qu'elle serait demandée, ainsi qu'il arriva, dès que le danger public serait connu? Si réellement M. de La Fayette eût été instruit du projet, n'est-il pas plus vraisemblable qu'il n'eût pas manqué de le détruire dans un instant et par lui seul, comme il en eut l'occasion ; et d'étonner ainsi tout Paris par l'activité de sa surveillance? Quel triomphe pour lui ! et quelle puissance il acquérait en montrant, au milieu de la nuit et au bruit de la générale, le roi échappé à ses gardes, prêt à plonger, par sa fuite, l'État dans de nouveaux troubles, et retenu par le génie tutélaire de la nation transformé en M. de La Fayette ! Sans doute il n'eût pas abandonné un tel succès au hasard de faire arrêter les voyageurs sur leur route, en supposant qu'il la connût. Son empressement à dépêcher ses aides-de-camp sur leurs traces le démontre autant que le point où l'un d'eux atteignit la famille royale, et où il ne parvint et ne put réussir que par le concours de fautes et d'incidens d'autant plus improbables alors, qu'aujourd'hui même on a de la peine à s'en rendre raison.

Quoi qu'il en soit, la famille royale fut toute réunie hors de sa prison à minuit et demi, et le comte de Fersen la conduisit sur les boulevards près de la Porte-Saint-Martin, où la voiture de voyage, attelée de ses chevaux, l'attendait avec les gardes-du-corps qui devaient accompagner le roi ; l'un d'eux le devança aussitôt à Claye

pour commander les chevaux de poste, et M. de Fersen conduisit Leurs Majestés à bon port jusqu'à ce relais. Ce fut là qu'il les abandonna à leur sort, malgré les instances qu'il fit au roi pour obtenir de le suivre. Mais la fatalité la plus marquée voulut que ce prince s'y refusât constamment (1). M. de Fersen, par son sang-froid et son courage, eût pu lui être très-utile et remplacer M. d'Agoult (2) que le roi avait pris l'engage-

(1) Je tiens de M. de Fersen lui-même tous ces détails sur la sortie de la famille royale des Tuileries et de Paris jusqu'au moment où il se sépara d'elle. Dans ceux que M. de Choiseul donne sur les mêmes circonstances, on doit s'étonner et regretter qu'il diffère sur un fait qui intéresse la gloire de la reine tant avec celui-ci qu'avec M. l'archevêque de Toulouse (Mémoires de Weber, tome II) qui avait également accès auprès de cette princesse, et qui eut aussi avec elle des entretiens sur cet événement. Pourquoi lui refuse-t-il l'honneur de ce dévouement qui la porta à sortir la dernière du château? Informé, comme il a dû l'être, il aurait pu aussi faire mention de l'inquiétude et de la perte de temps occasionées par le retard de l'arrivée de la reine à la voiture.

(2) « Avant mon départ de Metz, dit M. de Choiseul (page 45), » M. de Bouillé était incertain si le roi n'emmènerait pas quel- » qu'un en septième dans la voiture, et il aurait désiré que ce » fût M. d'Agoult. Le roi hésita entre lui et moi. »

Comment le roi aurait-il pu emmener M. de Choiseul, puisqu'il était convenu que celui-ci le précéderait de douze heures pour avertir les détachemens, leur donner l'impulsion et les attirer même à lui, y compris celui de Varennes, si la situation du roi exigeait un prompt secours et un effort vigoureux? Je puis assurer, au contraire, que M. de Bouillé avait reçu la promesse formelle du roi que M. d'Agoult l'accompagnerait; et la confiance

ment d'emmener avec lui, précaution qu'il sacrifia aux représentations de madame de Tourzel qui insista sur le droit que sa charge de gouvernante des enfans de France lui donnait de ne pas les quitter. La même raison détermina sans doute ce prince à se priver aussi de l'assistance de M. de Fersen, et c'est ainsi qu'une considération d'étiquette l'emporta sur la promesse et sur l'intérêt du roi, et dérangea de si importantes combinaisons. En rendant justice au zèle, au dévouement de M. de Fersen et à son intelligence dans la conduite de la partie du plan qui dépendait de lui, il

---

que lui inspirait la présence d'un homme d'un caractère aussi fort et d'une tête aussi froide, pouvait seule le rassurer sur les accidens de la route qu'il était naturel de craindre et facile de prévoir. M. de Choiseul convient lui-même de ses inquiétudes « de ne voir » avec le roi personne qui eût l'habitude des voyages, et qui, par » sa prépondérance et sa résolution, pût lever les obstacles » (p. 57). Et il avoue que la reine même fit son possible pour écarter la considération dont je parle, et à laquelle fut sacrifiée cette précaution importante (page 50). C'est ainsi que, dès le commencement de l'exécution, on voyait déjà s'évanouir les dispositions convenues avec le général sur qui M. de Choiseul voudrait faire peser aujourd'hui toute la responsabilité.

Tandis qu'il est question des personnes qui durent être ou qui furent admises dans le voyage, je suis amené par l'intérêt qu'inspire l'épisode de l'entretien de M. de Choiseul avec le sieur Léonard, valet de chambre coiffeur de la reine (p. 69 et suiv.), qui fit route avec lui, à lui demander quel avantage il avait pu trouver à mettre ce personnage subalterne dans une si haute confidence; et qui avait pu charger celui-ci de dire tout ce qu'il rapporta à Varennes et que l'on verra dans son colloque plus remarquable avec le chevalier de Bouillé?



faut avouer cependant qu'il y eut quelque imprudence de sa part à faire construire, pour un tel voyage, une voiture dont la lourdeur et la forme singulière étaient propres à attirer tous les regards auxquels il fallait au contraire échapper, et à retarder la marche des voyageurs. Aussi, quand ils eurent pris la poste à Claye, ils n'allèrent plus aussi vite qu'il aurait été à désirer et qu'on l'avait calculé. Cependant ils avancèrent sans trouble et sans obstacles, malgré l'accident qui survint à une des parties de cette pesante machine, et qui les retarda près d'une heure. Un des gardes-du-corps, dont j'ai déjà parlé, voyageait sur le siége en habit de courrier, tandis que les deux autres couraient, l'un en avant, l'autre à côté de la voiture; mais le choix de ces gardes, plus fidèles et plus dévoués qu'actifs et intelligens, ne seconda que trop tous les accidens (1) qui se réunirent pour consommer le malheur de cette tentative. Le courrier ne précéda partout le roi que de peu d'instans, et plusieurs fois les voyageurs pensèrent ne point trouver leurs chevaux commandés. Ils traversèrent toutefois, en plein jour et sans difficulté, la ville de Châlons qu'eux et nous redou-

(1) Quant aux précautions relatives au voyage, M. de Choiseul nous assure que rien n'était oublié (page 57) par lui, en se plaignant toutefois que « rien de ce qu'il avait prescrit n'a été exécuté » (*ibid.*) : plainte qui en autorise d'autres sur l'inexécution de dispositions non moins importantes et auxquelles M. de Choiseul était encore moins étranger.

tions le plus, et ils arrivèrent à cinq heures et demie du soir à Pont-de-Sommevelle, où le roi comptait rencontrer la première escorte et se croyait sauvé.... Mais quelle cruelle surprise! La terre, comme il l'a dit lui-même, semble s'entr'ouvrir sous lui.... Il ne trouve personne. Il ne voit ni M. de Choiseul, parti quelques heures avant lui *avec la certitude de son départ*, ni M. de Goguelat qui lui était annoncé, ni le détachement des quarante hussards, ni qui que ce soit pour lui rendre compte d'un changement aussi inattendu (1).

En effet, ces deux officiers, après être restés jusqu'à cinq heures de l'après-midi à Pont-de-Sommevelle, jugèrent à propos de ne pas attendre le

(1) Telles sont les propres expressions du roi, ainsi qu'elles m'ont été rapportées par une personne qui m'a assuré les avoir entendues de sa bouche. M. de Valory, qui était instruit par le roi des dispositions générales conformes en tout à celles que j'ai rapportées, devait *s'aboucher* (dit-il page 29 de sa Relation) à Pont-de-Sommevelle avec *M. de Choiseul* et avec l'officier d'état-major qu'il désigne comme l'aide-de-camp de M. de Bouillé. On peut voir, dans sa Relation (*ibid.*) quel fut son étonnement en apprenant « que le détachement avec son chef s'était retiré dans » la matinée, et combien cette découverte tourmenta son esprit, » surtout lorsqu'il ne trouva pas même l'officier d'état-major, « le- » quel devait, comme on le sait, monter à cheval à la minute » pour porter aux commandans des autres détachemens les ordres » qui les concernaient et qui lui avaient été sûrement commu- » niqués par M. le marquis de Bouillé. »

Ce même M. de Valory exprima à M. de Damas, en passant à Clermont, l'étonnement du roi de n'avoir trouvé personne à Pont-de-Sommevelle.

roi plus long-temps, et prirent sur eux de se retirer avec le détachement qu'ils commandaient, sans même avoir égard à l'ordre qu'ils avaient reçu de laisser leur troupe sur la route pour arrêter tous les voyageurs et tous les courriers qui devaient naturellement s'y porter. Mettant de côté toutes les instructions qui leur avaient été données et toutes les dispositions auxquelles ils étaient subordonnés, non-seulement ils quittèrent la grande route par où ils devaient rejoindre les détachemens placés en arrière pour les affermir ou les soutenir dans leurs postes, si eux-mêmes n'avaient pas jugé celui de Pont-de-Sommevelle tenable; mais M. de Choiseul alla jusqu'à envoyer aux autres commandans l'avis (1) de ne plus attendre le

(1) Il est temps de faire connaître textuellement, puisque j'y suis forcé par la nécessité de la défense, cet avis de M. de Choiseul, que M. de Bouillé a eu le ménagement de ne faire qu'indiquer dans la réponse qu'il lui a adressée le 14 août 1800. Cet avis, contenu dans un billet qui fut remis par le sieur Léonard aux commandans des détachemens à Sainte-Menehould et à Clermont, était ainsi conçu : « Il n'y a pas d'apparence que le trésor passe aujourd'hui ; je pars pour aller rejoindre M. de Bouillé ; vous recevrez » demain de nouveaux ordres.... » Ces termes sont précis autant que laconiques. On jugera, d'après cela, si ce pouvait être, comme le prétend aujourd'hui M. de Choiseul, pour faciliter et assurer le passage du roi *qu'il n'attendait plus*, qu'il se retira de Pont-de-Sommevelle. Il est aussi à remarquer qu'il ne prévient point par ce billet les détachemens en arrière de lui de l'évacuation complète du poste qui les couvrait, et d'où ils attendaient le signal, ni de la direction que lui-même prenait avec les hussards, ce qui devait augmenter encore les perplexités et les embarras de ces comman-

roi. Il adressa même l'ordre (1) de faire desseller au commandant du détachement de Sainte-Menehould, qui, étant officier de son régiment, lui obéit

---

dans, et les jeter dans une incertitude dont les effets ne se firent que trop sentir. Cet avis coïncide parfaitement avec celui donné verbalement à Varennes par le même Léonard. Celui-ci partit, de l'aveu de M. de Choiseul, de Pont-de-Sommevelle à quatre heures du soir. Ainsi la résolution de quitter ce poste était déjà prise alors, et M. de Choiseul, qui a oublié de rapporter le billet dont Léonard était porteur, dit (page 81) « qu'il le chargea de dire en » passant à M. de Damas, au jeune Bouillé et au général, sa posi- » tion et *son attente !!!* »

Cependant, puisque M. de Choiseul pensait ne pouvoir rester à Pont-de-Sommevelle, n'était-il pas plus simple qu'il se rendît lui-même ou qu'il dépêchât M. de Goguelat près de M. de Bouillé, avec toute la célérité que leurs relais, placés à chaque poste, devaient leur donner, pour prévenir ce général de la situation des choses, et le mettre ainsi à même de pourvoir aux nouvelles mesures qu'elle pouvait exiger, au lieu de charger Léonard de ce rapport verbal qui ne pouvait être d'ailleurs que très-inexact et surtout très-tardif? Comment aussi pensait-on que celui-ci, qui voyageait en voiture, pût relayer à Varennes, si ce n'était avec les chevaux destinés pour le roi, et comment trouva-t-il si facilement l'auberge où ils étaient établis, ainsi que les officiers, s'il n'en avait pas été informé à Pont-de-Sommevelle par MM. de Choiseul et de Goguelat? On peut en conclure que, si l'un ou l'autre avait attendu à ce poste ou à l'un de ceux en arrière, le courrier aurait été également prévenu de la position du relais, et que l'on eût évité la fatale méprise qui eut lieu à Varennes.

(1) L'existence de cet ordre est démontrée par le rapport même du maréchal-des-logis Lagache. M. Dandoins, dit-il (page 131, Relation de M. de Choiseul), tira aussitôt une petite lettre de sa poche : « Voyez, voilà ce qu'on me mande; » et plus bas : « A l'égard de cette lettre, ajoute le même Lagache à M. Dandoins, » ce que vous ferez de contraire au plan qu'elle vous trace, sera » justifié par la position où nous nous trouvons. »

trop ponctuellement. Il substituait ainsi ses ordres particuliers à ceux de son général qui se reposait avec confiance sur leur exécution.

Cette conduite est aussi inexplicable qu'elle paraît impossible à justifier; car on ne saurait avoir aucun doute sur le zèle et l'intérêt qui portaient M. de Choiseul à servir le roi. Peut-être lui fut-elle inspirée par des apparences auxquelles il donna trop d'importance, ou par des conseils qu'il écouta trop facilement. Cependant il devait d'autant plus résister aux uns et aux autres, qu'il avait *la certitude* que le roi était sorti de Paris : en effet, M. de Valory, garde-du-corps, lui avait remis à Bondy, dans la nuit, un billet que le roi lui écrivit en montant dans sa voiture de voyage à la Porte-Saint-Martin, pour lui annoncer qu'il était hors des Tuileries et de Paris (1). Ainsi, au lieu de

---

(1) Cette circonstance qui m'a été rapportée par M. de Fersen, l'est aussi dans la relation de M. de Moustier, où il est dit (p. 5) : « M. de Valory fut expédié au duc de Choiseul qui était à Bondy, » pour lui porter les ordres relatifs aux détachemens et aux relais. » Celui-ci était prévenu que la famille royale sortait de Paris, et » il devait en transmettre immédiatement la nouvelle à M. de Goguelat qui se trouvait à la tête de la colonne des troupes placées » à Pont-de-Sommevelle, et était chargé d'en donner avis à son » tour au comte de Bouillé fils, stationné à Varennes, lequel s'était chargé de le transmettre en toute diligence au marquis de » Bouillé son père, etc. » Et plus bas en note : « Une lettre fut » remise à M. de Valory pour M. le duc de Choiseul à Bondy ; » mais lors même que M. de Choiseul, qui n'en parle point dans sa relation, n'admettrait point ce fait, ne dit-il pas lui-même (p. 55) : « Je convins secrètement avec le comte de Fersen que, si à trois

l'avoir précédé de douze heures, comme on en était d'abord convenu, il n'avait sur lui que l'avance de deux ou trois heures, qu'un cabriolet léger pouvait gagner sur une lourde voiture. M. de Choiseul pouvait-il donc douter de l'arrivée du roi à Pont-de-Sommevelle? Ne devait-il pas au moins compter sur celle d'un courrier pour lui annoncer l'accident qui l'aurait empêchée, et ne pouvait-il, avec de telles garanties, attendre, de sa personne, pendant toute une journée qui allait décider de si grandes destinées? Il a allégué qu'un soulèvement arrivé quelques jours avant, dans une terre voisine appartenant à madame la duchesse d'Elbeuf, lui avait fait craindre un rassemblement du peuple des environs, parce que, pour mettre ces paysans à la raison, on leur avait annoncé des hussards; que l'arrivée du détachement, en confirmant ces menaces, avait répandu l'alarme dans

» heures et demie après minuit, la voiture du roi n'était pas à
» Bondy, ce retard prouvant ou que le roi aurait changé de réso-
» lution, ou qu'il n'aurait pu sortir, ou qu'il aurait été arrêté en
» sortant, alors le premier courrier (celui placé à Bondy) pren-
» drait un guide, viendrait sans s'arrêter jusqu'à Pont-de-Som-
» mevelle me rejoindre, et je replierais et ramènerais *tous les dé-*
» *tachemens.* »

Le garde-du-corps qui servait de courrier n'était point arrivé : le roi était donc en route. Il semble donc qu'il était naturel d'attendre, si ce ne pouvait être à Pont-de-Sommevelle, du moins le plus près possible de ce point. D'ailleurs, même en se retirant, M. de Choiseul, d'après son aveu, ne devait-il pas replier tous les détachemens, et non pas le sien seulement, surtout par une route de traverse?

le canton, et qu'il avait jugé prudent, pour en éviter les effets, de faire retirer sa troupe ; mais quelque faibles que puissent paraître ces raisons (puisque Châlons était tranquille et la route toujours libre) (1), en supposant même que ces craintes ne fussent pas un motif de plus pour se

(1) M. de Choiseul, cherchant à persuader que sa retraite de Pont-de-Sommevelle facilita le passage du roi à Châlons, s'applaudit de l'avoir effectuée si à propos, et assure qu'il le ferait encore dans les mêmes circonstances (page 24). Loin de moi assurément la pensée de le contredire sur ce point ; mais je ne sais pas trop si M. de Bouillé lui en eût fourni une seconde fois l'occasion. D'ailleurs il oublie que, malgré la protection que sa retraite devait donner au passage du roi, ce prince, reconnu à Châlons, ne dût de ne pas y être arrêté qu'aux bons sentimens du maire, et à la présence d'esprit qu'ils lui inspirèrent *. M. de Choiseul était instruit (page 152) qu'à trois heures de l'après-midi, on parlait à Pont-de-Sommevelle du passage prochain du roi. J'ignore d'où pouvait venir cet indice dont ce prince lui-même fut informé entre cette poste et Châlons **. Mais peut-être ce bruit, tout vague qu'il était, devait-il engager à ne pas trop s'écarter de la route avec le détachement, s'il fallait absolument le retirer. Néanmoins, il est à remarquer qu'aucun des deux gardes-du-corps qui ont publié des relations, ne parle de cette *fermentation* populaire qui, selon M. de Choiseul, existait à Châlons ; M. de Valory dit même (p. 29) que le plus grand calme y régnait. Or il paraît peu vraisemblable que ces mouvemens d'inquiétude, sur lesquels on fonde le motif de la retraite, eussent pu déjà faire place à une tranquillité et une sécurité si parfaites, lors du passage du roi qui eut lieu avant l'heure où Pont-de-Sommevelle fut évacué, et qu'ainsi on ne pouvait encore en avoir la nouvelle à Châlons. Car, d'après la

* Collection des Mémoires sur la révolution française. Weber, t. II, pages 98 et 99.

** Weber, t. II, page 99.

tenir en mesure de protéger le roi, ne pouvait-on prendre un autre poste en avant ou en arrière sur la route, et n'était-ce pas de cette seule manière qu'il était permis de transgresser les ordres et de changer les dispositions du général? Ne fallait-il pas au moins laisser une ou plusieurs personnes en arrière pour avertir le roi du déplacement de ce détachement? Fallait-il négliger aussi d'intercepter toute communication avec la capitale; disposition qui, si elle devenait inutile au service de Leurs Majestés, par la non-réussite du projet, devenait au moins utile pour la sûreté de ceux qui s'y trouvaient compromis? Enfin, M. de Choiseul, qui savait que son détachement était le principal anneau de la chaîne, ne devait-il pas, ainsi que je l'ai dit, se replier sur le poste suivant, et comment pouvait-il abandonner ainsi l'issue de cette entreprise, et se séparer de tout ce qui devait y concourir (1) pour se retirer à Montmédy, par des chemins de traverse qu'il ne connaissait

version même de M. de Choiseul, le roi passa dans cette ville à cinq heures (page 85), et ce n'est, dit-il, qu'à six heures moins un quart (page 84) qu'il quitta Pont-de-Sommevelle avec son détachement. N'en résulte-t-il pas également que s'il avait suivi, aussi lentement qu'il assure l'avoir fait, la grande route jusqu'à une lieue de la poste suivante, pour y prendre la traverse dans les bois, la voiture qui arriva, selon lui, à six heures et demie à Pont-de-Sommevelle, ou le guide qui la précédait, l'aurait encore atteint?

(1) Si l'on fait attention que M. de Choiseul, qui se hâta de quitter sa position, avait le commandement général sur toutes les troupes, comme il le dit lui-même « sans considération de grade



pas ? On donne pour raison que M. de Goguelat n'osa repasser par Sainte-Menehould, parce que la veille il avait eu une contestation très-vive avec la municipalité, pour ne l'avoir pas prévenue du passage de sa troupe selon les règles ordinaires du service. Mais cette faute de plus ne saurait être une excuse pour les autres : elle prouve seulement combien le succès était déjà compromis par des causes étrangères à l'exécution du plan. Il restait encore une ressource que l'importance de l'objet, ainsi que les espérances qui résistent à tous les obstacles dans de telles entreprises, et qui devaient abandonner M. de Choiseul moins qu'un autre, auraient pu lui suggérer : c'était de se retirer au pas sur la grande route qu'il fallait suivre pendant trois lieues avant de trouver le fatal chemin de traverse. Mais on doit croire qu'il se retira assez

» ni d'ancienneté » (page 49); qu'en conséquence il pouvait bien abandonner le soin d'un détachement de quarante hussards à l'officier qui le commandait, pour aller se mettre à la tête de son régiment et de celui de Monsieur, établis à Sainte-Menehould et à Clermont; si l'on considère qu'il avait de plus un prétexte très-plausible pour s'arrêter quelque temps, et attendre encore le roi dans cette première ville occupée par des dragons de son régiment qui même espéraient sa présence *, et que quelque raison (très-fondée assurément) qu'il eût d'*être sûr* de M. Dandoins, il n'en devait pas moins compter davantage sur lui-même. On jugera par la direction qu'il prit, autant que par sa retraite, qu'il ne songeait plus qu'à se replier de sa personne sur Montmédy, et qu'il avait entièrement renoncé à l'entreprise.

* Rapport du sieur Lagache, pages 129 et 130. (Mémoires de M. de Choiseul.)

précipitamment, puisqu'il exécuta sa retraite à cinq heures, et que le roi, arrivant à Pont-de-Sommevelle à cinq heures et demie, ne put le rejoindre. Enfin, s'il jugeait être autorisé par la circonstance à ne suivre aucune des dispositions prescrites et dont il tenait le premier fil, de quel droit pouvait-il en affranchir les autres? Il est évident que tout dépendait de l'exécution des instructions données à M. de Choiseul, de l'impulsion qu'il devait imprimer; et qu'une fois ce premier chaînon rompu, tout était abandonné au hasard et aux caprices de la fortune. Cependant, comme elle ne fit pas encore connaître ses mauvaises intentions, elle parut excuser M. de Choiseul, et lui servit à colorer sa conduite aux yeux d'un prince et d'une princesse alors trop malheureux et trop délaissés pour être sévères envers ceux qui leur témoignaient encore de l'attachement, et peut-être même vis-à-vis d'un public toujours porté, par la jalousie ou par l'ignorance, à blâmer le chef pour qui un résultat heureux eût forcé son admiration.

Le roi arriva effectivement à Sainte-Menehould aussi heureusement que s'il eût été escorté. Mais dès cette poste, les effets de la retraite de M. de Choiseul commencèrent à se faire sentir, ainsi que l'absence de M. d'Agoult qu'il avait été recommandé, et qu'il importait tant au roi de mener avec lui. En effet, inquiet du dérangement survenu dans les dispositions qui lui avaient été an-

noncées et qui fondaient ses espérances; étonné, tourmenté même de ne point trouver le détachement prêt, ce qui provenait de l'inquiétude causée la veille par le passage de M. de Goguelat, et surtout de l'avis reçu de la part de M. de Choiseul; incertain de la route qu'il devait prendre et sur laquelle M. de Goguelat était chargé de le diriger; enfin, troublé par toutes ces perplexités, le roi se montra à la portière de sa voiture, interrogea, avec une agitation remarquable, le maître de poste sur le point où il devait prendre la route de traverse pour Varennes; et par ces questions, auxquelles se joignirent encore celles de ses courriers, il éveilla l'attention, indiqua sa marche et se fit reconnaître (1). En effet, le maître de poste fut frappé de sa ressemblance avec l'effigie empreinte sur les assignats, et dont il était d'autant plus pénétré, qu'il avait reçu le matin même un paiement considérable avec ce papier-monnaie; mais, encore incertain des dispositions des dragons établis à Sainte-Menehould, il dépêcha son fils, le trop célèbre Drouet, à Varennes, où il ignorait qu'il y eût des troupes, afin qu'il éveillât, dans cette dernière ville, l'attention sur une voiture qu'il supposait, avec raison, conduire la famille royale. Un des maréchaux-des-logis du détachement de Sainte-

(1) Et M. de Choiseul dit (page 24) « qu'il n'était nullement » important que le roi fût étonné ou non de ne pas le trouver à » Pont-de-Sommevelle!! »

Menehould, le sieur Lagache (1) qui s'aperçut du départ de Drouet et en pénétra le motif, monta à cheval et le suivit pendant quelque temps sur la route. Mais Drouet, se voyant poursuivi et au moment d'être atteint, se jeta dans les bois qu'il connaissait parfaitement, et mit ainsi à couvert sa personne et ses projets.

Cependant le roi arriva à Clermont où le comte Charles de Damas l'attendait avec cent soixante dragons. N'ayant point voulu se soumettre à l'avis qu'il avait reçu de ne plus compter sur la délivrance de ce prince, et ne pouvant renoncer aussi légèrement à de si importantes espérances, il s'était tenu sur la route avec quelques officiers dans l'attente du courrier qui devait précéder les voitures. Ce courrier arriva si peu de temps avant elles, que M. de Damas n'eut pas celui de faire monter à cheval un détachement qu'il tenait prêt. Il se contenta de faire relayer le plus promptement possible la famille royale, se proposant de la suivre et de l'atteindre avec sa troupe; mais au moment où il veut la mettre en mouvement, une émeute s'élève dans la ville; la municipalité sort en écharpe, lui demande compte de l'ordre qu'il vient de donner, et quoiqu'il s'y refuse en vertu même des décrets, il ne peut se faire suivre des dragons. Il ne lui reste que la ressource de s'échapper avec quel-

(1) Il s'est depuis distingué dans les armées françaises, et est aujourd'hui le général Henry.

ques personnes fidèles pour aller annoncer à M. de Bouillé la révolte de son détachement et joindre le roi qu'il trouve arrêté à Varennes, après avoir encore passé heureusement à Clermont (1).

---

(1) De ce que le roi passa à Sainte-Menchould et à Clermont, et de ce qu'il ne fut arrêté qu'à Varennes, M. de Choiseul, tirant la conséquence que sa prudence a facilité jusque-là le passage de la famille royale, dit avec satisfaction : « Où le roi fut-il arrêté?.. » à Varennes.... Je n'y commandais pas (p. 24). »

Mais l'influence de son commandement général sur toutes les troupes, c'est-à-dire sur la chaîne des postes, ne s'étendait-elle pas aussi sur celui de Varennes? C'était pour pouvoir se porter sur tous les points sans exception qu'il avait des relais sur chacun, et non pour conduire à travers des bois difficiles et qu'il ne connaissait pas un détachement de quarante hussards ; ce qui rendait son commandement nul et sa personne inutile. L'officier d'état-major qui lui était adjoint n'avait-il pas également des relais dans chacun de ces postes pour les prévenir, en précédant le roi d'une heure au moins, et M. de Choiseul ne devait-il pas à cet effet l'envoyer sur cette route pour que tout y fût prêt, au lieu de se faire accompagner par lui sans utilité dans sa retraite détournée. Mais le malheur est arrivé à Varennes, donc les torts sont là. Ce raisonnement serait à la portée du vulgaire, qui aime à ne juger que d'après l'événement. Mais les causes ont-elles donc toujours leur effet direct et immédiat?

C'est pourtant dans cette confiance que M. de Choiseul s'attribue « le résultat d'avoir amené le roi à 65 lieues de Paris (p. 25). »

J'aurais trop de regret assurément de détruire cette flatteuse et consolante illusion; cependant jusqu'ici on aurait pu croire que la résolution du roi et de la reine les avait fait sortir du château des Tuileries; que le zèle et la prudence du comte de Fersen leur avaient fait traverser Paris et les avaient conduits jusqu'au premier relais où ils prirent la poste, qu'ensuite la promptitude des chevaux, plus encore malheureusement que celle de leur courrier, les avait amenés sous la protection de la fortune jusqu'au lieu où celle-ci devait les abandonner.

Ce prince était arrivé dans cette première ville à onze heures et demie, et comme il avait annoncé à Clermont qu'il comptait y trouver des relais à l'entrée de la ville, le maître de poste avait recommandé à ses postillons de ne point la passer : de sorte que, sur la demande même des voyageurs, la voiture s'arrêta à la première maison où ils croyaient trouver d'autres chevaux. Il est bien vrai qu'on le leur avait annoncé; mais M. de Goguelat qui, comme je l'ai dit, avait été chargé, deux jours avant, d'indiquer la position du relais, l'avait envoyé dans une auberge à l'autre extrémité de Varennes où il avait laissé ses propres chevaux. Le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, qui furent envoyés pour y veiller, n'osèrent donc le déranger, tant pour les motifs déjà indiqués, que pour être plus sous la main du courrier et de l'officier qui devaient les prévenir. Si M. de Goguelat eût attendu le roi à Pont-de-Sommevelle, il eût pu l'informer du changement fait au relais de Varennes, ou, s'il l'eût devancé comme courrier, il eût donné le temps aux deux officiers qui comptaient sur son avertissement, de disposer ce relais différemment (1). Cependant l'inquiétude de Leurs Majestés, qui croissait toujours depuis Pont-de-Sommevelle, fut portée au comble lorsqu'elles

(1) « Le comte de Valory, toujours en avant de la voiture de Leurs » Majestés, en approchant de Varennes, se sentait tourmenté » comme par un secret pressentiment de l'appréhension de ne pas » trouver *à l'endroit indiqué* le relais dont étaient chargés le fils de

ne trouvèrent point de chevaux au lieu indiqué. La reine descendit même de voiture pour prendre des informations, tandis que deux des gardes-du-corps en prenaient de leur côté. Ils frappèrent à deux auberges où on leur assura qu'il n'y avait personne ; mais on leur désigna celle du Grand-Monarque, de l'autre côté et dans la partie basse de

---

» M. le marquis de Bouillé et M. le marquis de Raigecourt ; *ils* » *avaient dû être avertis ; mais l'avaient-ils été ?...* » (Relation de M. de Valory, p. 40.)

M. de Goguelat avait peut-être fait sagement de porter le relais dans la partie basse de la ville ; car il pouvait y avoir plus d'avantages à laisser derrière soi, en relayant, le pont où quelques hussards pouvaient intercepter toute communication et arrêter tous les courriers, que d'avoir en avant, pendant ce temps, un passage qui pouvait être facilement obstrué, ainsi qu'il arriva. Mais toujours fallait-il que le roi en fût informé, car je puis assurer que, sur l'état des dispositions adressé à ce prince, il lui avait été indiqué qu'il trouverait le relais à l'entrée de la ville. M. de Choiseul fait à M. de Bouillé (p. 111) le reproche aussi frivole que peu fondé « d'avoir oublié de dire au roi, dans sa dernière lettre, le nom de » l'auberge. » Comment aurait-il pu le mentionner, puisqu'il n'avait point été lui-même à Varennes, et qu'il avait chargé du soin de la disposition du relais l'officier d'état-major qui devait prévenir le roi et ensuite le précéder? Au reste, il fallait dans tous les cas que les deux officiers, qui devaient attendre avec autant de mystère que de confiance, fussent avertis à temps ; et comme le dit encore M. de Valory (dans sa relation, p. 43) : « Le fils de M. le marquis » de Bouillé et le marquis de Raigecourt, officier au régiment de » royal-allemand, chargés du relais, avaient été gîter dans une » auberge au-delà du pont qui est sur la rivière, pour y attendre » que l'aide-de-camp du général marquis de Bouillé vînt les prévenir de l'approche du roi et du moment où ils devaient se porter au lieu du rendez-vous avec les chevaux destinés aux deux » voitures. »

la ville, où on leur dit que deux officiers, arrivés dans la matinée, attendaient avec des chevaux. Si l'un des gardes-du-corps s'y fût porté rapidement, tout était sauvé.

Il faut dire que la ville, ou plutôt le bourg de Varennes, est à cheval sur la petite rivière d'Aire qui la partage en ville haute et en ville basse. La première, adossée à une montagne, en forme la plus grande partie, et se joint à l'autre par une route étroite communiquant à un pont. C'est dans cette ville basse qu'est située cette auberge du Grand-Monarque, où le relais et les officiers chargés de le diriger attendaient le roi, et où, après tant de recherches inutiles, ce prince obtint enfin que les postillons le conduisissent. Mais le temps perdu dans la ville haute avait donné à Drouet celui d'arriver et de rassembler (1) quatre ou cinq mauvais

(1) « Médiocrement affecté de l'espèce de petite agitation qu'il » venait de remarquer dans les rues de Varennes, sans en tirer » une grande conséquence, M. de Valory s'achemina au galop » vers le carrosse du roi. Quels furent sa cruelle surprise et son vif » désespoir quand voulant rendre compte à Sa Majesté, elle lui dit : » *Français ! nous sommes vendus ! Un courrier qui vient de passer* » *a défendu aux postillons d'aller plus loin, et leur a ordonné, de* » *par la nation, de dételer, ajoutant qu'ils menaient le roi.* » (Relation de M. de Valory, p. 41 et 42.)

Comment ne vint-il pas dans l'idée des deux gardes-du-corps qui étaient auprès de la voiture d'arrêter ce courrier? Drouet dit aussi dans son rapport « que, lorsqu'il arriva à Varennes, les » voitures étaient à l'entrée de la ville, le long des maisons, et » qu'il y avait une dispute entre les postillons et les conducteurs » des voitures. » (P. 140.) Ces deux récits assez conformes montrent

sujets à la tête desquels il osa exécuter son infâme projet. Ainsi une poignée d'hommes, aussi criminels qu'audacieux, entreprit et consomma cet attentat contre la liberté et la personne du roi, sans que ce prince essayât de leur opposer aucune résistance en permettant aux trois gardes-du-corps qui l'accompagnaient, et que leur service soumettait à une obéissance passive, de faire usage de leurs armes et de leur courage. Aucune menace, aucune promesse ne fut employée pour faire avancer les postillons qui s'arrêtèrent au premier ordre de Drouet et de ses complices, et Louis XVI, pour qui ce pas devait être si décisif, cédant à cette confiante et généreuse résignation que lui inspirait toujours la pureté de ses intentions, se laissa conduire paisiblement à la maison du sieur Sauce, procureur de la commune, où il fut détenu prisonnier, quoiqu'il s'y fît bientôt reconnaître. Presque aussitôt le détachement de hussards fut réuni; mais M. Rohrig, qui le commandait, et qui jusqu'à ce moment avait ignoré qu'il dût attendre le roi, au lieu de faire quelque effort quand il en eut connaissance, ou du moins de rester à son poste où il eût pu maintenir

---

le fond que l'on doit faire sur la déclaration du palefrenier James Brisac, dont M. de Choiseul appuie sa relation, et où il dit « qu'il vit passer un homme qui avait déjà traversé la ville et qui » prenait la route de Stenay; qu'il demanda à cet homme ce qu'il » voulait; que celui-ci lui répondit *qu'il courait après une voiture,* » *et qu'il appelait du monde pour savoir si on l'avait vu passer;....* » *qu'il ne devait pas y avoir plus d'une demi-heure qu'elle était* » *passée.* » (P. 158 et 159.)

sa troupe, l'abandonna à un maréchal-des-logis qui la mit en désordre, et vint, avec un empressement trop répréhensible, annoncer cette affreuse nouvelle à M. de Bouillé.

Cependant le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, instruits de l'arrestation du roi, mais ne doutant point qu'il ne fût bientôt délivré par les troupes, tant de l'intérieur que du dehors, jugèrent ne devoir songer qu'à sauver le relais dont la direction leur était confiée, afin qu'il ne pût occasioner aucun retard lorsque Sa Majesté serait parvenue à passer la ville, et ils le placèrent sur la grande route, à quelque distance de l'auberge. Ils ne purent néanmoins exécuter cette disposition qu'en abandonnant deux chevaux et un postillon qui furent arrêtés par le peuple déjà rassemblé autour de la maison, et en essuyant eux-mêmes quelques coups de fusil. Après avoir attendu près de vingt minutes dans cette position, ces deux officiers, assurés qu'il n'y avait plus d'espoir que le roi fût dégagé par les troupes qui étaient le plus proches de lui et sur lesquelles ils avaient compté, pensèrent, avec raison, n'avoir plus un moment à perdre, pour aller prévenir le général et chercher près de lui les secours devenus nécessaires, d'autant plus que la distance, l'obscurité de la nuit, la difficulté du chemin présentaient assez de causes naturelles de retard. Il était plus de minuit et demi lorsqu'ils partirent.

La conduite de ces deux officiers a été le sujet

d'une censure trop amère (1) contre eux et même contre le général qui les a employés, pour que je ne m'y arrête pas. Je dois faire voir combien le jugement qu'on en a porté a été injuste; combien surtout il a été inspiré par les rapports de personnes intéressées à aggraver les moindres fautes des autres, et qui, en cherchant à jeter du blâme sur M. de Bouillé dans la personne d'un de ses fils (2), se sont prévalus de la disposition du public à exercer de préférence sa sévérité contre ce-

(1) C'est à mon frère plus qu'à moi à expliquer ce qui l'a concerné dans le poste de Varennes qui lui a été confié. Son séjour dans les Iles depuis plus de vingt-cinq ans l'éloigne trop pour qu'il soit à même de détruire par lui-même les inculpations dont on a pris soin de le rendre l'objet, et je ne saurais présumer quelle réponse il jugera devoir faire à M. de Choiseul lorsqu'il connaîtra sa relation. Je ne puis que me borner à offrir ici les réflexions que j'avais écrites dans le temps pour mes souvenirs particuliers, et que je n'aurais jamais présentées au public sans la circonstance imprévue qui m'y force.

M. le marquis de Raigecourt, pair de France, ayant bien voulu me communiquer le rapport de M. le comte de Raigecourt, son frère, employé avec le mien à Varennes, cette pièce intéressante a été, selon son désir, placée dans le même volume que mon Mémoire. On y trouvera des explications suffisantes sur la conduite si mal jugée jusqu'ici de ces deux officiers. M. de Raigecourt n'est pas entré dans autant de détails que mon frère sur la conversation de Léonard, parce qu'elle ne s'adressait pas directement à lui, et que même elle eut lieu, en grande partie, hors de sa présence; mais on verra qu'ils s'accordent tous deux sur le fond, et l'on jugera, par le trouble des idées de cet individu, combien il était au moins singulier de l'avoir mis dans un tel secret.

(2) Voyez au reste aux pièces (n° 15) la réponse de M. le duc de Choiseul au comte Jules de Bouillé.



lui qui agit en chef. J'ai déjà montré le peu de fondement comme le peu de vraisemblance du reproche d'ambition fait au sujet de la mission de ce fils. Un autre non moins répété a porté sur son âge et sur celui de M. de Raigecourt qui lui était adjoint. Mais comment supposer que deux jeunes officiers, dont le dernier avait plus de vingt-cinq ans, et qui tous deux étaient depuis long-temps capitaines dans l'armée, ne fussent pas propres à attendre, près d'un relais disposé d'avance, le courrier qui devait les avertir de l'arrivée du roi, et à le diriger en conséquence? Comment penser qu'ils seraient dans le cas de parer à aucun accident sur un point où tout semblait prévu, qui était en dehors de la route ordinaire, dont la population était si faible, et où trois cents chevaux environ devaient se réunir à la suite de Leurs Majestés, si les troupes eussent été fidèles et si chacun eût fait ce qui lui était prescrit, double hypothèse qu'on devait admettre? Ce poste devait paraître et parut si peu important à M. de Bouillé, que, quoiqu'il me fût destiné depuis long-temps, il désira que j'y renonçasse, ainsique je l'ai dit, pour me garder auprès de lui où il me croyait plus utile. Si donc le général ne pouvait ni prévoir les conséquences de cette mission, ni regarder ces officiers comme y étant inférieurs, leur conduite n'a-t-elle pas répondu aux instructions qu'ils avaient reçues et à la confiance qui leur était accordée? N'étaient-ils pas dans l'auberge près du relais qu'ils tenaient

préparé, lorsque le roi est arrivé à Varennes? N'ont-ils pas dû laisser ce relais où il avait été placé sur l'indication de M. de Goguelat, et où celui-ci, ainsi que le courrier, devait venir directement? S'ils ne l'ont pas trouvé à l'entrée de Varennes, du côté de Clermont, n'est-ce pas la faute de cet officier qui n'avait pas suivi l'instruction qui lui avait été donnée à cet effet? Si, comme il leur était recommandé, ils ont évité de donner de l'ombrage, d'inspirer des soupçons, et si, en conséquence, ils ont attendu dans l'auberge les courriers qui devaient précéder la famille royale et les avertir; si, d'ailleurs, ils ont remarqué que le séjour du relais commençait à attirer de la part des habitans une attention mêlée d'inquiétude, n'ont-ils pas agi avec autant de circonspection que de ponctualité, en s'abstenant de faire, par le déplacement de ce relais, un mouvement qui eût pu nuire à l'objet de leur mission? Si ensuite, au moment de l'arrestation du roi, ne pouvant lui porter secours ni même communiquer avec lui, ils sont partis pour aller en chercher près de M. de Bouillé que personne n'avait pensé à prévenir, n'ont-ils pas rendu tout le service qu'on pouvait exiger d'eux?

Mais toutes ces raisons reçoivent encore plus de force par la circonstance suivante que j'extrais du rapport particulier que mon frère a remis sur ce qui le concernait personnellement. Ce fait explique assez de choses, et il sera d'autant plus facile d'en tirer les conséquences, qu'il coïncide

assez avec l'avis donné à Sainte-Menehould et à Clermont, qu'il ne fallait plus compter sur le passage du roi.

« Vers neuf heures et demie, nous venions,
» M. de Raigecourt et moi, de rentrer à l'auberge,
» et nous étions devant la porte lorsque nous vîmes arriver une voiture fort simple qui vint s'y
» arrêter. Aussitôt que nous l'avions aperçue, nous
» avions fait sortir les chevaux du relais, et les
» postillons se tenaient prêts à les atteler. Cependant, ne voyant pas cette voiture accompagnée
» de troupes, nous eûmes quelques doutes. Dès
» qu'elle fut arrêtée, je m'avançai pour reconnaître
» les personnes qui étaient dedans. Un homme
» dont la figure m'était inconnue parut à la portière. Je vis que ce n'était pas le roi. Il me demanda, d'un ton très-élevé, si je n'étais pas
» M. le chevalier de Bouillé.—Je répondis que je
» l'étais. — Ah! je suis bien aise de vous trouver
» ici, j'ai beaucoup de choses à vous dire.—J'observai que je n'avais pas l'honneur de le connaître, et m'apercevant que l'on commençait à
» s'assembler autour de la voiture, je lui dis que
» ce n'était pas un lieu propre à entrer en conversation. Je l'engageai à descendre et à venir
» dans l'auberge.—Je le veux bien, mais vous allez
» me donner les chevaux que vous avez ici.—Je fus
» très-surpris de cette demande, et je ne répondis
» pas. Arrivés dans une chambre de l'auberge, il
» me réitéra sa demande. Je lui témoignai que je ne

» comprenais pas ce qu'il voulait me dire. — Vous
» n'avez pas besoin de me rien cacher, je sais tout.
» — Ma surprise augmentait toujours. — Je sais
» tout, ajouta-t-il; le roi est parti de Paris, mais il
» n'y a pas apparence qu'il ait pu poursuivre son
» voyage; j'en ai déjà prévenu M. de Damas, il a
» fait retirer ses postes; le régiment de dragons
» s'est mutiné; il y a eu une émeute à Clermont, j'ai
» eu beaucoup de peine à passer. — Voyant mon
» étonnement continuer, il ajouta : Je suis Léo-
» nard, valet de chambre coiffeur de la reine. Je
» sais tout. J'ai dans ma voiture l'habit de céré-
» monie du roi et les bijoux de la reine; je vais
» à Luxembourg où je dois attendre les ordres de
» la reine. Je reviendrai à Montmédy si le roi y
» arrive. Je crains d'être arrêté; il faut absolu-
» ment que je parte : donnez-moi les chevaux que
» vous avez ici, et vous-même je vous engage à
» partir, car vous courez des risques en restant
» plus long-temps ici.—Voyant qu'effectivement il
» était instruit de toute l'affaire, je lui répondis
» que mes ordres m'enjoignaient de rester à Va-
» rennes jusqu'à quatre heures du matin, et que
» je ne savais qu'obéir; que bien certainement je
» ne lui donnerais pas mes chevaux.— Aidez-moi
» donc à m'en procurer, me dit-il; car il faut
» absolument que je parte de suite.—J'étais égale-
» ment pressé de le voir partir; cette scène n'a-
» vait pu avoir lieu sans causer de la rumeur,
» dans un temps où tout portait ombrage au peu-

» ple. J'engageai l'aubergiste à s'employer pour lui » procurer des chevaux ; on parvint à lui en pro- » curer, et il partit. Nous n'avions donc plus qu'un » faible espoir de voir arriver le roi, et ce que » nous avait dit Léonard paraissait assez vraisem- » blable. Cependant nous nous tînmes toujours » préparés, etc. »

Effectivement le chevalier de Bouillé, inquiet de ce qui lui avait été dit par Léonard et de ne recevoir aucune nouvelle, fit partir, vers onze heures du soir, pour Clermont, un hussard du détachement de Varennes, pour aller prendre des informations auprès de M. de Damas et les lui rapporter. En même temps, d'après les mesures qu'il avait prises, les hussards étaient aux casernes, leurs chevaux sellés, attendant les ordres pour monter à cheval. Cependant je dois convenir qu'il est malheureux que le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, s'étant promenés, comme ils le firent, pendant toute la soirée, sur la route, l'un d'eux n'y soit pas resté à l'entrée de la nuit, et que l'inquiétude même de ne recevoir aucune nouvelle eût dû peut-être les y porter ; mais la crainte d'être remarqués, en se montrant si tard dans une petite ville où tout fait événement, et plus encore la confiance qu'ils avaient d'être avertis par les courriers, leur causa cette sécurité qui peut bien être le sujet d'un regret, mais non celui d'un reproche. Quelle que soit l'espèce d'inspiration que dût exiger cette grande circonstance, il

est bien différent de n'avoir pas dépassé son devoir ou de ne l'avoir pas rempli.

Le roi, ainsi que je l'ai dit, s'était fait reconnaître, et il restait dans la maison du procureur de la commune, se livrant avec confiance aux espérances trompeuses que lui donnaient ses ennemis, encore trop peu en force pour lui donner des ordres : il leur laissait ainsi le temps de tout concerter pour sa perte (1). En vain M. de Damas, qui était arrivé avec le peu d'officiers ou sous-officiers qui avaient pu le suivre, offre les ressources de salut que lui inspirent son zèle et son courage, en proposant de placer la famille royale entre les hussards et de la faire sortir de la ville, ce que les dispositions des soldats et le peu de forces que l'on avait à leur opposer rendaient encore possible alors. Il valait effectivement mieux tout risquer que de rester enfermé dans une maison, et d'y attendre que la faible population de Varennes s'augmentât de toute celle des campagnes appelée par le son du tocsin, et dont le rassemblement rendait de plus en plus douteux le succès des secours éloignés sur lesquels on se reposait. Mais les propositions, les conseils de M. de Damas sont rejetés ; il est condamné à se soumettre à la malheureuse inac-

(1) C'est surtout dans ce moment, plus encore que dans tout le reste du voyage, que la présence d'un homme tel que M. d'Agoult eût été nécessaire. Connaissant le caractère du roi et sa répugnance pour toute résistance active, il n'aurait pris conseil que de lui-même et de la nécessité.



tion dont l'exemple le consterne, dont le résultat l'épouvante, et à ne montrer sa fidélité qu'en se dévouant à partager le sort de ses maîtres.

De son côté M. de Choiseul, après avoir fait une marche longue et pénible, au milieu des bois et dans les chemins de traverse, était arrivé, en même temps que M. de Damas, et trois quarts d'heure après l'arrestation du roi, à la porte de Varennes. Il y trouva un rassemblement encore faible, qui lui annonça que le roi était retenu dans cette ville. On lui présenta un canon qui, d'après les dépositions recueillies sur les lieux, ne fut jamais chargé, et qui même, comme nous l'avons tous su depuis, n'était que de bois. M. de Choiseul, au lieu d'enlever sa troupe et de braver une première décharge pour tomber sur une populace peu nombreuse, mal armée et toujours timide devant la cavalerie, surtout devant des hussards, parlemente avec elle, malgré les ordres et les instructions qu'il avait reçus d'employer tous les moyens qui lui étaient confiés pour la délivrance de la famille royale. Il entre dans la ville par une espèce de capitulation, au lieu de tenter un effort dont il avait paru souhaiter l'occasion, dont la nécessité était indiquée, et dont la gloire, si ce n'est le succès, était assurée (1). Il se présente devant le

(1) On ne voit pas que M. de Choiseul, qui eut l'avantage, dit-il, d'amener le roi à soixante-cinq lieues de la capitale, fit de grands efforts pour le faire passer outre, lorsqu'arrivant à Varennes, il

roi, avec son épée qu'il met à ses pieds, et que ce prince, si ennemi des partis violens, lui ordonne (ainsi qu'il devait s'y attendre) de remettre dans le fourreau.

M. de Goguelat était aussi monté chez le roi pour prendre ses ordres, et, d'après la confiance où était Sa Majesté, qu'on la laisserait partir au jour, il faisait des dispositions pour son apparente sûreté, en plaçant des sentinelles de hussards et de gardes nationales à la porte de la maison. Bientôt après, s'adressant aux hussards, déjà déconcertés du désordre qui les entourait, et qui commençaient à se désorganiser, il leur demande assez inutilement s'ils tiennent pour le roi ou pour la nation. Les cris du peuple, ceux de leurs camarades déjà séduits, les décident pour cette dernière; et, de ce moment, la captivité du roi se

---

trouva ce prince arrêté, et dut être convaincu que la force seule pouvait le dégager. La facilité avec laquelle il convient qu'il traversa cette ville pour se rendre au quartier du détachement qui l'occupait, pourrait faire croire au succès d'une charge brusque et impétueuse. A l'heure où les quarante hussards de Pont-de-Sommevelle arrivèrent à Varennes, ils pouvaient faire ce que plus de deux cents auraient tenté inutilement deux heures plus tard. A la guerre, le moment fait tout, encore plus dans une situation telle que celle-ci; mais M. de Choiseul comptait sur le concours des hussards de l'intérieur, sur celui plus puissant des dragons qui devaient arriver de Clermont : leur défection l'en priva. Ce n'est assurément pas la faute de leur brave chef, le comte de Damas, mais ce n'est pas davantage celle de M. de Bouillé qui devait se reposer sur la fidélité de ses troupes, et s'attendre qu'elles seconderaient les nobles sentimens de ceux qui les commandaient.

trouve resserrée par le détachement même commandé pour son salut.

M. de Choiseul, ayant laissé échapper cette occasion brillante que la fortune lui présentait, ne pouvait plus que partager la sécurité du roi et de la reine, et se résigner aux effets de cette *cruelle bonté* de Louis XVI, qui fut peut-être aussi funeste à la France qu'à lui-même, et qui le porta cette fois, comme tant d'autres, à s'opposer à toute mesure qui eût pu faire répandre du sang pour lui. Cependant celui de M. de Goguelat avait déjà coulé par une blessure légère qu'il avait reçue au milieu du désordre qui croissait toujours; et on devait bien supposer qu'il en serait encore plus versé à l'arrivée des secours de M. de Bouillé qu'on résolut d'attendre, et sur lequel le roi et ceux qui le conseillaient préféraient se reposer : car ces secours ne pouvaient être que tardifs, et chaque moment de retard augmentait le danger et ajoutait aux difficultés (1).

---

(1) M. de Choiseul attendait l'arrivée de M. de Bouillé : il savait très-bien qu'il devait être à Stenay, à neuf lieues de-là. Il le représente entouré de quinze mille hommes : il n'ignore pas que, lors même que les douze bataillons et les vingt escadrons qui devaient former le camp de Montmédy, et y arriver successivement les 21, 22 et 23, y eussent été déjà réunis, ils n'auraient formé qu'une force de huit à dix mille hommes. Il sait fort bien que la seule troupe qui fût à portée (l'escadron placé à Dun, et qui marcha au premier avis sur Varennes où il arriva à cinq heures) ne put agir à cause de l'obstacle des barricades qui étaient placées de



Cependant M. de Bouillé était monté à cheval à Stenay à neuf heures du soir, et s'était porté, avec moi et trois ou quatre autres personnes, vers Dun, pour être à portée de recevoir plus promptement des nouvelles du roi. Arrivés à un quart de lieue de cette ville, où son entrée eût été trop remarquée, nous nous arrêtâmes sur le bord de la route et nous nous établîmes dans un fossé, tenant nos chevaux en arrière. Nous passâmes ainsi toute la nuit dans une anxiété que l'on peut assez imaginer. J'aurai toujours présente à ma mémoire cette nuit d'une si longue et si grande attente, où le moindre bruit, le moindre mouvement, selon qu'il s'approchait ou s'éloignait, venait pénétrer notre ame des plus vives impressions d'espérance

---

ce côté. M. de Bouillé n'avait donc sous la main que les trois escadrons de royal-allemand dont le départ de Stenay éprouva un retard si inattendu et si préjudiciable par la négligence du commandant. La défection des autres troupes prouve assez combien il était nécessaire qu'il conduisît lui-même celle-ci qui fut la seule dont les sentimens ne se démentirent pas : et quand il serait arrivé à six heures du matin, comme M. de Choiseul le croit possible, le décret de l'Assemblée nationale, porté par l'aide-de-camp de M. de La Fayette, n'était-il pas déjà parvenu une heure avant à Varennes, faute d'avoir intercepté la communication, comme il était ordonné? N'est-il pas plus que vraisemblable qu'à l'approche des troupes, on aurait entraîné de force vers Paris le roi qui n'était entouré que de quelques serviteurs fidèles, il est vrai, mais sans forces pour s'y opposer? M. de Choiseul dit qu'il amena le roi à neuf lieues du quartier-général de M. de Bouillé, et semble en induire que ce général pouvait et devait seul dégager le roi. Est-ce donc la distance qui fait l'obstacle? N'est-ce pas plutôt la

ou de désespoir. Ce dernier sentiment s'empara presque entièrement de nous, lorsque le jour commença à paraître, sans que nous eussions vu arriver personne ni reçu aucune nouvelle. M. de Bouillé ne pouvant en expliquer la cause, mais jugeant bien qu'il devait être survenu quelque dérangement dans le projet, se retira alors sur Stenay pour être plus en mesure de donner les ordres nécessités par les circonstances. Nous étions à un quart de lieue de cette ville, lorsque nous aperçûmes des courriers qui arrivaient au grand galop vers nous. Le cœur nous battit de joie, ne dou-

---

nature et la position des choses. Il laisse entendre que M. de Bouillé, dans une lettre au roi (que cependant M. de Choiseul avoue n'avoir pas lue), dit « qu'il avait eu tort de ne pas être à » Varennes au lieu de Stenay. » Je n'ai jamais eu moi-même connaissance de cette lettre, ni que mon père s'accusât de ce tort. Il a pu regretter de ne pas s'être trouvé à Varennes, *même à Pont-de-Sommevelle....* Mais un général peut-il être partout, peut-il surveiller lui-même toute une chaîne de postes, surtout lorsqu'elle s'étend, comme celle-ci, à vingt-huit lieues de lui? Sa place n'est-elle pas au centre de son armée pour en faire mouvoir les différens corps sur les points où il faut les diriger? L'ensemble des dispositions est du fait du général, et peut-être M. de Bouillé avait-il montré assez d'habileté en amenant les choses qui dépendaient de lui au point que le roi pût, avec une juste confiance, entreprendre son voyage; mais il fallait bien qu'il abandonnât à d'autres les détails d'exécution. C'est là un des embarras, souvent un des malheurs du commandement en chef. Cependant, selon M. de Choiseul, M. de Bouillé devait remédier à tout, deviner tout, même cette fatale défection des troupes et le changement ou l'inexécution de ses dispositions..... Le zèle et le talent, non plus que la fortune, n'ont pas toujours des miracles à commande.



tant pas qu'ils ne vinssent enfin nous apprendre la prochaine arrivée du roi. Mais quelles furent notre surprise et notre douleur, lorsque nous reconnûmes le chevalier de Bouillé, le comte de Raigecourt, et, ce qui nous étonna plus, l'officier commandant le détachement de Varennes, qui nous annoncèrent que le roi avait été arrêté dans cette ville à onze heures et demie du soir, en n'ajoutant que des détails très-vagues. Il était alors environ quatre heures et demie du matin. M. de Bouillé ne pouvait rien concevoir à cet événement. Conservant cependant quelque confiance dans les dispositions qu'il avait faites, ainsi que dans ceux qui devaient les exécuter, et particulièrement dans la force des détachemens qui devaient se replier sur Varennes, il espérait encore que le roi serait délivré par eux, ou au moins qu'ils feraient quelque tentative. Il s'empressa donc de les seconder en marchant lui-même à la tête de royal-allemand, sans calculer les hasards d'une entreprise que le retard et l'éloignement rendaient si incertaine. Au premier mot de cette sinistre nouvelle, il m'envoie dans Stenay porter au régiment royal-allemand qui avait eu, la veille, l'ordre de se tenir prêt à la pointe du jour, celui de monter à cheval et de se rendre aussitôt hors de la ville. En même temps, il expédie aux détachemens de Mouza et de Dun celui de s'avancer sur Varennes, en gardant le passage de la Meuse, et de commencer l'attaque, s'ils le pouvaient et s'il était nécessaire, leur promettant de

les soutenir de près : il envoie également ordre au régiment suisse de Castella, qui était en marche de Metz à Montmédy, de se rendre à Stenay, et à M. de Klinglin de faire marcher sur Dun le bataillon de Nassau-infanterie qui était à Montmédy, et de se porter de sa personne à Stenay avec deux escadrons. M. de Bouillé se tient, avec deux personnes seulement, à la porte de cette ville, pour attendre et conduire lui-même le régiment de royal-allemand, tandis que je cours à cheval chez le commandant de ce corps, qui, à mon extrême surprise, était encore au lit. Je l'informe de l'événement, je lui rends l'ordre du général; et, pendant qu'il se lève, je vais aux casernes le porter et le faire exécuter; mais mon étonnement augmente, et le dépit s'empare de moi, lorsqu'au lieu de trouver les chevaux sellés et les hommes prêts à les monter, je vois que rien n'est préparé ni disposé. Je vais en informer le colonel qui témoigne le même étonnement, vrai ou feint, et qui me promet de remédier promptement à ce qu'il appelle un mal-entendu. Je retourne auprès de M. de Bouillé lui rendre compte de ma mission, et calmer sa juste impatience qui le porte, au bout de quelques minutes, à me renvoyer avec de nouveaux ordres pour presser la marche du régiment. Je trouve le colonel, dont je ne chercherai pas à pénétrer les intentions, partageant peu ma vivacité, et n'en mettant pas davantage à presser ses soldats. Le petit nombre de ceux qui étaient déjà rassemblés me témoigne cependant un zèle

et une disposition que j'encourage de mon mieux, et qui m'arrachent même des larmes d'impatience. Je reviens en rendre compte au général, et après avoir attendu (1) un espace de temps que notre agitation allongeait sans doute, mais qui dépassait toutes les mesures ordinaires du service, je me porte encore au quartier du régiment qui n'était guère plus avancé. J'avais remarqué que la porte par laquelle j'étais obligé d'entrer à Stenay et d'en sortir était gardée par un détachement de la garde nationale qui prenait les armes chaque fois à mon passage, et à qui mes allées et venues paraissaient donner de l'inquiétude. Je craignais qu'il ne finît par s'y opposer, et surtout que, soutenu du reste de la garde nationale qui se rassemblait plus lestement que le régiment, il ne mît obstacle à la sortie de celui-ci. Je redoutais que nous fussions obligés de débuter dans notre entreprise par un combat aux portes de Stenay; ce qui eût arrêté encore notre marche, ébranlé peut-être les dispo-

(1) C'est alors que nous vîmes passer le cabriolet qui avait conduit le duc de Choiseul de Paris à Pont-de-Sommevelle, et dans lequel se trouvait Léonard, valet de chambre, coiffeur de la reine, qui était parti avec lui. Il portait dans la vache du cabriolet les habits du roi; quoiqu'il n'eût précédé le départ de la famille royale que de quelques heures, et qu'il eût dû par conséquent nous rejoindre beaucoup plus tôt, il ne put nous donner aucun renseignement sur le voyage du roi, ni sur son arrestation qu'il ignorait, s'étant dirigé, quelques heures avant, de Varennes sur Verdun; et ses idées étaient si troublées, qu'il ne put nous dire rien que de très-vague, même au sujet de M. de Choiseul.

sitions de notre troupe et gêné notre retraite avec le roi. J'avertis donc le colonel de ce danger qu'il parut sentir, et je lui proposai, pour le prévenir, d'envoyer un détachement garder cette porte. Il me promit de le faire; mais, voyant qu'il ne donnait aucun ordre à cet effet, je pris sur moi de commander aux cinquante hommes de l'escadron de droite qui était déjà à cheval, de me suivre, et je les plaçai à cette porte. Je pensais que le reste du régiment allait venir, et j'en donnai l'espoir au général; mais ce que l'on ne saurait croire, et ce qui est certain, c'est que ce régiment auquel dix ou quinze minutes eussent dû suffire dans les temps ordinaires pour être à cheval au signal le moins attendu, ne put se mettre en marche que trois quarts d'heure après le premier ordre que je lui avais porté, et auquel il devait être préparé. Tout ce que l'activité et l'impatience naturelles du général redoublées par l'intérêt de la circonstance durent lui faire souffrir peut se concevoir. Il en fut un peu dédommagé par l'excellente disposition où il trouva cette brave et respectable troupe, officiers et soldats, lorsque les ayant fait arrêter sur le chemin en dehors de Stenay, il leur apprit l'objet de leur marche par une courte harangue qui fut accueillie aux cris de *vive le roi !* Après leur avoir distribué près de quatre cents louis qu'il avait sur lui pour cet objet; leur avoir fait envisager la gloire dont ils allaient se couvrir, et leur avoir promis pour récompense qu'ils deviendraient la garde allemande

du roi, il les fit partir au grand trot. Nous soutînmes cette allure pendant les neuf grandes lieues, de pays presque toujours montagneux, qui séparent Stenay de Varennes. Notre ardeur et notre impatience d'arriver étaient telles, nous avions tant d'intérêt à tarder le moins possible, que l'on peut aisément juger que, sans la crainte de crever nos chevaux et de rendre par conséquent notre secours inutile, nous eussions pris une allure encore plus prompte. Nous trouvâmes le poste de Mouza abandonné par le détachement qui avait marché en avant. Il en était de même de celui de Dun dont le pont sur la Meuse, passage important et le seul qui assurât notre marche et notre retraite, était gardé par un piquet que M. Deslon, commandant de ce poste, y avait sagement laissé. Nous pensions que nous n'arriverions que pour terminer et décider un combat que nous supposions commencé par la réunion des détachemens qui avait dû se faire à Varennes. J'avoue même que je ne pus contenir, ni cacher un sentiment qui avait peut-être sa source et son excuse dans ma jeunesse, et qui me portait à me réjouir de voir le roi, par ce concours d'accidens, engagé dans une démarche vigoureuse et décisive que je regardais comme nécessaire au salut de sa couronne. Nos espérances et notre confiance diminuèrent cependant un peu, lorsqu'à une lieue environ de Dun, nous trouvâmes le détachement de Mouza que nous croyions déjà aux portes, et même en dedans de Varennes, arrêté près d'un

bois par quelques misérables tirailleurs de gardes nationales que nous fîmes aussitôt disperser, et qui ne retardèrent pas notre marche. Ce fut là seulement que nous rencontrâmes le volontaire de Royal qui nous avait été dépêché par M. de Choiseul, et dont il ne nous fut possible de tirer aucun éclaircissement.

Nous continuâmes notre route au bruit du tocsin qui sonnait et des tambours qui retentissaient de toutes parts. Cet appareil de guerre ne faisait que ranimer et presser notre ardent désir d'arriver au lieu de la détention du roi que nous regardions comme celui de sa délivrance; et nous nous enfoncions en quelque sorte avec ce faible détachement dans la France armée contre nous, sans envisager autre chose que la gloire et le devoir qui nous appelaient. Cependant plusieurs avis que nous recueillîmes sur notre route pouvaient jeter de l'inquiétude dans nos esprits sur ce qui se passait à Varennes, et je me souviens qu'étant à la tête de l'avant-garde de royal-allemand, je fus apostrophé par un prêtre, sans doute assermenté, qui m'assura que toute la hâte que nous faisions était inutile, que nous ne trouverions plus le roi à Varennes. Je le traitai comme un imposteur, comme un blasphémateur de son maître, et je lui appliquai une réponse vigoureuse pour lui faire sentir mes doutes et mon indignation. Cependant il n'avait que trop raison. Nous étions à trois quarts de

lieue de Varennes environ, quand je reçus cet avis. A peine étions-nous en vue de cette ville, qu'il nous est confirmé par le chevalier de Bouillé et par M. Deslon, commandant du détachement de Dun, qui, après avoir passé à la nage un bras de la rivière pour fondre sur l'escorte du roi et le délivrer, et après avoir fait de vains efforts pour traverser un canal impossible à franchir, reviennent avec cent hussards qu'ils commandaient nous annoncer qu'ils ont vu, de l'autre côté de la ville, le roi et la famille royale repartir pour Paris, au milieu d'une foule de peuple. M. Deslon rend compte à M. de Bouillé qu'il a été, de sa personne, introduit dans Varennes; qu'il a parlé à ce malheureux prince qui lui a annoncé son retour à Paris, et l'a chargé de dire au général qu'étant prisonnier il n'avait plus aucun ordre à lui donner, mais qu'il comptait qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui. Il nous rapporte qu'un aide-de-camp de M. de La Fayette, envoyé de Paris sur les traces du roi, l'ayant rejoint à Varennes, a déterminé ce retour en présentant un décret de l'Assemblée nationale, et a triomphé ainsi de l'irrésolution de la municipalité qui avait voulu attendre les ordres de cette Assemblée, avant de se défaire de ses précieux ôtages : il nous dit qu'il a vu MM. de Choiseul, de Damas et de Goguelat, prisonniers; ce qui nous indique que toutes les dispositions ont échoué, en même temps que l'arrivée de l'aide-de-camp de

M. de La Fayette nous montre que la plus essentielle a été négligée, celle d'intercepter toute communication avec Paris. M. Deslon nous dit aussi qu'il a appris que la garnison de Verdun était en marche avec du canon pour soutenir le mouvement insurrectionnel des habitans de Varennes et de ses environs : enfin il nous fait le détail le plus affligeant de la situation où il a trouvé le roi, la reine et tout ce qui les entoure, en louant particulièrement le courage et la présence d'esprit de M. de Damas et de madame Élisabeth.

Il était alors plus de neuf heures. Le roi était parti à huit. On demande des gués; plusieurs officiers et cavaliers de royal-allemand avaient été détachés dans ce poste; cependant aucun n'en connaît, et notre embarras devient égal à notre désespoir. D'abord notre volonté unanime est de suivre le roi; mais bientôt les chefs et officiers, ainsi que le général d'Hoffelize qui était avec nous, consultés par M. de Bouillé, lui en démontrent l'impossibilité. Ils représentent la nécessité, avant d'aller plus loin, de faire du moins rafraîchir les chevaux harassés par une marche de neuf lieues faite à une allure forcée; et cette observation trop fondée, l'avance que les voitures ont déjà sur nous, la crainte d'exposer encore plus les jours de la famille royale, en lui portant un secours inutile, puisque quatre cents chevaux épuisés de fatigue ne pouvaient qu'être perdus au milieu d'une multitude

qui grossissait à chaque pas, tout décide à la retraite la plus pénible qu'aient jamais pu faire des hommes remplis des sentimens de l'honneur et même d'une juste indignation. La mort nous paraissait à tous préférable. Nous ignorions si nous n'allions pas la rencontrer dans notre retour, et le seul regret qu'elle nous présentait était de ne pouvoir la rendre utile au roi et à l'État.

La retraite fut donc commandée, et jamais ordre ne coûta plus à M. de Bouillé. J'ai encore et j'aurai toujours devant les yeux l'impression de la douleur qui décomposa tous ses traits. Jamais je n'oublierai cette plainte douce et déchirante, ce seul mot qu'il m'adressa quelques momens après avec l'accent du malheur, et qui se rapportait à la confiance que je lui avais toujours témoignée pour le succès de cette entreprise, d'après le bonheur qui avait accompagné jusque-là toutes les autres : « Eh bien! direz-vous encore que je suis heureux? »

Le silence et la douleur la plus profonde accompagnaient nos pas. Le soldat partageait notre consternation, et sa morne contenance était un soulagement, mais aussi un regret de plus pour nous, en nous montrant ce que nous eussions pu attendre de tels hommes, s'il nous eût été possible de les faire agir. Nous marchâmes ainsi au plus petit pas pendant neuf lieues, au milieu de la France en armes et soulevée de tous côtés. Nous rencontrâ-

mes même plusieurs détachemens de garde nationale des environs, qui se portaient sur Varennes tambour battant et drapeaux déployés, et qui, loin de nous attaquer, nous rendirent tous les honneurs militaires, exemple singulier de la versatilité et de l'ignorance de ce peuple qui devenait un instrument si terrible dans les mains des factieux qui s'en emparaient.

Arrivés à moitié chemin de notre retraite dans un grand village appelé Romagne, nous fîmes une halte pour rafraîchir nous et nos chevaux, et nous nous exposâmes aux dangers que ce délai pouvait accumuler sur nous, avec cette indifférence que produit l'impression d'un grand malheur irréparable. Non-seulement les habitans de ce village ne nous inquiétèrent point, mais ceux de Dun qui étaient maîtres de notre retraite sur la Meuse, nous virent revenir sans alarme, et ne nous opposèrent pas plus d'obstacles qu'à notre premier passage. Enfin notre contenance retint la garde nationale de Stenay qui s'était embusquée sur la route en avant de cette ville, sans doute avec de mauvaises intentions qu'elle n'osa exécuter, et elle rentra dans ses murs avec royal-allemand.

Ce régiment, celui de Nassau-infanterie que nous trouvâmes en arrière de Dun dans sa marche pour nous soutenir, et les détachemens des hussards de Lauzun voulaient suivre M. de Bouillé hors de France; mais dans l'incertitude de la manière dont

ils seraient reçus dans les États autrichiens, et dont il pourrait les y faire subsister, ce général se refusa à leur désir. Il permit seulement à une vingtaine d'officiers de ces différens corps de l'accompagner (1). M. de Bouillé était entré avec cette troupe dans une auberge à la porte de Stenay, pour donner un moment de repos à nos chevaux que nous montions depuis près de vingt heures, lorsqu'il fut averti que la municipalité et la garde nationale de la ville se disposaient à venir l'arrêter. Nous remontâmes alors à cheval avec la même tranquillité, et nous continuâmes notre route aussi paisiblement jusqu'à La Ferté, village de la frontière sur la Chière, qu'il nous fallait passer pour nous mettre à l'abri hors du royaume. Les paysans armés gardaient le pont de notre côté, et paraissaient vouloir nous opposer de la résistance, en exécution de l'ordre qu'ils avaient déjà reçu de ne laisser sortir personne des frontières; mais nous échappâmes à ce danger par la présence d'esprit d'un aide-de-camp de M. de Bouillé, M. de Rodais, qui, se détachant aussitôt vers eux, leur annonça leur général, et leur ordonna de lui rendre

(1) M. de Bouillé forma, avec ses officiers et ceux des mêmes corps qui vinrent les joindre quelques jours après, une compagnie qu'il établit à Greven-Macheren, dans l'électorat de Trèves, aux ordres du baron de Klinglin, conformément aux intentions des princes frères du roi et avec l'autorisation de l'électeur leur oncle.

tous les honneurs qu'ils lui devaient. L'assurance de cet officier les étonna tellement qu'ils obéirent aussitôt. Ils se mirent en haie, en battant au champ pour celui qu'ils devaient arrêter, et nous étions à peine passés que, s'apercevant de leur erreur, ils se mirent à tirer sur la queue de notre colonne, nous tuèrent quelques chevaux, et saisirent une de nos voitures. Enfin nous arrivâmes à la nuit tombante dans le pays de l'Empereur, à l'abbaye d'Orval, dont nous trouvâmes les moines à table, étonnés de notre arrivée et consternés de son motif, et nous terminâmes à onze heures du soir cette trop cruelle et trop mémorable journée.

Je laisse à l'histoire à tracer les détails de la marche du roi et de sa famille vers Paris. Cette triste scène fut le prélude du dénoûment terrible qui termina le règne et la vie de ce roi et de cette reine infortunés, et dont la France aura toujours à gémir. Les trois gardes-du-corps enchaînés sur le siége de la voiture du roi; le reste de ses fidèles serviteurs captifs ou fugitifs; une foule de peuple grossissant à chaque pas, et insultant au malheur de son monarque; M. de Dampierre lui offrant, au milieu des injures de la populace, le courageux hommage d'un loyal sujet, et en recevant le prix sous ses yeux, par une mort cruelle; la joie triomphante et dédaigneuse de l'Assemblée nationale et de M. de La Fayette, s'exaltant en raison de la frayeur dont la fuite du roi les avait

frappés : tout ce tableau tragique demande une plume plus habile que la mienne. Il m'en a déjà assez coûté d'en esquisser l'ensemble et d'arrêter mon esprit sur les résultats comme sur les circonstances de ce désastreux événement.

FIN DU MÉMOIRE DE M. DE BOUILLÉ.

PIÈCES

RELATIVES A CE MÉMOIRE.

N° 1.

Teneur de l'ordre du roi, remis au commandant de chaque détachement.

DE PAR LE ROI.

Mon intention étant de me rendre à Montmédy le 20 juin prochain, il est ordonné au sieur de Bouillé, lieutenant-général en mes armées, de placer des troupes ainsi qu'il le jugera convenable pour la sûreté de ma personne et celle de ma famille sur la route de Châlons-sur-Marne à Montmédy, voulant que les troupes qui seront employées à cet effet exécutent tout ce qui leur sera prescrit par le sieur de Bouillé, les rendant responsables de l'exécution des ordres qu'il leur donnera.

Fait à Paris, le 15 juin 1791.

LOUIS.

Suivait l'ordre particulier de M. de Bouillé à chaque commandant de détachement, en vertu et en exécution de l'ordre ci-dessus.

N° 2.

Etat et emplacement des détachemens disposés suivant la volonté du roi, pour son escorte jusqu'à Montmédy, et approuvés par Sa Majesté.

1. A Pont-de-Sommevelle. Première poste en-deçà de Châlons-sur-Marne. . . 40 hussards de Lauzun.

Conduits par M. Boudet, sous-lieutenant, et par M. de Goguelat, officier d'état-major, et devant

être rejoints par M. le duc de Choiseul, colonel de Royal-dragons, qui devait en prendre le commandement. Ce détachement, après avoir conduit ou suivi le roi jusqu'au suivant, devait intercepter la communication de Sainte-Menehould avec Paris.

2. A Sainte-Menehould . . . . . 40 dragons du régiment royal,

Commandés par M. Dandoins, capitaine dans ce régiment, et informé du secret.

3. A Clermont . . . . 140 dragons de royal et Monsieur,

Commandés par M. le comte Charles de Damas, colonel de ce dernier régiment, et informé du secret.

4. A Varennes . . . . 60 hussards de Lauzun,

Commandés par M. Rohrig, sous-lieutenant. (On a dit pourquoi ce détachement, qui est devenu si important, était confié à un officier aussi subalterne.)

Là se trouvait aussi le relais de chevaux de M. de Choiseul et de M. de Bouillé, destinés à conduire la voiture du roi jusqu'à Montmédy, et auprès de ce relais un des fils du général.

5. A Dun. Où il y avait un pont sur la Meuse. . 100 hussards du même régiment,

Commandés par M. Deslon, chef d'escadron, dans le secret.

6. A Mouza. Village entre Dun et Stenay. . 50 cavaliers de royal-allemand,

Commandés par M. Güntzer, chef d'escadron.

9. A Stenay. . . . . Royal-allemand, fort de 300 hommes,

Commandés par M. de Mandell, lieutenant-colonel, qui avait été la veille informé du secret.

C'est là qu'il était convenu que le général devait se tenir et y attendre les nouvelles de l'approche du roi.

N° 3.

Etat nominatif des troupes sur lesquelles M. de Bouillé comptait pour former le premier rassemblement à Montmédy, et qui devaient s'y réunir les 21, 22 et 23 juin.

INFANTERIE.

(1) Bouillon, à Montmédy	2 bataillons.
Castella-suisse. / Royal-Deux-Ponts } de Metz.	4
Nassau, de Thionville (1 bataillon était déjà à Montmédy.)	2
Royal-Hesse-Darmstadt, de Mezières	2
Reinach-suisse, de Maubeuge	2
	12 bataillons.

CAVALERIE.

Royal-allemand, de Stenay	3 escadrons.
Esterhazy-hussards, de Sédan et Mezières.	4
Lauzun, *idem*, des environs de Stenay.	4
Chamborant, *idem*, de Longwy	2
Chasseurs de Champagne, à Montmédy.	2
Royal. / Monsieur. } dragons, de Clermont	2
Chasseurs de Flandre, d'Étain	1
Dauphin-dragons, de Thionville.	3
Berchiny-hussards, de Sarre-Louis.	2
	23 escadrons.

NOTA. Un équipage complet de seize pièces de campagne, avec leur approvisionnement, était rendu à Montmédy dès le 1er mars.

(1) Le mouvement d'insurrection qui, comme on l'a vu dans le cours de ce Mémoire, se manifesta quelques jours avant dans ce régiment, avait obligé de l'éloigner de Montmédy, et ces deux bataillons ne pouvaient plus en conséquence être compris dans les forces sur lesquelles on comptait.

N° 4.

Lettre du roi à M. le marquis de Bouillé (1).

Paris, 3 juillet 1791.

Vous avez fait votre devoir, Monsieur; cessez de vous accuser. Cependant je conçois votre affliction : vous avez tout osé pour moi, et vous n'avez pas réussi. Le destin s'est opposé à mes projets et aux vôtres; de fatales circonstances ont paralysé ma volonté, votre courage, et ont rendu nuls vos préparatifs. Je ne murmure point contre la Providence; je sais que le succès dépendait de moi; mais il faut une ame atroce pour verser le sang de ses sujets, pour opposer une résistance et amener la guerre civile en France. Toutes ces idées ont déchiré mon cœur, toutes mes belles résolutions se sont évanouies. Pour réussir il me fallait le cœur de Néron et l'ame de Caligula. Recevez, Monsieur, mes remercîmens : que n'est-il en mon pouvoir de vous témoigner toute ma reconnaissance !

LOUIS.

---

(1) Cette lettre fut écrite par le roi à M. de Bouillé, non, comme M. de Choiseul le présume (page 124), en réponse à une lettre particulière de celui-ci, mais à l'occasion de celle qu'il avait cru devoir adresser à l'Assemblée nationale, en date de Luxembourg, 26 juin 1791. M. de Bouillé s'y *accusait*, comme on le sait, d'avoir été l'auteur du projet du départ du roi qui n'avait fait que céder à ses instances et à ses vives sollicitations. Son objet était de détourner du roi et de la famille royale la fureur du peuple, en la dirigeant sur lui-même, et d'intimider les ennemis de ce prince et de la royauté. Le roi, tout en pénétrant et en appréciant les motifs qui avaient inspiré à M. de Bouillé cette démarche, ne jugea pas qu'elle dût remplir le but qu'il s'était proposé; et c'est pour le lui indiquer que Sa Majesté lui adressa cette lettre, si propre, par son noble exemple, à calmer tout ressentiment.

N° 5.

Extrait d'une lettre de monseigneur comte d'Artois à M. le marquis de Bouillé.

Bruxelles, le 28 juin 1791.

J'ai reçu votre lettre, Monsieur, et le chevalier de Rodais m'a donné tous les détails dont vous l'aviez chargé de m'instruire. Nos maux sont à leur comble, et mon cœur est cruellement affecté ; mais mon âme est trop accoutumée au malheur pour que rien puisse l'abattre, et réuni avec *Monsieur*, m'honorant d'être son second ou de ne faire qu'un avec lui, mes forces sont plus que doublées, et nous ne désespérerons jamais du salut de notre roi ni de celui de notre patrie.

Votre conduite et votre dévouement méritent nos éloges et notre reconnaissance. Nous acceptons avec plaisir l'offre de vos services; nous emploierons utilement votre zèle, vos talens. Nous ne négligerons aucune occasion de vous bien prouver à quel point nous comptons sur vous.

Dans mon particulier vous savez combien j'ai toujours désiré vous témoigner ma vraie confiance : la noblesse, la fermeté et la suite de votre conduite ont encore redoublé mon estime et tous les sentimens que vous m'avez inspirés depuis long-temps.

LE COMTE D'ARTOIS.

N° 6.

Décret de l'Assemblée nationale, du 15 juillet 1791.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, après avoir entendu le rapport des comités diplomatique, militaire, de constitution, des recherches, des rapports, de révision et de jurisprudence criminelle; attendu qu'il résulte des pièces dont le rapport lui a été fait, que le sieur

Bouillé, général des armées françaises sur la Meuse, la Sarre, la Moselle, a conçu le projet de renverser la constitution; qu'à cet effet il a cherché à se faire un parti dans l'empire, sollicité et exécuté des ordres non contre-signés, attiré le roi et sa famille dans une ville de son commandement, disposé des détachemens, fait marcher des troupes vers Montmédy et préparé un camp vers cette ville, cherché à corrompre les soldats, à les engager à la désertion pour se réunir à lui, et sollicité les puissances étrangères à faire une invasion sur le territoire français; arrête :

1°. Qu'il y a lieu à accusation contre le sieur Bouillé, ses complices et ses adhérens, et que son procès lui sera fait et parfait par-devant la haute-cour nationale provisoire, séant à Orléans; qu'à cet effet les pièces qui sont déposées à l'Assemblée nationale seront adressées à l'officier qui fait auprès de ce tribunal les fonctions d'accusateur public.

2°. Qu'attendu qu'il résulte également des pièces dont le rapport lui a été fait, que les sieurs Heyman, Klinglin et d'Hoffelize, maréchaux-de-camp dans l'armée de M. de Bouillé; Desoteux, adjudant-général, et Bouillé fils, major d'hussards; Goguelat, aide-de-camp; Choiseul-Stainville, colonel du premier régiment de dragons; Mandell, lieutenant-colonel de royal-allemand; de Fersen, colonel de royal-suédois; de Valory, de Malden et Dumoustier, anciens gardes-du-corps, sont prévenus d'avoir eu connaissance du complot du sieur Bouillé, et d'avoir agi dans la vue de le favoriser, il y a lieu à accusation contre eux, et que leur procès leur sera fait et parfait par-devant la haute-cour nationale provisoire.

3°. Que les personnes dénommées dans les articles précédens, contre lesquelles il y a lieu à accusation, qui sont et seront arrêtées par la suite, seront conduites, sous bonne et sûre garde, dans les prisons d'Orléans, et que les procédures commencées au tribunal du premier arrondissement de Paris, et dans tous autres, seront renvoyées, avec les accusés, devant le tribunal de la même ville, seul chargé de la poursuite de cette affaire.

4°. Que les sieurs de Damas, Dandoins, Valcourt, Morassin, Talon, Florac et Remy, les sieurs Latour, lieutenant au premier régiment de dragons; Tschoudy, sous-lieutenant au régiment de Castella-suisse; Bridge, écuyer du roi, et madame de Tourzel, res-

teront en état d'arrestation jusqu'après les informations prises, pour sur icelles être statué ultérieurement sur leur sort.

5°. Que les dames Brunier et Neuville seront mises en liberté.

N° 7.

Lettre de madame la comtesse de Haugert à M. le marquis de Bouillé au nom de M. de Goguelat.

Charleville, le 23 juillet 1791.

Le malheureux Goguelat, Monsieur le marquis, avec lequel j'ai su, malgré tous les obstacles, me procurer des relations dans sa prison, me charge de vous prier en son nom d'écrire à l'Assemblée nationale, qu'ayant lu dans les papiers publics que M. de Goguelat était accusé d'avoir eu connaissance et favorisé le projet du départ du roi ; vous vous empressiez de déclarer que vous n'aviez jamais employé cet officier à rien qui fût relatif à cette entreprise dont il n'avait jamais eu connaissance; que les différentes missions dont vous l'aviez chargé particulièrement, telles que des reconnaissances dans l'entre-Sambre et Meuse, des établissemens de postes pour empêcher l'exportation des grains, etc., quelques courses hors des frontières, et, en dernier lieu, la visite de quelques établissemens militaires, étaient toutes les relations que vous aviez eues avec lui ; qu'en dernier lieu encore vous lui aviez fait porter des ordres à différens commandans et détachemens, relativement à un convoi d'argent ; que vous déclariez en outre que cet officier n'avait jamais été votre aide-de-camp ; que vous ne l'aviez jamais vu que quatre ou cinq fois, et que vous vous étiez intéressé à son avancement sur les comptes avantageux que vous avaient rendus plusieurs officiers-généraux, et particulièrement M. Hallot, maréchal-de-camp, sous lequel cet officier servait à Givet. M. de Goguelat se persuade, Monsieur le marquis, que cette déclaration de votre part peut lui être d'une grande utilité dans sa défense; je m'empresse de vous la faire parvenir mot à mot, comme il me l'a fait remettre. L'intérêt que vous devez pren-

dre à lui ne me laisse aucun doute que vous saisirez tous les moyens qui seront en votre pouvoir de soustraire cette victime de son amour pour son roi et de son zèle pour seconder vos projets au malheureux sort qu'indubitablement on lui destine, s'il ne reste aucun moyen de le sauver. Personne mieux que vous ne peut apprécier ce qu'il a fait. Je le recommande donc à votre cœur sensible et généreux. Ne tardez pas un moment à écrire la lettre qu'il vous demande, puisqu'il paraît la désirer vivement, et que d'un instant à l'autre il peut être transféré à Orléans. En attendant, son procès s'instruit à Mezières par le tribunal du district.

Il est inutile sans doute, Monsieur, de vous recommander de ne pas me faire l'honneur de me répondre: je m'expose déjà beaucoup en vous écrivant. Je fais passer ma lettre furtivement et à travers tous les postes de nos geôliers nationaux, pour être mise à la poste de Luxembourg par une de mes connaissances dans cette province. Cependant si vous aviez quelque chose d'une importance majeure à faire passer au malheureux Goguelat, vous pourriez l'adresser sous enveloppe à M. le curé de Bohan, village de la province de Luxembourg, à quatre lieues de Charleville. Je courrais une seconde fois les risques et le danger de faire entrer en France ce que vous m'enverriez.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, Monsieur le marquis, votre très-humble et très-obéissante servante,

Comtesse de Haugert,
Née Baronne Desprez.

N° 8.

Etat des sommes reçues du roi par M. le marquis de Bouillé, remis par celui-ci aux princes, frères de Sa Majesté, et revêtu de leur décharge.

J'ai reçu du roi, en assignats, la somme de. . . . 993,000 liv.

Je les ai confiées, pour la facilité du change, à différentes personnes sûres et chefs des corps, et je les ai réparties de la manière suivante. Les reçus sont ci-joints.

SAVOIR :

Il y a, sur cette somme, 150,000 liv. en lettres de change dont j'ai pris 24,000 liv., selon l'autorisation du roi. J'aurai l'honneur de prévenir Monsieur du moment où il pourra faire usage du billet de 450,000 liv., sans compromettre l'officier qui a prêté son nom. Il est dû à M. Augeard, secrétaire de la reine, 3000 livres que je lui ai empruntées pour la subsistance des officiers réunis à Greven-Macheren.	M. de Tschoudy, lieutenant au régiment de Castella-suisse, a été chargé d'aller à Francfort et à Paris pour échanger la somme de	liv. 600,000
	Il a reçu pour frais de voyage et gratifications.	1,000
	Nota. Les 150,000 liv. en assignats ont produit, comme on le verra par les pièces, 4,843 l. sterl. dont on a retiré 950 l. sterl. faisant la somme de 23,512 liv. de France.	
	MM. le duc de Choiseul et le comte Charles de Damas ont reçu	80,000
Ils sont perdus.	M. le duc de Choiseul, à son départ pour Paris, le 9 juin, s'est chargé d'une somme de 17,000 liv. que je n'avais pu échanger. . . .	17,000
		698,000

		liv.
	De l'autre part.	698,000
On pourrait les recouvrer.	M. le comte de Bosen, colonel des hussards de Chamborant. .	25,000
Ils ont été saisis par la nation.	M. le comte Hamilton, colonel du régiment de Nassau.	100,000
Il vient d'arriver dans l'instant et rapporte 24,000 liv. en assignats et en espèces.	M. Acton, colonel des hussards de Saxe	30,000
Il est arrêté et conduit à Paris. Ce dépôt doit être regardé comme perdu.	M. le chevalier de Mandell, lieutenant-colonel de royal-allemand.	30,000
Il doit en avoir sauvé une partie en assignats.	M. le chevalier Duplessis, lieutenant-colonel des chasseurs de Champagne	40,000
On les croit perdus.	M. de La Salle, commissaire-ordonnateur à Metz	6,000
	Plus, entre mes mains	62,000
	TOTAL.	993,000

Les 62,000 liv. qui me restaient entre les mains, en assignats, ont produit 50,000

Qui ont été employés,

SAVOIR :

A MM. d'Hoffelize, de Klinglin, de Heyman, et quelques officiers, tant pour leurs différens préparatifs, que pour leur procurer les moyens de se sauver en cas d'événemens malheureux . . . 16,000

Aux officiers et détachemens employés à préparer et assurer le passage du roi. 26,000

Pour acheter aux fournisseurs des approvisionnemens préparés pour le rassemblement des troupes. 8,000

TOTAL. 50,000

NOTA. On a des reçus pour la somme de 931,000 liv.

On ne peut en avoir pour celle de 62,000 livres qui ont été données de la main à la main et dans un moment fort pressé.

A Luxembourg, le 29 juillet 1791,

Signé BOUILLÉ.

Nous, princes et frères du roi de France, déclarons que le sieur marquis de Bouillé nous a remis copie du présent état de lui certifié véritable dont nous le déchargeons. A Schombornlust, le deux octobre mil sept cent quatre-vingt-onze.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.
CHARLES-PHILIPPE.

N° 9.

Lettre de M. le duc de Choiseul à M. le marquis de Bouillé.

Paris, 4 novembre 1791.

Les divers événemens qui se sont succédés m'ont privé d'avoir avec vous des relations qu'il me sera toujours bien doux de conserver, mon cher général. J'avais chargé le comte Charles de Damas de vous renouveler l'expression de tous mes sentimens attachés, et de vous dire combien j'enviais le plaisir qu'il aurait de vous revoir, plaisir qu'il ne m'est pas permis de partager, mais dont je sentirais tout le prix. Je sais le vif intérêt que vous avez témoigné pour moi lors de mon arrestation et pendant tout le temps de ma prison; j'en conserverai à jamais une vraie reconnaissance, et j'espère pouvoir enfin un jour vous l'exprimer moi-même. Jamais événement plus extraordinaire et plus désastreux n'aura influé sur la situation de la France, et sa non réussite est le malheur le plus affreux pour la chose publique, et le regret le plus éternel pour ceux qui y coopéraient.

Je suis chargé par le roi de vous demander différentes choses relatives aux sommes d'argent destinées à son voyage à l'époque

du mois de juin. Il a fait prendre des informations sur cet objet, et il lui a été rendu compte que M. de S..., officier suisse, avait porté à échanger six cent mille livres à Francfort, et qu'une partie de l'argent comptant échangé à Metz et dans les environs avait été déposée, dans la caisse du régiment de Nassau-infanterie, par M. Hamilton. On est instruit aussi que lorsque ce régiment revint à Metz après l'arrestation du roi, cet argent fut réuni à la masse du régiment par M. de Montesquiou, envoyé alors comme commissaire de l'Assemblée. Il serait nécessaire, afin que le roi pût faire retirer cette somme de cette caisse, que vous envoyassiez la note de l'argent qui y était déposé avec une déclaration de vous, par laquelle vous certifiez que cet argent appartient au roi. Je suis chargé de vous la demander, et en même temps de vous demander les moyens de faire rentrer dans les mains du roi l'argent qui n'aura pas été dépensé à cette époque. Il sait que M. de Tsch...... avait tiré à Francfort des lettres de change pour six cent mille fr., en défalquant le change; que M. de Tsch... les a passées à votre ordre à son retour à Metz, et, d'après tous ces renseignemens, il désire que vous fassiez ce qui est nécessaire pour les lui faire rentrer, et pour avoir le compte de ces différentes sommes. Je viens de lui rendre le mien sur l'argent que vous m'aviez remis. En voilà un double que je joins à ma lettre, et comme vous avez mes billets pour la somme de quatre-vingt-seize mille cinq cents livres, je les échangerai contre une décharge, lorsque je serai à portée de les ravoir. Si, dans les comptes que vous rendrez au roi sur ces objets, il y a des choses particulières, et sur lesquelles vous ne voulez pas que personne ne connaisse, adressez-les directement au roi sous votre cachet et sous mon enveloppe, et je le remettrai fidèlement et vous ferai passer la réponse. Ne m'écrivez jamais par la poste, mais servez-vous, pour votre réponse, d'une occasion sûre : vous sentez les inconvéniens de la publicité, et d'ailleurs j'ai ordre de traiter cette affaire secrètement avec vous, et n'oubliez pas de me donner les moyens de retirer cet argent qui est dans la caisse de Nassau-infanterie. Nous croyons que votre attestation des sommes et qu'elles appartiennent au roi, suffira.... (*Suivent des réflexions politiques et relatives aux circonstances que je crois convenable et que l'on me saura peut-être même quelque gré de supprimer.....*) Je serais bien heureux, Monsieur le

marquis, de pouvoir vous parler de tous mes sentimens et du désir extrême que j'ai de vous en convaincre. Mes devoirs me retiennent à Paris. Vous savez que j'ai quitté mon régiment ; c'est le premier acte de liberté que j'aie fait. Je voudrais avoir un moyen de vous écrire habituellement sur les choses qui vous intéressent : la poste m'est interdite, car, étant suspect, mes lettres sont ouvertes ; mais je profiterai des occasions, et il me sera toujours précieux de vous renouveler l'hommage de l'attachement le plus fidèle, le plus inviolable et le plus sensible. Recevez-en, je vous supplie, la sincère assurance, et que je mériterai toujours l'estime, l'amitié et la confiance dont vous m'avez honoré.

CHOISEUL STAINVILLE.

N° 10.

Lettre du même au même.

Paris, ce 16 janvier 1792.

J'AI reçu, Monsieur le marquis, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ainsi que le compte qui y était joint. J'ai remis l'un et l'autre sous les yeux du roi, et il a conservé le compte dans son porte-feuille. Il m'a ordonné de vous marquer, Monsieur le marquis, que vous étiez injuste de croire que l'on vous avait desservi dans son esprit et dans celui de la r....; personne n'en a eu le projet, et personne n'y aurait réussi. Vous avez exécuté les ordres que vous aviez reçus. Une fatalité désastreuse a tout fait manquer au moment du succès. Ce malheur est trop affreux pour l'aggraver encore par des soupçons et des reproches ; les personnes les plus intéressées dans cette époque remarquable en supportent le malheur avec la résignation et le courage qu'on ne peut assez admirer. A l'égard des sommes, etc. etc... (*Suit la répétition de la plupart des détails pécuniaires qui se trouvent dans la lettre précédente*).... Je ne puis que vous répéter l'ordre formel que j'ai reçu de vous assurer que rien n'était moins fondé que l'idée d'avoir pu perdre dans l'esprit de l'un et de l'autre (le roi et la reine).... Permettez-moi d'ajouter combien

votre lettre m'est précieuse pour ce qui m'est personnel; vous rendez justice à mes sentimens et à mon attachement pour vous. Je la conserverai à jamais. Elle me sera un titre bien glorieux, et j'aime à la tenir de votre justice et de votre opinion. Permettez-moi de vous prier de m'accuser par une occasion la réception de cette lettre. Il m'est intéressant d'être sûr que vous l'avez reçue, et recevez, Monsieur le marquis, l'hommage de l'attachement le plus inviolable et de tous les sentimens que je vous ai voués depuis long-temps et à jamais.

N° 11.

Lettre du même au même.

Londres, le 12 août 1800.

En sortant de la longue et dangereuse prison de plus de quatre années que j'ai subie en France, Monsieur, les premiers ouvrages qui ont dû m'occuper sont vos Mémoires et ceux de M. Bertrand de Molleville. En reconnaissant, dans les relations que chacun d'eux renferme, le sentiment d'honnêteté qui vous a engagé à ne m'indiquer que par une lettre qui n'est même pas l'initiale de mon nom, je n'ai pu me défendre de la plus haute surprise et d'une véritable affliction de la manière aussi injuste que peu fidèle dont vous parlez de ma conduite.

Je devrais peut-être ne pas me plaindre, Monsieur, d'après le jugement que vous portez du feu duc de Choiseul, mon oncle, et dont je m'honore d'être le fils d'adoption. J'aurais réclamé personnellement votre justice à cet égard, si j'avais le malheur de survivre à sa respectable veuve; mais elle vit; elle m'a chargé de vous présenter ses réclamations, je les joins ici, Monsieur; et c'est pour moi un bonheur, vu la différence de nos âges et la vénération que j'ai toujours eue pour vous, de n'avoir pas à remplir le devoir triste, mais sacré, de relever l'opinion que vous avez voulu répandre sur son ministère. Un seul droit ne peut m'être ôté, Monsieur; c'est celui de défendre ma conduite, de rectifier

vos récits, de les comparer les uns aux autres, et de rétablir avec modestie les faits qui me concernent, faits dénaturés par vous. C'est l'erreur de votre mémoire, Monsieur, et non celle de votre justice : il n'est pas surprenant qu'après six années, et après l'accumulation des événemens divers, vous ayez oublié ou mal rendu des faits qui n'ont peut-être d'importance que pour moi seul.

Si j'avais su votre projet d'entretenir le public au bout de six ans de cette affaire, je vous aurais supplié de joindre mes souvenirs aux vôtres ; je les aurais confiés à votre loyauté, et, si quelques personnes ont pu avoir des torts involontaires, ma réclamation se serait jointe à vos sentimens pour les couvrir ; mais c'est pendant mon absence, pendant que j'étais sous le couteau, et peut-être dans une situation à n'en jamais revenir, que paraissent des relations où tout le monde a raison, et où seul j'ai tort. Ah ! Monsieur, est-ce là votre justice, est-ce là votre impartialité généreuse ?

A mon arrivée à Londres, vous étiez aux îles ; votre absence me défendait de réclamer ; à votre arrivée, vous étiez souffrant, et je me serais à jamais reproché d'avoir troublé les momens de tranquillité nécessaires à votre rétablissement. C'est pourquoi j'ai attendu jusqu'aujourd'hui à vous présenter les réclamations de ma tante la duchesse de Choiseul. Votre justice éclairée rendra le calme à son ame, en rendant hommage à la vérité.

Je n'entrerai pas ici dans les détails de ce qui m'est personnel ; la relation que je publierai un jour répondra à tout. Permettez-moi de me borner ici à quelques simples observations.

Il m'est reproché, dans celles qui ont paru, d'avoir dit aux détachemens stationnés à Sainte-Menehould et à Clermont de ne plus attendre le roi. — Mais, Monsieur, ni M. de Goguelat, ni moi, n'avons passé dans aucune de ces deux villes ; c'est même avoué dans un autre endroit, en disant que je pris une autre route ; ainsi ce propos tombe de lui-même, la preuve en est que les détachemens étaient prêts : celui de Sainte-Menehould, composé de quarante dragons de mon régiment, l'était si bien, que Drouet (de votre aveu même) n'osa pas tenter d'y faire arrêter le roi.

Il en fut de même à Clermont, et si ceux qui ont fait les relations y eussent été, ou eussent causé avec M. le comte Charles

de Damas, ils n'auraient pas dit qu'il avait été dans le cas de supposer que c'était le roi qui venait d'y passer, car il causa avec lui et avec la gouvernante des enfans de France, à la portière, pendant le temps qu'on relayait. Le seul détachement stationné à Varennes n'était pas prêt (celui de Dun passa la nuit à cheval). Quel motif de sécurité plus puissant pouvait-on avoir, Monsieur, quand on pensait que c'était à quelques lieues de vous, et dans un poste où était le fils cadet du général, que le roi allait passer? M. de Damas la partageait si bien, cette sécurité, qu'exécutant vos ordres de partir de Clermont une heure après le passage du roi, il n'éprouva pas la plus légère inquiétude de la défection de son régiment, ne doutant pas que le roi ne fût déjà parti et rendu près de vous, Monsieur.

Pardon de réveiller en vous ces souvenirs si affligeans, de rappeler la fatalité qui rendit nul à ce poste le zèle des personnes chargées de votre confiance; mais je suis forcé de retracer la vérité. Je me serais trouvé bien plus heureux de n'avoir jamais à vous offrir que le tribut de mon dévouement, et il m'est douloureux d'être forcé de me défendre.

Vous remarquerez aussi, Monsieur, que vos reproches ne sont nullement fondés relativement à l'établissement des relais à Varennes, puisque j'eus l'honneur de vous remettre à Metz un billet par lequel j'ordonnais à mes gens de vous obéir comme à moi-même; billet dont la personne chargée de vos ordres fit usage pour les placer. Car, étant à Paris et partant dix heures avant le roi, selon ses ordres, je ne pouvais placer ces relais à quatre-vingts lieues de-là; aussi dites-vous ensuite que ce fut M. de Goguelat qui les plaça. Pourquoi donc m'en faire un reproche quelques lignes plus haut, puisque cet objet ne me regardait pas, et ne pouvait me regarder? De même, Monsieur, vous me reprochez de ne pas vous avoir fait avertir à Stenay, lors de l'arrestation du roi. Vous avouez ensuite que M. votre fils cadet partit pour aller vous joindre à l'instant de l'arrestation du roi, et que je n'arrivai à Varennes qu'une heure et demie après; ainsi M. votre fils avait une heure et demie d'avance sur l'homme que je vous envoyai au moment même que j'entrai dans Varennes. Vous dites que le roi fut étonné en y arrivant de n'y point trouver ni M. de Goguelat, ni moi. Oh! vous vous trompez, Monsieur; non, ce n'est pas moi

que le roi fut surpris de ne pas y voir. Dans le procès-verbal que vous fîtes dresser, et que vous avez remis à M. Bertrand, il est dit : Que l'officier qui commandait le détachement à Varennes avait ordre de s'assurer de tous les passages, de les faciliter par la force, de tenir sa troupe prête ; rien de tout cela ne fut exécuté. Plus loin, dans le même procès-verbal, il est dit : Que le commandant de ce détachement, au lieu d'obéir à son supérieur, partit immédiatement de Varennes, disparut, et laissa sa troupe à un subalterne qui tint constamment ses hommes dans l'inaction. Je vois là, Monsieur, que le roi a passé à tous les autres postes ; que ce n'est qu'à Varennes où les précautions furent négligées et que la famille royale en fut la victime. Vous terminez l'exposé rédigé par vous-même, en disant qu'ayant demandé de mes nouvelles et de celles de M. de Goguelat, à peine put-on vous en donner, et que vous n'en entendîtes plus parler. Vous avez sans doute oublié, Monsieur, l'inquiétude que vous daignâtes avoir lorsque successivement on vous dit que j'étais arrêté, blessé ou tué. Vous sûtes ensuite que n'ayant pas voulu quitter le roi, qu'ayant préféré notre devoir à notre sûreté, M. de Damas, M. de Goguelat et moi fûmes long-temps entre la vie et la mort; que nous fûmes mis au cachot à Varennes, conduits ensuite dans les prisons de Verdun; M. de Goguelat, qui était blessé, dans celles de Mezières ; que je fus mis en accusation par l'Assemblée nationale et conduit dans les prisons de la haute-cour d'Orléans ; que le roi a dit hautement que, parmi les motifs d'acceptation de la constitution, il avait eu celui de nous sauver la vie, et que rendu près de sa personne, et n'ayant été séparé de lui qu'à l'instant où il fut mis au Temple, je n'ai cessé d'être comblé de marques de sa bonté, de sa confiance, de sa protection, ainsi que de celles de la reine. Je n'avais pas démérité à leurs yeux dans cette occasion importante, et leur suffrage est ma plus éclatante réponse.

Mais, Monsieur, puis-je oublier que j'eus le bonheur de voir ma conduite mieux appréciée par vous ? Puis-je oublier cette lettre honorable, en réponse à celle que j'eus l'honneur de vous écrire de la part du roi, relativement à des objets pécuniaires, dans laquelle vous me dites : *Je sais qu'on m'a desservi près du roi ; je sais que ce n'est pas vous ; mais des personnes qui ont des reproches à se faire cherchent à me donner des torts. Si tout le monde eût fait son devoir*

comme vous, Monsieur, nous ne serions pas dans la position où nous sommes.

Croyez, Monsieur, que votre suffrage a été et sera toujours pour moi une gloire et un bonheur, et qu'il m'est bien pénible d'entrer avec vous dans une discussion aussi affligeante.

Acceptez, je vous supplie, l'hommage que j'aime à rendre au général sous lequel j'ai été heureux de servir, et l'assurance des sentimens avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Signé DUC DE CHOISEUL.

N° 12.

Réponse de M. le marquis de Bouillé à M. le duc de Choiseul.

Londres, le 14 août 1800.

J'AI reçu, Monsieur, les deux pièces que vous m'avez adressées, relativement aux articles de mes Mémoires qui concernent feu M. le duc de Choiseul et vous, et je commencerai par répondre à ce qui regarde le premier.

Je regretterais infiniment que ce que j'en ai dit eût pu affliger madame la duchesse de Choiseul, dont personne, plus que moi, ne respecte et n'honore les vertus, si je n'avais toujours pensé que le jugement sur la conduite des hommes en place est un droit du public, et si je ne pensais qu'elle-même a dû en faire souvent l'épreuve, pendant et depuis le ministère de son mari. Le caractère politique des hommes publics appartient à ce même public, et point à leur famille; celle d'un ministre, qui a gouverné il y a plus de trente ans, ne saurait pas plus s'offenser du jugement que je porte sur son ministère, que la mienne ne pourrait le faire du blâme qu'on jetterait sur la petite carrière politique que j'ai parcourue. Ce n'est que sous ce rapport que j'ai parlé de M. de Choiseul; je n'ai point attaqué son personnel qui lui avait acquis, à juste titre, des partisans et des amis; c'est à ceux qui liront l'article de mes Mémoires qui concerne sa conduite, à juger de l'opinion que j'en ai donnée. Je ne rétracterai donc rien de ce que j'ai dit dans mon ouvrage que j'ai livré avec réflexion au public, et dans lequel j'ai cherché à dire des vérités utiles, faisant abstraction de

toute personnalité. D'après cette résolution, je n'entrerai point dans les détails de la réfutation que vous m'avez adressée de la part de madame de Choiseul, quoiqu'il me fût aisé de la réfuter à mon tour, et pour le prouver, Monsieur, je n'en citerai que l'article concernant les troubles de l'Amérique. Il est allégué que M. de Choiseul n'a pu y avoir part, son ministère ayant fini en 1770. Tout le monde sait qu'ils ont commencé en 1765, et la part que le ministère français y avait, et j'ai été plus à portée qu'un autre de le savoir étant gouverneur de la Guadeloupe en 1768, et ayant eu, par ma place, des rapports avec l'Amérique.

Quant au compte que j'ai cru devoir rendre au public de ma conduite dans le malheureux événement du départ du roi, j'entrerai dans le plus grand détail pour cette fois seulement, ne voulant me livrer désormais à aucune discussion polémique incompatible avec l'état actuel de ma santé, et qui ne convient ni à mon caractère, ni à la situation que j'occupais lors des grands événemens que j'ai rappelés et que je dirigeais.

Tant que j'ai espéré que le roi et la monarchie survivraient à nos malheurs, j'ai gardé le silence, mon intention étant de demander un conseil de guerre pour juger les causes et les personnes qui avaient nui au succès de cette importante affaire; en conséquence, j'écrivis en 1792 à M. le baron de Breteuil alors à Verdun, auprès du roi de Prusse, et muni des pouvoirs de premier ministre de Louis XVI. Je lui adressai un Mémoire pour le roi (qui doit être inséré dans l'ouvrage de M. Bertrand), par lequel je sollicitais un jugement, assurant S. M. que jusque-là je ne prendrais aucun emploi dans le gouvernement. Les événemens postérieurs m'ayant ôté la possibilité d'obtenir cette satisfaction, et m'étant vu attaqué par ceux même qui avaient dû coopérer sous mes ordres, j'ai pris la plume, le seul moyen qui me restait pour ma défense que j'ai publiée dès que d'autres occupations et le temps nécessaire pour la rédiger mûrement me l'ont permis. J'ai parlé avec la justice et la vérité qu'un général doit à ses subordonnés, et je l'ai observée aussi exactement à votre égard qu'à celui des autres.

J'ai donc dû dire que vous aviez quitté votre poste à Pont-de-Sommévelle, malgré les ordres précis que je vous avais donnés d'y attendre le roi, et quoique, dans l'écrit que vous venez de m'adresser, vous ayez passé cette faute sous silence, j'ai dû la représenter

comme d'autant plus grave, que vous saviez que ce poste que vous occupiez était la cheville ouvrière de l'exécution du projet, et votre détachement le principal chaînon de l'escorte du roi, qui n'eût pas été arrêté vraisemblablement à Varennes, si cette première disposition, d'où dépendait le succès de toutes les autres, avait été exécutée. Votre présence à Pont-de-Sommeyelle donnait de la tranquillité au roi qui a été étonné et déconcerté de ne pas vous y trouver. Vous deviez le secourir à Châlons, s'il y était reconnu et arrêté, ainsi que nous le craignions; j'en étais convenu avec vous et avec M. de Damas dans notre dernière entrevue. Vous deviez protéger sa route en le suivant jusqu'aux détachemens que l'exemple du vôtre aurait probablement entraînés. Vous deviez en laisser un sur la croisière du chemin de Sainte-Menehould à Varennes pour arrêter, d'après mes ordres, tous les voyageurs et courriers, ce que vous n'avez pas fait, et ce qui est cause que l'aide-de-camp de M. de La Feyette est arrivé à Varennes. Vous deviez enfin faire avertir tous les postes du passage du roi, ce qui donnait le temps au relais de Varennes d'être placé à l'entrée de la ville : c'était pour cet objet que M. de Goguelat et vous, aviez des relais de chevaux de selle dans cette ville et sur la route.

Toutes ces mesures, qui dépendaient de l'exécution des ordres que je vous avais donnés, ont été, je le répète, déconcertées par votre retraite de Pont-de-Sommeyelle; et si, dans tous les cas, la désobéissance aux ordres d'un général est coupable, elle l'est encore plus dans celui-ci.

Cependant, Monsieur, j'ai allégué en votre faveur les raisons que vous aviez données de votre retraite, toutes mauvaises que je les trouve, et je n'ai pas ajouté à votre charge que vous avez été d'autant moins excusable de quitter le poste que je vous avais confié, que n'ayant précédé le roi que de douze heures, vous étiez plus sûr qu'un autre de sa résolution.

Vous avez mal lu mes Mémoires, Monsieur, si vous y avez trouvé que je vous reproche d'avoir dit aux détachemens de Sainte-Menehould et de Clermont de ne plus attendre le roi. J'ai dit que vous les aviez informés, et on informe verbalement comme par écrit. Je sais très-bien que vous n'avez passé ni à Sainte-Menehould ni à Clermont, et plût à Dieu que vous eussiez pris cette route! Mais je sais aussi, par une personne très-digne de foi, et à

qui j'en ajoute comme à moi-même, qu'elle a eu communication de l'avis donné de votre part au poste de Clermont de ne plus attendre le roi. La parole que j'ai donnée à cette personne de ne point la nommer, et qui m'a empêché de la faire connaître dans mes Mémoires, m'impose la même loi aujourd'hui; mais, dans un conseil de guerre, je n'eusse pas gardé le même ménagement, et je l'eusse appelée en témoignage.

J'ai dit que vous aviez l'ordre de délivrer le roi les armes à la main s'il était arrêté, et vous ne pouvez contester cet ordre (il a été donné à M. de Damas qui en convient). Cependant, au lieu d'attaquer à Varennes le peuple qui l'y retenait, vous avez mis bas les armes avec votre détachement. Le roi a pu, dans cette occasion, comme dans celles que j'ai rappelées, vous excuser et vous pardonner; mais moi, votre général, moi, chargé de la responsabilité d'un événement qui roulait sur moi, j'ai dû dire vos fautes.

Dans ce que j'ai dit sur la disposition de votre relais, vous n'êtes ni le seul ni le plus inculpé; la circonstance que je vous ai attribuée est de peu d'importance, et serait un tort léger; je ne l'ai rappelée que pour rassembler toutes les causes plus ou moins éloignées qui ont pu nuire au succès de cet événement, et celle-ci est une des moindres; mais j'ai dû regretter, que l'officier, que je croyais chargé de diriger vos équipages, les eût fait partir avant votre régiment, dont la marche devait être combinée avec celle du roi. Si en effet ils n'étaient partis qu'avec votre régiment, dont je fus forcé de retarder le départ de vingt-quatre heures, à cause du délai inattendu et fatal que le roi apporta au sien, ils ne se seraient pas trouvés dans le cas d'attendre deux jours à Varennes, et d'y donner des inquiétudes tant par ce long séjour que par les mauvais propos qu'il faisait tenir à vos gens, ce qui gêna beaucoup les officiers que j'envoyai auprès de ce relais. Sans doute, Monsieur, il ne vous a pas été possible d'avertir vos équipages; mais vous sentez qu'il l'était encore moins à un commandant de province, donnant un ordre pour la marche d'un régiment, de spécifier ce qui concernait les équipages du colonel, sans donner lieu aux soupçons. Votre billet, pour soumettre vos équipages à mes ordres, ne pouvait donc servir qu'à Varennes.

J'ai dit que vous ne m'aviez pas fait avertir, et peut-être ne

l'avez-vous pas pu. Quant à mon second fils, il est possible qu'il n'ait pu le faire plus tôt. Vous ne pouvez connaître mieux que moi, Monsieur, les ordres que je lui donnai, ainsi qu'à M. le comte de Raigecourt, lorsque je les envoyai conjointement de Stenay; leurs instructions étaient de laisser le relais où ils le trouveraient; de se promener pendant le jour sur la route, ce qu'ils firent tant qu'ils le purent, sans donner de soupçons; de rentrer à la nuit et d'attendre près de votre relais le courrier ou M. de Goguelat lui-même qui devait venir les avertir de l'arrivée du roi. Vous pouvez mieux que personne, Monsieur, rendre compte pourquoi ce courrier ou M. de Goguelat ne se présenta jamais. Celui-ci, ayant placé lui-même le relais, n'eût pas été embarrassé de le retrouver, et mon second fils ainsi que M. de Raigecourt avaient ordre de ne rien dire à l'officier commandant le détachement de Varennes, jusqu'à l'avis qu'il devait recevoir au moins une heure avant, cet officier m'étant peu connu et étant peu sûr. Il en savait seulement assez pour être prêt à tout événement.

Si vous aviez lu, avec une froide attention, le procès-verbal rapporté dans les Mémoires de M. Bertrand, vous m'éviteriez, Monsieur, de rappeler ces tristes et minutieux détails.

Je n'ai point dit que le roi avait été étonné de ne pas vous trouver à Varennes, mais qu'il l'avait été de ne vous avoir rencontré nulle part sur sa route (*Astonished at having never seen M. de N*). Il eût oublié les dispositions que j'avais faites, et qui avaient reçu son approbation, s'il n'eût éprouvé aucune surprise de ne pas vous trouver à Pont-de-Sommevelle.

Vous m'opposez, Monsieur, une lettre que je vous ai écrite peu après l'événement; mais alors j'ignorais tout ce qui s'était passé de l'autre côté de Varennes, même la plus grande partie de ce qui avait eu lieu dans cette ville; et, par conséquent, les causes qui avaient le plus contribué à l'arrestation du roi. Je vous savais bien traité par le roi et la reine, je devais supposer qu'ils étaient satisfaits de votre conduite dans cette malheureuse affaire, et je louais, ainsi que je le ferais encore, votre dévouement à leurs personnes; je ne pouvais me plaindre de l'inexécution de mes ordres, puisque je ne la connaissais encore qu'imparfaitement, et je vous répondais dans le même sens que vous m'aviez écrit, quoiqu'on m'eût assuré que vous, ainsi que M. de Goguelat, me donniez

tous les torts auprès de Leurs Majestés ; mais ayant vu depuis des personnes qui ont participé à cet événement, ou qui en ont connu parfaitement les détails et qui m'ont procuré les plus grands éclaircissemens, j'ai pu fixer mon opinion.

Quant au reproche que vous me faites, Monsieur, d'avoir publié mes Mémoires dans un moment où vous étiez dans une position critique et malheureuse, il serait fondé, si cette affaire en était le seul objet, si je pouvais croire que j'aie jamais à craindre que la vérité soit éclaircie, et si d'ailleurs je n'avais gardé envers vous tous les ménagemens qu'exigeait votre position, en ne vous désignant même pas par la lettre initiale de votre nom, ménagement que je n'aurais pas eu dans tout autre temps.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous répéter que cette réponse est la dernière que je ferai à tout ce qui pourra concerner cette affaire, sur laquelle je suis convaincu avoir dit la plus exacte vérité. Les preuves les plus évidentes de mon erreur pourraient seules me faire rétracter; jusqu'ici je n'en ai aucune. Sans doute les Mémoires que vous comptez publier acquerront assez de célébrité pour effacer l'impression qu'auraient pu faire les miens, et pour établir plus à votre gré la part que vous avez eue dans cette trop malheureuse affaire. Je me contenterai alors de rendre publique la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire dans ce moment.

Recevez les assurances des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre, etc. *Signé* Bouillé.

P. S. (De la main de M. de Bouillé.)

Je regrette de n'avoir pu vous écrire de ma main, mais mon écriture est devenue illisible par l'effet de mes infirmités, et j'ai bien de la peine, dans ce moment, à tenir ma plume; vous excuserez les incorrections qu'il y a dans cet écrit.

N° 13.

Réponse de M. le duc de Choiseul à M. le marquis de Bouillé.

Londres, 15 août 1800.

Je reçois à l'instant, Monsieur le marquis, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse à celle et au mémoire

que j'ai eu celui de vous adresser. Je vais faire parvenir à ma tante, la duchesse de Choiseul, la partie relative aux réclamations qu'elle vous a présentées, et dès qu'elle m'aura répondu, je m'empresserai de vous en rendre compte.

S'il m'est pénible, Monsieur, d'avoir avec vous des discussions aussi douloureuses, croyez au moins que, dans ce que je publierai un jour, je trouverai quelque douceur à vous prouver que les discussions, entre personnes comme nous, n'ôtent jamais rien aux sentimens, aux convenances, à la déférence, et que les éclaircissemens d'un fait ne doivent point arrêter les expressions de l'hommage que je rendrai toujours à mon ancien général, et des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le duc DE CHOISEUL.

N° 14.

Lettre du comte Jules de Bouillé à M. le duc de Choiseul.

Paris, le 11 novembre 1822.

A mon arrivée de mon régiment, Monsieur, j'ai lu la relation que vous avez publiée sur le départ de Louis XVI. Ce n'est pas à moi à relever toutes les inexactitudes dont elle est remplie, et mon oncle, le marquis de Bouillé, s'est chargé de ce soin. Mais il en est qui attaquent trop directement mon père, alors le chevalier de Bouillé, pour qu'elles restent sans observations de ma part. Son séjour depuis plus de vingt-cinq ans dans les îles, et qui vous est sûrement bien connu, l'éloigne trop pour qu'il puisse vous dire lui-même son avis sur la manière généreuse dont il vous plaît de lui attribuer un malheur auquel vous avez plus contribué que lui. C'est donc à moi, en son absence et à son défaut, à défendre son honneur que vous avez voulu attaquer; et ce devoir m'autorise à écarter les considérations que, dans toute autre circonstance, pourrait présenter la différence de nos âges. J'espère donc, Monsieur, que vous voudrez bien me donner, par écrit, une rétractation de vos assertions contre mon père, par laquelle vous déclarerez « que

» si le roi n'a point trouvé son relais prêt à Varennes, c'est que » M. le chevalier de Bouillé, qui était auprès de ce relais, n'avait » point reçu l'avis qui devait venir de Pont-de-Sommevelle où » vous commandiez, et où vous deviez attendre Sa Majesté pour » donner de-là le signal au poste de Varennes comme aux au- » tres; que, de plus, vous aviez chargé Léonard, valet de cham- » bre coiffeur de la reine, d'annoncer, soit par un billet de votre » main, soit verbalement, à tous les postes, y compris celui de » Varennes, qu'il n'y avait plus d'apparence que le roi passerait, » et que cet avis, que semblait confirmer la non-arrivée d'aucun » courrier qui annonçât Sa Majesté, a produit la sécurité du che- » valier de Bouillé qui devait d'ailleurs, conformément à ses or- » dres, attendre un avertissement pour faire aucun mouvement. » Si vous refusiez cette rétractation, je compte du moins que vous ne me refuseriez pas, Monsieur, la satisfaction que l'on se doit entre gens d'honneur, et que je suis décidé à exiger de vous, en attendant que mon père puisse la réclamer de son côté.

J'attends donc sans délai une réponse positive de vous.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le comte JULES DE BOUILLÉ.

N° 15.

Lettre de M. le duc de Choiseul à M. le comte Jules de Bouillé, en réponse à la précédente.

Paris, ce 12 novembre 1822.

J'AI reçu hier au soir, Monsieur le comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. En rendant hommage aux sentimens honorables qui l'ont dictée, je leur dois, ainsi qu'à moi-même, d'entrer dans quelques détails sur l'objet qu'elle renferme.

Deux choses y sont très-distinctes et doivent l'être.

1°. La rectification des faits dont vous vous plaignez et dont vous contestez l'exactitude.

2°. La défense de l'honneur de monsieur votre père que vous y croyez attaqué.

A l'égard de la première, c'est une discussion de faits qui appartiennent à l'histoire. Monsieur votre grand-père m'avait inculpé: j'ai répondu. Ma relation fut écrite il y a trente-un ans. Vous n'étiez pas né alors, Monsieur, et si j'ai pu être involontairement inexact, j'attendrai, et c'est mon devoir, que ces inexactitudes soient relevées, ainsi que vous me l'annoncez, pour en convenir ou pour y répondre.

A l'égard de la seconde, c'est ici que je m'unis à vous, Monsieur, et à vos sentimens filiaux. Non, Monsieur, je n'ai jamais voulu ni dû attaquer l'honneur d'un jeune officier, tel qu'était alors monsieur votre père. Sa conduite est expliquée par les ordres qu'il avait reçus (1). Il avait reçu l'ordre de M. le marquis de Bouillé, à la fois son général et son père, de rester près du relais, d'écarter les soupçons, et d'y attendre le premier courrier du roi, ou M. de Goguelat. Il est prouvé, par les Mémoires même de M. le marquis de Bouillé, que je n'étais nullement chargé de faire avertir monsieur votre père; ce soin était confié à un autre qui, d'après le général lui-même, devait rester déguisé en cas que le détachement de Sommevelle fût obligé de se retirer (2). Tous ces détails ne pouvaient d'ailleurs me concerner, puisque j'étais alors à Paris, et que je n'ai jamais eu, ni avant ni après cet événement, aucune relation avec monsieur votre père. A l'égard de Léonard, dont votre lettre fait mention, j'ignore ce qu'il a pu dire à monsieur votre père; mais, parti trois heures avant moi de Pont-de-Sommevelle, il savait que j'y restais (3), et n'était chargé que de lui dire nos inquiétudes sur un retard si considérable, et qui ne pouvait

(1) En pourrait-on dire autant de celle de M. de Choiseul ?

(2) On a déjà répondu à cet argument. M. de Goguelat, officier d'état-major, se trouvait à Pont-de-Sommevelle, sous les ordres de M. de Choiseul qui devait surveiller l'exécution de la mission de cet officier. L'un ou l'autre devait précéder le roi, lorsqu'il aurait passé à ce premier poste, et il semble que M. de Choiseul ayant, ainsi qu'il l'avoue, le commandement sur toute la chaîne, il était plus naturel qu'il ne s'en remît qu'à lui-même pour disposer successivement chaque détachement.

(3) Il le savait! lui qui était porteur du billet adressé à M. de Damas par M. de Choiseul, et contenant ces mots : *Je pars pour rejoindre M. de Bouillé*, etc.!!!

donner de sécurité. Et relativement au billet, dont je parle (p. 82), il n'a jamais été connu à Varennes.

Mais en regrettant que *des précautions surabondantes n'aient* pas été prises, j'ai déclaré que je ne pouvais expliquer ce que je ne connaissais pas, et que le général en était le seul juge, comme seul connaissant les ordres qu'il avait donnés. Or, M. le marquis de Bouillé a déclaré, comme général, que ses ordres ont été exécutés par monsieur votre père et par son jeune compagnon, M. de Raigecourt, tels qu'il les avait donnés. Ainsi nulle responsabilité ne pèse sur la conduite militaire de monsieur votre père, et *les courriers attendus n'étant pas arrivés et ne l'ayant pu*, nuls reproches ne peuvent être faits *sur ce point important*. Le strict devoir militaire a été rempli, de l'aveu même du général en chef, par Monsieur votre père; son honneur n'en peut jamais souffrir : j'aime à vous le dire, Monsieur, *et tout ce qui eût été au-delà eût été du bonheur* (1).

---

(1) Que l'on veuille bien comparer maintenant les déclarations aussi libres que positives contenues dans ce paragraphe, aux inculpations dirigées par M. de Choiseul contre le chevalier de Bouillé, particulièrement aux passages suivans de sa Relation.

1°. « Ce n'est qu'à Varennes où les précautions furent négligées, et la » famille royale en fut la victime. » (Page 10, avant-propos.)

2°. « L'absence des précautions les plus simples à Varennes avait » seule été la cause de l'arrestation du roi. » (Page 23, *ibid.*)

3°. « Discutant ensuite cette nécessité d'attendre M. de Goguelat à » Varennes, pour y organiser les précautions (ce qui les faisait dé- » pendre d'un événement incertain), j'avoue que je n'ai jamais pu me » l'expliquer, etc. » (Page 110 de la Relation.)

4°. « Les causes de l'arrestation du roi sont, 1° le défaut de précau- » tions à Varennes..... Mais, parmi ces causes, la première, la plus » grave et la plus décisive est toujours l'absence des plus simples pré- » cautions à Varennes......, etc. » (Pages 111 et suivantes.)

5°. « Le roi fut arrêté à Varennes, poste confié à M. le chevalier de » Bouillé; toutes les précautions étaient prises dans les autres postes, » hors dans celui-là. » (Page 196. — Lettre à M. Dutemps.)

On peut, de plus, consulter la Relation de M. de Raigecourt qui est dans le même volume que ce Mémoire, et qui répond à toutes ces imputations.

Voilà bien des années écoulées depuis cette affaire. Je me suis borné à dire les faits, et j'ai usé du droit que monsieur votre grand-père a reconnu lui-même. Mon premier soin a été de faire connaître ses inculpations; et me confondant dans cette série d'événemens désastreux, de malheurs et de regrets, j'ai été et je suis bien éloigné, ainsi que je l'ai dit, d'accuser des hommes loyaux et remplis de courage. Je me plais à répéter ici que l'honneur de Monsieur votre père est intact. Il a exécuté les ordres qu'il avait reçus: c'est avoué par le général lui-même.

Puisse cette explication, Monsieur le comte, rendre le calme à votre ame, et satisfaire les nobles sentimens dignes d'un fils loyal et respectueux. Faites de ma lettre l'usage qui vous conviendra. Je désire que par vous elle soit connue de monsieur votre père et de monsieur votre oncle.

La différence de nos âges, Monsieur, sera toujours effacée par la franchise de nos caractères et de nos relations, et je m'empresserai toujours, en établissant la vérité des faits et de leurs résultats, de rendre hommage à l'honneur et au courage de monsieur votre père. Ces qualités, Monsieur, sont héréditaires dans votre famille.

Tels sont les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le duc DE CHOISEUL.

N° 16.

Réponse du comte Jules de Bouillé à M. le duc de Choiseul.

Paris, 12 novembre 1822.

J'AI reçu, Monsieur le duc, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de répondre à celle que j'ai eu celui de vous adresser hier. Vous appréciez les motifs qui ont dicté ma démarche auprès de vous, et la justice que vous rendez à mes sentimens ainsi qu'au caractère de mon père, m'est trop précieuse pour que je ne fasse pas de ce témoignage l'usage le plus authentique. Je le lui ferai surtout connaître, afin qu'il puisse juger mieux que moi si l'explication que vous me donnez peut lui suffire et le contenter. Pour

moi, je crois que ce que je dois à mon père me permet de m'en tenir là quant à présent, dans l'espoir que la publicité, donnée à votre lettre, détruira l'effet des inductions que l'on pourrait tirer contre lui de plusieurs réflexions et notes insérées dans votre Relation, ainsi que de déclarations peu faites pour y figurer: inductions d'après lesquelles on pourrait lui attribuer un événement malheureux qui a été plus particulièrement la suite de votre abandon du poste de Pont-de-Sommevelle d'où tout devait être dirigé par vous, et par conséquent l'avertissement qu'on attendait à Varennes. Je me flatte qu'ainsi mon père ne portera plus le poids de torts qui lui sont étrangers, puisque sa responsabilité est mise à couvert par votre propre déclaration : les causes du résultat doivent ressortir d'une discussion historique qui éclaircira la vérité à laquelle je n'attache pas moins de prix que vous.

Recevez, Monsieur, l'assurance des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte JULES DE BOUILLÉ.

RELATION
DE L'ÉVÉNEMENT ARRIVÉ A VARENNES,

LE 21 JUIN 1791,

PAR M. DESLON, CAPITAINE AU RÉGIMENT DE LAUZUN (HUSSARDS) (1).

Dispositions de M. le marquis de Bouillé, pour faciliter l'arrivée du roi à Montmédy.

Le roi avait envoyé à M. le marquis de Bouillé M. de Goguelat, maréchal-des-logis de l'armée, pour prendre ses ordres et reconnaître les différens postes où il avait placé des troupes à cheval, afin que, comme il devait précéder la voiture de Sa Majesté en partant de Pont-de-Sommevelle (où il avait ordre de l'attendre), il pût avertir les commandans des détachemens, du moment où il devait les faire monter à cheval pour l'accompagner.

M. de Goguelat partit de Varennes, le 20 juin 1791, avec quarante hussards du régiment de Lauzun, sous prétexte d'aller à Pont-de-Sommevelle attendre un trésor qui devait y arriver. Ce détachement, commandé par M. Boudet, sous-lieutenant, fut coucher le même jour à Sainte-Menehould. Il arriva le 21 à dix heures du matin à Pont-de-Sommevelle, où il fut rejoint par M. le duc de Choiseul.

Ce détachement de quarante hussards formait un premier poste

(1) Il paraît d'autant plus important de faire connaître en entier ce rapport d'un officier qui s'est fait remarquer par son zèle et son intelligence dans la part active qu'il a eue à cet événement, que M. de Choiseul, en n'en publiant qu'un extrait dans sa Relation, a eu soin d'en omettre ce qui lui est personnel.

à Pont-de-Sommevelle, et il y avait outre cela sur toute la route que devait tenir le roi :

A Sainte-Menehould : Un second poste de trente dragons du régiment Royal, commandé par M. Dandoins, capitaine, et arrivé le 21.

A Clermont : Un troisième poste de cent dragons du régiment de Monsieur et de cinquante du régiment Royal, arrivés le 20, et commandés par M. le comte Charles de Damas, colonel.

A Varennes : Un quatrième poste de soixante hussards du régiment de Lauzun, commandés par M. Rohrig, sous-lieutenant.

A Dun : Un cinquième poste de cent hussards du même régiment, commandés par M. Deslon, chef d'escadron.

A Mouza : Un sixième poste de cinquante cavaliers du régiment royal-allemand, commandés par M. de Guntzer, chef d'escadron. Ce détachement, suivi de tous les autres qui devaient escorter la voiture du roi, aurait eu ordre de le conduire à Montmédy.

Comme les commandans de ces différens détachemens étaient avertis de l'arrivée du roi ou d'un trésor de conséquence, ils devaient être prêts à faire monter leurs troupes à cheval au moment où ils en seraient *prévenus par M. de Goguelat, ou, à son défaut, par M. le duc de Choiseul, qui devaient lui servir de courriers dès le moment qu'ils l'auraient rejoint, l'un et l'autre ayant ordre d'attendre Sa Majesté à Pont-de-Sommevelle, et de partir de-là pour précéder sa voiture d'une heure à peu près, afin que tout fût prêt sur la route, de manière à n'éprouver aucun obstacle ni retard.*

Les ordres de M. le marquis de Bouillé étaient tels, que, si le roi eût voulu se faire reconnaître de ses troupes, les détachemens qui l'auraient escorté se seraient à chaque nouveau poste repliés derrière sa voiture pour y former une arrière-garde, et faire place au détachement frais qu'il y trouvait et qui aurait formé son avant-garde; si au contraire Sa Majesté eût désiré garder l'incognito, les détachemens qui l'auraient amenée auraient laissé filer sa voiture pour lui laisser le temps de relayer, ayant cependant attention de toujours marcher à sa suite pour parer à tous les accidens. Ils avaient ordre de suivre exactement la voiture du roi, et de former une barrière impénétrable de manière à ne se laisser dépasser par aucun courrier ni individu quelconque et sous aucun prétexte, et d'arriver ainsi tous ensemble en même temps que le roi à Mont-

médy, où ils devaient camper. Le camp était déjà tracé, et les vivres nécessaires prêts pour la subsistance d'une nombreuse armée pendant plusieurs mois. On avait déjà réuni à Montmédy vingt pièces de campagne pour être sur-le-champ en état de défense, et on avait l'espoir d'être soutenu par les Impériaux en cas d'attaque.

Il s'ensuit donc que tous les détachemens que le roi aurait trouvés sur sa route (si le courrier de Pont-de-Sommevelle eût pu les avertir), devaient lui former une escorte assez forte pour le mettre à l'abri de tous les événemens. Il eût même déjà eu auprès de lui, à son arrivée à Varennes, une escorte de trois cents hommes à cheval, qui eussent été plus que suffisans pour qu'il ne fût pas arrêté.

Evénemens.

Le roi ayant retardé son départ de Paris de vingt-quatre heures, avait dérangé M. le marquis de Bouillé dans ses dispositions : il fut obligé de donner après coup un séjour à Clermont aux détachemens de Royal et de Monsieur, dragons, qui y étaient arrivés le 20, ce qui fit naître des soupçons.

Le détachement des hussards de Lauzun, parti pour Pont-de-Sommevelle, arriva le 20 à Sainte-Menehould, et comme il marchait sans étape, il alla loger à l'auberge sans aucune formalité : l'officier qui le commandait, ne croyant pas qu'il fût nécessaire d'en prévenir la municipalité qui s'en formalisa de manière à occasioner dans la ville une très-grande rumeur qui se propagea même à l'instant dans les villages circonvoisins.

Le lendemain 21, trente dragons du régiment Royal, commandés par M. Dandoins, arrivèrent à Sainte-Menehould, ce qui ne fit qu'augmenter l'agitation et donner infiniment de soupçons au peuple qui se transporta sur-le-champ en foule, pour exiger de force les fusils, les balles et la pondre que le département y avait envoyés, et annoncer que, vu leur population, ils prétendaient avoir cinquante hommes de garde tous les jours; ce qui fut fait à l'instant. La garde prit poste à côté des écuries des dragons, et leurs sentinelles furent placées joignant celles des dragons.

Le roi éprouva très-peu de retard dans sa route. Sa voiture fut accrochée à un pont avant Châlons, ce qui fit casser quelques traits; mais ils furent raccommodés en moins d'une demi-heure.

Il fut également retardé d'un quart-d'heure à Orbeval où il n'y avait pas assez de chevaux à la poste. MM. de Choiseul et Goguelat, après avoir attendu Sa Majesté à Pont-de-Sommevelle trois heures de plus qu'ils n'avaient compté d'après celle de son départ de Paris, *eurent sans doute les raisons les plus fortes pour quitter un poste de la plus haute importance, puisque c'était de-là que devaient partir les courriers pour avertir les différens détachemens; ils abandonnèrent donc ce poste à cinq heures du soir, et l'infortuné monarque, y arrivant près d'une heure après, n'y trouva plus ni détachement, ni aucun des courriers qui devaient le précéder et faire tout préparer sur sa route.* Il crut dès-lors *que toute la terre lui manquait.* La fatalité voulut même que ce détachement ayant pris une route de traverse pour se retirer sur Varennes, le roi ne put le rencontrer, et arriva seul à Sainte-Menehould, précédé seulement de quelques minutes par un courrier et accompagné de deux autres. Comme ils étaient tous trois habillés de jaune, le peuple crut que cette voiture était celle du prince de Condé. Aussitôt l'arrivée du roi, M. Dandoins ayant fait rassembler ses dragons devant son auberge, et se tenant lui-même à peu de distance de la voiture du roi pendant qu'on relayait les chevaux, un des trois courriers s'avança pour lui parler avec mystère, ce qui augmenta infiniment les soupçons. A peine la voiture fut-elle partie, que les cinquante hommes de garde arrivèrent sur la place, mirent des sentinelles partout, et notamment à la porte des écuries des dragons. Alors M. Dandoins voulut profiter du seul instant qui lui restait pour faire monter sa troupe à cheval. Il prit pour cela un prétexte quelconque; mais les dragons ayant voulu se rafraîchir, et les chevaux n'étant point chargés, on perdit beaucoup de temps, ce dont le peuple profita pour se porter en foule aux écuries, et empêcher les dragons de partir : ils y réussirent à merveille malgré toutes les oppositions des officiers et sous-officiers de ce détachement.

Pendant ce temps-là, le maître de poste de Sainte-Menehould, qui avait conçu des soupçons, prenait conseil de sa famille sur ce qu'il avait à faire, et après un très-long délibéré et fort long-temps après le départ du roi, il prit enfin le parti de le suivre pour avertir de son arrivée sur sa route. Le sieur Lagache, maréchal-des-logis qui, malgré tous ses efforts, n'avait pu parvenir à faciliter aux dragons la sortie des écuries, crut n'avoir rien de mieux

à faire que de courir rendre compte à M. le comte de Damas de ce qui se passait à Sainte-Menehould. Il aperçut de loin le maître de poste, et se doutant de ses funestes projets, il forma à l'instant celui de lui ôter le moyen de les mettre à exécution. Il attendit malheureusement qu'il eût gagné le bois pour ne pas être découvert et ne lui donner aucun soupçon ; mais, hélas! lorsqu'il parvint au point où il croyait le rejoindre, il le perdit de vue, et ayant trouvé deux chemins de traverse, il se trompa de route croyant prendre le bon.

Le monarque avançait vers Clermont où il arriva précédé seulement de quelques minutes par son courrier qui trouva à l'entrée de la ville M. le comte de Damas qui y attendait son maître, et qui avait dans une écurie voisine trente dragons, prêts à monter à cheval, qui attendaient un trésor. La voiture étant arrivée sur-le-champ, il ne put faire aucun préparatif à l'avance, le *courrier convenu* n'étant point arrivé. Il fut donc forcé de rester dans l'inaction pendant que le roi changeait de chevaux ; mais aussitôt après son départ, il voulut faire monter sa troupe à cheval ; il y parvint très-aisément ; mais par une fatalité inconcevable, une rixe s'étant élevée parmi des bourgeois, on battit la générale : aussitôt la municipalité et le directoire du district se portèrent sur la place, et y trouvèrent, comme par hasard, M. le comte de Damas, prêt à partir avec sa troupe. Se doutant de quelques mystères, ils firent l'impossible pour les en empêcher; ils y parvinrent au point que les dragons, gagnés ou intimidés, crièrent à l'instant : *vive la nation!* et refusèrent d'obéir. Le comte de Damas voulant empêcher qu'on poursuivît le roi, ce qui eût été infiniment fâcheux, tâcha de les contenir, dans l'espérance que le détachement de Sainte-Menehould ne tarderait pas à arriver; mais ayant appris presque aussitôt par le sieur Lagache l'événement de Sainte-Menehould, il voulut se servir de ses derniers moyens en faisant monter à cheval les cinquante dragons du régiment Royal qui étaient très-près de lui dans un village ; mais ils avaient été déjà électrisés par des messages de Clermont, et ils refusèrent d'obéir à M. de Saint-Didier, leur commandant. Il ne restait donc plus aucune ressource à l'infortuné comte de Damas ; et, privé ainsi du secours de sa troupe entière, il partit avec quelques officiers de son détachement pour rejoindre son roi et lui être de quelque secours. Il n'en était plus

temps; il était déjà prisonnier à Varennes où il était arrivé trois quarts-d'heure auparavant, précédé, comme à Sainte-Menehould et à Clermont, par M. de Valory, un de ses gardes, qui, à son arrivée dans cette ville, n'y avait pas trouvé les hussards disposés à monter à cheval comme il s'y attendait, n'avait pu découvrir le logement de M. Rohrig, leur commandant, qu'une partie des hussards croyaient absent, et avait cherché inutilement le relais qui lui était annoncé; mais après une longue recherche, il prit le parti de retourner au-devant du roi pour l'en prévenir et le déterminer à gagner jusqu'au bas de la ville où il espérait au moins trouver le relais.

Cette ville était alors tranquille, mais cela ne fut pas de longue durée (1); le scélérat maître de poste y arriva comme le roi était arrêté à la ville-haute, et occupé à prendre des informations sur le relais qu'il comptait y trouver. Il eut même l'audace, à ce qu'on prétend, de passer à côté de la voiture du roi, et de défendre aux postillons d'aller plus loin. Il alla de-là prévenir la municipalité, et embarrasser le passage du pont. Tout cela fut fait dans un instant, et plusieurs scélérats armés, s'étant assemblés sur-le-champ sous la voûte, eurent l'infamie de mettre en joue leur roi au moment où il devait y passer, le forcèrent, ainsi que son auguste famille, à mettre pied à terre, et le conduisirent prisonnier chez Sauce, procureur de la commune. On battit à l'instant la générale, et on sonna le tocsin de toutes parts. M. Rohrig, commandant les soixante hussards qui étaient dans la ville, aurait dû les faire monter à cheval au premier mouvement extraordinaire; il ignorait à la vérité l'arrivée du roi; mais il attendait au même moment un trésor qui lui avait été annoncé. Il devait donc prendre toutes les précautions pour faciliter son passage, et s'assurer du pont et

---

(1) Le maître de poste de Sainte-Menehould, ayant rencontré sur sa route son postillon qui venait de conduire le roi, lui fit différentes questions; et, ayant appris de lui que les deux voitures qu'il avait conduites, au lieu de prendre la route de Verdun comme ils l'avaient d'abord annoncé, avaient pris celle de Varennes, il gagna sur-le-champ la traverse pour se rendre plus tôt à Varennes; et remplir son objet.

(*Note de M. Deslon.*)

de toutes les issues avant qu'elles fussent fermées. Il ne fit rien de tout cela, et, suivant le rapport de MM. les gardes du roi qui accompagnaient Sa Majesté, ses hussards étaient couchés, et aucun d'eux n'était prêt à monter à cheval au moment où le roi arriva dans Varennes. MM. le chevalier de Bouillé et Charles de Raigecourt qui, d'après les ordres du général, étaient arrivés à Varennes le 21 au matin pour y attendre le roi, et donner au moment de son arrivée les instructions nécessaires à l'officier qui y commandait ce détachement, voulurent lui découvrir, dès le commencement, la véritable cause de ce désordre, et l'engager à faire monter à l'instant sa troupe à cheval, pour contenir le peuple et parer à tous les accidens quelconques; mais ils ne purent jamais parvenir jusqu'à lui, et ayant été reconnus et poursuivis, ils furent obligés de quitter à l'instant la ville d'où ils ne sortirent même qu'avec peine en abandonnant deux des chevaux de relais.

Il semblerait peut-être que, chargés de protéger le passage du roi à Varennes, ils auraient dû être aux aguets, soit hors de la ville du côté de Clermont, soit à la porte de leur auberge, ou même chercher une auberge plus près de l'entrée de la ville du côté de Clermont; mais l'objet de leur mission devait être caché sous le secret le plus inviolable jusqu'au moment de l'exécution. Les mouvemens des différens détachemens avaient déjà fort intrigué le peuple; s'ils eussent eu l'air trop inquiet, ils confirmaient les soupçons. Il était donc indispensable, pour exécuter les ordres qu'ils avaient, de montrer la plus parfaite sécurité, et ils le pouvaient d'autant mieux, qu'ignorant la retraite du détachement de Pont-de-Sommevelle, l'événement de Sainte-Menehould et le refus des dragons de Clermont d'obéir à leur chef, ils croyaient le roi escorté par les différens détachemens; *ils comptaient de plus sur l'arrivée du courrier de Pont-de-Sommevelle qui, devant précéder la voiture du roi d'une heure; aurait dû les avertir. Quant à l'auberge, ils étaient dans celle où M. de Goguelat avait placé lui-même les premiers relais, et où il devait descendre en venant faire tout préparer;* s'ils s'en fussent éloignés, ils manquaient leur objet.

MM. de Choiseul et Goguelat arrivèrent à Varennes avec leur détachement, environ trois quarts-d'heure après l'arrestation du roi; ils trouvèrent aux portes de la ville du canon, ainsi qu'un grand nombre de gardes nationales qui voulurent leur en disputer

l'entrée : ils demandèrent à être reconnus par les soixante hussards qui étaient en dedans, prenant ce prétexte pour leur faciliter les moyens de monter à cheval sur-le-champ et de se réunir à eux; M. Rohrig, leur commandant, parut seul. M. Boudet, après lui avoir fait connaître les augustes voyageurs que l'on avait arrêtés dans la ville, lui ordonna de faire monter à l'instant son détachement à cheval et de venir le rejoindre; mais cet officier ne donna aucun ordre à son détachement, et s'étant chargé d'aller avertir M. le marquis de Bouillé, il quitta un poste de la plus haute importance, et où sa présence était d'autant plus nécessaire, qu'en s'éloignant il laissait le commandement de sa compagnie à son maréchal-des-logis Charlot, infâme traître, qui se garda bien de rien faire qui fût utile à son roi, et ses soixante hussards restèrent dans l'inaction dans un moment où ils pouvaient rendre les plus grands services. Alors le détachement des quarante hussards, qui était à l'entrée de la ville, fut forcé d'entrer seul et sans aucun secours de ceux de l'intérieur; il parvint jusqu'à la porte du procureur de la commune, dans la maison duquel était la famille royale; il y trouva déjà une garde nombreuse. *Il eût fallu la charger à l'instant, et dégager nos maîtres de leurs fers*; mais M. de Goguelat croyait être sûr des hussards qu'il avait avec lui, et s'imaginait pouvoir les trouver quand il en aurait besoin. En conséquence, après avoir entendu le procureur de la commune qui lui montrait encore quelques incertitudes, il monta chez le roi sous prétexte de le reconnaître, et en sortit ensuite pour l'annoncer au peuple et aux hussards. Cette annonce produisit un effet bien contraire à celui qu'il attendait. Le peuple devint plus animé par le désir de retenir le roi; il fit à l'instant *haut les armes*, pour forcer les hussards à déclarer leurs véritables intentions; mais ceux-ci, qui avaient eu le temps de se laisser électriser, répondirent : *Vive la nation ! nous tenons et tiendrons toujours pour elle.*

M. de Goguelat, désespérant alors du succès de toute tentative, feignit d'épouser lui-même les sentimens du peuple, et fit des dispositions pour attendre le secours que M. de Choiseul avait envoyé demander à M. le marquis de Bouillé par M. Aubriot, volontaire de son régiment. Les hussards à moitié gagnés répondirent peu à ses dispositions. Cependant, comme la municipalité comptait encore davantage sur les bons services de Charlot et de la

compagnie d'Hammerer qu'il commandait, la compagnie Deslon, aux ordres de M. Boudet, fut renvoyée à son quartier, et elle fut à l'instant remplacée à la porte de la prison du roi par celle de Hammerer qui ne rougit pas de se laisser commander par un garde national, son maréchal-des-logis étant employé à un autre poste avec quelques hussards aussi infâmes que lui. Ce maréchal-des-logis fut bien récompensé de son zèle, puisqu'à son retour de Clermont, où il eut l'indignité de conduire son roi prisonnier, il fut nommé officier par la municipalité, et sa compagnie en fit des réjouissances toute la nuit aux dépens de la ville, et en présence des officiers municipaux qui assistèrent à cette orgie (1).

---

(1) Il paraîtra fort extraordinaire qu'on ait laissé à Varennes le commandement de soixante hommes à un jeune sous-lieutenant très-peu ancien de service; mais il était impossible de faire autrement. Le détachement entier, composé de quatre compagnies de chacune cinquante hommes et des officiers présens à ces compagnies, partit du régiment en garnison à Toul avec six officiers seulement, y compris le commandant (un capitaine-commandant, un lieutenant et quatre sous-lieutenans dont un ne pouvait pas alors monter à cheval); et, lorsque ces compagnies étaient détachées, il ne pouvait y avoir avec elles que les seuls officiers qui y étaient attachés. Le hasard fit cependant que ce détachement était moitié à Varennes et moitié à Dun. Il se trouva trois officiers à chacun de ces deux endroits; mais un de ces officiers, M. Boudet, partit le 20 avec un détachement de quarante hommes pour Pont-de-Sommevelle, sous le prétexte d'aller y attendre un trésor. M. Deslon, qui était arrivé la veille avec sa compagnie, partit également le 20 pour se rendre à Stenay aux ordres de M. le marquis de Bouillé qui devait y arriver le même jour. C'était donc par le pur hasard et faute d'officier, que M. Rohrig restait seul commandant à Varennes. D'ailleurs, on ne savait point alors que ce poste deviendrait aussi important, et M. Deslon, à son départ de Varennes, ne croyait pas devoir faire une absence aussi longue, et avait même annoncé son retour pour le même jour, en prescrivant cependant à l'officier commandant qu'il y laissait, de ne pas s'écarter un instant de sa troupe; mais M. Deslon fut retenu à Stenay jusqu'au mardi 21, à quatre heures après-midi, par ordre de M. le marquis de Bouillé; et ce ne fut qu'à cette époque qu'il reçut de ce général la commission importante dont il le chargea, de protéger le passage du roi à Dun, et de l'y attendre vers les neuf

MM. le chevalier de Bouillé et Charles de Raigecourt, partis de Varennes au moment où la fermentation commençait à gagner toutes les têtes, arrivèrent à Dun à trois heures du matin. La crainte de compromettre les intérêts du roi les empêcha d'apprendre son arrestation à M. Deslon qu'ils trouvèrent à cheval avec toute sa troupe, et qui, instruit par M. le marquis de Bouillé lui-même de la prochaine arrivée du roi, avait passé avec son détachement toute la nuit sous les armes après s'être emparé des ponts et des portes de la ville, et avoir assuré la libre circulation de toutes les rues par lesquelles Sa Majesté devait passer. M. Deslon fit en vain à ces messieurs les questions les plus pressantes; leurs

heures du soir, M. Deslon, sachant qu'il n'y avait à Varennes qu'un jeune sous-lieutenant, pour y commander soixante hommes, eut des inquiétudes sur ce poste, et prit l'ordre de son général pour cet objet, en lui faisant cette observation. Mais M. le marquis de Bouillé le tranquillisa en l'assurant qu'il y avait pourvu en y envoyant quelqu'un (MM. le chevalier de Bouillé et de Raigecourt) pour lui donner à temps les instructions nécessaires. Cependant M. Deslon, à son arrivée à Dun, gémissant de ne pas pouvoir quitter ce poste important qui lui était confié pour faire faire à Varennes les dispositions nécessaires pour éviter tout inconvénient, écrivit à l'officier qui y commandait, pour lui ordonner de bien prendre toutes ses précautions, pour bien s'acquitter de la commission dont il allait être chargé, de se tenir prêt, ainsi que tout son monde, pour escorter le convoi qui lui était annoncé, et de ne pas l'abandonner dès qu'une fois il lui aurait été confié. Cette lettre fut remise au maréchal-des-logis Circoulon, bien digne de cette confiance; mais cet honnête homme fut arrêté par les scélérats de Varennes, et la lettre, quoique non interceptée, ne put parvenir à sa destination. Cette lettre écrite, M. Deslon annonça, pour le même jour, la revue de M. le marquis de Bouillé, et prit ce prétexte pour faire monter sa troupe à cheval à sept heures et demie du soir; parce que ses hussards étant trop divisés dans tous les quartiers de la ville, il craignait de ne pas pouvoir les rassembler aussitôt et avec assez de mystère lorsqu'il en aurait besoin. Il voulait d'ailleurs s'emparer des postes importans, et il donna à cela le nom de dispositions militaires pour donner bonne opinion de lui à son général qui devait venir le surprendre pendant la nuit.

(*Note de M. Deslon.*)

ordres portaient le secret; ils y furent fidèles. Ils étaient suivis de près par M. Rohrig qui craignait également de trop se livrer à M. Deslon ; mais celui-ci ayant trouvé mauvais qu'il eût quitté un poste qu'il lui avait confié, et où il commandait soixante hommes, lui demanda compte de sa conduite. Alors, ne pouvant se refuser aux instances de son commandant, quoique parfaitement instruit de l'arrestation du roi, il lui apprit seulement qu'il y avait beaucoup de trouble dans Varennes, parce qu'on venait d'y arrêter deux voitures dans lesquelles il y avait un homme, des femmes et des enfans, et que c'était là l'objet de sa mission auprès de M. le marquis de Bouillé. M. Deslon ne doutant plus, d'après cela, que ces voitures ne fussent celles du roi, sans attendre aucun ordre, et ne prenant conseil que de la circonstance et de son cœur, il disposa aussitôt son détachement à voler au secours de son maître, et laissa M. de Valbuch avec trente-six hommes pour entretenir la communication de Dun à Stenay, d'où M. le marquis de Bouillé devait le suivre de près à la tête de royal-allemand.

Il partit à quatre heures de Dun, et d'après les meilleures dispositions des hommes qu'il commandait, il arriva un peu avant six heures à Varennes, ayant fait cinq grandes lieues en moins de deux heures.

Son projet était d'attaquer sur-le-champ et de parvenir de force à la prison du roi; il y avait déjà disposé son détachement par les plus belles promesses, mais à vingt pas de la ville il aperçut qu'on y avait formé des barricades qui l'empêchaient d'entrer. Il fut arrêté par un poste avancé de gardes nationales; mais comme il voulut examiner de près les obstacles qui lui étaient opposés, il crut inutile de faire aucune attaque. Ce poste avancé voulut le mener à la municipalité pour y rendre compte des motifs qui l'amenaient à Varennes avec une troupe armée : il s'y refusa formellement, et demanda très-expressément à entrer avec son détachement pour rejoindre celui qui était dans la ville. Après avoir été chercher cette permission, on vint lui dire que le roi lui défendait formellement d'entrer dans la ville avec son détachement. Certain alors de la présence du roi dans Varennes, ce dont il ne doutait déjà pas, M. Deslon demanda la liberté de lui rendre ses hommages; cette permission lui fut accordée par le sieur Signemont, commandant de la garde nationale, infâme traître, qui, quoique

décoré de la croix de Saint-Louis, ne rougissait pas de tenir son maître prisonnier. Cet homme promit toute sûreté à M. Deslon, et lui donna même sa parole d'honneur qu'il pourrait parler seul au roi et sans aucun témoin. M. Deslon ne croyant pas devoir s'en rapporter à la parole d'un traître, il exigea de plus pour sa sûreté un ôtage qu'il remit entre les mains de ses hussards, en leur ordonnant de venger sa mort s'il périssait dans son entreprise. Le but de M. Deslon était de prévenir le roi du secours que M. de Bouillé devait très-incessamment lui amener, et de plus d'examiner de près s'il lui serait possible d'enlever ces barricades le sabre à la main (1), n'ayant presque pas de cartouches, et celles qu'il avait étant d'un calibre trop gros pour pouvoir s'en servir. Mais il trouva les barricades beaucoup trop nombreuses, notamment sur le pont : alors il désespéra du succès de toutes tentatives, à moins qu'il ne fût secouru par les cent hussards qui étaient dans la ville aux ordres de M. Boudet.

---

(1) Lorsque le détachement commandé par M. Deslon partit du régiment, il fut donné six cartouches par homme; mais une partie de ces cartouches furent volées dans les différentes maisons où les hussards logèrent dans leur route. Une très-grande partie du peu qui restait fut donnée à la compagnie qui alla au Pont-de-Sommevelle. Ces cartouches étaient encore de celles que le régiment de Lauzun avait eues à Nancy, et étaient de calibre trop gros pour les pistolets et carabines. M. Deslon, n'ignorant pas qu'il n'avait pas de cartouches, en rendit compte, aussitôt son arrivée à Stenay, à M. le marquis de Bouillé qui donna ses ordres pour qu'il en fût délivré; et M. Deslon, ne croyant pas devoir en avoir besoin si tôt, s'était proposé de les envoyer chercher par son adjudant aussitôt son retour à Dun. Il ne prévoyait pas alors le besoin urgent qu'il en aurait; et lorsque M. le marquis de Bouillé lui donna ses ordres pour le passage du roi à Dun, il représenta encore qu'il manquait de cartouches; mais un officier qui se trouvait là ayant observé que les hussards n'avaient besoin que de leurs sabres, il n'osa plus insister. Les événemens ont trop appris que cette précaution n'eût pas été inutile; car si M. Deslon eût eu des cartouches, il eût fait mettre pied à terre à une partie de son détachement, et il eût enlevé les barricades.

(*Note de M. Deslon.*)

Arrivé près de la prison du roi, M. Deslon y trouva trente hussards à cheval commandés par un garde national le sabre à la main; il ne put leur cacher son indignation; et leur fit différentes questions auxquelles il n'obtint aucune réponse, ce qui lui fut déjà d'un très-mauvais augure. Il entra chez le roi après avoir attendu une demi-heure. M. de Signemont, aussi peu délicat sur sa parole d'honneur que sur le serment de fidélité qu'il avait fait à son roi, s'y présenta en même temps. M. Deslon lui en fit en présence de Sa Majesté, les reproches les plus sanglans; il crut s'excuser en ouvrant la porte et en disant : *La nation ne veut pas que vous parliez seul au roi.* Cependant, ne pouvant dissimuler ses torts, il permit à M. Deslon de s'écarter un instant de lui pour parler seul à son souverain, à qui il dit qu'il était à la porte de Varennes avec soixante hommes disposés, ainsi que lui, à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour lui; que les barricades que l'on avait formées les empêchaient, quant à présent, de lui être très-utiles; mais qu'il attendait à chaque instant M. le marquis de Bouillé qui devait venir à la tête de royal-allemand, et que ces deux forces réunies ne manqueraient pas de le délivrer. Le roi se plaignit amèrement de ce qu'il était prisonnier, lui parla avec infiniment de fermeté et de courage, et lui ordonna d'en rendre compte à M. le marquis de Bouillé.

M. Deslon eut aussi l'honneur de parler à la reine, et comme il était très-près du commandant de la garde nationale, il lui adressa la parole en allemand, et lui répéta les mêmes choses qu'au roi. Elle se plaignit également de ses persécuteurs, et, après une audience de près d'un quart d'heure, le roi les ayant avertis de terminer leur conversation dans la crainte d'événemens fâcheux, il prit congé de lui en lui demandant très-hautement ses ordres et en présence d'un grand nombre de peuple. Le roi alors lui répondit qu'il *était prisonnier, qu'il n'avait plus d'ordres à donner.* Il partit ensuite avec son escorte, toujours occupé du projet de sauver le roi.

C'est dans cette vue que, de retour à son détachement, il envoya sur-le-champ chercher par un brigadier M. Boudet qui commandait l'escadron de Varennes, pour lui ordonner d'attaquer en dedans pendant qu'il ferait une attaque en dehors; mais le brigadier revint seul très long-temps après, et lui rendit compte que

M. Boudet était bloqué dans son quartier avec son détachement, et qu'il ne pouvait agir. M. Deslon, privé ainsi du secours qu'il espérait tirer du concert qu'il voulait établir entre ces deux détachemens, fut forcé de rester dans l'inaction en attendant l'arrivée de royal-allemand, ne voulant pas, par une attaque trop précipitée et sûrement infructueuse avec le peu de monde qu'il avait, exposer les jours de la famille royale, ou au moins compromettre la sécurité où il croyait les habitans de Varennes sur le séjour du roi, et leur donner l'idée de le faire partir plus tôt. Cette inaction ne fut pas longue; il apprit bientôt que le roi était entraîné à Paris. Il fut joint au même instant par M. le chevalier de Bouillé, avec qui il essaya de passer la rivière à la tête de son détachement, pour rejoindre et disperser les brigands qui escortaient le roi; mais un malheureux canal qui était de l'autre côté leur forma un nouvel obstacle insurmontable. Ils cherchèrent en vain un nouveau passage pendant très-long-temps, mais ils n'avaient aucune connaissance du local, et ils ne trouvèrent personne pour leur servir de guide.

Il fallut donc encore renoncer à cet espoir, et le cœur navré de douleur, MM. le chevalier de Bouillé et Deslon prirent le parti d'aller rejoindre M. le marquis de Bouillé qu'ils trouvèrent à un quart de lieue de Varennes à la tête de royal-allemand. La nouvelle horrible qu'ils lui apprirent le rendit furieux; son désespoir ne peut se rendre : il voulait encore suivre sa route, et faire un dernier effort; mais les chevaux étaient harassés de la longue course qu'ils venaient de faire : l'infortuné monarque était parti depuis plus de deux heures. Tout effort était inutile, et le général fut obligé de renoncer à l'espoir de délivrer son auguste maître de sa cruelle captivité. Dès ce moment il prit le parti de passer à l'étranger avec la plus grande partie des officiers de ce détachement ainsi que M. le baron de Klinglin et M. le comte d'Hoffelize, maréchaux-de-camp, tous deux également employés à cette opération.

FIN DES PIÈCES RELATIVES A CE MÉMOIRE.

EXPOSÉ

DE LA CONDUITE

DE M. LE C^TE CHARLES DE RAIGECOURT

A L'AFFAIRE DE VARENNES.

NOTE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. LE C^TE CHARLES DE RAIGECOURT.

Né à Nancy en 1766, le comte Charles de Raigecourt était, à l'époque de la révolution, capitaine au régiment de royal-allemand; il émigra après l'affaire de Varennes, où il était employé sous les ordres de M. le marquis de Bouillé, et rejoignit les princes à Coblentz. Il fit la campagne de 1792 sous le commandement de M. le marquis d'Autichamp (aujourd'hui gouverneur du Louvre), en qualité d'officier supérieur des hommes d'armes à cheval, corps qui devait remplacer l'ancienne gendarmerie, et qui fut monté, armé et équipé aux frais des officiers.

Après le licenciement de l'armée des princes *dite du centre*, le comte de Raigecourt entra, en 1793, au service de l'Autriche, avec le grade de capitaine au régiment de Karaiezay. Il a fait au service de cette puissance toutes les campagnes de la révolution, en passant successivement par tous les grades supérieurs. En 1810, l'empereur lui confia le commandement de son régiment de chevau-légers (Kaiser); en 1812, il fut promu au grade de général-major, et il alla prendre le commandement du corps autrichien stationné sur la frontière de la Gallicie, et qui fut chargé de recevoir les troupes polo-

naises coupées et pressées par les Russes. Ces troupes, après leur désarmement, eurent alors la permission de traverser isolément les Etats héréditaires et de rejoindre en Saxe l'armée française.

En 1813, M. de Raigecourt assista à la bataille de Leipsick, où, le lieutenant-général commandant sa division ayant été blessé dès le commencement de l'affaire, il prit le commandement, qu'il conserva pendant toute cette campagne et pendant la campagne suivante.

Chargé, pendant l'invasion de 1814, du gouvernement et de l'administration de la 18e division militaire, il établit son quartier-général à Chaumont, où, lors de la marche de Napoléon sur Saint-Dizier, il se trouva séparé de l'armée du prince de Schwartzenberg. Sa position fut alors d'autant plus critique, que n'ayant sous ses ordres que quelques faibles détachemens de troupes de différentes armes et de différentes nations, il était chargé de protéger tout le corps diplomatique qui, après la rupture du congrès de Châtillon, s'était réuni à Chaumont. Il couvrit la retraite des plénipotentiaires, et fit la sienne sur Langres, où la nouvelle de la capitulation de Paris et la marche rapide de Napoléon sur Fontainebleau, vinrent le tirer de la position la plus difficile.

Lorsqu'après la paix il eut remis son administration aux autorités françaises, il vint à Paris en qualité de commissaire autrichien pour l'exécution de la convention militaire du mois d'avril. Ce fut à cette époque que le roi l'honora de la croix de Saint-Louis et de celle de commandeur de la Légion-d'Honneur.

Il revint en France en 1815, et il a commandé pendant trois ans la cavalerie autrichienne cantonnée dans

le département du Bas-Rhin, et qui faisait partie de l'armée d'occupation.

Pendant les congrès de Laybach et de Vérone, l'empereur l'attacha en qualité de chambellan et d'adjudant-général à Sa Majesté le roi de Naples, qu'il accompagne en ce moment (janvier 1823), dans le voyage que ce monarque fait à Venise et à Vienne.

Au mois de juillet ou d'août 1791, M. de Raigecourt eut l'honneur de remettre aux princes français, alors à Coblentz, le morceau qu'on va lire, et qui renferme l'*exposé de sa conduite* dans des circonstances que son témoignage peut encore éclaircir.

(*Note communiquée par la famille de M. de Raigecourt.*)

EXPOSÉ

DE LA CONDUITE

DE M. LE C^TE CHARLES DE RAIGECOURT

A L'AFFAIRE DE VARENNES.

J'ÉTAIS à Stenay, le 20 juin 1791, avec M. le marquis de Bouillé; je fus averti le même jour au soir, par M. le chevalier de Bouillé son fils, de monter à cheval le lendemain 21 à six heures du matin; de prendre des pistolets et de me rendre sur la route de Stenay à Dun; qu'il avait une commission à me donner de la part de son père. Le 21 à six heures du matin, nous nous joignîmes sur cette route tous deux en uniforme de nos régimens. Chemin faisant, il me dit: « Le roi est parti la nuit passée de Paris, il sera cette nuit à Varennes et nous allons à sa rencontre jusque-là. Le duc de Choiseul lui donne de ses chevaux en relais dans cette ville. Nous trouverons le relais qu'a établi M. de Goguelat, nous le ferons tenir tout prêt dans l'écurie, et du moment où la voiture du roi sera attelée, vous partirez pour aller rendre compte à mon père de l'arrivée de Sa Majesté. L'heure est calculée, le roi doit être arrivé à onze heures du soir au plus tard, et M. de Goguelat, qui a plusieurs chevaux à lui, en relais, doit

le précéder au moins d'une heure : c'est lui qui est notre boussole, et tant que je ne le verrai pas arriver je croirai notre affaire manquée. L'essentiel est qu'on ne puisse pas soupçonner à Varennes la mission dont nous sommes chargés, et pour cela nous ne communiquerons en rien avec l'officier des hussards qui commande le détachement cantonné dans cette ville. Ils croient tous que c'est un trésor qu'ils auront à escorter, et c'est M. de Goguelat lui seul qui doit dire aux différens commandans des détachemens que le roi va arriver : il faut même bien nous garder de rien laisser entrevoir aux postillons du duc de Choiseul qui doivent conduire le roi, et comme j'ai le blanc-seing de leur maître, ils se conformeront à ce que je leur ordonnerai. » Moi, qui n'avais reçu de M. le marquis de Bouillé aucune instruction quelconque, respectant les ordres du général dans la bouche de son fils, je crus devoir me laisser conduire aveuglément par ce qu'il me disait.

Nous arrivâmes à Varennes vers midi; nous descendîmes à une auberge qu'on nous dit être la plus considérable de l'endroit : nous y trouvâmes établis les gens et les chevaux du duc de Choiseul avec des fourgons à lui, conduisant les ustensiles de première nécessité pour l'arrivée du roi à Montmédy. Nous trouvâmes aussi un hussard du régiment d'Esterhazy, qui y soignait le cheval de relais que devait prendre le soir même M. de Goguelat qui, comme je l'ai dit plus haut, devait précéder le

roi d'une heure environ. Donc le relais qui devait mener le roi n'était pas établi dans cette auberge sans connaissance de cause. En arrivant, le chevalier de Bouillé jugea nécessaire de faire partir les fourgons tout de suite, et de ne garder absolument que les quatre chevaux et les postillons destinés à conduire le roi, ainsi que le cheval de M. de Goguelat. Il éprouva quelques difficultés de la part d'un vieux valet de chambre, conducteur des fourgons, qui prétendait que son maître n'aurait pas besoin de quatre chevaux pour atteler à son cabriolet, voiture dans laquelle il voyageait ordinairement, et il voulait encore emmener avec lui deux des chevaux du relais et un postillon ; mais l'exhibition de l'ordre du duc de Choiseul termina bientôt toute la discussion. Nous nous annonçâmes ensuite pour être venus au-devant du duc. Nous n'étions pas depuis plus d'un quart-d'heure dans l'auberge qu'un municipal arriva, et, appelant le chevalier de Bouillé par son nom, lui demanda si son père ne devait pas venir cette nuit à Varennes. Il lui répondit qu'il ne le croyait pas; que lui et moi étions venus à la rencontre du duc de Choiseul.

Pendant toute l'après-dînée, nous ne sortîmes point de l'auberge, ayant toujours grand soin que les chevaux fussent tout prêts dans l'écurie. Je remarquai qu'un officier de maréchaussée et un cavalier passèrent plusieurs fois devant la maison où nous étions, regardant beaucoup de notre côté.

Vers sept heures du soir, nous sortîmes à pied comme pour aller nous promener, et nous allâmes sur la route de Clermont par où devaient arriver et M. de Goguelat et le roi. Nous allâmes à peu près jusqu'à moitié chemin de cette ville; mais la nuit approchant, l'inquiétude nous prit que M. de Goguelat ne fût peut-être arrivé par une route de traverse, et nous retournâmes promptement à notre poste.

Vers neuf heures et demie, arriva en poste un cabriolet du duc de Choiseul, dans lequel était Léonard, coiffeur de la reine : il s'arrêta à l'auberge où nous étions. Donc les personnes qui étaient dans le secret connaissaient le lieu où elles devaient s'arrêter en arrivant à Varennes. La difficulté de trouver des chevaux de louage qui tous avaient été employés à conduire à Dun les fourgons, nous facilita les moyens de causer un moment avec lui : il nous dit que le roi était décidément parti de Paris; mais qu'à son départ de Pont-de-Sommevelle, Sa Majesté n'avait pas encore passé Châlons; qu'on redoutait cet endroit pour elle; que lui d'abord avait eu le dessein de l'attendre à Pont-de-Sommevelle, village où commençaient les détachemens; mais qu'y ayant déjà remarqué de la rumeur, craignant que sa présence ne l'augmentât, il était parti; qu'en passant à Sainte-Menehould, il y avait également remarqué de la fermentation; qu'il avait laissé MM. de Choiseul et de Goguelat à Pont-de-Sommevelle, et que lui allait gagner Montmédy.

Vers dix heures (toujours pour être conséquent avec le secret que nous ne voulions pas laisser soupçonner), nous demandâmes à souper, et nous fîmes arranger des lits comme si nous eussions voulu nous y coucher. C'est-là ce qui a probablement donné lieu à la spirituelle et croyable accusation que nous nous étions endormis. En effet, il est vraiment probable que deux officiers qui attendaient leur roi dans une heure s'endormirent !!!

L'instant approchait, et M. de Goguelat n'arrivait point. L'état de perplexité dans lequel nous étions est facile à concevoir. Je proposai au chevalier de Bouillé d'aller prévenir l'officier commandant les hussards, et de lui dire que le trésor qu'il devait escorter était la famille royale. Il me dit qu'il serait bon de l'avertir pour que son détachement fût tout prêt, mais qu'il fallait bien se garder de le mettre dans la confidence; qu'il avait là-dessus des ordres exprès de son père, et que, si nous les outrepassions, nous étions responsables de ce qui pouvait en arriver. Je me rends donc chez l'officier des hussards qui logeait absolument du côté de la ville par où le roi devait arriver : il était environ onze heures. Conformément aux instructions de M. le chevalier de Bouillé, je le prévins de se tenir prêt sur-le-champ pour escorter un trésor qui ne tarderait pas à arriver et qu'il conduirait à Dun. Sur l'objection qu'il me fit que, son détachement étant de soixante hommes, il suffirait qu'il en prît quarante, je lui répondis que le trésor

ayant déjà causé de la rumeur dans plusieurs endroits, il valait mieux qu'il tînt son détachement entier tout prêt; qu'au surplus, il recevrait des instructions plus étendues de l'officier qui aurait escorté le trésor jusque-là. Je mis dans ma manière de lui parler un air de mystère et de préoccupation qui peut-être lui aurait fait comprendre ce que je n'osais lui dire, et ce que je désirais intérieurement qu'il sût, si une fatalité marquée n'eût accompagné toutes nos démarches. Cet officier, sous-lieutenant aux hussards de Lauzun, se rendit sur-le-champ au quartier de ses hussards casernés dans un couvent, pour se conformer à l'ordre que je lui avais porté de tenir les soixante chevaux sellés et bridés, et les hommes auprès. Je le quittai ne l'assurant que je ne repartirais que dans la nuit avec le trésor, et je retournai à l'auberge où j'avais laissé le chevalier de Bouillé. Il pouvait être onze heures un quart. Le plus grand calme régnait dans la ville; tout le monde paraissait couché. En rentrant dans l'auberge, je défendis avec les menaces les plus fortes aux deux postillons du relais de quitter l'écurie, de débrider et de déharnacher leurs chevaux; ils se conformèrent ponctuellement à cet ordre. Rentrés dans notre chambre, nous éteignîmes les lumières pour laisser croire que nous étions couchés; nous ouvrîmes les fenêtres et nous gardâmes le plus profond silence. Vers minuit, plusieurs personnes passèrent et repassèrent dans la rue, mais sans tumulte; s'arrête-

rent même sous nos fenêtres, mais jamais il ne me fut possible d'entendre de quoi elles parlaient. Environ un grand quart-d'heure ou une petite demi-heure après, dans le même instant on sonna le tocsin, on battit la générale, et on cria aux armes de tous côtés; sous très-peu de temps l'alarme fut répandue dans toute la ville. Le tumulte devint très-grand, et la terreur paraissait y dominer. Je crois que dans ce moment dix hommes bien déterminés, peut-être même moins, eussent mis en déroute cette populace effarée. Un cri général que le roi était à Varennes, qu'il était arrêté à la municipalité, nous fit connaître que Sa Majesté était trahie. Mais ne doutant pas que le roi ne fût bientôt débarrassé des mutins, et qu'il ne passât sous très-peu de temps, nous ne songeâmes qu'à sauver le relais, et nous le mîmes sur la grande route à cinquante pas de l'auberge; en sortant, deux chevaux et un postillon furent arrêtés par le peuple qui investissait déjà la maison, et depuis nous n'en eûmes aucune nouvelle.

Quel fut notre étonnement, quand environ dix minutes ou un quart-d'heure après que nous étions là, nous ne vîmes non-seulement pas arriver le roi, mais même nous n'eûmes aucun indice qui pût nous faire croire qu'on portait secours à Sa Majesté. Il ne nous était pas permis de douter qu'elle ne fût effectivement arrêtée; un cavalier de maréchaussée qui passa près de nous, allant chez lui prendre ses armes, nous l'assura encore,

en nous excitant même à nous joindre aux bons patriotes de Varennes. Nous jugeâmes que les hussards avaient mis bas les armes ; pendant la journée, j'avais remarqué que tous ceux que j'avais vus étaient ivres pour la plupart. Dès-lors nous comprîmes qu'il n'y avait plus de temps à perdre, et nous partîmes sur-le-champ pour rendre compte à M. de Bouillé de ce qui se passait. Il pouvait être une heure moins un quart quand nous quittâmes Varennes.

De Varennes à Stenay il y a neuf fortes lieues, dont une partie de traverse de chemins très-inégaux et montueux. Environ vers quatre heures ou quatre heures un quart, je joignis M. de Bouillé que je trouvai à un quart de lieue au-delà de Stenay (j'avais été obligé, en passant par cette ville, de prendre un cheval frais, le mien tombant de fatigue sous moi, ce qui m'a un peu retardé); M. de Bouillé m'envoya sur-le-champ à Montmédy, pour donner au régiment de Nassau l'ordre de se rendre par une marche forcée à Varennes. Quand je revins à Stenay, le général en était parti avec le régiment de royal-allemand, pour voler au secours du roi, et avait fait une telle diligence que je ne pus jamais le rejoindre qu'à un petit quart de lieue de Varennes, à neuf heures et demie du matin, au moment où il apprit par son fils le chevalier, qu'il avait renvoyé en avant, que le roi était parti pour Paris il y avait environ une heure et demie, reconduit par les gardes nationa-

les. Le premier mouvement du général fut de le poursuivre, mais il en eut bientôt reconnu l'impossibilité, et il fit sa retraite. Ainsi, depuis minuit et demi environ jusqu'à neuf heures et demie, que le régiment royal-allemand fut rendu à Varennes, ce qui fait neuf heures, M. de Bouillé fut averti et rendu à cette ville avec un régiment chargé et paqueté, l'espace parcouru pendant ce temps étant de vingt lieues, dont une partie de très-mauvais chemins, et fait pendant une nuit assez obscure.

Le général partit le même jour pour le pays étranger, et je l'accompagnai. Ce fut là l'époque de mon émigration.

J'atteste, sur ma parole d'honneur, l'exactitude des faits énoncés dans cette relation.

Le comte CHARLES DE RAIGECOURT.

FIN DE L'EXPOSÉ DE LA CONDUITE DE M. DE RAIGECOURT.

AFFAIRE
DE VARENNES.

RAPPORT

DE

M. LE COMTE CHARLES DE DAMAS.

1791.

Ce Rapport, écrit peu de temps après l'événement dont il rend compte, était enseveli dans un porte-feuille avec la note suivante :

« Ce Rapport ne doit être mis au jour que si » des Mémoires ou d'autres Relations qui n'y » seraient pas conformes en rendaient la publi- » cation intéressante. »

Cette malheureuse affaire vient de renouveler de douloureux souvenirs dans un écrit inséré par M. le duc de Choiseul, dans la Collection des Mémoires relatifs à la révolution française, par MM. Berville et Barrière.

Je lis, page 87, cette phrase de M. le duc de Choiseul : « Je laisse au comte Charles de » Damas à rapporter ce qui s'est passé à Cler- » mont. » C'est à cette interpellation que je réponds en me décidant à faire connaître cette Relation telle que je l'ai écrite dans le temps, et telle que le roi, alors Monsieur, frère du roi, m'a permis de la lui lire lorsque j'étais près de lui en Allemagne.

VARENNES.

RAPPORT

DE

M. LE COMTE CHARLES DE DAMAS.

Je ne reprendrai cette funeste époque que du moment où j'ai été instruit du projet que le roi formait de quitter Paris, et de se retirer dans une province frontière, sous la garde de M. de Bouillé et des troupes fidèles qu'il pourrait réunir. Je ne dirai que ce qui m'a regardé personnellement, les ordres et les instructions que j'ai reçus, ce qui s'est passé sous mes yeux.

Tous les régimens de l'armée avaient plus ou moins reçu l'influence de la révolution. L'ordre de permettre aux soldats de fréquenter les assemblées populaires, avait déjoué les soins que prenaient leurs chefs pour les maintenir dans les règles de la discipline et les préserver de la contagion. Les troupes à cheval, mieux composées, avaient résisté plus long-temps; mais il était impossible de ne pas distinguer un nouvel esprit, un autre ton, une plus grande exigence de la part des hommes, et on

pouvait prévoir que dans peu tout suivrait le torrent, et s'abandonnerait à la révolte.

Mon régiment (les dragons de Monsieur) avait eu une bonne conduite jusqu'alors : il avait défendu Lyon et le Dauphiné en 1789, il s'était montré, l'année d'après, brave et fidèle à l'affaire de Nancy ; les officiers donnaient de bons exemples et maintenaient la plus exacte subordination ; les dragons avaient été les derniers à quitter les couleurs royalistes, ce qui leur attirait des querelles avec ceux des autres régimens ; j'avais obtenu un excellent quartier où je les surveillais de près, et où rien de ce qui rend le soldat heureux ne leur manquait. Je m'y rendis au mois de mars 1791, pour ranimer la patience des officiers et encourager les dragons dans leur bonne conduite.

J'avais passé quelques jours à Saint-Mihiel dans une entière satisfaction du bon esprit du régiment et de sa discipline, quoique inquiet des menées du club des jacobins, qui s'était formé depuis peu de temps dans cette ville, lorsque j'allai à Metz rendre mes devoirs à M. le marquis de Bouillé, commandant de la province. Je lui fis part de mes inquiétudes sur l'avenir, de l'apparence trop fondée que toutes les troupes finiraient par se perdre dans ces sociétés patriotiques auxquelles nous avions reçu l'ordre de laisser assister les soldats, et de mon extrême découragement. M. de Bouillé, sentant comme moi la position difficile dans laquelle nous nous trouvions, en souffrait lui-même, et ce

n'était que par l'ordre exprès du roi qu'il avait conservé son commandement. Il me dit de prendre patience, que cet état de choses ne pouvait durer, que la situation du roi changerait, et que ce n'était pas le moment pour ceux qui lui étaient attachés de s'éloigner. Ces mots suffirent pour me ranimer. J'assurai M. de Bouillé qu'il m'en avait dit assez pour me décider à lier mon sort au sien, ma marche à la sienne, et que de ce moment je ne le perdrais pas de vue. J'allai passer encore quelques jours à mon régiment, et je revins à Metz d'où je partis pour Paris.

J'y arrivai le 18 avril, jour où le roi, voulant aller à Saint-Cloud, en fut empêché par la populace. Quoique j'ignorasse les projets du roi, je fus frappé de l'importance de cet événement qui était une preuve de plus de la gêne dans laquelle le roi se trouvait, et qui pouvait l'empêcher de rien entreprendre. Je passai un mois à Paris, et je rejoignis mon régiment à la fin de mai.

J'étais depuis quelques jours à Saint-Mihiel, lorsque M. de Choiseul arriva à Commercy où était le régiment Royal qu'il commandait. Il m'écrivit de venir le trouver. Il s'ouvrit à moi sur le projet de départ du roi, me dit qu'il avait été chargé par M. de Bouillé de m'en instruire, et que nous devions tous deux y être employés. Je lui témoignai toute ma joie, toute l'ardeur que m'inspirait une commission aussi glorieuse : nous nous quittâmes en nous promettant de nous revoir inces-

samment, et avec serment de ne rien faire connaître à qui que ce soit de cet important secret.

Je revins à Commercy quelques jours après. M. de Choiseul me remit trente-six mille francs en assignats, de la part de M. de Bouillé, pour être convertis en or le plus tôt possible. Je chargeai de cette commission M. Remy, quartier-maître de mon régiment. Je feignis que j'avais emprunté cette somme que je voulais réaliser pour me mettre à l'abri de la perte progressive des assignats; il fit sa commission avec promptitude et intelligence.

Peu de jours après, je me rendis à Metz. M. de Bouillé n'avait pas un moment à perdre pour se préparer à l'exécution du plan dont il était chargé. Dans plusieurs conversations qu'il eut avec moi, il me témoigna son inquiétude sur la route que le roi avait résolu de prendre, et sur la volonté absolue qu'il avait mise à trouver des détachemens jusqu'auprès de Châlons. Il sentait trop combien il était essentiel de saisir le moment où la famille royale était déterminée, pour insister sur des objections qui pussent la retarder ou la faire changer; il se décida donc à aller en avant et à faire ses préparatifs d'après la marche que le roi avait choisie.

Je me plaignis de la fatalité qui avait fait que j'étais privé de la plus grande partie de mon régiment, les deux premiers escadrons étant partis pour l'Alsace par ordre du ministre, ainsi que les trois escadrons du régiment de M. de Choiseul,

de manière qu'il ne me restait qu'un escadron, et à lui son dépôt et quelques officiers. Cette circonstance était d'autant plus fâcheuse, qu'elle nous ôtait la possibilité de choisir et de former un détachement sur lequel on pût compter dans toute occasion, et nous privait de la plus grande partie de nos officiers si nécessaires dans une affaire aussi importante. Toutes ces observations furent faites à M. de Bouillé qui, dans la situation difficile où il était, n'avait pu régler ni le choix ni le nombre de ses troupes. Les régimens qu'il avait près de lui étaient encore comptés parmi les plus intacts; le moment pressait, il arrêta donc son plan et prépara les ordres pour l'exécution.

Les régimens de son commandement devaient à jour nommé être rassemblés autour de Montmédy, et y former un camp. Il laissait à Metz une partie des troupes qui en composaient la garnison. Il avait eu soin d'en garder le moins qu'il avait pu dans l'intérieur de la place, et de les établir sous quelque prétexte, dans des cantonnemens séparés. Les hussards de Lauzun, qui étaient à Toul, reçurent l'ordre de se rendre à Stenay, et devaient, ainsi que l'escadron des dragons de Monsieur et le dépôt de Royal, fournir des détachemens sur la route du roi. Les dispositions qui furent arrêtées étaient telles que je vais les détailler :

La marche du roi était combinée d'après deux suppositions, le secret ou l'emploi de la force. Dans le cas où le roi poursuivrait tranquillement

sa route sans être reconnu, toutes les troupes placées sur son passage devaient rester immobiles et se replier sur Montmédy, sans laisser connaître l'objet de leur mouvement.

Si le roi était reconnu et éprouvait quelques difficultés, elles devaient lui prêter secours, forcer les obstacles, chacune dans le poste où elle était placée, ou l'entourer jusqu'à ce que M. de Bouillé eût pu amener des forces suffisantes pour l'enlever.

M. de Bouillé restait à Stenay avec le régiment royal-allemand, et aussitôt qu'il était instruit de l'approche du roi, il marchait à sa rencontre à la tête de ce régiment.

S'il apprenait qu'il était arrêté dans sa marche, il faisait porter en grande hâte, sur le point où il éprouvait quelque obstacle, les régimens suisses, allemands, sa troupe à cheval et son artillerie.

M. de Choiseul se rendait à Paris; il devait précéder la famille royale de quelques heures, et apporter l'assurance positive de son départ. Il devait l'attendre au premier détachement placé à Pont-de-Sommevelle, à trois lieues de Châlons, du côté de Sainte-Menehould, et aussitôt qu'elle aurait atteint ce poste, faire partir un officier, pour lequel on disposait des relais sur la route, afin d'avertir successivement les autres détachemens à leurs postes respectifs, et M. de Bouillé à Stenay.

Un relais de chevaux appartenant à M. de Choiseul, réunis à ceux de M. de Bouillé, devait être

placé à Varennes, et remplacer ceux de la poste, cette ville n'ayant point d'établissement de poste, et les chevaux de Clermont n'amenant que jusque-là.

Ce relais devait sortir des écuries aussitôt que le courrier dépêché par M. de Choiseul paraîtrait, et se placer à l'entrée de la ville du côté de l'arrivée du roi.

Il y avait à Varennes un escadron des hussards de Lauzun : le fils de M. de Bouillé devait s'y trouver de sa personne.

Tous les ordres à donner aux différens détachemens étaient confiés à M. de Choiseul. M. de Bouillé pensait qu'ayant quitté le roi peu d'heures avant qu'il montât en voiture, il serait plus à même de nous donner ses instructions pour les cas imprévus.

M. de Goguelat, officier d'état-major, restait auprès de M. de Bouillé, et devait le jour du mouvement se porter jusqu'au premier détachement pour s'y réunir à M. de Choiseul, et s'assurer si tout était dans l'ordre et disposé comme il était convenu.

On nous dit que le roi aurait dans sa voiture le marquis d'Agoult qui serait chargé de tous les soins et de tous les détails particuliers du voyage.

Avant de repartir pour Saint-Mihiel, je me fis répéter plusieurs fois mes instructions; elles consistaient :

A mener un détachement de cent dragons du

régiment de Monsieur, et quatre-vingts du régiment Royal à Clermont;

A envoyer à Sainte-Menehould M. Dandoins, chef d'escadron, avec quarante dragons du régiment Royal;

A attendre le passage du roi qui devait avoir lieu le 20; à me mettre en marche une heure après son passage, sans rien faire paraître s'il n'était pas reconnu; à l'escorter ou à l'enlever de vive force s'il était découvert, ou s'il s'était fait reconnaître aux détachemens qui me précédaient;

Enfin, à assurer son passage à Clermont, une des villes les plus considérables de la route, et que sa position sur la grande route de Metz rendait importante.

Je devais feindre d'être en marche pour Mouzon où mon cantonnement était fixé.

Les détachemens envoyés en avant, avaient pour prétexte l'escorte d'un trésor; mais moi, j'étais simplement en route pour Mouzon, séjournant à Clermont.

Je retournai, le 15, à Saint-Mihiel, emportant mes ordres, mes instructions, mes espérances.

Je donnai l'ordre pour le départ; j'envoyai celui du régiment Royal.

Le 17 au soir, je reçus un contre-ordre pour ne partir que le 19 au lieu du 18; je le fis passer au régiment Royal.

Le 18, le détachement de Royal, fort de quatre-

vingts hommes arriva à Saint-Mihiel, et nous nous mîmes en marche le 19.

Je questionnai pendant la route M. Dandoins, commandant du détachement de Royal, sur l'esprit qui régnait dans sa troupe : il me témoigna de l'inquiétude, me dit que depuis quelque temps on travaillait l'esprit des dragons à Commercy d'une manière fort active, et qu'il y en avait quelques-uns avec lui sur lesquels il ne pourrait pas compter. Nous combinâmes tous les moyens de nous assurer de notre troupe, dans le cas où nous serions obligés de défendre la famille royale, ou de l'enlever de vive force, mais en nous disant que ce qui était le plus à désirer, c'était que les hommes ne fussent instruits de l'objet de leur marche qu'en voyant le roi à leur tête; que dans ce cas on pouvait se flatter qu'ils feraient leur devoir, parce qu'ils seraient électrisés, qu'ils seraient éloignés de toute séduction patriotique, et ne recevraient que notre impulsion.

Je remis à M. Dandoins l'ordre de M. de Bouillé pour se rendre avec quarante hommes à Sainte-Menehould, ainsi que l'ordre du roi cacheté qui rendait les officiers et dragons responsables de sa sûreté; ce dernier ordre ne devant être lu à la troupe que dans la supposition où le roi serait reconnu, ou éprouverait quelque obstacle.

Nous arrivâmes le 20 à Clermont : le quartier-maître et les maréchaux-de-logis, venus en avant pour faire les logemens, avaient été obligés de

séparer les deux régimens. Ils avaient tiré au sort : le détachement de Royal tomba au village d'Oséville, situé sur la roûte avant d'arriver à Clermont, à trois quarts de lieue.

Je me logeai à côté de la poste, à l'auberge de Saint-Nicolas, près de l'entrée de la ville du côté de Sainte-Menehould. Je trouvai cette position bonne, parce que je pouvais veiller sur la poste et attendre tout ce qui viendrait sur la grande route, sans rien donner à soupçonner.

Mon escadron rentra dans son logement, et prit l'étape pour deux jours : nous avions séjour à Clermont.

L'adjudant me rendit compte, à mon arrivée, qu'on lui avait témoigné à la municipalité quelque étonnement de la marche de nos troupes, et particulièrement de celle d'un détachement de hussards qui avait passé la veille : il me fut facile de l'expliquer à quelques habitans à qui j'eus l'occasion de parler. Je supposai que l'objet de ce mouvement était de couvrir la frontière, parce qu'on savait qu'il filait des troupes autrichiennes dans le pays de Luxembourg. Je ne m'aperçus le reste de la journée d'aucune inquiétude, d'aucune méfiance.

Le même jour, pendant que j'étais à table avec les officiers de mon escadron, M. de Goguelat arriva à mon auberge et me fit appeler. Je causai avec lui sur cette espèce de soupçon qu'avait fait naître le passage du détachement de hussards : il me dit qu'il avait été à la municipalité comme

officier d'état-major chargé de la disposition de plusieurs cantonnemens, qu'il l'avait satisfaite en lui promettant que Clermont aurait de la cavalerie, et qu'il l'avait laissée parfaitement tranquille.

Je questionnai M. de Goguelat sur la disposition des différens postes entre Montmédy et Clermont, et particulièrement sur celui de Varennes qui se trouvait le plus rapproché de moi. Il me dit qu'il y avait bien eu un peu d'inquiétude à cause d'un palefrenier et de deux chevaux appartenant à M. de Choiseul, qui y étaient arrivés, mais qu'il l'avait facilement calmée; que cette petite ville ou bourg était hors d'état d'apporter le moindre obstacle à la marche du roi; qu'il n'y avait pas quarante fusils dans le lieu, et que soixante hussards, qui étaient à Varennes, étaient plus que suffisans pour en contenir les habitans. Je lui parlai du relais qui devait y être placé, de l'ordre que M. de Choiseul avait donné à ses équipages de s'y rendre, ses chevaux devant se joindre à ceux de M. de Bouillé pour conduire le roi. Je lui demandai à qui ses gens devaient s'adresser pour recevoir leur destination; il me dit que le fils de M. de Bouillé et un autre officier en étaient chargés. J'appris alors que le fils aîné de M. de Bouillé, qui devait d'abord être placé à Varennes, avait eu une autre destination, et que son frère et M. de Raigecourt, officier de royal-allemand, l'avaient remplacé.

J'insistai sur l'explication de l'alternative de lais-

ser passer le roi sans rien faire paraître, ou de l'escorter. M. de Goguelat me répéta que le mystère devait être conservé le plus long-temps possible; que je ne devais faire aucun mouvement jusqu'à ce que j'eusse des nouvelles de M. de Choiseul ou de lui; qu'à l'arrivée du premier courrier du roi, qui devait précéder les voitures d'une heure, l'un d'eux partirait en avant sur des relais qu'ils avaient sur la route pour avertir tous les détachemens et M. de Bouillé qui viendrait au-devant du roi, à la tête de royal-allemand.

Je calculai que je devais être averti deux heures avant le passage du roi à mon poste.

M. de Goguelat ajouta que, si par hasard le roi éprouvait quelque obstacle à Châlons, il s'y porterait avec les quarante hussards de Pont-de-Sommevelle, pour l'enlever s'il le pouvait, ou du moins lui donner les moyens d'attendre l'arrivée de M. de Bouillé avec des troupes.

M. de Goguelat partit pour Sainte-Menehould, pour se rendre ensuite à sa destination, à Pont-de-Sommevelle, après avoir visité tous les détachemens.

Voici dans quel ordre ils étaient placés:

A Pont-de-Sommevelle, à trois lieues de Châlons, du côté de Sainte-Menehould, quarante hussards de Lauzun. C'était le point où commençaient les dispositions de M. de Bouillé; c'était son avant-poste, sa première vedette; c'était la clef de toutes ses dispositions militaires.

Ce détachement était spécialement destiné à gar-

der les embranchemens de chemin qui conduisaient de la grande route à Varennes et à Stenay, et à arrêter tous les courriers après le passage du roi.

A Saint-Menehould, quarante dragons du régiment Royal, commandés par M. Dandoins;

A Clermont, cent dragons du régiment de Monsieur, et quarante du régiment Royal;

A Varennes, soixante hussards de Lauzun, le fils de M. de Bouillé, un officier de royal-allemand, les relais réunis de M. de Bouillé et de M. de Choiseul;

A Dun, où il y a un pont sur la Meuse, cent hussards de Lauzun, commandés par M. Deslon, chef d'escadron;

A Mouza, à deux lieues de Stenay, cinquante cavaliers de royal-allemand;

A Stenay, M. de Bouillé avec le régiment de royal-allemand, commandé par le baron de Mandell.

Le reste des troupes était placé de manière à pouvoir porter secours sur tous les points, et à peu de distance de Montmédy.

Dans l'après-midi du même jour de mon arrivée à Clermont, je parcourus les environs de la ville, désirant trouver un chemin qui conduisît, sans la traverser, sur la route de Varennes, pour le cas où il y aurait quelque obstacle de la part des habitans. J'en reconnus un où on pouvait passer à cheval, mais qui était impraticable en voiture.

Le 21 au matin, les équipages de M. de Choiseul

partirent, d'après les ordres qu'il leur avait donnés, pour se rendre à Varennes.

M. Dandoins se rendit à Sainte-Menehould avec trente dragons. Il avait préféré réduire son détachement à ce nombre, pour n'avoir avec lui que des hommes sur qui il pût compter. Il emmena le maréchal-des-logis Lagache que M. de Choiseul m'avait chargé de lui envoyer, et un de mes chevaux de selle qu'il m'avait demandé.

Le reste du détachement de Royal demeura à Oséville, commandé par M. de Saint-Didier, capitaine.

Dans la matinée, je fus averti qu'on avait tenu quelques propos, et qu'on avait été jusqu'à dire que ce trésor n'était autre chose que la reine qui allait rejoindre l'empereur. Je recommandai aux officiers de surveiller de très-près les dragons, et moi-même je ne les perdis pas de vue.

A midi, je donnai l'ordre de se tenir prêt à monter à cheval à cinq heures. Je feignis, comme j'en étais convenu avec M. de Goguelat, d'attendre un ordre pour partir dans la soirée, afin de couper la marche de Clermont à Stenay, qui était trop forte pour un seul jour.

Je dis aussi qu'il était possible que M. de Bouillé passât dans sa tournée des cantonnemens, afin de préparer les dragons à une attente de quelques heures pour lui rendre les honneurs militaires.

Je calculai encore qu'il se pouvait que le retard fût tel que je ne pusse laisser ma troupe dehors



sans exciter des soupçons; je n'avais qu'un moyen, c'était de commander un détachement qu'on pourrait supposer destiné à l'escorte du trésor. Il était tout indiqué, puisqu'on en avait vu partir deux pour aller à sa rencontre, et ce renfort de plus à donner au roi, en cas que je ne pusse pas le suivre avec ma troupe, me parut être important.

J'ordonnai donc ce détachement. M. de Floirac, un des meilleurs et des plus dévoués officiers de l'armée, le commandait.

Je recommandai à M. de Floirac de ne prendre avec lui, autant que possible, que des hommes sûrs. Il était difficile de faire un choix, parce qu'on passe rarement le tour à marcher, et qu'il ne fallait pas exciter de contestation. Cependant il se trouva composé d'hommes en qui on pouvait avoir confiance, d'après leur conduite jusqu'alors.

Je confiai à M. de Floirac l'objet de notre présence à Clermont, et quelle était la mission dont il était chargé.

La troupe était prête à cinq heures, ainsi qu'il m'avait été ordonné.

Le roi devait être parti de Paris après son coucher, le 20, c'est-à-dire environ de minuit à une heure. M. de Choiseul devait le précéder de quelques heures, s'assurer de celle du départ, calculer le temps de la route, et attendre l'arrivée de la famille royale à Pont-de-Sommevelle.

Il y avait un poste intermédiaire entre lui et moi à Sainte-Menehould; nous étions à dix lieues

l'un de l'autre. Aussitôt qu'on aurait eu connaissance à Pont-de-Sommevelle que le roi avait passé à Châlons, un officier devait partir et ne plus attendre les voitures. Je devais donc être averti de leur arrivée, ainsi que tous les détachemens, long-temps d'avance, en proportion de la distance où nous étions de Pont-de-Sommevelle.

Toutes mes mesures étaient prises pour le moment de l'arrivée du courrier.

A l'heure où j'aurais jugé que le roi devait arriver à Clermont, j'aurais dit que je venais de recevoir l'ordre de partir; j'aurais fait rejoindre le détachement de Royal logé à Oséville; ma troupe se trouvait à cheval au moment où le roi relayait, et, après avoir laissé gagner du chemin aux voitures, je me mettais en marche, et je les suivais à quelque distance.

S'il y avait quelque fermentation dans la ville, elle se trouvait contenue; une partie de mes dragons étaient en bataille sur la place; le détachement de Royal venant d'Oséville menaçait un des côtés de la ville en dehors; le détachement de M. de Floirac était placé vis-à-vis la poste aux chevaux, à l'entrée de la ville, du côté de Sainte-Menehould.

Si je craignais quelque obstacle pour relayer, mes gens avec mes chevaux s'emparaient des voitures avant qu'elles entrassent dans la ville, et la traversaient à toutes jambes, escortés par le détachement de M. de Floirac.

Si le roi s'était fait reconnaître aux troupes qu'il

rencontrait avant moi, et qu'il fût entouré par elles, je faisais les mêmes dispositions de sûreté pour la ville; mais au passage des voitures, je lisais à ma troupe l'ordre signé du roi, et je me réunissais à son escorte.

Dans tous les cas, je plaçais des postes à tous les chemins qui aboutissent à la route de Varennes, et aussitôt que le roi était passé, ils arrêtaient tous les courriers.

Je faisais ces différentes combinaisons, parce que les propos qui m'étaient revenus dans la journée occupaient mon attention; mais par la raison même que je craignais de paraître suspect, et qu'à la moindre alarme le tocsin pouvait sonner et rassembler tout le pays et avertir la ville de Verdun, qui n'est qu'à quelques lieues de Clermont, et dont la garnison était mauvaise, je ne pouvais pas faire de préparatifs à l'avance. Le roi pouvait avoir été retardé, et l'alarme donnée pouvait le faire arrêter sur toute sa route, depuis Châlons et à Châlons même, qui semblait le point le plus dangereux.

Il fallait donc garder une attitude qui ne causât aucune inquiétude, et s'en tenir aux prétextes donnés pour laisser la troupe prête à monter à cheval.

Six heures arrivent, tout était encore tranquille, les dragons ayant bonne contenance et attendant les ordres sans montrer aucune méfiance.

J'étais sur la grande route avec les officiers : une femme s'approche et me dit qu'elle a entendu des bourgeois témoigner la volonté de savoir, avant

mon départ, quel était l'objet de ma marche. Je ne fis pas semblant d'y mettre de l'importance, je me rapprochai de ma troupe et ne m'aperçus encore de rien. La seule marque d'inquiétude qu'elle m'ait donnée, c'est que le détachement, commandé pour l'escorte du trésor, me fit demander des cartouches, et que quelques hommes avaient dit à l'adjudant : « Mais où veut-on donc nous mener ? »

Je fis distribuer des cartouches à ce détachement; je ne voulais d'abord les donner qu'un moment avant de partir, parce que j'étais sûr que les bourgeois en prendraient ombrage, que peut-être ils prendraient les armes; mais le prétexte du trésor couvrit cette mesure, et rien n'éclata.

Sept heures sonnent, point de nouvelles de Pont-de-Sommevelle; l'étonnement de cette longue attente se manifestait davantage parmi les bourgeois et parmi les dragons.

Vers sept heures et demie, la poste amène un cabriolet où je reconnais le valet de chambre de M. de Choiseul, et Léonard, coiffeur de la reine. Ils s'arrêtent et me remettent un billet conçu en ces termes :

« Il n'y a pas d'apparence que le trésor passe
» aujourd'hui : je pars pour aller rejoindre M. de
» Bouillé; vous recevrez demain de nouveaux
» ordres. »

J'ai su depuis que le même avis avait été remis à M. Dandoins, à Sainte-Menehould.

Léonard se présenta à moi comme instruit du



secret. Je lui demandai sur quoi était fondé le doute du passage de la famille royale; il me dit qu'il n'en avait aucune idée; qu'il était venu de Paris avec M. de Choiseul, et qu'il l'avait laissé à Pont-de-Sommevelle avec un détachement de hussards. Je lui demandai s'il avait vu celui des dragons à Sainte-Menehould; il me dit qu'il avait vu des dragons près de la poste, et qu'il avait parlé à l'officier. Je fis part de ce billet à M. de Floirac: nous conçûmes l'espoir que ce n'était que sur le retard de quelques heures que ces conjectures étaient fondées.

Cependant, comme M. de Choiseul arrivait de Paris, il était possible qu'il sût que dans telle supposition le départ du roi serait retardé, ou qu'il fût arrivé quelque nouvel obstacle dont il aurait eu connaissance. Le départ du roi avait déjà été différé d'un jour par une circonstance particulière, il pouvait l'être encore; dans le doute, je ne voulus rien changer à mes dispositions, et je restai dans la même situation pour donner du temps à toutes les chances possibles.

Léonard continua sa route pour Stenay, et je conservai encore l'espérance malgré ce billet qui m'inquiétait, mais qui ne me donnait pas à supposer que le détachement de hussards eût été emmené, et qu'il ne fût resté personne à Pont-de-Sommevelle.

Une heure se passe. A huit heures et demie, le commandant du détachement logé à Oséville

m'envoya demander s'il ferait rentrer sa troupe.

L'approche de la nuit, la certitude du mauvais effet que faisait cette longue attente, même sur les habitans des campagnes, le souvenir de ce que m'avait dit M. Dandoins sur l'esprit des dragons qu'il avait laissés à Oséville, m'engagèrent à faire dire à M. de Saint-Didier de rentrer dans ses logemens, et que, si je ne lui envoyais pas d'ordre pendant la nuit, il se tînt prêt pour le lendemain.

A neuf heures, je n'avais pas encore donné d'ordre à mon régiment; je traînais en longueur le plus qu'il m'était possible. La troupe était dehors depuis cinq heures; la ville était sur pied; mes dragons eux-mêmes commençaient à s'étonner de ce retard. Si la fermentation éclatait avant le moment du passage du roi, le son du tocsin pouvait l'arrêter sur toute sa route : toutes mes combinaisons d'espérance s'épuisaient; deux heures s'étaient écoulées depuis que j'avais reçu le billet de Pont-de-Sommevelle, il fallait se tenir en mesure à tout événement; de nouveaux ordres m'étaient annoncés pour le lendemain; je ne pouvais manquer d'être averti par des courriers quelques heures avant l'arrivée du roi. Je me décidai donc à me réduire au détachement du trésor que je gardai sur pied, et à faire rentrer le reste de la troupe dans ses logemens, en ordonnant que les trompettes restassent chez moi pour sonner à cheval au premier ordre.

Cette mesure eut tout l'effet que j'en espérais,

la foule se dissipa, et les habitans rentrèrent dans leurs maisons.

En supposant que le roi arrivât, la nuit favorisait sa marche secrète; dans tous les cas il ne pouvait rien venir de Paris que je n'en fusse averti plus d'une heure à l'avance, puisque j'avais un avant-poste à dix lieues de moi, et à quatre un poste intermédiaire. Il m'était impossible de supposer que ce détachement de hussards, qui était notre avant-garde, eût été enlevé dans une autre direction que la route ordinaire; et que, quoi qu'il arrivât, il ne se repliât sur moi. L'ordre que j'avais eu de me tenir prêt à monter à cheval à cinq heures, se trouvait en quelque sorte annulé par le billet confidentiel que j'avais reçu, sans lequel j'aurais tout hasardé pour rester dans la même situation.

Le jour était presque tombé, tout était tranquille dans la ville, et, quoiqu'ayant perdu toute espérance, mon attention et mes regards ne pouvaient se détourner de la route de Paris, lorsque j'entends un bruit de voitures; j'aperçois un courrier, et la famille royale arrive.

M. de Valory, garde-du-corps, premier courrier du roi, s'approcha de moi. Je lui demandai si le roi n'avait point éprouvé d'accident ni d'inquiétude dans le cours de sa route; il me dit qu'il avait été étonné de ne trouver personne à Pont-de-Sommevelle; mais que sa marche n'avait point été troublée. Je lui demandai s'il avait trouvé le dé-

tachement de dragons à Sainte-Menehould ; il me dit qu'il avait vu le commandant et quelques dragons près des voitures pendant qu'elles relayaient. Je lui demandai s'il ne s'était aperçu de rien qui pût lui faire soupçonner que le roi eût été reconnu ; il m'assura que rien ne lui en avait donné l'idée. Tout marchait donc dans la supposition du secret. Je devais donc, d'après mes instructions précises, rester tranquille en veillant sur le relais ; le roi conservait l'*incognito*.

Je fis part à M. de Valory de la difficulté où je me trouvais à cause de la fermentation sourde qui régnait dans la ville, et de la crainte que j'avais que ma troupe ne fût arrêtée lorsqu'elle se disposerait à partir. Je l'avertis de ne pas perdre de temps pour arriver à Varennes où il trouverait des relais, et où il porterait la première nouvelle de l'approche du roi : il monta à cheval et partit.

Les voitures entrent dans la ville, deux autres courriers se tenaient près des portières. La voiture du roi, sans être magnifique, était cependant marquante par la manière dont elle était soignée, et trois courriers qui l'accompagnaient, dont deux à cheval et l'autre sur le siége, donnaient aux voyageurs quelque importance. Cela fut remarqué par des bourgeois qui se trouvaient près de la poste, mais je n'entendis aucun propos inquiétant.

Pendant qu'on attelait les chevaux, ce qui ne dura que dix minutes, je me tenais à la porte de la maison de poste entouré d'officiers et de dragons,

sans laisser apercevoir que j'eusse aucune connaissance des voyageurs. Quelques bourgeois regardaient avec curiosité, mais je ne vis rien qui pût m'alarmer. Le roi et la reine m'aperçurent, et me firent des signes de bonté et de satisfaction auxquels je ne répondis que très-indifféremment. Enfin madame de Tourzel m'appela, elle me fit quelques questions sur le chemin qu'ils avaient encore à parcourir, me parla de la lassitude des enfans; le roi m'adressa la parole, la reine lui fit signe de prendre garde à sa voix. Je me retirai un peu en arrière pour éviter toute communication qui pût être remarquée; mais ce qu'il me serait impossible de dépeindre, c'est le bonheur que j'éprouvai lorsque je vis les postillons à cheval et partir, se diriger sur Varennes et sortir de la ville.

Le courrier qui était sur le siége cria aux postillons, avant de partir de la poste, de prendre la route de Varennes. Ce fut un malheur qui eut une suite fâcheuse, parce que les postillons de Sainte-Menehould, qui avaient amené les voitures à Clermont, entendirent l'ordre de quitter la grande route; et qu'en s'en retournant, ayant rencontré Drouet, maître de poste, qui suivait la trace des voitures et qui avait reconnu le roi, ils purent répondre aux questions qu'il leur fit, qu'elles n'avaient pas suivi la route de Verdun, et qu'elles avaient pris le chemin de Varennes. Alors il se décida à prendre la traverse, et ne passa point à Clermont où je l'aurais arrêté.

Je résistai au désir bien tentant d'accompagner de ma personne là famille royale ; mais, outre que j'avais des ordres contraires si la marche du roi n'était pas troublée, j'étais sûr que mon départ à la suite des voitures aurait fixé l'attention sur les voyageurs et aurait excité l'alarme. Pouvais-je risquer une bagarre pendant laquelle des courriers pouvaient partir sur la trace du roi, et le tocsin pouvait sonner, ce qui mettait la famille royale en péril sur toute la route qui lui restait à parcourir, tandis qu'elle voyageait tranquillement ; qu'il n'y avait pas un doute qu'elle ne gagnât Varennes sans obstacle, et qu'une fois arrivée à ce poste je la regardais en sûreté dans une ville où il n'y avait aucun moyen de résistance, au milieu des hussards que je croyais sûrs, et trouvant des relais dirigés par des officiers envoyés par M. de Bouillé. Je ne m'occupai donc que de faire partir ma troupe entière, après que j'aurais jugé qu'il y avait eu le temps nécessaire pour que le roi eût dépassé Varennes.

A peine les voitures étaient-elles sorties de Clermont, que, quelques bourgeois ayant pris querelle entre eux, les rues furent remplies de monde en un instant. J'entendis quelques mauvais propos, mais rien que de vague ; ne sachant pas ce qui résulterait de cet orage, j'eus la précaution de prendre garde au tocsin, et je restai près de l'église. Quand tout fut un peu calmé, je songeai que le détachement qui devait arriver de Sainte-Menehould ne devait pas être loin ; qu'il était possible qu'il fût

arrêté en passant dans la ville ou retardé dans sa marche. J'allai sur la route pour lui faire prendre le chemin détourné que j'avais reconnu pour éviter la ville, gagner Varennes et suivre sa destination.

L'arrivée de ce détachement était pour moi d'une grande importance vu la position où je me trouvais.

N'entendant rien venir, je retournai sur la place : j'étais avec M. de Noirville, commandant l'escadron de mon régiment, qui n'était pas encore instruit du secret. Je lui faisais partager ma joie ; je lui donnais des instructions pour la marche que nous allions faire ; nous avisions au moyen de nous tirer de la ville sans esclandre, s'il était possible, afin de ne porter aucun trouble à la marche du roi qui avait un pont à passer à Dun, et d'assez mauvais chemins à parcourir depuis Varennes, lorsque l'adjudant vint m'avertir qu'un maréchal-des-logis, arrivé de Sainte-Menehould, me demandait à mon logement. Je m'y rendis sur-le-champ : je trouvai le maréchal-des-logis Lagache qui me dit qu'après le passage des voitures à Sainte-Menehould, au moment où les dragons sellaient pour monter à cheval, ils avaient été arrêtés par le peuple, et M. Dandoins mené à la municipalité ; qu'il avait été obligé de se faire jour le pistolet à la main ; que deux habitans étaient partis pour suivre les voitures ; qu'il n'avait pu les joindre, et qu'il les avait perdus de vue à une traverse qu'ils avaient

prise. J'ordonnai sur-le-champ à Lagache d'aller trouver M. de Saint-Didier, commandant les dragons de Royal à Oséville, de lui dire de partir à l'instant et de gagner la route de Montmédy par Varennes où je le rejoindrais.

Au même moment il arriva une ordonnance des hussards de Lauzun, envoyée par le commandant du poste de Varennes pour s'informer si j'avais quelque nouvelle. Je le questionnai sur l'état où il avait laissé ce poste; il me dit que tout y était parfaitement tranquille, que les hussards étaient aux casernes, leurs chevaux sellés, attendant des ordres pour monter à cheval. Je lui demandai combien il avait été de temps à venir; il me dit une heure. Je lui demandai aussi s'il n'avait pas rencontré des voitures; il me dit qu'en sortant de Varennes, il avait trouvé une voiture à six chevaux et une voiture de suite précédées d'un courrier, qui allaient y entrer.

Tout me parut être à souhait, mais je m'étonnai que les courriers du roi n'eussent pas interrogé ce hussard. Il aurait pu leur servir de guide pour trouver l'auberge où était le relais.

L'arrivée précipitée de ce hussard, celle du maréchal-des-logis venant de Sainte-Menehould, et l'ordre que je donnai de monter à cheval sur-le-champ, contribuèrent sans doute à décider l'explosion que je craignais et que j'avais travaillé à prévenir. Je vis bien que je n'avais plus de ressource que d'enlever ma troupe sans perdre un moment.

Quant au roi, je n'eus pas l'idée d'une inquiétude: il n'y a que trois lieues jusqu'à Varennes et un chemin superbe; le roi devait être arrivé au milieu des hussards, de ses relais, et avoir passé tous les obstacles.

J'étais occupé à prendre ce que j'avais d'argent pour distribuer dans l'occasion, et à brûler des papiers, lorsque je vois entrer plusieurs membres de la municipalité, qui me demandent pourquoi je partais à une telle heure. Je répondis que j'en avais l'ordre, que je n'en savais pas l'objet, mais que je devais l'exécuter. Ils insistèrent pour que je restasse jusqu'au lendemain, je m'y refusai; ils me sommèrent au nom de la loi de ne pas partir. Je leur répondis qu'aucune loi ne les autorisait à entraver la marche des troupes, et que je n'avais d'ordre à recevoir que de mon chef militaire, et je leur remis mon ordre de départ. Ils voulurent m'arrêter, j'évitai cette voie de fait, je sortis de chez moi, je trouvai mon cheval à la porte, et je me rendis sur la place où la troupe se rassemblait. Je dis à M. de Floirac que je trouvai à cheval: « Il faut nous tirer d'ici » comme nous pourrons; mais n'importe, le roi » est sauvé. »

J'étais fondé à le croire, puisqu'il y avait une heure et demie qu'il était passé, que le tocsin n'avait pas sonné; que, d'après le rapport de Lagache, les courriers de Sainte-Menehould n'étaient partis que plus d'une heure après le passage des voitures, et qu'en calculant le temps, elles devaient être arri-

vées à Varennes avant qu'ils pussent les atteindre. Cependant j'eus l'idée d'envoyer quelques hommes à sa suite, ne fût-ce que pour avertir de l'embarras où je me trouvais. M. Remy, quartier-maître du régiment, était le premier à cheval avec les fourriers et les dragons de logement; je lui dis tout bas : « Partez, prenez la route de Varennes; allez » ventre à terre, rejoignez les voitures qui viennent » de passer; vous m'en répondez sur votre tête. »

Il partit avec deux fourriers et quatre dragons; il se trompa de chemin et n'arriva à Varennes qu'après moi (1).

La troupe se formait lentement, la municipalité et la garde nationale étaient sur la place, toute la population remplissait les rues. Chaque dragon était harcelé par cinq ou six habitans; j'étais suivi de ma personne par des gens qui me tenaient en joue. Je m'adressai aux dragons dans les rangs, je leur dis que leur honneur et leur fortune dépendaient du moment, qu'il fallait partir. Le commandement que je faisais de se mettre en marche était à peine entendu, le mouvement ne s'exécutait pas. Les officiers municipaux criaient : « Vos officiers sont des » traîtres, ils vous mènent à la boucherie; les dra- » gons sont patriotes, *vivent les dragons!* » J'entendis quelques voix répondre *vive la nation!* et

(1) J'observe que s'il avait pris la route directe, il serait arrivé à Varennes lorsque le roi était déjà descendu de voiture, et qu'il n'aurait rien pu faire avec ses six hommes.

je vis des hommes du second rang descendre de cheval. Cette incertitude dans la troupe, qui me prouvait que je ne pouvais plus compter sur elle, et la pensée que son secours ne serait jamais aussi nécessaire que l'effet de cette fermentation pouvait être nuisible, me décidèrent à renoncer à l'emmener avec moi. Je ne m'occupai plus que d'aller informer M. de Bouillé de l'état des choses, et de rejoindre le roi. Je partis avec M. de Floirac. Les maréchaux-de-logis Saint-Charles et la Potterie, l'adjudant Foucq et quelques dragons nous suivirent, et je me mis en marche pour gagner Montmédy où je n'avais pas un doute que le roi n'arrivât sans difficulté.

Je renvoyai l'adjudant à M. de Noirville, pour lui dire de laisser calmer le tumulte et d'amener avec lui tous les hommes qu'il pourrait dégager de la ville.

Mon principal objet était rempli, puisque le roi était passé à mon poste depuis deux heures, que je n'avais aucune nouvelle qu'il lui fût arrivé le moindre accident, et que Varennes, où il fut arrêté, n'avait été regardé par personne comme un point difficile.

Je fis les trois lieues de chemin depuis Clermont dans la plus parfaite sécurité, ne m'entretenant, avec les personnes qui m'avaient suivi, que de l'heureux moment où nous rejoindrions le roi. Nous jugions que nous pourrions l'atteindre entre Dun et Stenay. Si je regrettais de n'être pas suivi

de ma troupe, ce n'était pas que j'imaginasse qu'elle pût être utile pour forcer le passage du roi, mais parce que c'était quelques hommes de moins à employer à la garde de la famille royale à Montmédy, et je comptais bien que les officiers que j'avais laissés m'en amèneraient la plus grande partie qui s'échapperait de Clermont. Je me félicitais d'avoir contenu assez long-temps cette ville pour assurer le passage tranquille à mon poste, et d'avoir gagné assez de temps, dans mes débats avec les habitans, pour laisser arriver le roi à ses relais et aux postes de M. de Bouillé.

Ce ne fut qu'à deux heures du matin que la ville fut instruite de ce qui se passait à Varennes; et qu'elle commença à se mettre en mouvement.

Lorsque j'arrivai près de Varennes, je trouvai une petite garde de paysans sur la chaussée, qui voulut m'arrêter; ils me tirèrent un coup de fusil en me criant *qui vive*? Ils avaient mis quelques pièces de bois sur la route pour la barricader. J'avais crû d'abord que c'étaient des hussards qui avaient été placés à l'entrée de la ville, après le passage des voitures, pour arrêter les courriers. Je dis que j'allais à Stenay : on insista pour m'empêcher de passer; je sautai cette barricade, et j'entrai dans la ville. Il pouvait être minuit et demi.

Je trouvai, en descendant du côté du pont qui traverse ce bourg, que j'appelle improprement ville puisqu'il n'y a que quinze cents habitans, quelques

hussards à pied dans la rue. Je leur demandai pourquoi ils n'étaient pas à cheval, ils me répondirent qu'ils n'avaient point d'ordre. Je les envoyai à leur caserne. Je n'aperçus parmi eux aucun signe de désordre et d'insubordination. Je passai ce pont en dérangeant quelques meubles dont on l'avait encombré en renversant une charrette qui en était chargée. J'allai jusqu'à l'auberge du Grand-Monarque que je trouvai fermée. Je rencontrai un cavalier de maréchaussée fort effaré, qui me dit qu'on avait arrêté des voyageurs qui étaient actuellement chez le procureur de la commune; que deux officiers, qui étaient logés au Grand-Monarque avec des chevaux de relais, étaient partis à toutes jambes et avaient pris la route de Sténay; qu'il les avait poursuivis quelque temps sans pouvoir les joindre.

Je repassai le pont, je trouvai un peu plus de monde sur la place; quelques habitans avec des fusils, d'autres qui traînaient une espèce de petit canon, mais rien encore de bien imposant. Je montai une rue étroite où était la maison du procureur de la commune. Je trouvai près de la porte M. de Choiseul à cheval, l'épée à la main, à la tête d'un détachement de hussards. Je lui fis part de l'événement de Clermont; je lui demandai l'explication de ce que je voyais, et si on ne prenait pas un parti. Il me dit que le roi était arrêté, et que M. de Goguelat était monté près de lui pour décider ce qu'il y avait à faire.

Je vis M. de Goguelat descendre de la maison ; il nous dit que le roi voulait attendre le jour pour se remettre en route, et qu'il allait tout disposer pour sa sûreté. Il plaça des sentinelles de hussards et de garde nationale à la porte, et des postes autour de la maison.

Nous mîmes pied à terre, M. de Choiseul et moi, et nous montâmes dans la chambre qu'occupait la famille royale. Le roi, la reine, madame Élisabeth nous reçurent avec l'expression de la plus touchante bonté. Mon premier mot fut de dire qu'il fallait partir de gré ou de force. Le roi me répondit : « Ils veulent que j'attende le jour, et me donner une escorte; ils voulaient qu'elle fût de cent hommes; mais je suis convenu qu'elle ne serait que de cinquante. » Nous représentâmes que le monde, qui était encore peu nombreux à Varennes, augmenterait bientôt de toute la population des campagnes appelée par le tocsin qui sonnait partout. Nous vîmes que le parti était pris d'attendre.

Je ne sais si les quarante hussards qu'avait amenés M. de Choiseul, réunis à ceux qui étaient dans la ville, auraient pu, en les employant à l'heure même, dissiper ce rassemblement encore peu considérable; je ne sais même si ces quarante hussards, entrant au galop, n'auraient pas fait fuir cette populace, et dégagé entièrement la maison où était le roi, et si quelques charges dans les rues ne les auraient pas facilement rendus maîtres de la

ville ; mais on espérait d'autres secours qui cependant étaient bien éloignés.

Ma troupe même, si elle était partie de Clermont, serait arrivée une heure plus tard que M. de Choiseul et que moi ; je n'avais point de raison pour presser sa marche, puisque je n'avais pas l'idée que le roi fût arrêté, et dans une heure les difficultés augmentaient dans une proportion immense. Une heure plus tard, les hussards étaient pour la plupart ivres, réunis aux bourgeois, et avaient pris un officier de garde nationale pour les commander.

Le roi semblait plein de confiance dans la promesse de la municipalité. Son maintien était ferme et tranquille ; il répondait avec complaisance aux importuns qui entraient sans cesse dans la chambre, et qui le questionnaient avec hardiesse. La reine et madame Élisabeth prenaient souvent la parole avec noblesse et énergie. Monseigneur le dauphin dormait profondément sur un lit ; madame Royale était debout, et se tenait près de madame de Tourzel. Une bonté céleste était peinte sur chaque visage de cette auguste famille. La reine daignait nous raconter toutes les particularités de son départ de Paris ; elle charmait en quelque sorte notre impatience par l'intérêt de ses récits ; toute cette partie du voyage était satisfaisante.

Je demandai à M. de Choiseul comment il se faisait que le détachement de Pont-de-Sommevelle se trouvât à Varennes. Il lui avait fait quitter ce

poste à cause de la fermentation qui régnait dans le pays : il avait pris la traverse où il avait éprouvé de grandes difficultés. La marche de cette troupe avait jeté l'alarme dans les villages, et il avait été obligé plusieurs fois de se faire jour le sabre à la main. Quant à être parti de sa personne, le billet que j'avais reçu m'expliquait assez que le retard de quelques heures l'avait convaincu que le roi n'arriverait pas ce jour-là.

J'appris alors comment le roi avait été arrêté en entrant dans Varennes.

Le roi comptait trouver des relais à l'entrée de la ville ; il avait suivi scrupuleusement les instructions qui lui avaient été données. Il avait attendu quarante minutes que M. de Valory eût cherché ses relais ; ils étaient à l'auberge du Grand-Monarque, à l'autre bout du côté du chemin de Stenay. M. de Valory, qui l'ignorait, n'alla pas à cette auberge. Aucun habitant n'était hors de sa maison, tout était dans la plus profonde tranquillité. Le jeune Bouillé et M. de Raigecourt attendaient, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, qu'il leur vînt un avis de l'arrivée du roi pour placer les relais à l'entrée de la ville. Pour n'exciter aucun soupçon, ils n'osaient bouger jusqu'à ce moment qui devait précéder de deux heures au moins celui de l'arrivée des voitures. Tout était réparé si on avait trouvé l'auberge du Grand-Monarque où était le jeune Bouillé ; car ce n'est qu'après une demi-heure que le roi attendait à l'entrée de Varennes,

que Drouet arriva et donna l'alarme. M. de Valory étant venu dire qu'il ne trouvait pas les relais, on avait voulu engager les postillons à passer : ils s'y étaient refusés. On avait enfin obtenu d'eux de traverser la ville. En passant sous une fausse porte, quelques hommes éveillés à la hâte les avaient arrêtés. Ils avaient demandé les passe-ports, et, sous le prétexte de les examiner, les voitures avaient été conduites devant la maison du procureur de la commune. Les passe-ports furent d'abord trouvés en règle; mais Drouet, maître de poste de Sainte-Menehould, qui, ayant reconnu le roi à son passage, s'était mis à sa poursuite, et qui était arrivé à Varennes pendant que les voitures attendaient à l'entrée de la ville qu'on eût trouvé les relais, insista pour qu'on retînt les voyageurs, et déclara que c'était la famille royale. On pressa vivement de descendre de voiture, sous prétexte de la difficulté des chemins pendant la nuit. Le roi consentit, et la famille royale entra chez M. Sauce. Pendant ce temps, les habitans se levaient, on éclairait les maisons. Ce ne fut que par ce mouvement que le fils de M. de Bouillé et M. de Raigecourt apprirent l'arrivée du roi et son arrestation. Voyant le moment où ils allaient être bloqués dans l'auberge avec les relais, ils les firent sortir dans la campagne. Menacés d'être arrêtés eux-mêmes, ils partirent à toutes jambes pour avertir M. de Bouillé à Stenay.

L'officier, commandant les hussards du poste de

Varennes, laissa sa troupe et alla de même trouver M. de Bouillé.

Deux heures se passèrent dans l'attente du moment où il avait été promis au roi de le faire partir. A la pointe du jour, je descendis pour voir quelle était la disposition des esprits, et si on se préparait à atteler les voitures. La foule était nombreuse: on me dit qu'il n'y avait point de chevaux. J'allai à l'Hôtel-de-Ville: la commune était assemblée, le désordre y était au comble; la salle était pleine de gens de toute espèce. Le maire, qui semblait être dans de bonnes intentions, ne pouvait se faire entendre. On criait qu'il fallait ramener le roi à Paris, d'autres disaient à Verdun. J'eus bien de la peine à pénétrer, et beaucoup plus à ressortir. Je ne perdis pas un moment pour aller rendre compte de la situation des choses. Je rencontrai dans la rue M. de Goguelat qui me dit qu'on lui avait tiré un coup de pistolet. Nous retournâmes ensemble chez le roi; il ne fit pas mention de sa blessure pour ne pas causer d'effroi. Nous fîmes part de nos vives inquiétudes.

On se flattait de l'arrivée de M. de Bouillé; M. de Goguelat assurait qu'elle ne pouvait tarder.

M. de Choiseul, en arrivant à Varennes, avait fait partir quelqu'un qu'il avait avec lui, nommé Aubriot, habillé en garde national, pour aller avertir M. de Bouillé. Stenay était à neuf lieues, et pour peu qu'il fût arrivé un accident à un courrier, M. de Bouillé pouvait être retardé. Sans

doute cette espérance aurait été fondée si on avait pu répondre de l'attendre, si on avait été certain de pouvoir rester à Varennes. La crainte du contraire ne frappa personne dans ce moment.

Vers quatre heures, le roi et la reine parurent à la fenêtre. Il y eut dans le peuple une acclamation générale, mais en sens divers. Parmi des cris de *vive le roi! vive la reine!* on entendait dire : *A Verdun!* d'autres : *A Paris!* Le roi adressait la parole à ceux qui étaient le plus rapprochés de lui, et leur disait qu'il ne les quitterait pas, qu'il allait à Montmédy, qu'il reviendrait à Varennes.

La confusion devenait de plus en plus grande, la maison se remplissait de monde, les obstacles augmentaient à chaque instant.

A cinq heures, M. Deslon, commandant l'escadron d'hussards placé à Dun, à qui le jeune Bouillé avait dit en passant ce qui arrivait à Varennes, amena son escadron à l'entrée de la ville. Il fut arrêté par un poste d'habitans; il demanda à être introduit, il exigea des ôtages qu'il laissa à sa troupe pour répondre de son retour, et fut conduit seul chez le roi, au milieu d'une foule de peuple qui remplissait l'escalier et la chambre. Il s'approcha et demanda au roi ses ordres; le roi lui dit tout haut : « Je n'en ai point à vous donner; je suis prisonnier. »

Il s'adressa à la reine en allemand; elle lui dit, suivant ce que j'ai cru entendre : « M. de Bouillé arrivera-t-il à temps? » M. Deslon se retira; je le regardai fixement, et je lui dis en allemand le plus

bas que je pus : « A cheval, et chargez. » On me cria : « Point d'allemand ; » il partit.

Il chercha un officier d'hussards pour se concerter avec lui et l'engager à faire un mouvement avec sa troupe dans l'intérieur, pendant qu'il attaquerait le dehors ; l'officier ne se trouva pas. La foule était immense, le pont qu'il fallait nécessairement passer était encombré et gardé ; ce mouvement ne s'exécuta pas.

Entre cinq et six heures, les courriers de Paris arrivèrent : l'un était M. de Romeuf, aide-de-camp de M. La Fayette, et l'autre M. Baillon, officier de la garde nationale. Ils étaient porteurs d'un décret de l'Assemblée nationale, qui ordonnait d'arrêter la famille royale partout où elle se trouverait, et de la ramener à Paris. Le roi lut ce papier et nous dit : « Je suis arrêté, il n'y a plus » de roi ; » et il jeta le papier sur le lit où était Monseigneur le dauphin. La reine l'en ôta aussitôt, en disant : « Je ne veux pas qu'il souille mes en- » fans. » Elle témoigna à M. de Romeuf son étonnement et son indignation de ce qu'il s'était chargé d'une pareille commission. M. de Romeuf avait l'air consterné ; sa conduite avec nous et ses discours depuis ce fatal moment m'ont donné lieu de croire qu'il était entraîné par son compagnon de voyage, qu'il remplissait cette commission avec répugnance, et qu'il aurait souhaité trouver la famille royale hors de portée d'être rejointe. M. Baillon faisait un tableau effrayant de la situation

de Paris, disant qu'on s'égorgeait, et que le retour du roi était le seul moyen d'arrêter des flots de sang.

Le roi annonça qu'il partirait: nous employâmes tous les moyens possibles pour retarder ce moment funeste; une des femmes de la reine s'étant trouvée mal, nous prolongeâmes autant que nous pûmes le soin que son état exigeait.

M. Baillon animait cette populace effrénée, et pressait le départ. A huit heures le roi monta en voiture.

Nous fûmes arrêtés quelques instans après, comme nous montions à cheval pour le suivre. Nous fûmes d'abord enfermés, M. de Choiseul et moi, à la municipalité. A neuf heures et demie nous apprîmes que M. de Bouillé paraissait, à la tête de royal-allemand, sur la hauteur de Varennes. Il lui était impossible de tenter de rejoindre le roi qui avait une heure et demie d'avance, et qui était entouré d'une foule de forcenés qui pouvaient se porter aux derniers attentats. Le régiment était fatigué d'une route de neuf lieues, faite fort vite. Le reste de ses troupes était encore trop éloigné pour être employé. M. de Bouillé jugea qu'il ne lui restait aucune ressource pour sauver le roi; il retourna sur ses pas. Il ne put rester qu'un instant à Stenay, la ville était en insurrection, et il allait être arrêté par les habitans, s'il ne s'était pas décidé à passer la frontière.

Nous fûmes conduits le soir dans un cachot. M. de Floirac et les maréchaux-de-logis qui m'avaient suivi n'avaient pas quitté, pendant toute la nuit, la porte de la maison où était la famille royale. M. Remy, quartier-maître, ainsi que les fourriers et dragons qui étaient arrivés à Varennes dans la nuit après s'être trompés de chemin, se joignirent à eux : ils restèrent toute la journée à cheval à veiller sur notre sort ; ils furent arrêtés et conduits au cachot avec nous. Le lendemain on ne relâcha que les maréchaux-des-logis et dragons, sur la représentation que je fis que j'étais seul responsable des ordres qu'ils exécutaient.

Au moment où nous fûmes arrêtés après le départ du roi, M. de Romeuf fit tous ses efforts pour l'empêcher. On l'arrêta lui-même comme suspect, et on l'enferma avec nous. La douleur qu'il nous a témoignée, le soin qu'il prenait de se disculper de cette abominable mission, nous portaient à nous étonner qu'il n'eût pas déchiré ce décret dont il était porteur, et qu'il ne se fût pas réuni à nous pour retarder le départ du roi. Il ne fallait qu'une heure. Je pense qu'il l'eût fait s'il eût été seul. Il fut mis en liberté le lendemain, et partit pour Paris.

Nous fûmes conduits à Verdun, M. de Choiseul, M. de Floirac, M. Remy et moi.

Nous avons appris avec horreur dans notre prison tous les détails de la marche de la famille royale,

les assassinats dont elle a été témoin, les insultes qu'elle a reçues, son entrée dans Paris, les dangers sans nombre qu'elle a courus. Je laisse à ceux qui en ont été témoins le soin pénible de faire cet affreux récit.

FIN DU RAPPORT DE M. DE DAMAS.

PRÉCIS HISTORIQUE
DU VOYAGE
ENTREPRIS PAR S. M. LOUIS XVI,
LE 21 JUIN 1791;

DE L'ARRESTATION
DE LA FAMILLE ROYALE A VARENNES,
ET DE SON RETOUR.

PAR LE COMTE DE VALORY.

NOTE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE Cte FRANÇOIS-FLORENT DE VALORY.

Né à Toul en 1763, M. de Valory, cadet d'une ancienne et nombreuse famille, entra fort jeune dans les gardes-du-corps, et servait encore parmi eux lorsqu'ils essayèrent de défendre le palais de Versailles contre les attaques sanglantes des 5 et 6 octobre. Licencié peu de temps après, il habitait Paris, lorsque son dévouement, dont il avait déjà donné des preuves, lui mérita l'honneur d'être choisi par Sa Majesté, pour accompagner la famille royale dans le voyage de Varennes. On verra dans la relation qu'en a laissée M. le comte de Valory, la part qu'il prit à cet événement, les services qu'il rendit, et les périls auxquels sa fidélité l'exposa ainsi que ses deux camarades, MM. de Malden et de Moutier. Blessés et meurtris de coups par le peuple en fureur, au moment du retour de la famille royale aux Tuileries, ils furent conduits à l'Abbaye où ils restèrent prisonniers jusqu'après l'acceptation de la constitution par Louis XVI. « Leur liberté, dit la Biographie publiée par MM. Michaud, fut alors une des conditions que le roi mit à cette concession faite aux désirs de l'Assemblée nationale. M. de Valory fut admis le lendemain au milieu de la famille royale, et il reçut du roi et de la reine

des marques si vives d'intérêt et de sensibilité, qu'il se précipita à leurs genoux pour qu'il lui fût permis de ne plus quitter Leurs Majestés; mais Louis XVI lui fit voir à quels dangers il serait exposé, et de combien d'inquiétudes il augmenterait les alarmes de la famille royale. Il ne resta plus au comte de Valory qu'à se résigner, et il se rendit à Bruxelles avec les ordres de la reine pour la princesse de Lamballe. Il entra ensuite au service de Prusse, devint aide-de-camp du général Kalkreuth, et fit, en cette qualité, plusieurs campagnes. Revenu en France en 1814, il fut nommé officier des gardes-du-corps dans la compagnie de Wagram. Il accompagna le roi à Gand; et après son retour, il fut décoré du cordon rouge, et nommé grand-prévôt du département du Doubs en 1816.»

Après la suppression des cours prévôtales, il se retira à Toul, sa terre natale, où il est mort le 17 mai 1822.

Pendant son émigration, et lorsqu'il était au service de Prusse, M. de Valory avait épousé mademoiselle de Raigecourt, chanoinesse de Remiremont, dont il a eu une fille unique mariée à M. le comte de Romay.

PRÉCIS HISTORIQUE
DU VOYAGE
ENTREPRIS PAR S. M. LOUIS XVI,
LE 21 JUIN 1791;

DE L'ARRESTATION DE LA FAMILLE ROYALE A VARENNES,

ET DE SON RETOUR.

Le comte François-Florent de Valory, témoin et acteur, jusque dans les moindres détails, de l'épisode mémorable du voyage du roi, a constamment souffert de l'infidélité avec laquelle tous les écrivains du temps l'ont raconté au public. Les uns, par ignorance et précipitation, ont altéré les faits; les autres, par une perfidie calculée d'après les intentions des meneurs de la révolution, les ont dénaturés; ils les ont même salis par des mensonges impurs qui sont pourtant demeurés comme des faits constans dans le souvenir d'un grand nombre de Français.

Avant la restauration, qu'était-il besoin de mettre la vérité en évidence? Le comte de Valory, dont la faible mémoire en était en France l'unique dépositaire, puisque M. de Moutier et M. le chevalier de Malden n'y étaient point rentrés, aurait-il pu trouver un seul imprimeur qui se fût exposé

à prêter une presse à ses récits? Tout était danger pour les moindres coopérateurs des œuvres entachées de royalisme. Une obscure et farouche surveillance, exercée en chaque lieu, glaçait jusqu'à la pensée, enchaînait des liens de la terreur toutes les plumes religieusement véridiques, et les cœurs chauds et sensibles des vrais amis du trône et des Bourbons étaient réduits à conserver en silence le feu sacré que devait enfin appeler à une libre et heureuse explosion la présence de Louis - le - Désiré.

Aujourd'hui ce bonheur est accompli. Le comte de Valory peut mettre sous les yeux de la France un récit simple que réclament les sincères amis de la vérité; et il le leur eût offert quelques mois plus tôt, si ses devoirs militaires n'eussent exigé, depuis la restauration, le sacrifice de toutes ses heures (1). Mais il ne se dissimule pas qu'un soldat tel que lui, plus savant à chérir les princes qu'habile à écrire des pages pour l'histoire, ne présentera que bien imparfaitement à celle-ci ce qui lui appartient de droit dans l'épisode aussi impor-

(1) Le comte de Valory, sous-aide-major des gardes-du-corps du roi de la compagnie Wagram, chargé de l'organisation de cette compagnie, ne peut encore qu'à peine s'occuper d'autre chose que de ce qui la concerne. Durant les onze semaines pendant lesquelles il a été emprisonné à l'Abbaye en 1791, après le retour de Varennes, il avait employé ses tristes heures à écrire la relation de ce voyage; et son manuscrit, laissé en dépôt chez un ami malheureux qui a péri dans les troubles qui ont suivi, n'a pu être retrouvé. Il en éprouve beaucoup de regret, attendu que sa mémoire

tant que douloureux dont il s'agit. Il supplie donc ses lecteurs de n'envisager que les faits, et de lui savoir quelque gré, à raison de ce qu'il en coûte à son cœur d'endurer le renouvellement de tant de sentations qui ne l'abordent jamais sans le déchirer encore !

Le projet du départ de Paris de l'infortuné Louis XVI fut confié par Sa Majesté même à M. le comte d'Agoult qui, jusqu'au licenciement des gardes-du-corps, opéré après les atroces journées des 5 et 6 octobre 1789, avait été aide-major de cour. Il possédait et avait mérité l'estime particulière de son souverain, et ce fut à lui que Sa Majesté s'en rapporta pour le choix de trois coopérateurs, indispensables au voyage qu'on allait entreprendre. En conséquence, M. le comte d'Agoult fit l'honneur à MM. de Valory, de Moutier et de Malden, gardes-du-corps licenciés depuis le 5 octobre 1789, de présumer assez bien d'eux pour les croire dignes de recevoir la proposition de se dévouer à risquer les périls que pourraient entraîner à leur égard l'évasion et le voyage du roi avec son auguste famille.

---

alors lui avait amplement fourni jusqu'aux moindres détails propres à éclairer sur tous les faits, et à les reproduire avec l'intérêt qui leur appartient; tandis qu'aujourd'hui ce n'est qu'avec effort qu'il parvient à se les rappeler et à les lier les uns aux autres successivement, presque d'une manière sèche, qui ne peut avoir d'autre prix que celui que lui donne une entière véracité.

(*Note de l'auteur.*)

Ces trois messieurs protestèrent au même instant de leur fidélité au meilleur des maîtres, de leur zèle à tout risquer, s'il le fallait, pour le lui prouver, et ils se sentirent heureux d'avoir une occasion nouvelle (1) de lui offrir peut-être le sacrifice de leur vie. Alors M. le comte d'Agoult soumit au roi les choix qu'il venait de faire, et Sa Majesté, daignant les approuver, accepta les services de ces messieurs.

Ceci se passa trois jours avant l'époque fixée pour le départ.

Aussitôt MM. de Valory, de Moutier, de Malden reçurent quelques ordres concernant les différentes missions de détail dont chacun d'eux allait être chargé. Leur costume de route leur fut indiqué, afin qu'ils s'en pourvussent; les moyens de s'introduire chez le roi et chez la reine, à l'heure convenable, leur furent assignés; des signaux d'intelligence furent concertés. Le comte de Valory devait pénétrer, pour conférer avec la reine, par les couloirs qui conduisaient chez monseigneur le dauphin, et s'arrêter à une petite porte dérobée qui menait aux appartemens de Sa Majesté; là trois petits coups qu'il frapperait dans ses mains étaient le signal auquel la porte s'ouvrirait pour lui.

Dans la même journée il fut reçu chez la reine,

---

(1) Ces messieurs avaient été de service au château de Versailles dans les appartemens, et les avaient défendus au 5 octobre 1789. (*Note de l'auteur.*)



et le roi y arriva l'instant d'après, suivi de MM. de Moutier et de Malden. Sa Majesté daigna les assurer tous trois de la confiance entière qu'elle accordait à leur noble dévouement et à leur discrétion; elle les prévint du danger qu'ils courraient dans le cas où malheureusement le secret viendrait à être découvert; elle leur recommanda la prudence la plus scrupuleuse. Tous trois jurèrent à leur roi et à son auguste épouse une fidélité inaltérable sous quelque rapport que ce fût, et les assurèrent qu'ils étaient prêts à tout entreprendre, ainsi qu'à subir tout, si le destin, devenant contraire, pouvait mettre en péril Leurs Majestés. La reine demanda à ces messieurs quels étaient leurs noms de baptême, leur disant que, « chacun d'eux, » pendant le voyage, serait désigné par le sien, » attendu qu'il fallait qu'on les crût ses domes» tiques. » Ils reçurent d'ailleurs de sa bouche les instructions relatives aux dispositions dont ils avaient à s'occuper. Tous trois devaient être vêtus d'une veste jaune taillée dans la forme de celles des courriers, et se les faire préparer. Le roi leur dit qu'il était inutile qu'ils songeassent à se pourvoir d'armes; qu'elles leur seraient fournies, et qu'elles se trouveraient déposées dans la voiture de départ; que les selles pour deux courriers, toutes garnies de fontes de pistolets, seraient placées sur les deux chevaux de course qu'on devait mener au rendez-vous. Le lieu où remisait la voiture destinée à voyager fut aussi indiqué à ceux de ces messieurs

qu'on chargeait d'y transporter les effets qui leur seraient confiés. Il n'y eut que la connaissance de l'endroit où l'on monterait en voiture, qui ne leur fut pas donnée. Elle fut réservée pour le moment où il serait temps de la communiquer. Les signaux furent répétés et confirmés, car le roi regardait comme important que ses trois serviteurs pénétrassent sans obstacle chez lui et chez la reine, toutes les fois qu'ils croiraient utile de s'y présenter. Enfin chacun d'eux, bien instruit des soins qui le concernaient, alla, au sortir de cette séance, s'en occuper exclusivement.

La veille du jour du départ, le comte de Valory se rendit chez la reine, entre onze heures du soir et minuit, et Sa Majesté manifesta devant lui une vive inquiétude que M. le marquis de La Fayette, général de la garde nationale de Paris, et M. Gouvion, son major, ne se doutassent du projet d'évasion. M. de Valory connaissait beaucoup le dernier, attendu qu'en province il habitait la même ville que lui, et qu'à Paris il le voyait quelquefois, parce que, rendant justice à sa droiture et à la probité de son caractère, malgré qu'il servît le parti de la révolution, il ne pouvait lui retirer entièrement son estime. Désirant se mettre à même de rassurer Sa Majesté, il lui offrit d'aller faire une visite à M. Gouvion, et de tâcher de juger jusqu'à quel point la méfiance était excitée chez lui par l'alarme que donnaient les journaux, dont une partie prophétisait que bientôt toute la

famille royale abandonnerait Paris. La reine accepta que M. de Valory risquât cette tentative.

En conséquence, il alla le lendemain matin chez M. Gouvion dont le logement était au château. Il était sorti de l'appartement qu'il y avait, mais il le trouva dans l'une des salles du corps-de-garde, destinée sans doute à son état-major; il y fumait une pipe, et n'avait personne avec lui; c'était bien ce que désirait M. de Valory que de le rencontrer ainsi sans témoins. Il en fut accueilli très-amicalement; M. le major-général lui offrit à déjeuner, et il ne le refusa pas. La conversation, après avoir roulé quelques instans sur ce qui concernait des amis communs, sur les personnes de leur connaissance et sur quelques sujets divers, s'établit insensiblement sur la tournure que prenait ou qu'avait déjà prise la révolution; et M. de Valory doit à M. Gouvion la justice d'attester qu'il lui parla avec émotion de la position du roi. Il était franchement et *aveuglément* constitutionnel, mais il avait l'ame honnête; aussi se montrait-il occupé du désir de revoir bientôt Sa Majesté raffermie sur son trône. M. de Valory dit quelques mots concernant les craintes que semaient les journaux, et M. Gouvion répondit : « Je parie ma tête que le roi n'a pas la » moindre envie de quitter Paris. Il est assuré » qu'on n'en veut point à sa personne, et qu'une » fois les changemens dans le gouvernement opérés » et assurés tels qu'on désire qu'ils le soient, il sera » plus puissant que jamais. » C'était ainsi qu'une

illusion extraordinaire autant que funeste maintenait dans le parti de la révolution nombre d'individus qui ne souhaitaient que le bien, et auxquels d'astucieux orateurs qui avaient eu l'art de les séduire et de les entraîner couvraient encore les yeux par un épais bandeau. La suite de l'entretien ayant confirmé encore mieux à M. de Valory que le major-général n'avait conçu aucun ombrage, il prit congé de lui, et courut au rendez-vous que lui avait assigné la reine.

Sa Majesté l'attendait, assise sur un tabouret, à côté de la petite porte, dans la pièce dont nous avons parlé.

Une sentinelle mise en faction le long du corridor qui y conduisait se promenait et surveillait en même temps les issues de l'appartement de monseigneur le dauphin; de sorte qu'il fallait prendre des précautions pour arriver à la petite porte de la reine, et n'y manifester le signal que lorsque cette sentinelle tournait le dos en marchant vers l'autre extrémité du corridor. M. de Valory avait saisi la minute propice, mais comme il venait de frapper dans ses mains le second coup, il sort d'une des chambres voisines un individu se dirigeant du côté de celle de monseigneur le dauphin. M. de Valory ne frappe point son troisième coup, et la reine, heureusement, suspend aussi l'ouverture de sa porte. Il poursuit son chemin comme s'il voulait entrer aussi chez Monseigneur. L'individu en question le précède; M. de Valory se présente dans l'antichambre,

demande à parler à quelqu'un qu'il jugeait ne pouvoir être là, et seulement alors il aperçoit que son *quidam* est un officier-général ; il le prend pour M. de La Fayette, et il croit encore que c'était lui-même. Étourdi de sa rencontre, il retourne sur ses pas en regardant bien derrière lui, si on ne le suit point. Comme la sentinelle était alors assez loin de la petite porte, et qu'elle avait le dos tourné, les trois coups furent incontinent frappés, et cette porte s'ouvrit. Il trouva la reine fort intriguée des deux premiers coups qu'elle avait très-bien entendus, ainsi que des talons dont elle avait distingué le bruit de marche. Quand le récit que lui fit le comte de Valory l'eut rassurée, elle lui dit : « J'ai effectivement cru reconnaître le pas de » M. de La Fayette. Cet homme m'effraie au point » que je me persuade sans cesse ou le voir ou l'en- » tendre. »

M. de Valory rendit compte de la conversation qu'il venait d'avoir avec M. Gouvion. Sa Majesté sourit. « Je ne le crois pas méchant, dit-elle, mais » il est brusque ; il a l'air si dur !... Je vous re- » mercie du calme que vous m'apportez ; j'en avais » besoin. Eh bien ! nous approchons du terrible » quart-d'heure.... Pourrons-nous sortir d'ici sans » en être aperçus ? sans être reconnus ? M. de » La Fayette nous veut et nous fait bien du mal ! Il » a doublé les gardes partout... — Madame, reprit » M. de Valory, cette précaution est plutôt mise » en œuvre par lui à dessein de rassurer les es-

» prits inquiets, et de faire taire les aboyeurs,
» qu'à raison de ses propres craintes. J'ose propo-
» ser à Votre Majesté de me permettre de revoir
» M. Gouvion dans l'après-midi : si je lui trouve
» la même sécurité, M. de La Fayette ne pou-
» vant manquer d'en avoir une toute semblable,
» il sera plus qu'à parier que nous exécuterons
» notre sortie du château sans qu'il survienne
» d'obstacle. Votre Majesté ne le pense-t-elle
» pas? »

Le roi entra vers la fin de ce colloque, et la reine lui rapporta ce qu'elle venait d'entendre. Il lui répondit : « S'ils ne se doutent de rien, nous » sortirons effectivement sans peine. » Puis, touché sans doute du zèle du comte de Valory, avec un sourire plein de bonté, il daigna lui dire : « Vous êtes officier de mes gardes-du-corps. Ar- » rivons heureusement ; vous et vos camarades » ne serez pas oubliés (1). Les dispositions du

(1) M. de Valory croit aujourd'hui pouvoir se permettre de jouir de l'honneur attaché pour lui aux intentions de son maître adoré, de cesser de garder le silence sur les particularités qui, à si juste titre, lui sont les plus chères. Cadet d'une famille de six enfans, faute de fortune, il n'avait pu se tenir sur les rangs pour parvenir, comme tant d'autres, où sa naissance l'appelait ; de sorte qu'au licenciement il n'était encore que garde-du-corps avec commission de capitaine. Aussi éprouva-t-il souvent le désagrément de voir ses parens, du même nom, être présentés à la cour, et avoir l'honneur de monter dans les carrosses du roi, ainsi que celui d'obtenir de belles places militaires très-enviées, tandis qu'il était réduit à se trouver en sentinelle sur leur passage...... Son père avait

» voyage sont rédigées par écrit; les voici : je vais
» vous les lire. J'irai coucher demain 21 à l'ab-
» baye d'Orval. M. le marquis de Bouillé m'at-
» tend avec un corps d'armée, en avant de Mont-
» médy. De forts détachemens de hussards et de
» dragons sont postés à Pont-de-Sommevelle, à
» Sainte-Menehould, Clermont, Varennes, Dun.
» Vous courrez devant ma voiture. Lorsque vous
» arriverez à Pont-de-Sommevelle, vous deman-
» derez après M. le duc de Choiseul; c'est lui qui
» commande l'escadron des hussards de Lauzun,
» qui y est placé; il vous fera parler à un aide-de-
» camp de M. le marquis de Bouillé, auquel vous
» direz, de ma part, d'exécuter de suite les ordres
» qu'il a reçus. Ces ordres sont d'aller prévenir les
» commandans des détachemens stationnés à Sainte-

---

eu le commandement du pays Toulois, et la lieutenance du roi de la ville de Toul. Ses oncle et grand-oncle, l'un ambassadeur à Berlin, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, commandeur, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis; l'autre, père de celui-ci, aussi lieutenant-général des armées et commandeur grand'croix du même ordre; le frère de ce dernier, aussi lieutenant-général des armées du roi, et tué à la défense de Lille; la plupart de ses ancêtres, honorés de places à la cour de nos rois, décorés de leur ordre; distingués dans l'état militaire par les grades que leur avaient valu leurs actions; tout cela semblait lui avoir donné des droits pour parvenir à quelque emploi. Hélas! dans la circonstance dont il trace l'historique, trois heures de bonheur de plus accordées par le ciel, et son souverain était sauvé!... N'eût-il alors obtenu pour sa part que le bien suprême de le servir encore, il se fût estimé l'un des plus heureux entre tous les humains.

(*Note de l'auteur.*)

» Menehould, Clermont, Varennes, Dun, qu'ils
» aient à prendre leurs mesures pour que chacun
» d'eux se trouve au poste qui lui est assigné. Ils
» doivent, après notre passage, barrer chemin à
» tous voyageurs à cheval ou en voiture. Le même
» aide-de-camp doit aussi aller avertir le fils de
» M. le marquis de Bouillé de l'heure où il faudra
» qu'il aille m'attendre. Avant d'arriver à Varen-
» nes (qui n'est plus sur la route de poste), au-
» dessus de la côte qui domine cette ville, et par
» laquelle on y descend, vous entrerez de quelques
» pas dans le bois à votre gauche, si déjà vous
» n'êtes aperçu par le fils de M. de Bouillé, ou par
» un autre officier, M. le comte de Raigecourt,
» qui lui est adjoint; lesquels se trouveront là, à
» la lisière du bois, avec des relais de chevaux
» qu'ils doivent conduire eux-mêmes. Ils nous
» feront passer Varennes, et nous mèneront à Dun.
» Vous verrez les commandans des escadrons qui
» m'attendront sur la route; en avant de Sainte-
» Menehould, ce sera M. le marquis Dandoins à la
» tête d'un détachement du régiment de dragons
» de Monsieur; en avant de Clermont, M. le comte
» Charles de Damas à la tête du second escadron
» du même régiment; en avant de Varennes,
» M. Deslon, capitaine au régiment d'hussards de
» Lauzun, aussi à la tête de son escadron; en avant
» de Dun M. de Rohrig avec un détachement des
» mêmes hussards. Tâchez que nous n'éprouvions
» en chemin aucun retard aux postes, et ayez tou-

» jours beaucoup d'avance. A Bondy, vous com-
» manderez un relais de six chevaux de berline ;
» un autre de deux chevaux de chaise, et deux
» bidets, l'un pour vous, l'autre pour celui de vos
» camarades qui courra derrière ma voiture; un
» de ces deux messieurs montera sur le siége.
» Durant toute la route, nous suivrons le même
» ordre de marche. »

Ces instructions reçues, M. de Valory se retirait. La reine lui dit : « Faites en sorte de pouvoir » nous confirmer ce que vous nous avez appris de » rassurant. A ce soir, à onze heures et demie. » C'était le jour du départ : il devait s'effectuer à minuit sonnant.

Dans la soirée, M. de Valory joignit encore M. Gouvion, et s'entretint de nouveau avec lui; il ne lui parut pas être plus intrigué que le matin : moyennant quoi M. de Valory put, avec assurance, ajouter quelque chose à la tranquillité qu'il avait eu le bonheur d'apporter déjà à Leurs Majestés, ce qui parut satisfaire encore beaucoup la reine.

On sait que M. le comte de Fersen, colonel au service de France dans le régiment de royal-suédois, fut particulièrement chargé de pourvoir à plusieurs objets très-importans et indispensables à l'accomplissement du départ. Il avait été aussi chargé de faire construire la berline de voyage ; voiture fort ordinaire dans sa forme, fort simple extérieurement, mais parfaitement soignée quant à la solidité. Il l'avait aussi été de se pourvoir des

chevaux qui devaient mener jusqu'à Bondy, et qu'il conduirait lui-même. De plus il s'était chargé de se procurer un carrosse de place (autrement dit un fiacre) tout attelé, dont il serait le cocher; lequel fiacre devait recevoir la famille royale au sortir du château. Son rendez-vous était sur la place du Carrousel au coin de la rue Saint-Nicaise.

A onze heures du soir, monseigneur le dauphin et madame Royale, accompagnés de madame la comtesse de Tourzel, gouvernante des enfans de France, furent conduits à ce fiacre, et renfermés dedans pour y attendre le roi, la reine et madame Élisabeth. La berline de route, toute chargée, toute attelée, alla les attendre en dehors de la Porte-Saint-Martin. Ici nous ferons remarquer que l'armement des trois gardes-du-corps avait été oublié; les pistolets qui leur étaient destinés n'avaient point été mis dans le carrosse, de sorte que ces messieurs ne se trouvèrent munis chacun que d'un couteau de chasse, dont ils s'étaient pourvus eux-mêmes.

A onze heures et demie, le comte de Valory se rendit chez la reine, et MM. de Moutier et de Malden, chez le roi. Ces derniers y parvenaient par le grand escalier du château, en prenant la porte à gauche.

La reine et madame la princesse Élisabeth parurent à M. de Valory tranquilles et rassurées. A minuit, le roi entra chez elles avec MM. de Malden et de Moutier. Sa Majesté relut encore à ses

trois gardes, et particulièrement à M. de Valory, comme chargé de courir en avant, les dispositions du voyage; ensuite de quoi, on entreprit la sortie du château dans l'ordre suivant : M. de Moutier donnait le bras à la reine; M. le chevalier de Malden donnait le sien à madame Élisabeth; M. de Valory suivait le roi. On observa des distances suffisantes, afin de ne pas faire groupe. Le roi, en habit gris et en perruque, marchait le premier. La reine et madame Élisabeth étaient vêtues de petites robes; elles s'étaient coiffées chacune d'un grand chapeau très-propre à ombrager leurs visages; précaution fort salutaire, car, grâces aux bruits méchamment répandus, les cours des Tuileries se trouvèrent être illuminées de façon à faire croire qu'on était en plein jour. Des gardes nationaux les garnissaient. Partout la méfiance avait fait multiplier les précautions de toute espèce. Mais, en dépit d'elles, la famille royale traversa ces cours si éclairées, et passa outre sans être reconnue par personne. Dans le trajet, l'une des boucles de souliers du roi se détacha et roula par terre; le comte de Valory, marchant sur les pas de son maître, la ramassa. Ce petit incident ne fut d'aucun effet. L'on atteignit, sans nulle difficulté, le coin de la rue Saint-Nicaise où le fiacre, mené par M. de Fersen et déjà occupé par les enfans de France, attendait Leurs Majestés. Cependant la reine tarda de deux ou trois minutes; elle avait été saisie d'une vive frayeur en voyant

tout-à-coup paraître la voiture de M. de La Fayette, lequel accourait au grand trot pour se trouver au coucher du roi. Plusieurs laquais entouraient son carrosse de flambeaux allumés qui jetaient une lumière si grande que Sa Majesté, persuadée que le général en chef allait la reconnaître, quitta aussitôt le bras de son conducteur et se mit à fuir d'un côté opposé. M. de Moutier, la suivant de très-près, s'efforçait de la rassurer en la suppliant de remarquer que les flambeaux eux-mêmes, placés entre sa personne royale et les yeux de M. de La Fayette, éblouissaient celui-ci de façon qu'il ne pouvait la distinguer. La reine se calma, reprit confiance et joignit le fiacre.

M. de Valory partit tout de suite à cheval pour aller commander le relais à Bondy; M. de Moutier y monta de même pour suivre la voiture, et M. de Malden s'établit derrière. Ce fut ainsi qu'on alla gagner le carrosse qui attendait au-dehors de la Porte-Saint-Martin, comme on l'a dit. Parvenus jusque-là le changement d'équipage s'effectua avec promptitude; M. le comte de Fersen monta sur le siége, et conduisit, grand train, à Bondy.

Ici M. de Valory demande permission d'interrompre son récit, pour tâcher de jeter un peu de jour sur les moyens qu'on a eus de connaître la trace du roi et sur les causes de son arrestation à Varennes; car les relations faites au public, même celles qu'ont écrites des historiens de bonne foi, tels que M. Anquetil et quelques autres, sont si

fautives, qu'il croit devoir s'occuper un moment d'en démentir les erreurs.

On a généralement supposé que M. le marquis de La Fayette avait eu connaissance du projet d'évasion; qu'il savait quels étaient le jour et l'heure où il devait s'accomplir, et qu'il ne s'était abstenu de le troubler que pour acquérir la gloire cruelle de faire arrêter son souverain au sein de ses provinces, à l'extrémité de ses États, afin de les lui faire retraverser, au retour, sous les baïonnettes d'une immense horde de sujets rebelles, auxquels il serait ordonné de lui faire boire le calice de toutes les humiliations et de mille terreurs inouïes jusque-là. Non; ce dessein plus que coupable, plus que barbare, n'a point été conçu par M. de La Fayette. On doit même douter qu'il lui eût été possible de l'enfanter, et croire que, s'il eût abordé sa pensée, il l'aurait repoussé avec horreur.

L'arrivée de M. de La Fayette au château prouve assez l'intention d'assister au coucher du roi. En y entrant, il apprend de son major-général que le coucher est fini; qu'il s'y est trouvé; et, en effet, Sa Majesté avait feint de l'effectuer comme de coutume. Alors M. de La Fayette s'en retourne paisiblement à son hôtel, se couche lui-même et s'endort. Rien peut-il démontrer mieux quelle était son ignorance ainsi que celle de M. Gouvion? Ajoutons à cette preuve un raisonnement bien simple et bien frappant: si ces Messieurs eussent été complices tacites de l'évasion, il en serait né-

cessairement résulté de deux choses l'une, ou qu'ils auraient fait poursuivre le carrosse royal d'assez près pour ne pas courir le risque de manquer de le faire arrêter où ils le voulaient, ou que, dans le cas où ils favorisaient secrètement cette évasion, ils se seraient enfuis eux-mêmes, afin d'éviter de tomber au pouvoir de tout le peuple révolutionnaire, envers lequel ils étaient responsables de la présence du roi au château des Tuileries, dont l'investigation et la garde leur étaient exclusivement confiées.

Rassemblons maintenant sous les yeux des lecteurs tout ce qui a concouru contre le succès du voyage.

Le départ de deux femmes attachées au service de monseigneur le dauphin et de madame Royale (lesquelles ont ensuite suivi, dans un cabriolet attelé de deux chevaux de louage, la voiture du roi), avait beaucoup trop devancé celui de Sa Majesté. Ces dames étaient parties dans l'après-midi, et s'étaient stationnées à Bondy; de sorte qu'elles y restèrent cinq ou six heures avant l'arrivée de la famille royale; et, ce qui était une grande faute, le postillon de la poste de Paris, qui les avait menées à Bondy, y fut retenu avec ses chevaux, de manière qu'il vit apprêter les relais pour le roi; il vit pareillement M. le comte de Fersen quitter son siége de cocher pour monter aussitôt dans sa propre voiture attelée de quatre chevaux, et partir pour une autre route, afin d'é-

migrer. Ce postillon retourna donc à Paris, bien en état, s'il y était interrogé, de fournir aux ennemis de Sa Majesté les indices qu'ils pourraient désirer; et on conçoit combien la première mesure prise devait ou pouvait devenir nuisible. Ce ne fut cependant pas celle-là qui occasiona principalement le plus grand des malheurs.

Nous venons de laisser M. de La Fayette rentré chez lui, bientôt couché, et sans doute bientôt endormi. Lui et tout Paris n'auraient appris que fort tard, dans la matinée du lendemain, le départ de la famille royale (1), si ce n'eût été l'habitude qu'avait le médecin de monseigneur le dauphin d'entrer chez ce prince, aux approches de sept heures, pour savoir de ses nouvelles. Trouvant sa chambre vide, il se rendit chez madame Royale où il pensait que Monseigneur pouvait être. N'y voyant ni elle ni lui, l'inquiétude commence à gagner: on va chez la reine, on va chez le roi, chez madame Élisabeth; tous les appartemens sont déserts...... On se regarde avec stupeur; la famille royale s'est évadée, se dit-on. On prend l'alarme; on la répand; on court informer M. de La Fayette qui était encore au lit, et qui refuse de croire à la

(1) Les détails dont il s'agit ont été fournis à M. de Valory par l'un de ses amis, lequel s'est rendu témoin attentif de ce qui s'est alors passé au château, et qui a aussi suivi M. de La Fayette à peu près partout dans le cours de cette journée. Cet ami était d'ailleurs en relations intimes avec plusieurs officiers de ce général, et fréquentait beaucoup son hôtel. (*Note de l'auteur.*)

nouvelle. Mais Paris se remplit de rumeur; le bruit du départ de Leurs Majestés perce dans tous les quartiers. On s'attroupe, on bat la générale, le tocsin sonne; le général en chef donne ordre qu'on mette les chevaux. Un instant après, il monte en voiture pour se rendre au château; et en chemin, il est plusieurs fois assailli d'une foule de gens du peuple qui l'accusent de trahison, et menacent de le massacrer.

S'étant confirmé, par ses propres yeux, que effectivement le roi et sa famille avaient quitté Paris, il sortit des Tuileries pour aller conférer avec l'Assemblée constituante, et recevoir les ordres relativement aux mesures qu'elle jugerait devoir être prises. Au retour, son trajet ne fut pas sans danger : les mêmes hommes, renforcés d'une populace immense, parmi laquelle il put reconnaître nombre des individus féroces qui s'étaient signalés à Versailles aux 5 et 6 octobre 1789, l'environnèrent de nouveau en l'accablant d'injures, en lui faisant des menaces effrayantes. D'après les journaux du temps, confirmés par la croyance de tout Paris, on tient pour constant qu'il dit à ces furieux : « Mes enfans, j'ai laissé » partir le roi; mais calmez-vous, son arrestation » est dans mes mains; le traître vous sera ramené » sous bonne escorte. Si je ne vous le rends pas, » je consens à mourir. » Toutefois on peut juger facilement aujourd'hui que, si cette audacieuse réponse a été faite, il est du moins certain qu'elle

n'a été inspirée à M. de La Fayette que par la crainte de devenir à l'instant victime de l'emportement de cette populace dont jusque-là il avait été l'idole. Il en fut accompagné jusqu'à l'Hôtel-de-Ville où il combina, avec les officiers municipaux et le conseil de la commune, les moyens capables de faire découvrir quelle route avait prise Sa Majesté. Celui de rassembler et d'interroger tous les voituriers de Paris, fut proposé et adopté sur-le-champ. On les manda au plus vite; on les questionna; et le conducteur des deux femmes de la suite des Enfans de France, qui avait beaucoup vu, beaucoup entendu à Bondy, dévoila ou donna à entrevoir une partie du mystère.

Sans doute que ça été son rapport qui, fournissant au moins une demi-lueur, a décidé M. de La Fayette à faire voler de poste en poste, partant de Bondy, deux de ses aides-de-camp sur les traces de son souverain, avec ordre de les suivre à toute bride et sans relâche jusqu'à ce qu'ils parvinssent à l'atteindre; mais leur diligence, même outrée, n'aurait jamais pu empêcher le roi d'arriver où il voulait aller. L'avance qu'avait Sa Majesté était déjà trop considérable, puisque depuis minuit rien n'avait retardé sa marche, et que, avant que les deux aides-de-camp fussent sortis de Paris, neuf heures du matin avaient sonné. Cette diligence eut pourtant une utilité bien funeste, celle de faire repartir de Varennes la famille royale avant qu'elle y pût être secourue par M. le mar-

quis de Bouillé et les troupes qu'il commandait.

Pour reconnaître donc là vraie source de la douloureuse arrestation, il s'agit de faire attention à ce qui suit, et de bien entendre surtout l'importance des ordres qui avaient été donnés à M. le duc de Choiseul et à l'aide-de-camp de M. de Bouillé, tous deux postés à Pont-de-Sommevelle. On en a lu précédemment la teneur, et d'après cela on peut facilement se convaincre que c'était de leur ponctuelle exécution que devait dépendre le succès de l'entreprise.

A l'époque dont il est question, les voyageurs en poste parcouraient sans difficultés les diverses provinces du royaume; nulle part on ne les inquiétait. Beaucoup de contrées considérables n'étaient point encore armées; et le Clermontois, l'Argonne, par où le roi avait à passer, se trouvaient dans ce cas. Il y avait par conséquent à se flatter que les détachemens militaires, qu'on y avait stationnés, suffiraient, dans tous les cas, à contenir les habitans; mais malheureusement la seule présence de ces petites troupes avait suffi pour inspirer de la défiance aux autorités des lieux qu'elles occupaient. Leurs commandans, questionnés par les officiers municipaux, répondaient que leur mission était « d'attendre et d'escorter un trésor, » et cette réponse même augmentait les soupçons dont le détachement était l'objet.

La famille royale, partie en poste de Bondy, marcha avec une grande célérité vers Châlons,

sans autre accident que celui d'un trait rompu en accrochant une borne, ce qui n'occasiona pas six minutes de rétard : aussi commençait-elle à respirer. La confiance et l'espoir prenaient la place de l'inquiétude; déjà la reine et madame Élisabeth montraient un air de satisfaction, même un peu de gaieté. Au relais de Jalon (c'est celui qui précède immédiatement Châlons), la reine dit au comte de Valory : « François (1), il me semble » que cela va bien; nous serions arrêtés si nous » avions dû l'être; ils n'ont pas eu connaissance » de notre départ. » La réponse du fidèle François fut : « Madame, à douze lieues de Paris, déjà » nos inquiétudes se sont dissipées : nous aurions » été atteints dans cet espace de chemin si, après » le coucher du roi ou après notre sortie du château, on s'était aperçu de quelque chose : il n'y » a plus aucune crainte à avoir. Je ne remarque de » mouvement ni de suspicion nulle part. Courage, » Madame! oui, tout va bien. »

Les illustres voyageurs entrèrent à Châlons-sur-Marne, vers deux heures de l'après-midi. Le plus grand calme y régnait : on en partit sans embarras après avoir relayé.

M. de Valory arrive à Pont-de-Sommevelle où il devait s'aboucher avec M. le duc de Choiseul, commandant à ce poste un escadron des hussards de Lauzun, et avec l'aide-de-camp de M. de Bouillé

---

(1) *François* était le nom de route adopté pour M. de Valory. (*Note de l'auteur.*)

que lui avait annoncé le roi; mais il est bien étonné d'apprendre que ce détachement, avec son chef, s'est retiré de Pont-de-Sommevelle dans la matinée, parce qu'il s'est fait un soulèvement contre lui, auquel même les environs ont pris quelque part. Sans doute que M. de Choiseul n'a éloigné sa troupe que pour calmer le peuple et empêcher que le chemin de Sa Majesté ne soit encombré par des masses de gens en insurrection; telle est la pensée de M. de Valory : cependant une pareille découverte tourmenta fort son esprit. Il se garda d'étendre les questions, commanda les chevaux de relais, les fit sortir tout harnachés dans la rue, paya un verre d'eau-de-vie aux postillons comme c'était son usage (1); et cela fait, il fut parcourir le village et ses avenues pour chercher s'il ne pourrait découvrir l'aide-de-camp de M. de Bouillé, lequel devait, comme on le sait, monter à cheval à la minute pour porter aux commandans des autres détachemens les ordres qui le concernaient, et qui lui avaient sûrement été communiqués par M. le marquis de Bouillé. La perquisition de M. de Valory ne produisant rien, après avoir essayé, avec réserve, de prendre encore quelques informations, et entendant approcher la voiture de Leurs Majestés, il retourne à la poste, fait dételer et rateler

(1) A toutes les postes M. de Valory paya les guides un écu ; une plus grande générosité aurait pu faire naître des soupçons.
(*Note de l'auteur.*)

promptement; puis, s'avançant jusqu'à la portière du roi, il lui rend compte de ce qu'il vient d'apprendre, l'assurant d'ailleurs qu'il n'a observé dans Pont-de-Sommevèlle que la plus absolue tranquillité.

On se remit en marche, et M. de Valory poussa en avant, un peu agité de ce contre-temps, et inquiet de ce qui pouvait en résulter relativement aux dispositions faites le long de la route, lesquelles, faute des ordres ultérieurs dont l'aide-de-camp devait être l'organe, devenaient tout au moins inutiles. il pressa extrêmement son bidet afin de gagner beaucoup de chemin sur le carrosse de ses maîtres. Sa crainte était surtout que les habitans de Sainte-Menehould n'eussent, comme ceux de Pont-de-Sommevelle, pris ombrage du séjour de l'escadron du régiment de Monsieur, dans leur ville, et qu'il ne les trouvât aux aguets.

En y entrant, ses appréhensions ne se justifièrent que trop; il vit, avec un secret effroi, beaucoup de gardes nationaux (les premiers qu'il eût rencontrés depuis Paris) répandus dans les rues. Les tambours y battaient; du monde, en assez grande quantité, y paraissait en mouvement. Il ne douta point que tout cela ne fût le symptôme, encore vague peut-être, d'une alarme conçue par quelques soupçons peut-être vagues aussi. En traversant la grande place, il remarqua des dragons de l'escadron de Monsieur en bonnets de police devant la porte d'une auberge, et il éprouva alors un secret contentement fondé sur ce que le déta-

chement n'avait du moins pas quitté son poste. Non loin, à quelques pas, il reconnut M. le marquis Dandoins, commandant de l'escadron; mais il ne l'aborda point, il passa roide. Trop inquiet, trop en crainte d'attirer sur lui la moindre attention, ce fut à la poste aux chevaux qu'il se rendit directement. On la lui indiqua, et il commanda bien vite les relais.

Là l'enfer avait vomi et avait prédestiné un monstre à devenir une source d'attentats effroyables : c'était Drouet. Le hasard fit que ce fut à lui-même que s'adressa le comte de Valory; et pourtant cet homme, si atrocement révolutionnaire, ne s'informa pas s'il avait un passe-port, n'exigea point qu'il lui en fût montré, ne dit rien, en un mot, qui pût faire croire qu'il eût quelques soupçons dans l'esprit; il se contenta de demander ce qui se passait de nouveau à Paris : on juge bien qu'il ne lui fut fait que d'insignifiantes réponses.

Les chevaux, bientôt harnachés et placés en dehors de la porte du logis, dans la rue, M. de Valory sort pour s'assurer qu'il ne leur manque rien. Il est accosté par M. le marquis Dandoins qui lui témoigne sa surprise et sa douleur de n'avoir point été prévenu, ainsi qu'il s'attendait à l'être, et qui l'engage au surplus à partir très-vite, attendu que lui et son détachement avaient été inquiétés par les habitans, lesquels s'employaient activement à tâcher de corrompre sa petite troupe. M. de Valory coupe court à la conversation :

« Quittez-moi tout de suite, Monsieur, allez à » votre escadron, faites tout ce qui est possible » pour le maintenir; mais n'entreprenez pas de » donner avant que nous soyons hors d'ici. Ne » nous disons rien de plus; il n'est pas bon qu'on » nous voie nous entretenir. » Ce colloque d'un instant ne fut point remarqué, car il ne produisit rien. Quelques personnes regardaient les chevaux, mais c'était sans une extraordinaire attention; et pour ne la point provoquer non plus sur lui, M. de Valory rentra un instant dans la maison.

Très-peu de minutes après, la voiture de Leurs Majestés s'annonça par les coups de fouets des postillons; alors M. de Valory fit atteler avec célérité et repartit. Pendant qu'on y procédait il eut le déplaisir de voir M. le marquis Dandoins à la portière du roi, lui parlant, et beaucoup de monde s'attroupant à l'entour; de sorte que ce moment a été très-pénible à M. de Valory. Louis XVI lui a dit depuis : « M. Dandoins avait à cœur de » s'excuser de ce qu'il n'était pas en mesure de me » pouvoir suivre, et de m'en faire connaître les » raisons. C'est à ce sujet qu'il sentait le besoin » de m'entretenir un instant. » Malgré ces divers motifs d'anxiétés, comme rien ne s'opposa encore à ce que Sa Majesté poursuivît sa route, on la reprit aussitôt.

Considérons cependant ici combien le sieur Drouet a débité de mensonges. Certes il a vu le roi dans son carrosse, car il s'en est approché et

l'a regardé fort à son aise. Si, tirant de sa poche un assignat, comme il l'a dit, il eût jugé, en vertu de la ressemblance, que c'était sa personne sacrée, l'eût-il laissé repartir? n'aurait-il pas provoqué la fermeture des portes de Sainte-Menehould, et empêché que la voiture sortît de la ville? Cet homme, qui avait le régicide inné dans le cœur, se serait-il exposé à manquer les moyens de faire arrêter son maître sur le grand chemin, plutôt que d'effectuer ce crime à la porte de sa maison? Là, il était facile; tandis qu'à l'approche de Varennes, la moindre chance heureuse devait suffire à assurer pour toujours la liberté du roi. Drouet a donc menti à l'Assemblée constituante et à la France entière! Il n'a été que le vil instrument des turbulences démagogiques de quelques-uns de ses concitoyens. Le comte de Valory tient de la bouche d'un sous-officier des dragons stationnés à Sainte-Menehould, qui était dans la foule dont le carrosse de Sa Majesté fut entouré pendant que M. le marquis d'Andoins conférait à la portière, qu'à peine la voiture avait-elle été à cent pas, qu'il entendit plusieurs individus d'entre les curieux se dire: « L'homme que nous venons de » voir au fond de cette voiture ressemble beau- » coup au roi. » Et ensuite, a ajouté ce sous-officier, le propos se répétant, il se répandit dans tous les quartiers « que c'était sûrement le roi qui » venait de passer. »

M. le marquis Dandoins, ayant rejoint sa troupe,

fit sonner le boute-selle pour la faire monter à cheval et courir derrière Leurs Majestés : ce fut ce qui décida l'alarme. Le peuple se met aussitôt en insurrection ; il se porte à l'auberge où sont les dragons, leur fait distribuer du vin, leur offre de l'argent : les sangles de leurs selles sont coupées par les plus entreprenans ; l'émeute s'augmente, on bat la générale, et le tocsin sonne. Les officiers municipaux, rassemblés tout de suite à l'hôtel-de-ville, firent arrêter et comparaître M. le marquis Dandoins ; mais ses réponses à leurs questions ne purent les éclairer. Ils envoyèrent l'ordre au maître de poste de se rendre par-devant eux : Drouet vint, et, plein d'un zèle impie, il offrit de monter à cheval, de couper au court par des chemins de traverse, de devancer à Clermont la voiture du roi, et surtout de l'y faire arrêter. On accepta son offre : il partit de suite. Personne n'était plus en état de s'y opposer ; et M. le marquis Dandoins, une fois tombé au pouvoir de la municipalité, ses dragons s'unirent à l'insurrection.

A présent on doit sentir très-distinctement que, si les ordres qui avaient dû être portés de Pont-de-Sommevelle aux chefs des détachemens, l'eussent été en effet, M. Dandoins et son escadron auraient été attendre le carrosse du roi en avant de la ville, pour ensuite le suivre ; on sent qu'on ne l'aurait vu parler ni à M. de Valory ni à Sa Majesté ; on sent enfin que Drouet ne serait pas monté à cheval, ou qu'il y serait monté fort inu-

tilement, et qu'il y a tout lieu de croire que l'infortunée famille royale aurait atteint sa destination; qu'elle y aurait été entourée de forces respectables et fidèles; que son salut aurait opéré celui de la patrie si déchirée depuis; que cette suite de tempêtes appelées par l'esprit de faction, perturbateur éternel de toute société, eût été heureusement conjurée; enfin que la souillure ultérieure d'une tache à jamais épouvantable aurait été épargnée à une nation sensible qui la déplorera toujours!....

Elle voyageait pourtant encore avec espérance, cette famille si digne d'être chérie; car nulle chose ne lui avait pu faire augurer qu'elle eût été reconnue ni même soupçonnée. Le peu de signes de désordre qu'elle avait peut-être entrevus étaient équivoques; d'ailleurs elle les laissait derrière elle, et, sur la grande route, il n'en apparaissait aucun: l'on n'y voyait presque personne.

A Clermont, tout était calme aussi; on y relaya devant le logis du maître de poste, en pleine rue, sans nul embarras, et on en repartit de même; car Drouet, malgré sa promesse, n'avait pu réussir à dépasser encore la voiture du roi. En avant de cette ville, sur la chaussée, M. de Valory avait rencontré M. le comte Charles de Damas, colonel du régiment de Monsieur, dragons, qui, fort étonné de l'apparition du courrier en veste jaune, qu'il savait devoir être le comte de Valory, l'arrêta un instant pour lui faire part des inquiétudes que lui

avaient causées des mouvemens populaires excités par le séjour de sa troupe. Elle avait en quelque sorte lâché le pied ou méconnu ses ordres; et il augurait si peu d'elle, qu'il croyait prudent de n'essayer de l'enlever, pour la porter à la suite du roi, qu'après que Sa Majesté serait de l'autre côté de Clermont. Il ajouta qu'alors il tenterait fortement de parvenir à disposer d'elle et lui faire faire son devoir; ce à quoi il se flattait de ne pas éprouver d'obstacles suffisans de la part des habitans, vu qu'il ne leur laisserait pas le temps de se réunir pour en opposer.

Malheureusement cet espoir ne tarda guère à être déçu : peu de minutes après que le roi fut sorti de la ville, Drouet y entra. Il courut à la poste aux chevaux où il apprit qu'on venait de relayer la voiture qu'il désignait. Furieux de se voir un instant déjoué, le misérable ne sut mieux faire que se jeter à travers les rues, appelant le peuple à partager ses intentions criminelles, lui demandant de faire sonner le tocsin; et le peuple, déjà trop disposé au désordre, s'ameuta aussitôt contre les dragons, les menaça, les caressa, les fit boire; de sorte que, quand M. le comte Charles de Damas leur ordonna de monter à cheval, la corruption avait eu sur eux un succès si subit et si entier, qu'ils refusèrent absolument de lui obéir. Ce chef distingué se vit forcé de chercher son salut dans la fuite, n'emmenant avec lui qu'un petit nombre de braves gens qui voulurent bien l'accompagner;

encore n'avaient-ils plus la possibilité de joindre la voiture du roi : elle avait fait trop de chemin, et puis Drouet, sans perdre d'autre temps que celui d'aller en toute hâte informer la municipalité, était reparti avant que M. de Damas pût être sorti de Clermont. On eût dit qu'à cette époque du soir d'une seule journée si heureuse, tout, jusqu'aux moindres circonstances, était invinciblement empreint du sceau de la fatalité.

Toutefois cette voiture, que poursuivait une scélératesse barbare, roulait encore paisiblement. Elle arriva sur la hauteur de Varennes où il lui fallut faire halte pour avoir son relais; et c'est ici que doivent s'arrêter aussi les lecteurs sensibles, les malheureux amis d'une famille auguste et chérie, s'ils ne veulent frémir à chacune des lignes qui vont se succéder. Oui, ils doivent frissonner d'apprendre qu'un homme ait pu entretenir constamment dans son sein la pensée du crime pendant toute la durée du temps qu'il a fallu pour franchir un espace de douze lieues; et comment, sans démordre de son infernal dessein, il est parvenu à saisir, à livrer à leurs meurtriers le meilleur et le plus vertueux des monarques, la plus tendre comme la plus illustre des mères, ses royaux enfans pleins des charmes de l'innocence, et la plus admirable princesse dont la France ait eu jamais à s'enorgueillir! Qu'on pardonne à M. de Valory les accens de sa douleur; sa main tremble; ces funestes images se renouvellent à ses yeux.... Ah!

l'unique rejeton d'une famille sacrée, immolée presque tout entière, ne doit point lire ce récit fait uniquement pour l'histoire !.... qu'il ne tombe pas dans ses mains ! Ce n'est point à l'ange consolateur de notre nation égarée qu'il faut apprendre quelque chose ; cet ange n'a que trop vu, que trop entendu, que trop versé de pleurs ; conjurons plutôt le ciel de lui faire tout oublier !....

Mais ranimons notre courage, poursuivons s'il se peut.

Le comte de Valory, toujours en avant de la voiture de Leurs Majestés, en approchant de Varennes, se sentait tourmenté, comme par un secret pressentiment, de l'appréhension de ne pas trouver à l'endroit indiqué les relais dont étaient chargés le fils de M. le marquis de Bouillé et M. le comte de Raigecourt (1) : ils avaient dû être avertis, mais l'avaient-ils été ?.... Il parcourt la lisière du bois, il la perce, il cherche à faire entendre sa voix ; il ressort du bois, en fouille, pour ainsi dire, le terrain environnant ; il appelle encore, c'est en vain, personne ne répond. Convaincu de l'absence de ces messieurs, il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui d'entrer dans la ville pour s'informer le plus promptement possible dans l'auberge, si un cocher, un postillon et quatre chevaux n'y attendaient pas une voiture de maître

(1) Le récit de M. de Valory doit être, pour ces détails et pour ceux qui suivent, comparé soigneusement aux Relations précédentes. (*Note des édit.*)

pour la relayer ; il descend donc la côte ; il va faire des perquisitions prudentes ; il les multiplie autant qu'il le peut, sans risquer d'inspirer des soupçons ; on ne peut rien lui indiquer ! C'était vers onze heures du soir ; la ville était tranquile. Impatient, agité d'une perplexité inexprimable, M. de Valory avait l'oreille au guet, et cependant il poursuivait sa recherche. Favorisé par le silence de la nuit, il entend la voiture du roi rouler sur la côte, puis s'arrêter. Alors il hésite : retournera-t-il vers le carrosse, ou essaiera-t-il quelques perquisitions de plus? La crainte de n'en avoir peut-être pas fait assez dans le bois, sur la hauteur, et d'y avoir manqué le relais par sa faute, lui serrait le cœur ; il mesurait en même temps la perte des minutes... Pendant la courte durée de son indécision, il croit entendre s'élever un peu de bruit dans la ville, il écoute : quelques particuliers sortent de leurs logis avec des lumières à la main, et se parlent en se rencontrant ; il semble à M. de Valory que le nombre des allans et des venans s'augmente ; cela l'intrigue, mais sans captiver trop son attention, et il se décide à retourner à la voiture pour voir si par hasard on ne la relayait pas ; car il aimait à admettre encore que les relais s'étaient peut-être présentés.

Médiocrement affecté de l'espèce de petite agitation qu'il venait de remarquer dans les rues de Varennes, sans en tirer une grande conséquence, il s'achemina au galop vers le carrosse du roi. Quels

furent sa cruelle surprise et son vif désespoir, quand voulant rendre compte à Sa Majesté, elle lui dit : « François, nous sommes vendus! Un courrier, qui » vient de passer, a défendu aux postillons d'aller » plus loin, et leur a ordonné, *de par la nation*, de » dételer, ajoutant qu'ils menaient le roi !!! » Tandis que le roi disait ce peu de mots au comte de Valory, le premier coup de tambour se fit entendre; il appelait le peuple de la ville à se rassembler, et les gardes nationaux à s'armer de ce qu'ils avaient sous leurs mains. Le tocsin allait sonner; le pont, sur lequel Leurs Majestés devaient passer à Dun, allait être barré ou coupé..... Rendre ce qui se passa dans l'ame du pauvre François, c'est chose impossible; jamais une douleur aussi poignante ne l'avait saisie. Sans armes à feu, sans secours à portée de la voiture de son malheureux maître; seul auprès d'elle, parce que ses deux camarades étaient en cet instant employés ailleurs; sans aucun renseignement qui pût faire prendre un parti salutaire! Ce vide de moyens lui parut l'absence et l'abandon de toute providence; sa détresse eût presque accusé le ciel!

Ici encore il est indispensable de fournir quelques explications préalables, et de citer certains faits particuliers qui intéresseront, à raison de ce qu'ils sont liés aux événemens et en ont produit quelques-uns.

1°. M. Deslon, qui devait commander dans Varennes le détachement des hussards de Lauzun

qu'on y avait posté, se trouva être échangé et envoyé à Dun, parce qu'il avait été accusé près de M. de Bouillé de n'être point assez prononcé pour les intérêts du roi ; et un jeune officier, de l'âge de dix-sept à dix-huit ans, nommé Rohrig, vint le remplacer. On verra combien on eut tort de suspecter ce loyal militaire, et de se repentir de ne lui avoir pas révélé le secret de sa mission. On ne le révéla pas davantage à M. Rohrig; celui-ci crut n'avoir à attendre que des caisses d'argent qu'il devait escorter.

2°. Le fils de M. le marquis de Bouillé, et M. le comte de Raigecourt, officier au régiment de royal-allemand, chargés du relais, avaient été gîter dans une auberge au-delà du pont qui est sur la rivière, pour y attendre que l'aide-de-camp du général marquis de Bouillé vînt les prévenir de l'approche du roi, et du moment où ils devraient se porter au lieu du rendez-vous avec les chevaux destinés aux deux voitures.

3°. M. Rohrig, sur le bruit tout de suite répandu dans Varennes qu'il s'agissait d'arrêter une berline dans laquelle était le roi, inquiet du désordre qu'il voit à l'instant s'élever, embarrassé aussi de réunir ses hussards épars dans les hameaux du dehors autant que dans les maisons de la ville, où déjà on les faisait boire, ne crut pouvoir mieux faire que de monter à cheval pour courir avertir à Montmédy, distant de huit lieues, le marquis de Bouillé. Ce général avait sous ses ordres le régiment de royal-allemand et un petit corps d'armée.

Tout ce qui devait concourir à assurer la marche du roi se trouvait donc ainsi désorganisé; mais, malgré cela, le salut était encore possible : la rivière de Varennes est guéable en plusieurs endroits. Hélas ! ni Sa Majesté ni personne de sa suite ne le savait ! Un homme respectable, M. de Préfontaine, anciennement attaché à M. le prince de Condé, riche alors, dont la maison, bâtie sur la pente de la chaussée, pouvait avec sûreté servir de refuge aux relais préparés pour Leurs Majestés, n'avait été ni prévenu ni mis dans le secret. Ce secret pouvait être confié à sa foi; et il est sans aucun doute qu'alors il aurait indiqué les gués, et fourni même au besoin des chevaux pour passer la rivière. Ce fut devant sa maison que les voitures s'arrêtèrent; la reine descendit de la sienne, et s'y fit conduire par M. de Malden. Elle y resta un moment. Attestons-le : ce fut à propos de cette courte pause, que les serpens de la calomnie sifflèrent par toute la France, et que de toutes parts on dit que le roi avait abusé du temps en faisant maint repas dans les auberges de la route. Le comte de Valory donne sa parole d'honneur que son auguste maître n'est sorti de sa voiture en nul endroit, et que sa course n'a été ralentie ni retardée par quoi que ce soit (1). Il adjure, s'il le faut,

(1) On peut aisément apprécier la célérité de la marche du roi, si l'on considère que, parti de Paris le 21 juin à minuit, on était à Châlons à deux heures de l'après-midi, à Sainte-Menehould entre



MM. de Moutier et de Malden d'en certifier aussi ; leur témoignage ajoutera sans doute au sien un poids absolu.

Le carrosse de Sa Majesté, avons-nous dit, était demeuré isolé sur le chemin quand M. de Valory le rejoignit ; en voici la raison : le roi, étonné de ne pas trouver les relais où ils devaient être, avait dépêché M. de Moutier dans Varennes, avec ordre d'y chercher et de lui amener l'officier qui commandait le détachement de hussards ; et M. de Malden était entré chez M. de Préfontaine avec notre malheureuse reine qui s'appuyait sur son bras. Pendant ce temps Drouet passe, intimide les postillons, entre au grand galop dans la ville..... Mais la reine revient et remonte dans la voiture. Alors le chevalier de Malden est réuni au comte de Valory ; ensemble ils forcent les postillons à remonter à cheval, et mettant à côté de vives menaces les promesses de beaucoup d'argent, et celle de leur obtenir du roi quelques grâces s'ils traversent Varennes avec la rapidité de l'éclair, ils les gagnent et les décident à tout tenter. Au même instant M. de Moutier revient, rend compte au roi que c'est en vain qu'il a demandé après le commandant du détachement ; qu'il est parti, qu'on l'a vu s'enfuir fort vite. Sur ce rapport, on se remet en

six et sept heures du soir, à Clermont vers neuf heures, et à Varennes environ à onze heures de la même journée

(*Note de l'auteur.*)

marche, et l'on descend la côte au grand trot des chevaux.

En moins de quatre minutes, la voiture a atteint la porte de la ville ; mais l'un des battans est fermé !... Cette porte est gardée; il faut composer pour se la faire ouvrir. Ce n'est pas tout, on demande à voir les passe-ports, et il y eut nécessité de les communiquer, puis de les abandonner pour être examinés à la mairie. Cela prit un certain temps, pendant lequel beaucoup de monde s'attroupa autour du carrosse. Sans doute qu'il eût suffi d'un piquet de quarante hussards seulement pour dissiper ce faible rassemblement, et en imposer à quelques gardes nationaux qui déclaraient s'opposer au passage. Avec cette force on serait parvenu facilement aussi à débarrasser le pont qu'on travaillait à encombrer; mais nul soutien ne se montra, et tout moyen manquant pour en appeler, il fallut se soumettre et attendre.

Le passe-port était en règle, de sorte que sa communication ne donnait motif à aucune inquiétude; il portait de laisser passer librement madame la baronne de Korff, retournant en Russie avec ses deux enfans, leur instituteur, quatre dames attachées au service de madame la baronne, et trois domestiques, courriers vêtus de vestes jaunes. Les noms de chacun étaient écrits sur ce passeport, lequel était revêtu des signatures des membres d'un comité de l'Assemblée constituante et de son président. On promit de le rapporter visé,

assurant qu'alors les voyageurs pourraient continuer leur route.

Mais déjà il volait de bouche en bouche que cette voiture était suspecte, qu'il était prudent de l'arrêter. Nombre de jacobins de Varennes coururent à l'hôtel-de-ville, afin d'y dominer les membres du conseil municipal, et les obliger à la retenir. Drouet, les cheveux hérissés, le mensonge à la bouche, le crime dans le cœur, secondé de beaucoup de suppôts, corrompait, infectait les esprits et effrayait le conseil. Malgré lui cependant et malgré ses sicaires, le maire de la commune, appelé M. Sauce, vint se présenter à la voiture, et il dit à Leurs Majestés avec des formes honnêtes : « Le conseil municipal délibère sur les » moyens de permettre aux voyageurs de passer » outre : mais le bruit s'est ici répandu que c'est » notre roi et sa famille que nous avons le bon» heur de posséder dans nos murs..... J'ai l'honneur » de les supplier de me permettre de leur offrir » ma maison, comme lieu de sûreté pour leurs » personnes, en attendant le résultat de sa déli» bération. L'affluence du monde dans les rues » s'augmente par celle des habitans des campagnes » voisines qu'attire notre tocsin ; car, malgré » nous, il sonne depuis un quart-d'heure, et peut» être Votre Majesté se verrait-elle exposée à des » avanies que nous ne pourrions prévenir et qui » nous accableraient de chagrin. »

Le roi ne jugeait que trop bien qu'il était pos-

sible qu'il survînt quelque danger; ni M. Rohrig, ni sa troupe, ne se rencontraient. Il n'y avait cependant que la force ouverte qui pût assurer le salut de la famille royale, et la tirer du mauvais pas où elle se trouvait. Sa Majesté résuma, autant qu'elle le put, ce que sa situation, à la porte de cette ville, avait de périlleux, et se résolut d'ordonner qu'on la conduisît à la maison qui lui était proposée. Mais elle n'eut pas lieu de se rassurer durant le trajet. Ce peuple vociférait dans les rues des provocations insurrectionnelles; il entraînait avec lui nombre de hussards; les habitans des environs, pris d'un effroi dont le sujet leur était inconnu, appelaient à leur aide, en même temps qu'on employait ouvertement toutes sortes de ruses pour les attirer; le tocsin sonnait aussi chez eux; on eût dit que, pendant les funestes heures de cette nuit fatale, le génie du mal, suspendant son vol, planait stationnaire sur la malheureuse cité de Varennes, et distillait à loisir dans son sein les poisons de son haleine empestée. Comment le loyal militaire, qui s'efforce de rappeler à sa mémoire affaiblie les monstrueux excès, les horribles scènes dont il a été témoin, pourrait-il avoir le courage de les dépeindre? Comment prendrait-il sur lui de nommer la plupart des hommes qui les ont provoqués, et de fixer ainsi sur leur postérité un avilissement indélébile? Entraîné par l'exemple sublime que donne Louis XVIII en proclamant le plus généreux oubli, M. de Valory se contraint au silence

sur les noms de tant d'individus lâchement criminels, et il ne regrette que d'ignorer ceux des gens de bien qui gémissaient désespérés de manquer de puissance. Sûrement il en était beaucoup dans Varennes, de ces cœurs purs, de ces ames religieuses et nécessairement animées d'amour pour leur roi, parce qu'elles aiment Dieu et la patrie; mais qu'auraient pu leurs efforts contre l'immense horde effrénée qui s'accumulait d'un moment à l'autre?

Enfin Leurs Majestés furent conduites chez M. Sauce, et entrèrent dans une chambre au rez-de-chaussée. Déjà la maison était entourée de gardes. Néanmoins, pendant un temps assez long, des personnes de toutes les classes s'attribuèrent le droit d'y pénétrer fort librement, et de chercher à reconnaître si c'était effectivement le roi qu'on y retenait. Ce fut surtout tant que dura cette impudente licence, que la famille royale eut à supporter le plus d'indignités de tous genres: audacieuse curiosité, propos insultans, imprécations féroces, sales juremens, rien de ce que peut inspirer à des gens du peuple, ivres de vin et de fureur, une brutalité cruelle, ne lui fut épargné.

Monseigneur le dauphin était placé sur un lit et dormait; madame Royale était couchée dans une chambre voisine et reposait aussi; le roi, la reine, madame Élisabeth, quoique agités par la douleur et l'inquiétude, conservaient l'attitude du courage; et leurs physionomies célestes, exprimant le noble courage qui appartient aux grandes ames atteintes

par le malheur, n'opposaient que le caractère d'une indignation froide, pleine de mépris et de pitié pour l'égarement abominable de tant de Français hors de sens.

Lorsque le roi fut définitivement reconnu par beaucoup d'individus qui disaient avoir vu Sa Majesté à Versailles, on envoya vers elle une seconde députation de la commune pour lui annoncer que, « n'étant plus douteux aux habitans de Varennes » qu'ils avaient le bonheur de posséder leur roi, » c'étaient ses ordres qu'on venait prendre. » Le roi répondit : « Oui, c'est en effet votre roi et » votre père qui vient chercher asile dans ses » provinces. Les outrages que moi et ma famille » avons reçus à Paris, et l'impossibilité où l'on m'y » a mis de faire le bien de mon peuple, m'ont » forcé d'en sortir. Vous me demandez mes ordres : » faites, Messieurs, que mes voitures soient atte- » lées au plus tôt, et qu'on me mette à même de » continuer ma route jusqu'à Montmédy. » M. Sauce répondit : « Sire, je vais rendre compte à la com- » mune assemblée des volontés de Votre Majesté. » Il était à peu près minuit quand on avait mis pied à terre chez lui; il pouvait être une heure et demie du matin quand cette deuxième députation entra; et à deux heures le même M. Sauce parut à la tête d'une députation d'honneur envoyée pour visiter et complimenter la famille royale de la part de la commune. Ce fut encore lui qui harangua. La fin de son discours fut : « La municipalité a mis en

» délibération les moyens de faire continuer à
» Votre Majesté sa route vers Montmédy; elle
» vous supplie, Sire, de permettre que la garde
» nationale de notre ville l'y escorte à titre de garde
» de sûreté. Il vient d'être donné des ordres pour
» l'attelage de vos voitures, et l'on n'attend que de
» connaître la volonté qu'il vous plaira manifester. »
Le roi repartit : « Je remercie la commune de
» Varennes de ses bonnes intentions, et j'accepte
» l'escorte qu'elle m'offre. Ma volonté est que les
» chevaux soient mis à mes voitures sans plus de
» retard, afin que mon départ s'effectue. »

Pendant qu'on délibérait, qu'on discutait, qu'on multipliait ainsi les députations, la foule s'accroissait de ce qui accourait de toutes parts. Force cavaliers, dragons et fantassins entraient séparément dans la ville, puis se réunissaient au peuple. La municipalité était entourée, assiégée de révolutionnaires criant : « A Paris! à Paris! » Et ils faisaient prolonger les débats à dessein de gagner du temps et de la puissance. Bientôt ils acquirent celle de faire changer de détermination à la commune. A trois heures du matin, une quatrième députation vint apprendre au roi que « le peuple s'opposant ab-
» solument à ce qu'il se remît en route, on avait
» résolu de dépêcher un courrier à l'Assemblée
» constituante, pour obtenir d'elle des instructions
» auxquelles on se conformerait. »

Ce peu de mots étaient assez signifians et d'une signification horrible, car l'affluence du monde dans

Varennes était dès-lors énorme; les projets du crime retentissaient dans toutes les rues; les hurlemens de la rage jacobine se faisaient souvent entendre par les croisées de l'appartement de Leurs Majestés; diverses personnes avaient même la barbarie de leur apporter les menaces des agitateurs. Ah! quel merveilleux et déchirant contraste présentaient l'inaltérable sérénité de notre infortuné monarque, et le tumulte infernal de cette affreuse nuit!

On eut bientôt lieu de trembler; car, vers sept heures du matin, des détachemens des garnisons du pays arrivèrent avec du canon pour s'unir à l'insurrection.

Quelques quarts-d'heure après, M. le comte Charles de Damas, colonel des dragons de Monsieur, échappé de Clermont, parvint à s'introduire chez le roi; et à peu d'instans de-là, M. Deslon, venant de Dun et ayant vaincu, à la porte de Varennes, les plus grandes difficultés, réussit à surmonter celles qu'on lui opposa avec plus d'obstination encore, pour lui permettre de voir Sa Majesté et de lui parler. Il se présenta respectueusement devant elle et lui dit : « Informé, Sire, du malheur » qui vous accable, j'ai volé aussitôt où le devoir » et l'honneur m'appelaient. Derrière moi j'ai assuré le pont de Dun par une partie de mon monde; » j'amène cinquante hommes de bonne volonté, et » j'offre ma vie à Votre Majesté. Ces cinquante » hommes et moi sommes prêts à prodiguer notre » sang pour la dégager. » Le roi le remercia de

son dévouement, lui demanda ce qu'il avait remarqué dans la ville, ce qu'il jugeait de l'état où elle se montrait : « Sire, reprit M. Deslon, l'in-
» surrection y est grande, les rassemblemens sont
» fort nombreux. C'est par M. Rohrig, officier
» comme moi dans le régiment de Lauzun, que
» j'ai été instruit du mouvement qui éclatait. La
» jeunesse et l'inexpérience de M. Rohrig lui
» ont fait quitter son poste pour aller avertir M. le
» marquis de Bouillé. » Le roi l'interrompit : « Ex-
» poser en ce moment la vie de cinquante braves
» gens et la vôtre, Monsieur, ne changerait vrai-
» semblablement rien à ce qui se passe. Ce serait
» vous compromettre inutilement, puisque le suc-
» cès est à peu près impossible. Voyez à tâcher
» de vous assurer que ma position soit bien connue
» de M. de Bouillé. » M. de Valory était tout près du roi et de M. Deslon pendant ce colloque; et quoiqu'il eût lieu à voix basse, il l'entendit parfaitement. Le brave capitaine de Lauzun se retira, emportant l'affliction dans son cœur et sur son visage. Il existe encore; il a fait toutes les campagnes de Condé. Jusque-là il était inconnu à M. de Valory, lequel se plaît à rendre aujourd'hui un juste témoignage à la loyauté de sa conduite et de ses sentimens.

Entre huit et neuf heures du matin, on informe le roi qu'un groupe de militaires à cheval pénètre dans la ville malgré les oppositions qu'on y met; qu'il y cause un redoublement de tumulte; qu'on

se tire des coups de fusil. En même temps, de la chambre de Leurs Majestés, on en entend plusieurs : c'étaient M. le duc de Choiseul, M. de Goguelat, et quelques officiers et hussards de l'escadron de Lauzun, qui avaient quitté Pont-de-Sommevelle pour n'y pas prolonger l'émeute occasionée par leur présence. Les soldats insurgés et le peuple leur disputaient, l'arme au poing, l'approche de la maison qui renfermait S. M.; et dans cette occasion une balle blessa M. de Goguelat au bras. Mais, malgré beaucoup d'hostilités, des pourparlers eurent lieu; on parvint à s'entendre, et ces messieurs purent se faire conduire proche du roi. Le comte de Valory était absent de la chambre, de sorte qu'il n'a pas connaissance de ce qui s'y est dit alors. A son retour il trouva la consternation augmentée par la nouvelle reçue à l'instant de la défection des hussards de Lauzun, fraîchement arrivés. Ces militaires, déjà gagnés et entraînés par leurs camarades insurgés, venaient de se mêler à eux et partageaient complètement leurs excès.

Ce fut peu de temps après, vers dix heures du matin (22 juin), qu'on vit paraître les deux aides-de-camp de M. de La Fayette, dépêchés par lui, porteurs d'un décret de l'Assemblée constituante, qui enjoignait à la municipalité de tel lieu que ce fût, où le roi serait joint, de prêter main-forte à l'effet de le contraindre à retourner à Paris avec sa suite, et de l'y faire conduire nonobstant toute résistance.

D'un air arrogant et dur, ces deux messieurs entrèrent dans la chambre de Sa Majesté; sans aucun préalable, ils lui signifièrent de se disposer à partir. L'un d'eux, tenant à la main l'ordre écrit de l'Assemblée, le présente au roi; mais la reine, au comble de l'indignation, et dont les traits exprimaient la juste fierté d'une fille des Césars, s'en saisit, le jeta avec dédain sur le lit de monseigneur le dauphin, et, accablant d'un regard supérieur ces effrontés émissaires, elle leur dit : « Vous êtes bien » osés! vous êtes bien cruels! Quoi! venir nous » plonger le poignard dans le cœur! Quoi! des » sujets avoir la coupable audace de prétendre » commander à leur roi! Où donc l'ont-ils puisée, » si ce n'est dans les principes sacriléges, capables » seuls de justifier les plus hardis attentats? » En même temps l'air imposant du monarque malheureux déclarait ce qui se passait dans son ame; et le dédain qu'il témoignait fut toute la réponse qu'obtinrent les deux suppôts d'une autorité ennemie, lâchement usurpatrice, dont ce nouvel acte était déjà sanctionné par les cris d'une multitude déchaînée qu'on avait pris soin d'informer de l'arrivée et de la mission de messieurs les aides-de-camp.

On se ferait difficilement une idée de l'arrogance avec laquelle ils la remplirent. La peindre est au-delà du talent de l'écrivain; il lui serait plus aisé de faire entrevoir quelle était l'affliction de madame Élisabeth et de la reine. On pouvait la re-

marquer à travers la courageuse résignation dont, en toute occasion, ces princesses savaient s'imposer la loi ; mais cette affliction prit aussitôt le caractère de la sensibilité, manifestation touchante, destinée à adoucir l'amertume qui oppressait le cœur du roi.

Cette fois, les voitures furent attelées au plus vite et amenées devant la porte de la maison. On vint annoncer que les illustres victimes pouvaient y monter. Il fallut voir un père fait pour être adoré, un roi plein d'amour pour son peuple, contraint d'obéir à ses sujets ; et quels sujets, ô mon Dieu!.... Quels sentimens pervers élevaient des tempêtes dans leurs seins!... Imitons encore, s'il se peut, la magnanime modération de Louis XVIII, afin de nous abstenir de mettre au jour toute leur difformité.

Sous les yeux même de Leurs Majestés, on arrête M. le duc de Choiseul, M. le comte Charles de Damas, M. de Goguelat, toutes les personnes qui leur avaient marqué un respectueux dévouement. Ensuite, les trois gardes-du-corps qui avaient accompagné le roi eurent ordre de se placer sur le siége de sa voiture ; puis, la famille royale, forcée de partir, se mit en marche sous l'effrayante escorte de peut-être quinze à vingt mille individus, livrés à tout le délire de la rébellion, armés de fusils, de faux, de piques, de fourches, de sabres, enivrés de leurs dégoûtantes orgies révolutionnaires, mis hors de sens par les liqueurs fortes qui leur avaient

été prodiguées. Et, s'il leur était interdit de faire du mal au roi ni à sa famille, il leur était du moins suffisamment recommandé de les abreuver d'outrages; aussi les prodiguèrent-ils avec la plus odieuse, la plus féroce brutalité. Les trois gardes de Sa Majesté semblaient être particulièrement les objets de leur colère; ils les accablaient d'injures; ils les menaçaient de supplices hideux; ils leur jetaient des immondices au visage. Ce court tableau devrait suffire à faire connaître les scènes d'horreurs qui eurent lieu, presque sans interruption, depuis Varennes jusqu'à Paris. Le comte de Valory aurait voulu épargner à ses lecteurs d'aussi désolans récits, mais il raconte pour l'histoire; elle a besoin d'apprendre et de pouvoir redire les moindres faits. Cependant, par pitié pour lui-même et pour ses larmes que renouvellent de tels souvenirs, il n'appuiera sur les détails que le moins qu'il sera possible.

On arrive à Clermont sans presque avoir vu la terrible escorte se diminuer. Si beaucoup de ces hommes retournaient du côté de leurs habitations, ils étaient plus que remplacés par ceux qui accouraient de tous les villages voisins de la route.

De Clermont, on se dirigea sur Sainte-Menehould.

Les journées étaient plus ou moins orageuses, en raison de ce que les communes, qu'on faisait porter sur le chemin du roi (quelques-unes de dix

lieues de loin), étaient plus ou moins fortement électrisées par les émissaires envoyés chez elles pour les corrompre et les exciter aux insultes que l'Assemblée constituante avait destinées aux malheureuses victimes royales.

Il fut facile, aux approches de Sainte-Menehould, de remarquer l'influence de l'homme tigre qui en était habitant, et qui avait fait arrêter son souverain. Comme s'il eût communiqué sa férocité à toute la banlieue, la fureur y était exaltée au plus haut degré; elle y était en plein délire. La populace de la ville surtout semblait ne plus connaître de frein. Son exaspération manifestait le besoin et les désirs du crime; et au sortir de cette cité, peu s'en fallut qu'elle ne les satisfît sur les trois gardes-du-corps du roi. Les baïonnettes s'étaient portées contre leur poitrine; leurs pointes les atteignaient tellement, que les aides-de-camp de M. de La Fayette (accompagnant à cheval le carrosse) furent obligés d'empêcher d'autorité que les meurtres ne suivissent les menaces.

Ces fidèles gardes étaient bien indifférens à leurs propres dangers; les yeux inquiets, oubliant que c'était la mort qui leur était présentée, réduits presque à demander grâce pour leurs infortunés maîtres, ils ne s'occupaient qu'à prévenir l'accomplissement des horribles complots qu'ils entendaient se former contre eux. Ils priaient les ames compatissantes, les amis de leurs princes (et il y en avait peut-être beaucoup parmi cette foule), ils les con-

juraient, dis-je, de faire effort pour détourner de Leurs Majestés les outrages nouveaux qu'inventait une rage forcenée.

A quelque distance de Sainte-Menehould, un chevalier de Saint-Louis, M. le marquis de Dampierre, suivant le flot immense qui ne désemparait jamais, s'approche de la voiture du roi pour offrir ses hommages à son digne maître. Cet ancien militaire était un homme d'une figure respectable, vieilli par les années, ainsi que l'annonçaient ses cheveux blancs. Il était bien monté; on le remarque, et une rumeur se fit entendre; aussitôt les mots d'*aristocrate*, de traître volent de bouche en bouche. « Il faut l'égorger, » s'écrie-t-on. L'un des trois gardes-du-corps, sans cesse attentif à prévenir ce qui pouvait aggraver les inquiétudes de la famille royale, pria un des aides-de-camp de M. de La Fayette d'engager M. de Dampierre à s'éloigner s'il ne voulait pas perdre la vie; ce qui serait sans utilité pour le roi, puisque cela ne pourrait rien changer aux rigueurs des circonstances actuelles. Effectivement, on alla lui porter ce conseil; et soit qu'alors il s'aperçût qu'on s'exaspérait contre lui, il est certain qu'il ralentit le pas de son cheval, afin de sortir doucement de la foule, et de la laisser filer devant lui. Mais l'espèce de revue qu'il sembla passer fit qu'il offusqua les plus scélérats de l'énorme bande. L'un d'eux saute à la bride de son cheval; quelques autres essaient violemment de le désarçonner; il veut se débarrasser,

et pique des deux pour se faire jour. On lui tire deux coups de pistolet qui le manquent; il s'arme d'un des siens, et le tire en fuyant. Mais se jetant, par égarement sans doute, à travers les terres, en gagnant la tête de la colonne, au lieu de rebrousser chemin le long de la chaussée jusque derrière elle (espace qui n'était pas long à courir), il est poursuivi comme l'est à la chasse un cerf par les chiens; quarante coups de fusil sont à la fois tirés sur lui; cependant ils ne l'atteignent point; du moins le crut-on ainsi, à raison de ce qu'on ne le vit ni chanceler ni interrompre la vélocité de sa course. Des cavaliers, qui tenaient la tête de la colonne, partent au galop, et cherchent à le couper; les fantassins les secondent; tous déchargent leurs armes, à toute portée, contre sa personne; et enfin son cheval ayant été grièvement blessé, il se laisse gagner, et le feu redoublant incessamment, il tombe. Un groupe de meurtriers se forma aussitôt autour de lui, ce qui le déroba aux regards de tout le monde; mais au bout de quelques minutes, on vit paraître sa tête et ses membres inhumainement portés en triomphe au bout des piques de ses lâches assassins, et cette race de cannibales vient, en chantant les chansons de la révolution, en faire trophée à la portière du carrosse du roi, tant elle était bien endoctrinée par les meneurs qui déjà dévoraient la France!

Ce fut avec grande peine qu'on obtint de faire éloigner des yeux de Leurs Majestés ces étendards

funestes dont leurs cœurs déchirés ne pouvaient supporter l'aspect. Le cortége du moins les conserva pour bannières; il ne s'en dessaisit qu'à Paris.

Ah! respirons un moment. Nous approchons de Châlons-sur-Marne, et là, quelques momens de consolation vont apaiser nos douleurs. Mais avant de nous livrer à décrire un contraste soulageant, payons à une partie considérable du peuple français le juste tribut qui lui est dû. Oui, à côté de scènes effroyablement barbares, nous avions souvent sous les yeux les signes expressifs de ce qu'endurait autour de nous la sensibilité d'un nombre fort grand de vertueux citoyens. Il leur échappait même, en dépit de tous les dangers, des marques d'amour et de profond intérêt. On le voyait : leurs ames étaient brisées, mais le crime seul osait entreprendre ; lui seul était puissant.

Dès l'entrée de Sa Majesté à Châlons, toute l'auguste famille sentit qu'un doux relâche lui était enfin offert. Le roi fut reçu dans cette ville plutôt comme un père chèrement attendu, que comme un monarque captif et dans les fers. L'affliction gémissante de ses bons habitans l'assurait que la sienne était partagée : ils prodiguaient à l'envi, sur le passage de Leurs Majestés, les témoignages d'une tendresse fidèle, rendue plus vive par l'appréciation d'un malheur sans exemple.

A l'Hôtel-de-Ville, les hommages respectueux, qui n'avaient été que partiels et rares en d'autres

endroits, furent vraiment unanimes, et notre roi put se croire encore une fois au milieu de *ses enfans*. Tels se plaisait-il à nommer les Français dans les heureuses années où il lui était donné de travailler à leur bonheur!...

On accourait, de chaque partie de la ville, offrir aux besoins des illustres voyageurs et à ceux des personnes de leur suite, tout ce qui se pouvait imaginer; c'était aussi à qui solliciterait l'honneur de leur être présenté; et notre reine, avec la persuasion enchanteresse dont elle était douée, et madame Élisabeth, avec sa douceur angélique, s'efforçaient, là comme ailleurs, de ramener, gagner ou satisfaire tous les cœurs.

La garde nationale de Châlons vint supplier que le roi lui accordât l'honneur de lui composer une garde à cheval. Elle demandait en conséquence qu'il lui fût permis de se servir des chevaux de la compagnie des gardes-du-corps restés à Châlons depuis le licenciement; et Sa Majesté, sensiblement touchée du zèle religieux que lui prouvaient si bien les Châlonnais, accorda tout de suite son consentement. Le grand prévôt de la gendarmerie se distingua aussi par l'empressement extrême qu'il mit à servir les intérêts de son souverain.

Des dames et des jeunes personnes vinrent offrir leurs larmes et des fleurs à la reine, à ses enfans, à l'adorable madame Élisabeth. La famille royale n'était arrivée à Châlons qu'à l'entrée de la nuit, et cette nuit se passa presque tout entière à lui pro-

diguer les démonstrations que pouvait inspirer l'ardent désir de soulager, de terminer même ses inappréciables peines. Déjà l'on avisait, on balançait si on n'entreprendrait pas de la ramener jusqu'à Montmédy, ou si on ne l'abriterait pas dans les murs de Châlons, en l'environnant de forces défensives. Mais tout dépendait des moyens qu'on pourrait réunir pour parvenir à lui constituer une véritable sûreté. En attendant qu'il y eût possibilité de former une résolution, on lui prépara et on lui servit son souper avec une sorte de pompe. La salle était grande, elle contenait beaucoup de monde : chacun tournait autour de la table sans qu'il s'établît la moindre confusion. Les mains du roi étaient baisées avec respect; on multipliait les hommages envers la reine et madame Élisabeth. Dieux! quelle soirée consolante! combien elle contrastait avec les scènes qui avaient signalé la journée! A Châlons, le peuple même était bon; aussi l'auguste famille tout entière, sans en excepter les illustres enfans, avait un air tranquille, satisfait, reconnaissant.

Le roi fut sur pied une partie de la nuit, parce que les allées et venues de ses serviteurs de la ville, qui croyaient n'avoir besoin pour tenter de grandes choses, que de voir leur zèle approuvé, rendaient les communications très-fréquentes chez Sa Majesté. La reine et madame Élisabeth veillaient de leur côté; elles encourageaient, elles conseillaient, elles éclairaient quelquefois les courtes délibérations, elles animaient l'amour. Cependant il fallut céder

à la nécessité de prendre un peu de repos : on se coucha. Des trois gardes-du-corps qui servaient le jour et gardaient Leurs Majestés durant les nuits, ce fut au comte de Valory que le commandant de la gendarmerie vint certifier que « la garde nationale de Reims faisait annoncer sa prochaine arrivée; qu'on l'attendait de quart-d'heure à autre; que s'il se pouvait qu'elle partageât l'esprit de la ville de Châlons, on pourrait se flatter de la possibilité d'y garder le roi, parce qu'on se renforcerait incessamment de tout ce qu'il y avait de bons Français dans la banlieue. » Que ce projet fût sensé ou non, qu'il pût ou ne pût pas s'accomplir, il n'est pas moins vrai qu'une volonté généreuse existait; et que souvent aussi de petits moyens ont produit de très-grands effets. Et puis, au comble du malheur, combien n'est-on pas porté à saisir la moindre lueur qui semble s'offrir à ranimer l'espérance! Mais celle-ci dura trop peu. La garde nationale de Reims arriva avant le jour : elle était composée en majeure partie d'ouvriers des manufactures de cette grande ville, gens la plupart soldés par les clubs, peu susceptibles de discipline et d'obéissance aux officiers qui les commandaient. Aussi apportèrent-ils le désordre dans Châlons. Les prétentions entre les deux troupes civiques se choquèrent bientôt, et l'on vit le moment où elles allaient en venir aux mains (1).

---

(1) Tandis que la garde nationale de Reims s'abandonnait à ces excès, les bons citoyens, dont cette grande ville est remplie, s'a-

Dès que l'aurore parut, des cris séditieux se firent entendre. Les cours de l'hôtel-de-ville se remplirent des gardes nationaux de Reims, en même temps que de beaucoup d'hommes qui s'armaient tumultueusement. Les porte-faix, le bas peuple se réunissaient à eux.

Le roi, qui était allé avec sa famille assister à une messe qu'il avait demandée, et qui se disait dans une chambre préparée à cet effet, fut tout-à-coup assailli par un groupe de députés militaires, lesquels lui signifièrent, du ton de la fureur, « qu'ils » estimaient que la vie des citoyens était exposée, » que celle de Sa Majesté serait menacée dans peu » d'instans si elle ne prenait la prompte et irré- » vocable résolution d'aller *directement* à Paris. » La cour retentissait de ces mots : « A Paris! à Pa- » ris! » Les fusils se tournèrent contre les croisées du roi; on mit en joue, et on exigea qu'il parût. Sa Majesté, sans la moindre altération, avec une magnanimité de courage dont on ne citerait que peu d'exemples, ouvre l'une des fenêtres de l'appartement, et présente sa poitrine, défiant en quelque sorte le crime d'oser s'attaquer à sa personne sacrée. La reine et monseigneur le dauphin se montrent à son côté. L'admirable monarque prononça cette courte phrase : « Puisqu'on m'y force,

larmaient et s'affligeaient sur le sort de la famille royale, et ils redoutaient d'apprendre la conduite que tenait le détachement parti de son sein. (*Note de l'auteur.*)

» j'irai à Paris. » Alors une espèce de calme s'établit. Les séditieux ne s'occupèrent plus qu'à voir procéder promptement aux préparatifs du nouveau départ.

Pendant qu'on les faisait, un corps de grenadiers de la garde nationale de Paris arrivait. C'était vraiment une armée que ce qui remplissait Châlons. La Champagne presque entière avait marché durant toute la nuit pour s'y réunir, et l'aube du jour avait été comme l'heure du rendez-vous. Que pouvaient désormais les bons Châlonnais? Leur courage était subjugué, leur volonté enchaînée, il ne leur restait que leurs soupirs!..... Le roi fut contraint d'aller monter en voiture; et, en passant dans la cour de l'hôtel-de-ville, un Breton, nommé de K..., qui, à ce qu'on croit, avait été député à l'Assemblée constituante dans son commencement, l'insulta grièvement. Ce forcené, enfonçant son chapeau sur sa tête, menaça le roi du poing, employa les juremens, les imprécations, et lui dit : « Qu'il était un traître, un lâche, dont il serait fait » justice. » Sa Majesté ne daigna pas opposer le moindre mot : elle poursuivit son chemin.

Il fallut donc encore que ce noble souverain et sa famille chérie, désabusés de l'ombre d'espoir qui leur avait un instant souri, rentrassent sous le pouvoir d'une horde semblable à celle qui avait accompagné leurs pas de Varennes à Châlons, et qu'ils recommençassent à se voir traînés lentement au milieu d'elle, en proie à toutes les terreurs

comme à toutes les humiliations. Si ce n'étaient pas les mêmes hommes qui les escortaient; si incessamment chaque groupe fourni par les diverses campagnes des cantons qu'on traversait retournait au gîte, les ordres étaient si bien donnés qu'avant qu'il quittât la colonne en marche, il y était déjà remplacé par d'autres tout-à-fait dignes de la même mission.

Ceux de cette troisième journée ne tardèrent guère à se signaler. Un respectable curé arrive, à la tête de sa commune, au point de la route qui lui avait été marqué, et le saint ecclésiastique, ému du malheur de son roi (car adorant Dieu il vénérait le prince qui était pour nous son image sur la terre), perce jusqu'auprès du carrosse de Leurs Majestés pour les saluer et leur offrir le tribut de sa profonde affliction. Aussitôt des satellites impies le saisissent par les cheveux, le renversent; l'un d'eux lui passe sa baïonnette à travers le cou. Le malheureux prêtre se débat, se relève, et va tomber au bord du fossé. Les douloureux gémissemens de la famille royale avertirent seuls ses trois serviteurs, placés sur le siége, de l'assassinat qui se faisait sous ses yeux; la marche de la voiture avait dérobé ce meurtre à leurs regards.

Entre Épernay et Dormans, le cortége fut joint par trois députés de l'Assemblée constituante. C'étaient les sieurs Pétion, Barnave et Latour-Maubourg, envoyés par elle pour mieux s'assurer la possession de Leurs Majestés, et prévenir tous se-

cours qui pourraient être tentés en faveur de leur délivrance.

Si M. Barnave fut poli, et si même il devint sensible; si M. de Latour-Maubourg fut modéré et décent, en revanche le farouche Pétion, manifestant toute l'insolence d'un cynique jacobin, insulta le roi, la reine et sa famille, et poussa l'audace jusqu'à exiger que madame Élisabeth quittât sa place, dans le fond du carrosse, pour la lui laisser occuper. Il s'assit donc à côté de son maître, et s'en attribua la licence jusqu'à Paris. M. Barnave, plus modeste, s'assit sur le devant. La reine conversa beaucoup avec lui. M. de Latour-Maubourg qui, dans cette cruelle circonstance, aimait sans doute plutôt à se dérober qu'à paraître, monta dans le cabriolet qu'occupaient les deux femmes de la suite des enfans de France.

Ce fut entre Dormans et Château-Thierry que les trois gardes-du-corps du roi, toujours personnellement en butte aux fureurs d'une multitude égarée, faillirent atteindre le terme de leurs douleurs. Au milieu des torrens d'injures qui étaient vomis contre eux, survint spontanément une résolution de les garotter aux roues de devant du carrosse, et de les mettre à mort. Pour ce supplice d'un genre nouveau, il se fait une grande rumeur; on veut se hâter de procéder à l'exécution; quelques honnêtes gens, mêlés dans l'escorte aux bandits révolutionnaires, s'indignent et s'opposent à ce qu'on accomplisse un si exécrable dessein; mais

ceux qui l'ont conçu font arrêter la voiture : ils allaient effectuer cette atrocité, si M. Barnave, se penchant en dehors de la portière pour reconnaître ce qui se passait, ne fût descendu promptement, et n'eût employé toute l'autorité de son caractère et de son crédit pour forcer ces monstres à se désister de leur affreux projet. M. Barnave était alors l'une des idoles que le peuple adorait, et il est peut-être à regretter que d'autres représentans de ce même peuple aient tranché ses jours; car on a lieu de croire que ses talens remarquables et les lumières qui ont achevé de lui dessiller les yeux, l'auraient rendu l'un des plus intéressans appuis de la cause du trône et de la monarchie. Il était jeune quand il en embrassa une autre : par conséquent on doit peu s'étonner que le feu des discours déclamés à la tribune lui ait porté à la tête, et qu'une sorte d'ivresse philantropique ait dominé ses pensées.

Depuis Châlons on avait fait distribuer, le long du grand chemin, par stations, la gendarmerie et les grenadiers de la garde nationale de Paris; les cavaliers et les fantassins de cette dernière troupe étaient enseignés à insulter le roi avec raffinement. Leurs officiers faisaient mettre le sabre à la main à la cavalerie, et ils commandaient à l'infanterie de porter les armes dès que la tête de la colonne se trouvait à leur hauteur; mais ils ordonnaient qu'on remît les sabres aux fourreaux, et que les armes se posassent à l'approche du carrosse de Leurs Majestés.

Après avoir traversé Château-Thierry, la Ferté-sous-Jouarre, on s'arrêta à Meaux. Le roi y descendit au palais épiscopal où il devait souper et coucher. Beaucoup de particuliers de cette ville cherchèrent à faire parvenir jusqu'à lui des témoignages de respect et d'amour; mais la masse des habitans était peu disposée à les imiter.

Quand Leurs Majestés eurent soupé, le sieur Pétion eut un entretien avec elles; et dès qu'il se fut retiré, le roi fit approcher de sa personne ses trois gardes. La reine était présente. Il leur tint ce discours touchant : « Témoins et compagnons » de notre infortune, vous en partagez encore la » douleur. Vous avez partagé de même les opprobres qui nous ont été versés à pleines mains » jusqu'ici, et vous avez déjà couru des dangers » effroyables....... Aussi votre dévouement ne » nous est-il que trop prouvé ! Il serait bien affreux pour moi, au lieu de le récompenser et » de vous donner des marques de ma gratitude, » de vous voir plus que jamais exposés à une » mort cruelle dont je ne serais peut-être plus » assez puissant pour vous garantir. A Dormans, » M. Pétion m'a proposé de vous engager à vous » évader à la faveur d'un déguisement, sous l'habit » de garde national. Alors la reine et moi nous » y sommes refusés, parce que nous crûmes pénétrer que l'intention secrète était, ou de vous » faire assassiner derrière nous, ou de vous faire » arrêter quelque part pour vous livrer ensuite,

» dans le fond d'une province, à quelque com-
» mission militaire qui vous condamnerait à être
» fusillés, sans vous laisser lieu à aucun recours;
» et nous ne vous avons rien dit de cette proposi-
» tion. Mais M. Pétion vient de nous la renou-
» veler, en y joignant l'annonce barbare qu'à
» Paris votre sang était dévolu au peuple; qu'il
» n'y avait plus pour vous aucune sorte de sûreté;
» que personne ne pourrait répondre de vous
» sauver; et que, puisqu'il nous serait sans doute
» horrible de voir tuer sous nos yeux des servi-
» teurs que nous paraissions aimer, il pensait de-
» voir nous dire qu'il n'y avait plus un moment à
» perdre pour songer à tenter votre évasion. Peut-
» être qu'en nous renouvelant l'offre d'y contri-
» buer, il est de meilleure foi que nous ne l'avons
» supposé.... Vous êtes les maîtres d'en profiter. »
En cessant de parler, Sa Majesté prit et serra successivement ses trois gardes dans ses bras. Une seule réponse était digne d'eux, et elle fut faite. Tombés aux genoux du roi, la main sur leurs cœurs brûlans d'amour: « Sire, dirent-ils, nos
» jours ont été consacrés à Vos Majestés, et elles
» ont daigné en accepter l'hommage : nous saurons
» mourir pour elles; ce qui nous est mille fois
» plus facile que de nous en séparer! N'en doutez
» pas, Sire, de quelque côté que ce soit, la mort
» nous attend. Notre choix ne saurait être dou-
» teux : veuillez permettre à vos fidèles gardes de
» ne pas cesser de vous accompagner; accordez-

» leur de repartir demain avec vous ; que nos » larmes nous obtiennent cette dernière grâce ! » Celles de Leurs Majestés coulaient aussi : le roi releva ces trois messieurs avec une bonté tendre, et ne put leur refuser son acquiescement.

Au même instant la reine les emmena dans sa chambre qui joignait celle de son époux ; et là, s'appuyant à la cheminée, elle sortit de sa poche des tablettes pour y écrire leurs noms de baptême, ceux de leurs pères, mères, sœurs et frères ; ceux aussi de quelques-uns de leurs parens ou amis particuliers qu'ils osèrent recommander aux bontés de Sa Majesté, qui eut celle de demander et d'inscrire jusqu'à leurs adresses. Ensuite, les yeux humides de pleurs, elle leur dit : « Si nous avions le » malheur de vous perdre et que nous ne succom- » bassions pas nous-mêmes sous les coups de nos » ennemis, soyez certains que nos bienfaits iraient » chercher vos familles. *Ce serait moi* qui leur » apprendrais leur infortune ; et en même temps » je leur ferais connaître les sentimens qui ne peu- » vent plus sortir de nos cœurs. » L'auguste princesse permit à ses trois fidèles serviteurs trop émus, trop payés par la sensibilité qu'elle leur laissait voir, d'oser lui baiser la main, puis ils se retirèrent pour aller se poster aux portes de Leurs Majestés qui essayèrent enfin de prendre un peu de repos.

Le lendemain matin il fallut encore se remettre en chemin. Le jour menaçant était arrivé.... Pendant que dura la route, il ne ressembla qu'aux pré-

cédens : mêmes outrages, pareilles injures prodiguées par une foule armée, qui pourtant varia un peu ses insultes; car elle joignit aux étendards sanglans que lui composaient la tête et les membres de M. le marquis de Dampierre, des affiches menaçantes attachées de même à des piques, et elle les promenait aux portières du carrosse royal, en poussant des hurlemens tels qu'on n'en entend peut-être pas dans les forêts les plus sauvages. Deux grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, furent placés aux côtés de l'avant-train de la voiture, un peu plus bas que le siége, au moyen d'une planche attachée par-dessous celui-ci; et cette mesure, donnant aux trois gardes du-corps l'apparence de criminels gardés à vue, a peut-être causé la persuasion où l'on a été qu'ils étaient garottés sur leur siége. C'était une erreur; ils n'ont point été liés une minute. Mais n'avaient-ils pas, d'ailleurs, assez à endurer? Déjà la veille la chaleur avait été extrême, et tout rafraîchissement fut refusé à leur besoin. Le soleil de cette dernière journée était plus brûlant, plus insupportable encore; et la poussière qu'élevait autour d'eux l'armée immense qui escortait la voiture, achevait de rendre l'air non respirable. Les malheureux gardes mouraient de soif, ils sollicitaient le bienfait d'un verre d'eau, ils priaient pour l'obtenir : c'était en vain! Leur souffrance, quoiqu'elle excitât la compassion de beaucoup de personnes, ne pouvait faire surmonter la timidité qu'imposaient les hommes

féroces dont ils étaient avoisinés. Aux approches de la capitale, à laquelle leurs vies avaient été promises, ils s'entendaient assurer hautement qu'ils seraient déchirés en lambeaux; les tigres qui devaient se repaître de leur chair, les dévoraient des yeux; ils rugissaient d'impatience et de colère; vingt fois leurs baïonnettes se portèrent contre eux et les atteignirent, malgré les deux grenadiers dont l'humanité prenait soin de les écarter (1).

Hâtons-nous; tâchons d'abréger. Pourquoi l'écrivain de ce précis ne se ferait-il pas quelque grâce à lui-même, en s'épargnant de reproduire les tableaux de scènes dont l'horreur, pour la plupart, défie les pinceaux les plus énergiques? Redira-t-il que la mort, sous toutes les formes hideuses et non encore imaginées peut-être, ne cessa d'être présentée à ses camarades et à lui, durant ces cinq journées dévolues au crime? Redira-t-il que tous trois, devenus inaccessibles à la terreur à force d'être navrés, ne voyaient dans la perte de la vie que le plus mince des sacrifices? On le sait, on n'en doute pas, la terrible situation de la famille royale exerçait uniquement leur sensibilité. Dès les barrières de Paris, les rues, les fenêtres, les

(1) Ces deux grenadiers étaient humains; ils désiraient pouvoir garantir ces messieurs, et ils demandaient grâce pour eux; mais ils ne pouvaient parvenir à se faire entendre.

(*Note de l'auteur.*)

toits mêmes étaient garnis de spectateurs empressés de jouir de son humiliation : et qui pourrait exprimer ce qu'elle endurait ?....

Entrons donc dans cette ville immense. Mais, ne sait-on pas ce qui s'y est passé ? Les journaux n'en ont-ils pas avec jactance multiplié des relations aussi insolentes que cruelles ? C'est aux Tuileries que le comte de Valory veut se presser d'arriver, laissant derrière lui nombre de faits qu'il n'a plus le courage de retracer. La voiture du roi s'arrêta enfin devant le péristyle du château. Le jardin était rempli de monde ; et aussitôt les assassins se précipitèrent pour atteindre leur proie et s'en emparer. On voulut obliger Sa Majesté à descendre du carrosse, afin de lui épargner le spectacle des meurtres qui allaient avoir lieu. Mais ni le roi ni sa malheureuse et sublime famille, malgré les dangers qu'eux-mêmes couraient, ne consentirent à bouger, espérant par leur présence sauver leurs infortunés serviteurs. Les deux grenadiers qui escortaient le siége les garantirent une minute : ils mirent pied à terre, et l'empressement de la multitude féroce était si grand, qu'elle forma de suite un faisceau de baïonnettes dirigé contre la poitrine des condamnés. Toutefois il lui fut encore impossible de les immoler en cet instant, parce que leur position sur le siége de la voiture les élevait trop : aussi les meurtriers, redoublant de rage, faisaient-ils tous leurs efforts pour l'escalader. Cette lutte horrible allait mettre la famille

royale en péril; les trois victimes, par une inspiration spontanée, se dévouèrent à la faire cesser en se livrant elles-mêmes. Madame Élisabeth, qui vit leur mouvement, passa son bras par l'ouverture d'une des glaces du devant du carrosse, et saisit le pan de la veste du fidèle François pour l'empêcher de se jeter à bas : mais ses camarades et lui, ne jugeant que trop bien qu'ils allaient peut-être attirer la fureur des cannibales sur leurs vertueux maîtres, s'élancent vers les hommes féroces qui les veulent égorger : ils sont saisis par eux, pris aux cheveux, terrassés, traînés, assaillis de coups. Ils allaient être mis en pièces, si quelques partisans du roi, mêlés à travers la cohue, et aussi quelques gardes nationaux dont le courageux dévouement secondait d'aussi bonnes intentions, n'eussent entrepris de les arracher des mains de ces bourreaux. Croisant leurs armes au-dessus des trois gardes abattus, les faisant en même temps aider à se relever pour qu'ils pussent employer leurs forces à seconder les leurs et à se dégager, ils parvinrent, non sans grandes peines, à se rendre leurs libérateurs, et à les conduire, sous bonne escorte, dans l'intérieur du château.

Seulement alors le roi et sa famille sortirent de leur voiture, protégés par une double haie de gardes nationaux qui avait été disposée sur le péristyle. En traversant, pour se rendre aux appartemens, la salle où étaient les trois fidèles serviteurs déjà détenus et gardés à vue, Leurs Majestés, madame Élisa-

beth, même Madame et monseigneur le dauphin, leur adressèrent des signes d'attendrissement et de bonté en témoignage de la joie qu'ils avaient de les apercevoir encore vivans, tout maltraités qu'ils étaient. Quels maîtres ! et qu'ils méritaient bien qu'on sût mourir pour eux ! A peine furent-ils rentrés dans leur douloureuse habitation, qu'ils leur envoyèrent des secours de toute espèce. Le plus pressant besoin de tous trois était celui de boire. La soif les dévorait depuis tant d'heures : on y pourvoit. Les chirurgiens du roi furent mandés, et ils reçurent ordre de les visiter sur-le-champ, ainsi que d'appliquer des appareils à leurs blessures.

M. le chevalier de Malden avait reçu plusieurs coups de baïonnettes; M. de Moutier avait été atteint, sur le cou, du tranchant d'une hache; mais la plaie n'était pas très-profonde, parce qu'un canon de fusil, contre lequel la hache avait porté et s'était brisée en partie, avait amorti le coup. M. de Valory, terrassé à coups de crosse de fusil dans les reins, puis traîné par les cheveux, était violemment meurtri; sa tête avait des contusions, et la peau en était déchirée en deux endroits. Ces messieurs furent pansés avec une attention extrême; il fut mis à les soigner toute la célérité possible. Pendant le reste de la journée, de fréquens messages leur furent adressés de la part de la famille royale, afin de s'informer de leur état. Elle leur faisait enjoindre en même temps de ne rien lui

laisser ignorer de ce qui les regardait, ni de ce qu'ils pouvaient désirer. La reine poussa la bonté jusqu'à faire écrire le jour suivant à la mère du comte de Valory, afin de prévenir les nouvelles mensongères qui pourraient arriver jusqu'à elle; lui donner aussi quelque espoir que son fils lui serait conservé, et lui faire connaître le désir de lui témoigner un jour une protection particulière. Quels autres que nos souverains légitimes, quels princes, sinon les précieux rejetons de la race antique et chérie de Saint-Louis, sauraient multiplier envers de simples sujets tant de preuves de sollicitude et d'affection? Combien le comte de Valory s'estime heureux, aujourd'hui qu'il a le bonheur de marcher encore, avec tous les soldats français, sous l'étendard des Bourbons, de n'avoir jamais pu former de vœux que pour voir reparaître leurs bannières!

Le lendemain, dès que le jour fut commencé, la force-armée vint l'enlever, ses deux camarades et lui. Jetés ensemble dans une voiture de place, escortés aussitôt de canons, de cavalerie, d'infanterie, la garde nationale bordant les rues par où ils devaient passer, ils furent menés dans la prison sinistre de l'Abbaye. On les y sépara; on les mit au secret. Sans doute devaient-ils au moins trouver une espèce de sûreté sous les triples verroux qu'ils avaient entendus se fermer sur eux: mais non; il s'en fallut peu que ces verroux ne fussent forcés. Les cannibales de la veille, dès qu'ils les surent

à l'Abbaye, se portèrent avec leur furie accoutumée contre cette bastille nouvelle, pour en enfoncer les portes et y massacrer les victimes dont on les avait privés le jour d'avant. Feignant de craindre qu'elles pussent s'évader, ils demandaient à grands cris qu'elles fussent mises entre leurs mains. Pour satisfaire cette populace, autant que pour préserver les prisonniers, des canons furent amenés et mis à l'instant en batterie. On les braqua les uns contre les fenêtres, et contre les issues des lieux où on les avait renfermés, et les autres contre les avenues extérieures du bâtiment. Toute cette artillerie, comme on peut le penser, était chargée à mitraille : une telle mesure interrompit pour un temps les tentatives populaires; mais on les vit se renouveler, peut-être plus dangereusement encore, dans une autre circonstance.

Presque aussitôt on s'occupa de faire aux détenus leur procès. Comme l'Assemblée constituante les avait en sa puissance, elle voulut paraître y employer des formes légales ; et en conséquence, un tribunal fut institué pour les juger. Elle choisit des commissaires qu'elle investit de la mission de les interroger toujours séparément. L'impossibilité où on les avait mis de communiquer entre eux, se maintenait avec un soin rigoureux. Les interrogatoires furent très-multipliés, très-fréquens, souvent fort longs. Le comte de Valory a eu à soutenir plusieurs séances dont la durée fut celle de la journée, et où les questions les plus

insidieuses étaient compliquées, accumulées avec un art éminemment perfide.

Comme la loyauté et la véracité simple et ferme, haute et noble des trois prétendus criminels déconcertaient, fatiguaient par trop MM. les commissaires, et poussaient à bout la patience de quelques membres de l'Assemblée constituante, qui brûlaient de voir leur supplice, il fut fait à la séance de cette Assemblée, le 14 juillet, par M. Ratier, l'un de ses députés, la motion de cesser toute procédure, et de les condamner à la mort sans plus de formalités. Le grand nombre ne l'accueillit pas : elle tomba ; mais peu de temps après, des agitateurs puissans, furieux de ce que nul aveu des détenus ne fournissait le moyen de mettre en péril quelques amis du monarque, et de ce qu'aucune preuve, aucun motif suffisant ne pouvaient servir de base à une condamnation légale ; désespérant de l'obtenir des juges, firent éclater contre les trois prisonniers une insurrection nouvelle. Une populace, ivre de vin et de sang, fut dirigée jusqu'à leur prison ; et ils durent encore à la garde nationale d'être préservés de sa férocité.

Sans doute on aperçut que les dangers qu'on leur faisait courir affectaient assez l'intérêt que leur portait le roi, pour que Sa Majesté se sentît pressée du besoin de les voir mis en liberté ; et on en augura qu'elle se déciderait d'autant plus vite à accepter la constitution qu'on la forçait de sanctionner, si l'on s'engageait à faire tomber leurs fers

au moment de la signature. En conséquence, l'Assemblée constituante fit faire à Louis XVI la promesse formelle de garantir la vie de ses gardes jusqu'au jour qu'il désignerait avoir choisi pour signer, pourvu que ce jour fût positivement pris : et elle y joignit celle de les faire sortir de prison à cette époque, ainsi que tous les autres serviteurs de Sa Majesté détenus en divers endroits. On a lieu de croire qu'en effet le roi hâta, par des motifs de bienveillance, une détermination qui lui était devenue inévitable. Lui-même était prisonnier, l'enceinte de son palais était comme murée de baïonnettes ; on avait porté l'indignité jusqu'à lui interdire toutes fonctions royales. Cet état de choses ne pouvait subsister ; et Sa Majesté, se résignant à le faire cesser, établit, pour l'une des conditions de sa condescendance, la certitude de la mise en liberté de ses serviteurs. La constitution fut acceptée le 13 septembre 1791, et les trois gardes furent élargis le 14 du même mois.

Le roi leur fit dire qu'il désirait les voir aussitôt qu'ils seraient libres, mais chacun séparément. Le comte de Valory, qu'on avait averti de disparaître promptement, et qui comptait, en conséquence, partir dans la nuit suivante pour se réfugier en pays étranger, se rendit au château à deux heures après-midi. Vêtu d'un habit bourgeois, en costume peu propre à se faire reconnaître, il traversa la salle de la garde nationale, puis celle des grands-officiers qui était aussi remplie de militaires. A la porte de

celle du trône, il gratta à la serrure et frappa deux petits coups; c'était le signal convenu. L'huissier de la chambre ouvrit, car il avait le mot. Le comte de Valory trouva l'auguste famille réunie; elle daigna s'avancer à sa rencontre; il se précipite aux pieds de Leurs Majestés, et ses yeux se baignent de pleurs. L'ame vivement émue, le cœur oppressé, il ne peut s'exprimer, il ne peut prononcer aucune parole; mais il recueille ce qu'il y a de plus précieux au monde pour un vrai Français, des preuves non équivoques de la reconnaissance de ses vertueux maîtres, et l'assurance du sentiment que ses services lui avaient obtenu d'eux. Ils daignèrent laisser couler aussi quelques larmes sur leur fidèle François dont la tendresse douloureuse les touchait. Ce ne fut pas lui qui dit au roi, comme le sensible du Rosoy l'a écrit dans son journal du 15 au 16 septembre 1791 : « Sire, voilà » quelqu'un »; ce fut madame la princesse Élisabeth qui, pendant qu'il était aux genoux de Leurs Majestés, voyant l'huissier à la porte, les yeux fixés sur cette scène, au moment où le roi relevait le comte de Valory avec une bonté divine, s'écria : « Mon frère, on nous regarde et » l'on nous entend! ayons le plaisir d'être seuls » avec lui? » L'huissier, resté jusque-là en-dedans de la salle, reçut la prière ou l'ordre de se retirer; le roi lui dit : « Laissez-nous un instant. »

Raconter tout ce qui a pénétré l'ame du comte de Valory pendant l'entretien qu'il eut avec ses

maîtres adorés, entretien, hélas! qu'il ne sentait que trop pouvoir être le dernier!.... ce serait une entreprise impossible à exécuter; même dans le moment où il se sépara de l'auguste famille, il y aurait échoué : trop d'émotion, trop d'impressions diverses subjuguaient ses facultés. Tandis que ses maîtres lui parlaient, l'interrogeaient, lui répondaient, il les contemplait. Navré de douleur, il se disait en lui-même : « C'est en vain que, pour » tromper la France entière, on proclame au- » jourd'hui la liberté, la prétendue puissance de » son monarque. Il est toujours dans les fers! » et moi je suis délivré!.... » Il était au désespoir de s'en éloigner; il ne voulait plus s'y résoudre; il osait le dire. Le roi l'interrompit : « On projette » de se ressaisir de vous. Tant que vous seriez à » Paris, même seulement en France, ces gens, » qu'aucune loyauté ne peut persuader, suppose- » raient que vous correspondez avec nous, de » sorte qu'il nous faudrait toujours trembler pour » votre vie. Nous sommes bien à plaindre! mais » nous le deviendrions encore davantage. » C'était assez intimer au malheureux François l'ordre de partir. La reine lui indiqua encore plus clairement ce qu'elle désirait qu'il fît, en le chargeant de commissions pour madame la princesse de Lamballe qui était à Bruxelles. Dans le reste de cette séance, il n'eut que trop lieu d'apercevoir que le roi et la reine avaient des pressentimens du funeste sort qui leur était réservé.... Il s'arracha de leur pré-

sence, emportant dans son sein et le bonheur qu'il venait de goûter et les déchirantes inquiétudes qui le poignardaient. Les adieux de ses dignes maîtres y retentissent encore : jusqu'au dernier de ses jours il croira les entendre !

Ses préparatifs de départ ne furent pas longs; durant la nuit du 15 au 16 septembre, il se mit en route pour émigrer.

Le roi donna des ordres à M. le baron de Breteuil, son ministre chez ses alliés, pour que MM. de Malden, de Moutier et de Valory n'y manquassent point des ressources qui leur seraient nécessaires. Ce dernier regrette fort que M. de Moutier, qu'a accueilli S. M. l'Empereur de Russie, et qui a reçu de lui, pour preuve d'estime, la faveur d'être nommé officier-général à son service, ne soit pas à même de communiqner aussi la connaissance de tous les rapports qu'il a eus avec S. M. Louis XVI durant le même épisode dont M. de Valory termine ici le précis historique. Tout est précieux à mettre en lumière; tout est important à recueillir pour l'historien qui veut être exact et fidèle, ainsi que pour les bons Français qui vénèrent, qui chérissent et qui rendront à jamais un culte religieux à la mémoire du plus infortuné comme du plus vertueux de leurs souverains. Il serait à désirer, par la même raison, que M. de Malden retrouvât, classées dans sa mémoire, nombre de particularités qu'il peut seul faire connaître, parce qu'elles n'ont eu que lui pour témoin ou pour agent. Au

surplus, les journaux de cette époque si mémorable et si désastreuse, offrent des supplémens nombreux aux omissions de M. de Valory; et son but est rempli s'il a suffisamment éclairci le sujet en faveur de ceux de nos écrivains qui consacrent leurs loisirs à transmettre à la postérité le détail des événemens dont ils sont contemporains.

Le comte DE VALORY,

Maréchal-de-camp, officier supérieur des gardes-du-corps du roi.

Paris, le 1er mars 1815.

FIN DU PRÉCIS HISTORIQUE DE M. LE COMTE DE VALORY.





